This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 00540664 4

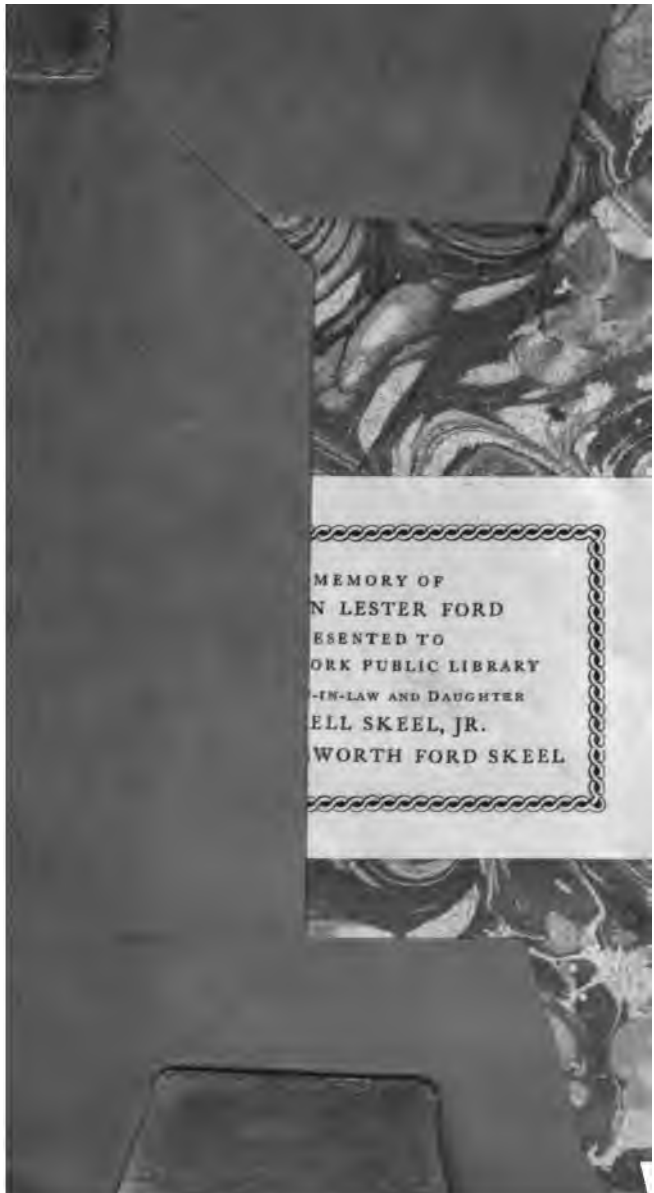
MEMORY OF
N LESTER FORD
ESENTED TO
ORK PUBLIC LIBRARY
-IN-LAW AND DAUGHTER
ELL SKEEL, JR.
WORTH FORD SKEEL

N MEMORY OF
ON LESTER
PRESENTED TO
YORK PUBLIC
ON-IN-LAW AND DA
WELL SKEEL, J
LSWORTH FOR

EMENS
L'HISTOIRE
FRANCE.
TROISIEME.

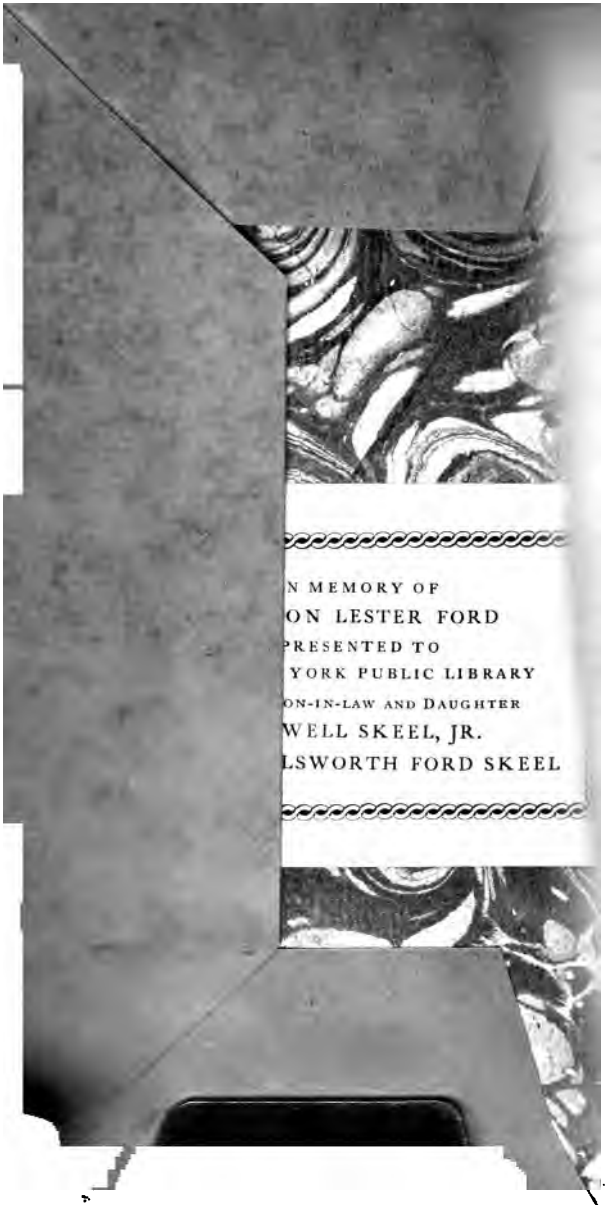
N MEMORY OF
ON LESTER FORD
PRESENTED TO
YORK PUBLIC LIBRARY
ON-IN-LAW AND DAUGHTER
WELL SKEEL, JR.
LSWORTH FORD SKEEL

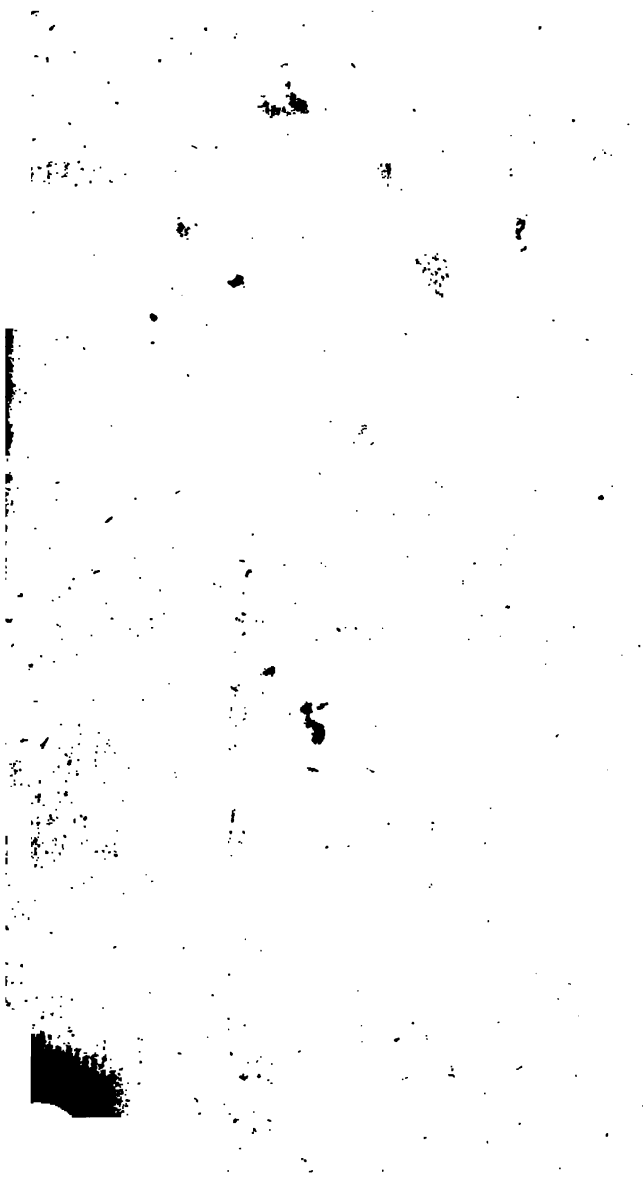

CBGB

ELEMENS
DE L'HISTOIRE
DE FRANCE.

TOME TROISIEME.

ÉLÉMENS
DE L'HISTOIRE
DE FRANCE,
Depuis CLOVIS juſqu'à LOUIS XV.

Par M. l'Abbé MILLOT, Ancien Grand-Vicaire de Lyon, Prédicateur ordinaire du Roi, des Académies de Lyon & de Nancy.

NOUVELLE ÉDITION,
conſidérablement augmentée.

TOME TROISIEME.

A PARIS,
Chez P. E. G. DURAND, Neveu, Libraire, rue Saint-Jacques, à la Sageſſe.

M. DCC. LXXIII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
73168B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1940 L

SOMMAIRES
DU TOME SECOND.

PHILIPPE III.

Surnommé LE HARDI.

FIN des croiſades : l'égliſe de S. Denis fermée au roi : le Poitou, l'Auvergne, Toulouſe, &c. réunis à la courronne : concile de Lyon : maiſon d'Autriche : la Broſſe favori : la reine accuſée : la béguine de Nivelle : révolution en Sicile. Vêpres Siciliennes : le roi d'Arragon enleve la Sicile : croiſade contre le roi d'Arragon : mort du roi : procès ſingulier jugé en Sorbonne : lettres d'annobliſſement : mœurs, uſages.

PHILIPPE IV,

Surnommé LE BEL.

Démêlés avec l'Angleterre : la Guienne enlevée aux Anglois : différentes relations au ſujet de la Guienne : alliés d'Edouard : démêlés avec Boniface VIII : fameuſe bulle contre le droit des couronnes : nouvelle bulle : manifeſte du roi. Boniface paroît s'adoucir : le pape choiſi pour arbitre : l'évêque de Pamiers légat digne de Boniface : emportemens de Boniface VIII : fermeté

de Philippe : assemblée des états : bulle qui assujettit les rois : derniers excès de Boniface. Nogaret arrête le pape : le pape trop peu ménagé : révolte des Flamans : bataille de Courtrai en 1302 : suite de cette guerre : traité avec les Flamans. Parlement sédentaire à Paris : affaire de l'Université : le roi absous des censures. Clément V, dévoué au roi : procès intenté à la mémoire de Boniface VIII : altération des monnoies : expulsion des Juifs : affaires des Templiers : le roi & le pape s'unissent contre cet ordre : commencement du procès. Templiers brûlés à petit feu : nouvelles procédures aussi étrangeres : l'ordre des Templiers est aboli : supplice du Grand-maître : réflexions sur l'affaire des Templiers : impôts accablans : chagrin de Philippe le Bel : loi sur les apanages : mort du roi : accroissemens de l'autorité royale : conduite & principe des gens de robe : observations sur les états généraux. Lyon réuni à la couronne : droit d'amortissement : mysteres joués sur le théatre : loi somptuaire ; frugalité : ligue des Suisses.

LOUIS X,

Surnommé HUTIN.

Royaume de France & de Navarre réunis. Enguerrand de Marigni : procès de Marigni. Marigni accusé de magie : supplice de Marigni : affranchissement général : réflexion sur l'affranchissement : les Juifs rappellés : bonnes loix : mort de Louis Hutin ; dispute sur la succession à la couronne : regne entier sans pape : élection de Jean XXII.

PHILIPPE V,

Surnommé LE LONG.

Le royaume tranquille : projet de croiſade : complots des Juifs & des Lépreux : évêques exclus du Parlement : projet utile non exécuté : bourgeois déſarmés : droit de guerre aboli : fameuſe diſpute dans l'ordre de S. François.

CHARLES IV,

Surnommé LE BEL.

Juſtice ſévere : guerre avec l'Angleterre. Edouard II détrôné par ſa femme : le pape veut donner l'empire à Charles le Bel : divorce du roi autoriſé par le pape : maiſon de Bourbon : quatre grands vaſſaux encore dangereux.

PHILIPPE VI,

dit DE VALOIS.

Prétentions d'Edouard III à la régence. Philippe de Valois ſuccede à la couronne : révolte en Flandre : le roi dompte les Flamans. Edouard III rend hommage : le pape dépoſé : diſpute ſur la juriſdiction eccléſiaſtique. Robert d'Artois fourbe & rebelle : procès du comte & de la Diviſion. Robert d'Artois paſſe en Angleterre. Benoît XII : projet de croiſade. Edouard III prend les ar-

mes. Edouard, meilleure politique que le roi de France : traits ſinguliers : révolte du comte de Hainault : combat naval de l'Ecluſe. Edouard défie le roi : treves violées par Edouard. Geoffroi d'Harcourt réfugié auprès d'Edouard : bataille de Creci : le prince de Galles : perte des François : remords de Geoffroi d'Harcourt : retraite du roi : ſiege de Calais : patriotiſme de ſix Caléſiens : récompenſe des Caléſiens : tentative malheureuſe ſur Calais : maux de la France : financiers chaſſés. Flagellans : mort du roi : gabelle ou impôt ſur le ſel : le Dauphiné donné à la France : Avignon vendu aux papes : habillement des François : préjugé nuiſible aux armes Françoiſes.

JEAN.

Caractere de Jean ; connétable : ordre de l'Etoile. Charles le Mauvais : révolte du roi de Navarre : fameux états généraux : ſecours que donnent les états : obligations que le roi s'impoſe : cruauté du roi, ſource de révolte : bataille de Poitiers : danger du prince de Galles : le roi Jean priſonnier : ſuite de la bataille : humanité des Anglois : conduite du dauphin : demandes des états : le Coq & Marcel chefs des factieux : révolte à Paris : le roi de Navarre anime la ſédition : fureur des ſéditieux : le dauphin rétablit ſon autorité. Jacquerie. Paris rentre dans le devoir. Marcel tué : traité du roi rejetté par les états : prudence du dauphin. Edouard ce décide pour la paix : traité de Bretigni : attachement des peuples à la couronne : brigandages des compagnies : ſe-

conde maiſon de Bourgogne : imprudence du roi Jean : il retourne à Londres : mort du roi : état des armées : licence, ſuperſtion des gens de guerre : altération funeſte des monnoies : répartition des impôts faite par les états : abſolution d'un mort.

CHARLES V,

Surnommé LE SAGE.

Sageſſe du roi : du Gueſclin : du Gueſclin bat les troupes du roi de Navarre : guerre de Bretagne. Charles de Blois tué à la bataille d'Aurai : le roi rétablit le paix : du Gueſclin mene les compagnies en Eſpagne : expédition contre Pierre le Cruel : le prince de Galles prend du Gueſclin : le roi travaille au bien public : fautes d'Edouard III & de ſon fils : rupture avec l'Angleterre : du Gueſclin connétable : les Anglois vaincus par-tout : intrigues du roi d'Angleterre : majorité à quatorze ans : démêlé de Charles V avec un prélat : mort du prince de Galles & d'Edouard III : puiſſance du roi : nouvelle perfidie du roi de Navarre : grand ſchiſme d'Occident : la France ſe déclare pour Clément. Sainte Catherine de Sienne pour Urbain : entrepriſe contre le duc de Bretagne : fin du connétable du Gueſclin : du Gueſclin honoré par les Anglois : fraternité d'armes : mort de Charles le Sage : ſon éloge : attentions aux bonnes mœurs : amours des lettres : bibliothéque royale : aſtrologie : poéſie : ſcience : univerſité : ſages réglemens : artillerie : les arts floriſſans en Italie inconnus en France : voyage re-

marquable de l'empereur dans le royaume : bulle d'or.

CHARLES VI.

Idée de ce regne : diſpute ſur la régence : rapacité du duc d'Anjou : fin de la guerre de Bretagne : hommage du duc de Bretagne : révolte au ſujet des impôts. Hugues Aubriot : expédition de Flandre : bataille de Roſbec : le roi punit les Pariſiens : ſupplice d'un grand magiſtrat : abus de l'autorité : croiſade en Flandre : le duc d'Anjou meurt en Italie : expédition en Flandre : férocité des Flamans : armement perdu : fin tragique de Charles le Mauvais : procès du roi de Navarre : le connétable de Cliſſon arrêté en Bretagne : nouvelles fautes : uſure des Juifs : le roi veut gouverner par lui-même : le duc de Bourbon en Afrique : projet inſenſé de croiſade. Craon aſſaſſine le connétable : le roi fait la guerre pour venger Cliſſon : démence de Charles VI : nouvel accident du roi : magicien appellé pour le guérir : treve avec l'Angleterre : continuation du ſchime. Benoît XIII, nouvel anti-pape ; la France ne reconnoît plus de pape. Richard II détrôné. Henri IV, roi d'Angleterre : impoſture de deux religieux : diviſion à la cour : conduite odieuſe de la reine. Jean Sans-peur oppoſé au duc d'Orléans : crédit de l'Univerſité : le duc d'Orléans aſſaſſiné : conduite du duc de Bourgogne : apologie abſurde de Jean ſans-peur : le duc, aſſaſſin, maître de tout : guerre civile : le roi contre le duc de Bourgogne : la guerre recommence avec les

Anglois : bataille d'Azincourt : état affreux du royaume : la reine liguée avec le duc de Bourgogne : maſſacre à Paris. Henri V s'empare de la Normandie : aſſaſſinat du duc de Bourgogne : la France livrée à l'Anglois : cour du roi d'Angleterre à Paris : parti du dauphin : mort de Charles VI : fin du grand ſchiſme d'Occident : concile de Piſe : concile de Conſtance. Jean Huſſ & Jérôme de Prague : héréſie de Wiclef. Huſſites animés par la rigueur : doctrine du tyrannicide condamné : demandes inutiles de réforme : tableau de la cour : gens de guerre, vrais brigands : miſere du peuple. Parlement devenu perpétuel : l'Univerſité : le ſurintendant Montagu décapité par commiſſion : duel ordonné par le Parlement : l'empereur Sigiſmond au Parlement de Paris : la Savoye érigée en duché : bataille de Nicopolis contre Bajazet I : jeu de cartes : acteurs de théatres.

CHARLES VII.

Foibleſſe du roi & de l'état : bataille de Verneuil : le comte de Richemont, connétable : la Trémoille, favori : indolence du roi : le comte de Dunois : ſiege d'Orléans. Pucelle d'Orléans : la Pucelle à la tête des troupes : les Anglois levent le ſiege : la Pucelle fait ſacrer le roi à Reims : procès de la Pucelle : la Pucelle brûlée à Rouen. Richemont zélé dans la diſgrace : traité d'Arras avec le duc de Bourgogne : mort de la reine Iſabelle, & du duc de Bedfort. Paris reconnoît enfin Charles VII. Pragmatique Sanction : concile de

Bâle : révolte du dauphin. Philippe le Bon paie la rançon du duc d'Orléans : le roi continue de vaincre : réformes militaires : troupes réglées : taille perpétuelle établie : conquête de la Normandie : ſervices & diſgrace de Jacques Cœur : les Anglois chaſſés de France : les Anglois pouvoient-ils regner en France ? Révolte du dauphin : procès du duc d'Alençon. Richemont devient duc de Bretagne : mort de Charles VII. Jugemens ſur ce prince : le gouvernement devenu plus vigoureux : la puiſſance pontificale moins deſpotique : procès de Giac & de Jacques Cœur : invention de l'imprimerie : réforme de l'Univerſité : tonneaux en guiſe de carroſſes.

LOUIS XI.

Commencemens de mauvais augure : la Pragmatique ſacrifiée au pape : intrigues du cardinal de Jouffroi : révolte ſous le nom de ligue du bien public : bataille de Montlhéri : politique artificieuſe du roi : il reprend la Normandie à ſon frere : déciſion des états, ſur les apanages. Louis XI entre les mains du duc de Bourgogne : trahiſon du cardinal Balue : empoiſonnement du frere du roi ; le roi ſoupçonné : manifeſte du duc de Bourgogne : ſiege de Beauvais. Louis achete une treve avec les Anglois : ſuite du traité : exécution de princes & de grands : guerre du duc de Bourgogne avec les Suiſſes : il eſt battu à Granſon & à Morat : mort de Charles le Téméraire : mauvaiſe foi de Louis XI : l'héritiere de Bourgogne épouſe Maximilien d'Autriche : le

roi ſoutient les Médicis contre le pape : guerre avec Maximilien d'Autriche : traité d'Arras : dernieres années de Louis XI : la Provence réunie à la couronne : ſa maladie & ſa mort : particularités : table de Louis XI : ſa familiarité avec les bourgeois : ſa politique artificieuſe : ſa cruauté : traits de prudence : ſuperſtition de Louis XI : croix de ſaint Lo : aſtrologues à la cour. Réaliſtes & Nominaux : Comines : établiſſemens de Louis XI : poſtes : encouragemens au commerce : ſoin de la juſtice : la Vaquerie, premier préſident : impôts : mot ſingulier d'un évêque au roi : éducation du dauphin.

CHARLES VIII.

Troubles dans le royaume : états généraux : diſcours d'un député : le clergé & la nobleſſe : plaintes ſur les exactions de Rome : débats ſur l'impôt : les impôts diminués, & le roi content : le Parlement ſoumis à la cour : révolte du duc d'Orléans : bataille de Saint-Aubin : conduite d'Henri VII, roi d'Angleterre : le roi épouſe l'héritiere de Bretagne : guerre avec Maximilien : le roi veut conquérir Naples : il paſſe en Italie. Alexandre XI : Zizim : le roi aux pieds d'Alexandre VI : vaine conquête de Naples : bataille de Fournoue. Savonarole : bravade d'Alexandre VI. Ferdinand le catholique : le cardinal Briçonnet : mort de Charles VIII : projet de diminuer la taille : queſtion du roi ſur les conciles : rédaction de la coutume : découvertes d'un nouveau monde : bouſſole.

LOUIS XII.

Commencemens heureux : le roi réprime l'Univerſité : divorce de Louis XII favoriſé par Alexandre VI : le roi entreprend la conquête de Naples & de Milan : conquête du royaume de Naples : les François dépouillés de leur conquête : faute du cardinal d'Amboiſe : il eſt dupe des Italiens ; perfidie de Ferdinand : grande faute de Louis XII : états généraux. Jules II oppoſé au roi : ligue de Cambrai contre Veniſe : le roi défait les Vénitiens : le pape trahit le roi : guerre contre le pape : aſſemblée du clergé : intrépidité de Jules II. Gaſton de Foix tué dans une bataille : on évacue le Milanès : la Navarre uſurpée par Ferdinand : nouveau revers en Italie : les François battus à Guinegate. Bayard priſonnier : les Suiſſes en Bourgogne : mort de la reine : traité avec l'Angleterre : mort du roi : le peuple heureux ſous Louis XII : charges données au mérite : économie : juſtice preſque ſans frais : le laboureur protégé.

FRANÇOIS I.

Idée de ce regne : guerre d'Italie : vénalité des charges de Judicature : bataille de Marignan : les Suiſſes abandonnent le Milanès : négociation avec Léon X : concordat de François I & de Léon X : alliance avec les Suiſſes. Charles-Quint : mort de Ferdinand, & de Maximilien. Charles élu empereur ; inimitié du roi & de l'empereur : entrevue de François I & de Henri

VII : politique frauduleuſe de Léon X : ſuites malheureuſes de la guerre : mort de Léon X ; les François chaſſés d'Italie, par la faute du gouvernement. Semblançai pendu : confiance du roi : révolte du connétable de Bourbon : il ſe réfugie auprès de l'empereur ; le roi ſe défend par-tout. Bonnivet battu en Italie : mort de Bayard ; ſiege de Marſeille ; le roi paſſe en Italie : ſon imprudence : bataille de Pavie ; fauſſe modeſtie de Charles-Quint ; propoſitions odieuſe de Charles-Quint ; répouſſe du roi ; traité de Madrid ; le roi ſort de priſon : le traité ne s'exécute point ; Rome ſaccagée par les Impériaux ; la guerre recommence en Italie ; traité de Cambrai : divorce de Henri VIII, ſchiſme d'Angleterre ; ſchiſme d'Angleterre : naiſſance du Luthéraniſme ; vente d'indulgences. Luther ; progrès des nouvelles opinions ; pluſieurs états ſe ſéparent du ſaint ſiege. Charles-Quint ne peut réprimer les Proteſtans ; conduite du roi à leur égard ; nouvelle guerre entre le roi & l'empereur ; orgueil de Charles-Quint : il veut conquérir la France ; invaſion en France, ſans ſuccès : le dauphin empoiſonné : le Parlement condamne Charles-Quint ; alliance avec le Turc ; le roi dupé par l'empereur ; bon mot du fou de la cour ; adreſſe de l'empereur ; nouvelle guerre ; les François & les Turcs à Toulon ; bataille de Cérizoles. Montluc. Henri VIII ligué avec l'empereur ; paix : progrès de l'héréſie en France ; horrible exécution en Provence ; calviniſme : mort de Henri VIII ; mort du roi : effets de la guerre ; fraude du chancelier du Prat ; la politique

devenue artificieuſe & difficile ; infanterie : union de la Bretagne à la couronne ; renaiſſance des lettres ; Eraſme contre les Docteurs : théologiens trop ombrageux ; uſage de l'égliſe de Lyon condamné par la Sorbonne : oppoſition violente de l'Univerſité au concordat ; fondations ſavantes ; ordonnances pour écrire les actes en François ; beaux arts : les cheveux courts & la barbe longue.

HENRI II.

Caractere du roi. Marie Stuart mariée au dauphin ; guerre contre Charles-Quint, conquêtes de trois évêchés. Metz défendu par le duc de Guiſe ; villes raſées ; batailles : retraite de Charles-Quint dans un couvent. Philippe II, roi d'Eſpagne : guerre d'Italie : bataille de Saint-Quentin : ſuites de cette bataille : le duc de Guiſe, lieutenant général du royaume : il prend Calais : paix avec l'Angleterre & l'Eſpagne. Henri II eſt tué dans un tournois : fameux duel : rigueurs contre les Proteſtans : progrès de l'héréſie. Henri II veut faire punir la ducheſſe de Ferrare comme hérétique : ordonnances atroces : vertu du maréchal de Briſſac : la magiſtrature aux états.

Fin des Sommaires du Tome II.

ÉLÉMENS

ÉLÉMENS
DE L'HISTOIRE
DE FRANCE.

FRANÇOIS II.

LA courte durée de ce regne, qui fut de dix-ſept mois, fit éclorre les ſemences des guerres de religion, le plus terrible fléau qu'on ait éprouvé dans le royaume. L'ambition des grands arma le fanatiſme des peuples. Il en réſulta des maux infinis, dont la mémoire doit inſpirer une vive horreur pour cet eſprit de cabale que le faux zele change quelquefois en frénéſie. Un roi de ſeize ans, infirme, incapable de gouverner, montoit ſur le trône dans un temps où trois factions puiſſantes diviſoient la cour;

1559. Epoque des guerre de religion.

Trois factions à la cour.

celle des princes du ſang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & ſon frere le prince de Condé, l'un & l'autre indignés depuis long-temps de n'être pour rien dans les affaires; celle des Guiſe, à qui la qualité d'oncles du roi (la reine Marie Stuart étant leur niéce) devoit donner plus de crédit qu'ils n'en avoient eu ſous le dernier regne; enfin celle des Montmorenci, dont le chef par ſes longs ſervices & par ſa dignité de connétable ſe croyoit en droit de prétendre à tout.

Catherine de Médicis.

La reine mere, Catherine de Médicis, princeſſe d'un génie ſouple & artificieux, d'une politique digne de Machiavel, tellement maîtreſſe de ſes ſens qu'elle avoit vécu en amie avec la ducheſſe de Valentinois ſa rivale, balança d'abord entre ces différens partis. Elle ſe déclara bientôt pour les Guiſe, qu'elle haïſſoit, mais dont elle crut avoir beſoin. François II avoit mis à la tête du gouvernement le duc de Guiſe & le cardinal de Lorraine. Le connétable de Montmorenci fut diſgracié, & le roi de Navarre adroitement éloigné de la cour.

Les proteſtans diſpoſés à la révolte.

Si d'une part il étoit impoſſible de

concilier tant d'intérêts oppoſés, de l'autre, en offenſant des hommes illuſtres, on s'attiroit de redoutables ennemis. Le prince de Condé, auſſi vif, auſſi entreprenant que ſon frere étoit flegmatique & irréſolu, ne tarda point à comploter avec Coligni & d'Andelot, neveux du connétable, partiſans déclarés du calviniſme. C'eſt à Coligni qu'on attribue le projet de ſoulever les Proteſtans. Tout les portoit à la révolte. Les exécutions ne diſcontinuoient point. Un inquiſiteur exerçoit en France l'autorité du tribunal ſanguinaire que la nation déteſtoit. Anne du Bourg, conſeiller-clerc au Parlement de Paris, magiſtrat diſtingué par ſa naiſſance, ſes mœurs & ſon intégrité, venoit d'être pendu & brûlé à la greve comme hérétique. Sa mort avoit paru un martyre. L'enthouſiaſme & le déſeſpoir échauffoient violemment les eſprits. L'expérience prouva bientôt que les Guiſe, en affectant pour la religion un zele trop rigide, n'avoient bien entendu ni leurs intérêt ni celui de la religion même.

Supplice d'Anne du Bourg.

La fameuſe conjuration d'Ambroiſe fut le premier fruit de la haine

1560. Conjuration d'Amboiſe.

qu'ils inſpiroient. Un gentilhomme Périgourdin, nommé la Renaudie, en étoit le chef; le prince de Condé, ſans paroître, en étoit l'ame. Pluſieurs corps de Proteſtans, conduits par de braves capitaines, devoient ſe rendre de différentes provinces à Amboiſe où étoit la cour, enlever le roi & les Guiſe, arracher un édit pour la liberté de conſcience, & faire paſſer entre les mains du prince de Condé toute l'autorité du miniſtere. Le ſecret de la conſpiration fut heureuſement trahi par un avocat, zélé calviniſte, mais bon François, à qui la Renaudie eut l'imprudence de le confier. Auſſi-tôt le duc de Guiſe eſt fait lieutenant général du royaume. Il prend des meſures admirables pour laiſſer éclater le complot, & pour en prévenir l'exécution. Au jour marqué, les rebelles arrivent par diverſes routes. Ils étoient attendus; ils furent défaits. Pluſieurs avec la Renaudie périrent les armes à la main. Ceux qu'on ſaiſit n'échapperent qu'en petit nombre aux ſupplices. Ambroiſe devint une eſpece de boucherie.

La cour uſe de ménagemens.

Le prince de Condé étoit venu à

la cour attendre l'effet de la conjuration. Arrêté ſur des ſoupçons vagues, ſans pouvoir être convaincu, il ſe juſtifia en plein conſeil avec beaucoup d'éloquence, & finit par déclarer que, malgré ſon titre de prince du ſang, il défioit au combat quiconque oſeroit l'accuſer d'un crime ſi atroce. Le duc de Guiſe, que ce défi regardoit, ſe poſſéda parfaitement; il ſoutint l'innocence du prince, il lui offrit même ſon épée ſi la preuve du duel étoit admiſe. On lui rendit la liberté; on écrivit au roi de Navarre & à l'amiral de Coligni des lettres pleines de confiance, quoique l'on ſe défiât d'eux autant que du prince; on commença même à modérer les édits contre les calviniſtes: il fut ordonné qu'on puniroit ſeulement ceux qui ſeroient convaincus de violence & de ſédition. Rien n'étoit plus juſte; & la politique s'accordoit en cela avec l'eſprit du chriſtianiſme.

Le célebre Michel de l'Hôpital, que ſon mérite venoit d'élever à la dignité de chancelier, avoit des principes fort différens de ceux du cardinal de Lorraine & de preſque tout

Michel de l'Hôpital.

le clergé. Ce cardinal vouloit exterminer les novateurs, & établir la tyrannie de l'inquiſition. C'eût été mettre le feu au royaume. Pour éviter un tel malheur, le chancelier conſentit à interdire au Parlement, par l'édit de Romorantin, la connoiſſance du crime d'héréſie, & à l'attribuer aux évêques, édit qui, ſelon les vues du cardinal, devoit rendre les recherches contre les hérétiques plus exactes & plus rigoureuſes. Cette rigueur même leur inſpiroit des ſentimens de révolte. En Dauphiné, en Provence, en Normandie, ils exciterent des ſéditions.

Les ſupplices révoltent les Proteſtans.

» C'eſt ainſi, dit Daniel, qu'un feu » caché ſous la cendre produiſit tout-» à-coup un incendie par-tout le » royaume, & que ceux des catho-» liques qui avoient ſouvent blâmé » la rigueur des édits de François I » & de Henri II, apprirent par une » funeſte expérience qu'on ne peut » prendre trop de précautions contre » les nouveautés en matiere de Reli-» gion, & qu'indépendamment du » zele que tout catholique doit avoir » pour la vraie foi, il ſuffit d'aimer » l'état pour ne rien négliger de ce

» qui peut contribuer à les étouffer » dans leur naiſſance. « Il eſt ſans doute eſſentiel d'étouffer dans leur naiſſance les peſtes publiques. Mais l'hiſtorien pouvoit obſerver que les ſupplices avoient produit un effet contraire ; qu'ils avoient allumé le feu, bien loin de l'éteindre ; que plus il faut réprimer les perturbateurs de l'état, plus on doit avoir de compaſſion pour des malheureux qui n'ont d'autre crime que l'erreur. Le zele de la religion eſt-il donc contraire à l'humanité ? Eſt-ce par les flammes que l'on détrompe les eſprits ? Falloit-il brûler des milliers de citoyens uniquement parce qu'ils ne penſoient pas comme l'égliſe ? Et que pouvoit-il y avoir de plus dangereux dans les circonſtances, que d'envenimer la haine & d'exciter le fanatiſme des ſectaires multipliés de toutes parts ? La bonne politique, comme le vrai zele, devoit oppoſer des barrieres au progrès du calviniſme, ſans fournir aux Calviniſtes des prétextes de révolte.

Traité avec la reine d'Angleterre

Elizabeth, par une conduite également ferme & prudente, réuſſiſſoit beaucoup mieux à maintenir ſon au-

torité & ſa nouvelle religion. Elle ſoutenoit les proteſtans fanatiques d'Ecoſſe, révolté contre Marie Stuart qui vouloit lui diſputer la couronne d'Angleterre. Les Guiſes avoient envoyé des troupes Françoiſes en Ecoſſe ſous prétexte de défendre les catholiques, & réellement pour former des entrepriſes contre Elizabeth. Mais elle força la cour à faire un traité, par lequel Marie s'obligeoit à ne plus porter dans ſon écuſſon les armes d'Angleterre, & le roi à rappeller ſes troupes.

Aſſemblée de Fontainebleau.

On tint une grande aſſemblée à Fontainebleau, ſelon l'ancienne coutume, afin de chercher des remedes aux diviſions inteſtines. C'eſt-là que Coligni préſenta une requête, au nom des proteſtans, pour obtenir la liberté de conſcience & l'exercice publique de leur religion. L'évêque de Valence, Jean de Montluc, conſeiller d'état, ne craignit point de parler en leur faveur. Il attribua en partie les maux publics à l'ignorance & aux déſordres du clergé, n'épargnant ni le pape, ni les évêques, dont quarante, diſoit-il, avoient été vus en même-temps à Paris, où ils

croupiſſoient dans la moleſſe & dans l'oubli de leurs devoirs. Il repréſenta que les rebelles parmi les calviniſtes devoient être ſévérement punis ; mais que ceux qui étoient de bonne foi, & qui le prouvoient par leur ſoumiſſion & leur patience, méritoient d'être tolérés. Il conclut à les laiſſer tranquilles dans leur croyance, & à empêcher ſeulement les aſſemblées dangereuſes. L'archevêque de Vienne Charles de Marillac fut du même avis, & l'appuya par de très-fortes raiſons. Coligni harangua avec plus de véhémence ; il ne ménagea point les Guiſe, auxquels il reprochoit ſur-tout de détruire la confiance des peuples envers le ſouverain par la nombreuſe garde qu'ils mettoient autour de ſa perſonne. (Depuis la conjuration d'Ambroiſe, on avoit augmenté de deux cens hommes la garde du roi.) Le duc de Guiſe & le cardinal ſon frere parlerent ſelon leurs principes, en maîtres du gouvernement. Le réſultat de cette aſſemblée fut la convocation des états généraux.

Procès du prince de Condé.

Les Guiſe eſpéroient d'y attirer le roi de Navarre & le prince de Condé, que la crainte de quelque

violence avoit empêchés de venir à l'aſſemblée. Le dernier s'étoit déclaré ouvertement calviniſte ; il étoit auteur d'une nouvelle conſpiration découverte comme celle d'Amboiſe. Le roi de Navarre, quoique toujours flottant, ne paroiſſoit guere moins ſuſpect ni moins redoutable. François II les mande à Orléans pour les états, leur promettant ſûreté entiere. Ils ſe la promettoient eux-mêmes. Sept ou huit cents gentilshommes offrant leurs ſervices au roi de Navarre, ce prince les remercia, & ajouta qu'il demanderoit leur grace ſi l'on vouloit procéder contre eux. *Notre grace, Monſeigneur*, lui dit un des gentilshommes ! *vous ſerez bien heureux ſi vous obtenez la vôtre en la demandant avec beaucoup d'humilité.* A peine les deux freres ſont arrivés à Orléans que le prince de Condé eſt mis en priſon, & le roi de Navarre gardé à vue. On nomme des commiſſaires pour inſtruire le procès du prince. Il refuſe de leur répondre ; il demande à être jugé, ſelon le privilége de ſa naiſſance, par la cour des pairs. On ne laiſſe pas de dreſſer l'arrêt de mort. Il ne fut point ſigné, ſelon de Thou ; d'autres

diſent qu'excepté le chancelier, le comte de Sancerre & un autre, tous le ſignerent. On ſe préparoit ſans doute à l'exécuter. Les Guiſe, devenus plus audacieux depuis qu'ils tenoient leurs ennemis, ſe croyoient ſûrs d'un triomphe complet, lorſque le roi mourut tout-à-coup, âgé de dix-ſept ans. Quelques-uns l'appelloient, à cauſe de l'innocence de ſes mœurs, *le roi ſans vice*; titre plus glorieux que tout autre, dit judicieuſement Mézerai, quand il a pour fondement, non pas l'imbécilité de l'eſprit, mais la ſageſſe & la vertu.

Les Guiſe accuſés d'un crime affreux.

——Dans un ouvrage publié ſous le nom de Jeanne d'Albret reine de Navarre, on aſſure que les Guiſe avoient formé contre le roi ſon époux un complot d'aſſaſſinat d'autant plus affreux qu'il devoit s'exécuter dans la chambre de François II & de concert avec lui. Sur l'avis qu'en reçut le roi de Navarre, il dit au Capitaine Ranty qu'il leur *vendroit ſa peau bien cher*; mais qu'en cas de mort, il lui ordonnoit de porter ſa chemiſe toute ſanglante à ſa femme & à ſon fils pour les animer à la vengeance. Il entra enſuite dans la chambre du roi, qui,

violence avoit empêchés de venir à l'assemblée. Le dernier s'étoit déclaré ouvertement calviniste ; il étoit auteur d'une nouvelle conspiration découverte comme celle d'Amboise. Le roi de Navarre, quoique toujours flottant, ne paroissoit guere moins suspect ni moins redoutable. François II les mande à Orléans pour les états, leur promettant sûreté entiere. Ils se la promettoient eux-mêmes. Sept ou huit cents gentilshommes offrant leurs services au roi de Navarre, ce prince les remercia, & ajouta qu'il demanderoit leur grace si l'on vouloit procéder contre eux. *Notre grace, Monseigneur*, lui dit un des gentilshommes ! *vous serez bien heureux si vous obtenez la vôtre en la demandant avec beaucoup d'humilité.* A peine les deux freres sont arrivés à Orléans que le prince de Condé est mis en prison, & le roi de Navarre gardé à vue. On nomme des commissaires pour instruire le procès du prince. Il refuse de leur répondre ; il demande à être jugé, selon le privilége de sa naissance, par la cour des pairs. On ne laisse pas de dresser l'arrêt de mort. Il ne fut point signé, selon de Thou ; d'autres

diſent qu'excepté le chancelier, le comte de Sancerre & un autre, tous le ſignerent. On ſe préparoit ſans doute à l'exécuter. Les Guiſe, devenus plus audacieux depuis qu'ils tenoient leurs ennemis, ſe croyoient ſûrs d'un triomphe complet, lorſque le roi mourut tout-à-coup, âgé de dix-ſept ans. Quelques-uns l'appelloient, à cauſe de l'innocence de ſes mœurs, *le roi ſans vice ;* titre plus glorieux que tout autre, dit judicieuſement Mézerai, quand il a pour fondement, non pas l'imbécilité de l'eſprit, mais la ſageſſe & la vertu.

Les Guiſe accuſés d'un crime affreux.

——Dans un ouvrage publié ſous le nom de Jeanne d'Albret reine de Navarre, on aſſure que les Guiſe avoient formé contre le roi ſon époux un complot d'aſſaſſinat d'autant plus affreux qu'il devoit s'exécuter dans la chambre de François II & de concert avec lui. Sur l'avis qu'en reçut le roi de Navarre, il dit au Capitaine Ranty qu'il leur *vendroit ſa peau bien cher ;* mais qu'en cas de mort, il lui ordonnoit de porter ſa chemiſe toute ſanglante à ſa femme & à ſon fils pour les animer à la vengeance. Il entra enſuite dans la chambre du roi, qui,

ſoit par humanité ou par foibleſſe ; changea tout-à-coup de réſolution. *O le pauvre roi que nous avons-là*, dit le duc de Guiſe en voyant le coup manqué. Ce fait ſupprimé par Daniel ſe trouve dans l'hiſtoire de l'illuſtre préſident de Thou ; mais il ne le donne pas *comme certain & indubitable.* Le P. Griffet y oppoſe des raiſons qu'on voudroit trouver plus convaincantes. C'étoit malheureuſement le ſiecle des crimes atroces, toujours colorés par des prétextes de religion ou de politique.

CHARLES IX.

1560. Politique de Catherine de Médicis.

LA mort du dernier roi augmenta la chaleur des factions. Charles ſon frere & ſon ſucceſſeur n'avoit encore que dix ans. La reine mere vouloit gouverner. Sa politique adroite ménageoit tous les partis, pour ſe ſervir des uns contre les autres. Elle n'eut garde d'abandonner le prince Condé à la vengeance ambitieuſe des Guiſe. Elle ſe réconcilia avec lui & avec le roi de Navarre, en tirant le premier de ſa priſon, & en procurant à l'autre la lieutenance générale du

du royaume. Ces princes & les Guiſe parurent dépoſer entre ſes mains leur inimitié mutuelle. Plus ennemis que jamais au fond du cœur, ils agirent enſemble avec tous les dehors de la bienveillance. Le connétable de Montmorenci fut rappellé. En arrivant à Orléans, il demanda ce que faiſoient là tant de gardes, & ſi le roi n'étoit pas en ſûreté au milieu de ſes ſujets. Sans autre éclairciſſement, il ordonna aux gardes de ſe retirer, & fut obéi. On voit ce que pouvoit un connétable.

Etats d'Orléans.

Les états ſe tinrent dans cette ville, pour ne produire aucun bien réel. Quoique le chancelier de l'Hôpital, qui en fit l'ouverture, eût blâmé le zele violent des religionnaires & des catholiques; quoiqu'il eût déſapprouvé les noms injurieux de *Papiſtes* & de *Huguenots*. (*) & exhorté tout le monde à ſe réunir pour le bien commun; on s'occupa foiblement des intérêts du royaume. La nobleſſe & le tiers états déclamerent contre le cler-

(*) Il eſt vraiſemblable que le nom de *Huguenots* qu'on donnoit en France aux Réformés, vient d'un mot Allemand qui ſignifie *alliés par ſerment*.

gé ; l'orateur du clergé invectiva contre les calviniſtes, & demanda même que quiconque auroit préſenté ou préſenteroit des requêtes pour leur obtenir l'exercice de leur religion, fût puni comme hérétique. Ce trait portoit directement ſur l'amiral de Coligni, qui ſe fit faire réparation de l'injure. Il étoit eſſentiel de rétablir les finances. Les dettes montoient à quarante-deux millions ; quoique Henri II eût trouvé dix-ſept cens mille écus dans l'épargne. On propoſa de faire rendre compte à ceux qui avoient adminiſtré les revenus du roi. C'étoit en particulier le cardinal de Lorraine ; auſſi la demande tomba-t-elle ſans effet. Tout le fruit des états d'Orléans ſe réduiſit à une célebre ordonnance, par laquelle l'adminiſtration de la juſtice fut entierement réſervé aux gens de robe, & la pragmatique rétablie par rapport aux élections ; car Pie IV (choſe étonnante) avoit fait annuller le concordat comme trop avantageux au roi, afin de s'emparer de la collation des bénéfices. Mais la cour de Rome privée des annates ne tarda point à redemander le concordat qui fut rétabli en

1562. Les états réglerent que Catherine de Médicis gouverneroit le royaume *conjointement & par le conſeil du roi de Navarre.* Elle n'eut pas le titre de régente.

Changemens à la cour.

Quelqu'habile que fût Catherine, il lui étoit impoſſible de manier tellement les cœurs, que le choc de tant de paſſions & d'intérêts inconciliables ne produiſit bientôt de funeſtes changemens. Le roi de Navarre déja mécontent ſe préparoit à quitter la Cour, & le connétable devoit le ſuivre. Leur retraite eût augmenté la puiſſance des Guiſe. Le roi, que ſa mere faiſoit parler & agir comme elle vouloit, ordonna au connétable de demeurer. Ce vieux guerrier céda malgré les ſollicitations de ſes neveux. Il haïſſoit les nouveautés en matiere de religion autant que les Coligni les favoriſoient. C'eſt ce qui le détermina peut-être à s'unir enfin au duc de Guiſe, contre le vœu de ſa maiſon & contre le penchant de ſon cœur. Ce changement retint le roi de Navarre. Il ne ceſſoit de ſolliciter la reine mere en faveur des proteſtans, qu'il protégeoit, ſoit par politique, ſoit par bonté, ou par préju-

gé, ſans être ouvertement de leur parti. Catherine avoit grande envie de les ſatisfaire, quoique toujours déclarée pour les catholiques. Elle propoſa le dangereux expédient d'une conférance publique entre les uns & les autres. Rien ne paroiſſoit plus contraire aux intérêts de l'égliſe Romaine dont on alloit compromettre la doctrine, ni plus conforme aux deſirs de ſes adverſaires, qui ſe trouveroient en quelque ſorte de niveau avec leurs juges. Mais la vanité du cardinal de Lorraine fit adopter ce projet, malgré le cardinal de Tournon. Il ſe flatta de briller dans la diſpute & de confondre les plus fameux miniſtres de la réforme.

1561. Colloque de Poiſſi. Ces conférences, ſi connues ſous le nom de colloque de Poiſſi, ne ſervirent, comme on pouvoit le prévoir, qu'à rendre chacun plus ferme dans ſes ſentimens. Le cardinal de Lorraine d'une part, & de l'autre, Théodore de Beze, diſciple de Calvin, auſſi aimable que ſon maître étoit dur, y ſignalerent leur éloquence & leur ſavoir. Pie IV n'ayant pu empêcher une aſſemblée dont il appréhendoit les ſuites, y avoit en-

voyé un légat accompagné du P Lainez, ſecond général des Jéſuites & le principal auteur de leur inſtitut. Celui-ci dans une des ſéances harangua avec une hardieſſe qui choqua la reine. Il dit en lui adreſſant la parole, que ni elle, ni aucun prince, ne devoit traiter des affaires de religion; que de pareilles conférences étoient capables d'altérer la foi des laïques, & qu'on devoit s'en rapporter au jugement de l'égliſe, qui ſeule avoit droit de prononcer. Si Catherine eût écouté ſon reſſentiment, c'en étoit aſſez pour fermer aux Jéſuites toutes les portes du royaume. Mais le crédit de Lainez, les inſtances des cardinaux de Lorraine & de Tournon, firent paſſer l'acte de leur établiſſement en forme de collége, à charge qu'ils renonceroient au nom de *Société de Jéſus*, & qu'ils ſeroient ſoumis à l'évêque diocéſain. Tel fut le foible commencement d'une compagnie qui s'étendit bientôt par-tout le royaume, juſqu'à devenir un corps auſſi puiſſant que célebre. Rome ne pouvoit oppoſer à ſes ennemis de plus zélés défenſeurs.

Etabliſſement des Jéſuites.

Le roi de Navarre change de parti.

Selon le P. Daniel, le colloque de Poiſſi, où de part & d'autre on s'étoit attribué la victoire, affoiblit les préventions du roi de Navarre pour les calviniſtes. Le légat agit plus efficacement ſur ſon cœur en lui faiſant eſpérer la reſtitution de la Navarre, ou quelque choſe d'équivalent. L'intérêt fixe bientôt un caractere indécis. Ce prince embraſſa ſubitement le parti des catholiques, dont il avoit été juſqu'alors très-éloigné. Il s'unit au duc de Guiſe & au connétable qui, avec le maréchal d'Albon de Saint-André, formoient le *Triumvirat.*

1562. Liberté de conſcience.

La reine mere, dont la grande maxime étoit qu'*il faut diviſer pour régner*, crut ne pouvoir balancer une faction ſi conſidérable, qu'en fortifiant la faction contraire. Ce fut le motif d'un édit par lequel on accordoit la liberté de conſcience aux proteſtans, à condition qu'ils tiendroient leurs aſſemblées dans les fauxbourgs & non dans les villes. Une infinité de perſonnes que la crainte retenoit, commencerent alors à lever le maſque. Par-tout on couroit au prêche, on déſertoit les couvens, on inſultoit

les catholiques comme ils insultoient les huguenots. Le peuple, toujours porté aux excès, devient aisément furieux dans les querelles de religion. Moins il raisonne, plus il s'enflamme. Il falloit peu de chose pour causer un embrasement général. Le massacre de Vassi fut le signal des guerres civiles.

Le duc de Guise passant par Vassi en Champagne, quelques-uns de ses gens troublerent le prêche qui se tenoit dans une grange. Des injures on en vint aux coups. Guise accourut pour appaiser le tumulte, & fut blessé d'une pierre. Ses gens, transportés de fureur, firent main basse sur les huguenots, dont ils tuerent plus de soixante. On prétend qu'à cette occasion, comme le juge du lieu lui rappelloit l'édit de la liberté de conscience, il dit imprudemment en portant la main à la garde de son épée : *voilà celle qui fera la rescision de ce détestable édit.* C'étoit un mot échappé dans la colere, & le massacre de Vassi, un accident arrivé contre l'intention du duc. Mais les protestans n'attendoient qu'un prétexte pour se révolter. Tandis que les chaires catholi- Massacre de Vassi.

ques retentiſſoient de l'éloge du prince Lorrain, & que les prédicateurs le comparoient à Moïſe & à Jéhu, *qui en répandant le ſang des impies avoient conſacré leurs mains & vengé la querelle du Seigneur*, on le repréſentoit ailleurs comme un exécrable meurtrier, comme le tyran de la nation & l'ennemi des loix. Les deux partis ne reſpiroient que la guerre.

Guerre civile

Le roi de Navarre & le triumvirat, pour s'aſſurer de la perſonne du roi, le forcent de quitter Fontainebleau, & de les ſuivre à Paris. La reine mere ſollicite le prince de Condé à venir le tirer d'entre leurs mains. Ce motif ſpécieux colore ſa rebellion. Les religionnaires accourent de toutes parts, forment une armée au prince, l'établiſſent leur chef; pluſieurs villes conſidérables entrent dans la ligue; Condé s'empare d'Orléans, dont il fait ſa place d'armes. Trop foible contre les royaliſtes, il traite avec la reine d'Angleterre, & lui livre le Havre pour acheter ſon ſecours. Rouen eſt pris & ſaccagé par les catholiques. Le roi de Navarre y meurt bleſſé d'un coup d'arquebuſe. Ce prince, dit un auteur célebre, ne méri-

de d'être placé dans l'hiſtoire que parce qu'il fut le pere du grand Henri IV. Le préſident du Boſc, perſonnage illuſtre, fut exécuté avec quelques gentilshommes & un miniſtre. Le prince de Condé, par repréſailles, fit pendre un conſeiller-clerc & un abbé régulier.

Comme s'il n'eût pas ſuffi des François pour déchirer le royaume, on le livra en proie aux étrangers. De part & d'autre on fit venir des troupes Allemandes. Les deux armées combattirent enfin à Dreux, avec l'acharnement qui caractériſe les guerres civiles. Ce qu'il y eut de ſingulier dans cette journée, ce fut la priſe des deux généraux, le prince de Condé & le connétable de Montmorenci. Le maréchal de Saint-André y périt. Les royaliſtes remporterent la victoire. Elle augmenta la réputation du duc de Guiſe, qui ſe fit encore plus d'honneur par la maniere dont il traita le prince ſon priſonnier. Tous deux coucherent dans le même lit. Condé aſſura enſuite qu'il n'avoit pu fermer l'œil, & que le duc avoit dormi auſſi tranquillement que s'ils euſſent été amis intimes. Rare-

1563. Bataille de Dreux.

ques retentiſſoient de l'éloge du prince Lorrain, & que les prédicateurs le comparoient à Moïſe & à Jéhu, *qui en répandant le ſang des impies avoient conſacré leurs mains & vengé la querelle du Seigneur*, on le repréſentoit ailleurs comme un exécrable meurtrier, comme le tyran de la nation & l'ennemi des loix. Les deux partis ne reſpiroient que la guerre.

Guerre civile

Le roi de Navarre & le triumvirat, pour s'aſſurer de la perſonne du roi, le forcent de quitter Fontainebleau, & de les ſuivre à Paris. La reine mere ſollicite le prince de Condé à venir le tirer d'entre leurs mains. Ce motif ſpécieux colore ſa rebellion. Les religionnaires accourent de toutes parts, forment une armée au prince, l'établiſſent leur chef; pluſieurs villes conſidérables entrent dans la ligue; Condé s'empare d'Orléans, dont il fait ſa place d'armes. Trop foible contre les royaliſtes, il traite avec la reine d'Angleterre, & lui livre le Havre pour acheter ſon ſecours. Rouen eſt pris & ſaccagé par les catholiques. Le roi de Navarre y meurt bleſſé d'un coup d'arquebuſe. Ce prince, dit un auteur célebre, ne méri-

de d'être placé dans l'hiſtoire que parce qu'il fut le pere du grand Henri IV. Le préſident du Boſc, perſonnage illuſtre, fut exécuté avec quelques gentilshommes & un miniſtre. Le prince de Condé, par repréſailles, fit pendre un conſeiller-clerc & un abbé régulier.

Comme s'il n'eût pas ſuffi des François pour déchirer le royaume, on le livra en proie aux étrangers. De part & d'autre on fit venir des troupes Allemandes. Les deux armées combattirent enfin à Dreux, avec l'acharnement qui caractériſe les guerres civiles. Ce qu'il y eut de ſingulier dans cette journée, ce fut la priſe des deux généraux, le prince de Condé & le connétable de Montmorenci. Le maréchal de Saint-André y périt. Les royaliſtes remporterent la victoire. Elle augmenta la réputation du duc de Guiſe, qui ſe fit encore plus d'honneur par la maniere dont il traita le prince ſon priſonnier. Tous deux coucherent dans le même lit. Condé aſſura enſuite qu'il n'avoit pu fermer l'œil, & que le duc avoit dormi auſſi tranquillement que s'ils euſſent été amis intimes. Rare-

1563. Bataille de Dreux.

ment une pareille grandeur d'ame s'allie avec l'animosité & la haine ; mais il ne manquoit au duc de Guise, pour être un modele d'héroïsme, que de borner son ambition à la gloire des vertus.

Le duc de Guise assassiné.

Le siege d'Orléans, qu'il entreprit après la bataille de Dreux, sembloit annoncer la ruine des rebelles. Un des fauxbourgs avoit déja été pris d'assaut, lorsque ce grand homme fut assassiné par Poltrot, jeune gentilhomme protestant ; premier exemple du fanatisme affreux, qui consacre le meurtre comme un acte de religion. Quelques historiens racontent qu'un autre gentilhomme fanatique avoit voulut faire le même coup au siege de Rouen. Le duc averti de son dessein, lui en demanda le motif. Vous ai-je fait quelque mal ? Non, répondit-il, mais j'ai voulu venger ma religion, dont vous êtes l'ennemi mortel. *Hé bien*, reprit le duc, *si votre religion vous apprend à tuer qui ne vous a jamais offensé ; la mienne m'apprend à pardonner. Je vous pardonne. Jugez par là laquelle des deux religions est la meilleure.* Il faut convenir que cette belle réponse n'est point

concluante, puiſqu'on auroit pu en dire autant à des aſſaſſins zélés pour la bonne cauſe. Les deux partis faiſoient profeſſion de l'évangile, & ſe livroient également aux fureurs du fanatiſme. La honte de la réforme eſt d'avoir donné naiſſance à ce monſtre. D'ailleurs la politique plutôt que la religion dirigeoit les démarches des Guiſe; puiſque le duc & le cardinal, traitant avec les princes proteſtans d'Allemagne en 1562, les avoit flattés de faire recevoir en France la confeſſion d'Auſbourg. Mais quel que fût le mobile ſecret de leur conduite, ſans eux la religion catholique eût vraiſemblablement ſuccombé dans le royaume.

Le lâche Poltrot, arrêté après ſon crime, accuſa l'amiral de Coligni, Beze, & quelques autres, de l'y avoir ſollicité. L'amiral cria à l'impoſture, & demanda inſtamment qu'on ſuſpendit l'exécution de l'aſſaſſin, pour être confronté avec lui. On refuſa. Comme la haine fortifie les préventions les plus injuſtes, Henri de Guiſe, fils aîné du mort, conçut dès ce moment le deſſein de perdre Coligni. Un traité de paix ayant enfin

Coligni accuſé par Poltrot.

Paix qui durera peu.

terminé la guerre civile, la liberté de conſcience fut de nouveau confirmée. Catholiques & Proteſtans paroiſſoient réunis de bonne foi pour le bien de la patrie. Ils forcerent le Havre, qu'Elizabeth refuſoit de rendre au roi. En violant ainſi ſa parole, elle fournit une raiſon plauſible de ne point reſtituer Calais, comme on s'y étoit engagé par le traité de Catau-Cambreſis. Quoique l'Angleterre n'eût rien tant à cœur que la reſtitution de cette place, Elizabeth ne laiſſa pas de conclure la paix avec la France.

Concile de Trente. Depuis les commencemens du Proteſtantiſme, les catholiques ſoupiroient pour un concile général, dans l'eſpérance qu'il diſſiperoit l'héréſie en condamnant les novateurs. Tantôt les diviſions des princes, tantôt la politique des papes, avoient mis obſtacle à l'accompliſſement de leurs deſirs. Les papes craignoient une aſſemblée dont ils ne ſeroient pas les maîtres, & qui pourroit à l'exemple de celles de Bâle & de Conſtance exercer ſon autorité ſur eux-mêmes. Cependant la crainte qu'on ne tînt en France un concile national plus dangereux

peut-être à la cour de Rome, détermina Pie IV à raſſembler le concile de Trente, commencé en 1545 ſous Paul III, aſſemblé de nouveau en 1551 ſous Jules III, & long-temps interrompu. Il finit en 1563, après avoir confirmé les dogmes ſans convaincre les ſectaires. Ceux-ci prétendoient devoir être admis au concile parmi leurs propres juges. Ils ne manquerent pas de décrier l'ouvrage de l'égliſe comme une production de ſcolaſtique & de cabale. Ils publierent que la philoſophie d'Ariſtote avoit enfanté de nouveaux articles de foi; que le concile n'avoit pas été libre; que la cour de Rome en avoit dicté les déciſions. Lanſac, ambaſſadeur de France, ayant écrit qu'il ne falloit pas que *le pape envoyât de Rome le ſaint Eſprit dans la malle du courrier*, cette expreſſion, attribuée auſſi à un évêque de Hongrie, fut un prétexte de ſatyre pour les proteſtans qui ne cherchoient qu'à colorer leur révolte. Mais les catholiques du moins furent affermis dans leur croyance. On s'oppoſa dans le royaume à la publication du concile, ſoit à cauſe du dernier édit de pacification, ſoit parce qu'il y

avoit des décrets de diſcipline contraires à la juridiction ſéculiere & aux libertés Gallicanes ; ce qui n'empêcha point de regarder les points de doctrine comme autant d'articles de foi. Ce fameux concile fut troublé par de violentes conteſtations au ſujet de la préſéance entre les ambaſſadeurs de Charles IX & de Philippe II. Le pape décida malgré lui en faveur du roi de France. Des diſputes ſur le pas & d'autres démêlés politiques firent longtemps négliger les affaires de religion ; car les hommes ſont toujours prêts à perdre de vue le ſpirituel, dès qu'un objet ſenſible occupe leur ambition & leur vanité.

Cauſes de la ſeconde guerre civile.

Catherine de Médicis ſe flattoit en vain de tenir la balance entre deux partis réſolus à ſe détruire l'un l'autre. Elle ne pouvoit ni les concilier ni les ſatisfaire. Son adreſſe & ſa diſſimulation excitoient leur défiance. Soupçonnée de calviniſme, indifférente ſur la religion, elle affecta la plus grande exactitude aux cérémonies de l'égliſe. En parcourant les provinces avec le roi, elle vit à Bayonne la reine d'Eſpagne ſa fille, & eut de fréquentes conférences avec le duc d'Al-

1565. Conférences de Bayonne.

be général de Philippe II. Ce monarque ſe montroit extrêmement zélé pour le catholiciſme, & ne l'étoit au fond que pour ſes propres intérêts. Il ne ceſſoit d'animer la cour de France contre les ſectaires, afin de profiter des diſcordes & des malheurs du royaume. On crut que les conférences tendoient à leur ruine. Un nouvel incident appuya cette conjecture. Les Pays-Bas, où l'héréſie avoit pénétré comme ailleurs, s'étant ſoulevés contre le roi d'Eſpagne, qui vouloit les gouverner deſpotiquement, anéantir leurs privileges, & les ſoumettre à l'inquiſition, il envoyoit le duc d'Albe à la tête d'une armée pour exterminer les rebelles. Sous prétexte de précautions néceſſaires en cas que cette armée voulut attaquer la France, Catherine leva des troupes, & fit venir un renfort de ſix mille Suiſſes. Les proteſtans ne douterent point que ce ne fût à deſſein de les opprimer. Depuis quelque temps ils ſe plaignoient amérement de la cour : on reſtraignoit leur liberté ; on ne puniſſoit plus les violences des catholiques. Les cruautés que le duc d'Albe exerça en Flandre leur firent craindre d'en eſ-

Révolte de Pays-Bas.

ſuyer de pareilles. Ces ſujets de plainte & d'inquiétude cauſerent la ſeconde guerre civile.

1567. Bataille de Saint-Denis.

Le prince de Condé, par le conſeil de Coligni, entreprend d'enlever le roi à Meaux. En devenant maîtres de ſa perſonne, ils l'euſſent été du gouvernement. La cour évente leur deſſein preſqu'au moment de l'exécution. On ſe ſert utilement des Suiſſes pour ſe tirer d'un ſi grand péril. Ils reçoivent le monarque dans leur bataillon, & le conduiſent à Paris ſans que les rebelles puiſſent les enfoncer. Quelque temps après le connétable attaque le prince de Condé à Saint-Denis avec une armée trois fois plus forte que la ſienne. Ce combat, dont le ſuccès fut douteux, termina la carriere de cet illuſtre Montmorenci. Il y reçut le coup mortel, & conſerva juſqu'au bout ſa fermeté. *Penſes-tu, mon ami*, dit-il à un cordelier qui l'exhortoit, *qu'un homme qui a vécu près de quatre-vingt ans avec honneur, ne ſache pas mourir un quart-d'heure?* Sa grande maxime étoit en trois mots, *une foi, une loi, un roi.* Sa place ne fut point remplie, parce qu'elle donnoit trop de pouvoir à un ſujet. *Je n'ai*

Mort du connétable de Montmorenci.

que faire de perſonne pour porter mon épée, diſoit Charles IX, *je la porterai bien moi-même.* On nomma lieutenant général du royaume le duc d'Anjou, frere du roi, jeune prince de grande eſpérance, dont la réputation devoit échouer un jour ſur le trône. La guerre finit bientôt par un traité moins honorable pour la cour qu'avantageux pour les calviniſtes, à qui l'on confirma la liberté de conſcience; mais elle ne tarda point à ſe rallumer avec plus de violence.

Troiſieme guerre civile.

Comme les griefs ſe multiplioient tous les jours malgré les conventions réciproques, Catherine s'imagina qu'il falloit couper racine au mal en arrêtant les chefs de la faction. Condé & Coligni, informés de ſon deſſein, ſe réfugierent à la Rochelle, le boulevard des proteſtans. Cette entrepriſe de la reine fut regardée comme une déclaration de guerre. Elle occaſionna la diſgrace du chancelier de l'Hôpital, *magiſtrat au-deſſus de tout éloge*, comme le dit M. Hénault, mais trop ennemi de tout excès pour ne pas déplaire aux deux partis. Il s'étoit toujours efforcé de les concilier par de ſages tempéramens, *eſtimant* (ce ſont

Diſgrace du Chancelier.

ſes propres termes) *qu'il n'y avoit rien de ſi dommageable en un pays qu'une guerre civile, ni plus profitable qu'une paix à quelque prix que ce fût.* Le connétable de Montmorenci lui diſant un jour en colere dans le conſeil, qu'il ne lui appartenoit pas de ſe mêler de ce qui regardoit les armes : *il eſt vrai*, répondit l'Hôpital ; *mais je puis fort bien ſavoir quand il eſt à propos de les prendre.* Combien de maux il eût épargnés à la religion & au royaume, ſi la ſageſſe avoit pu être écoutée de part & d'autre ! Les Huguenots reprennent les armes, ſecourus par les Allemans & par l'Angleterre. On révoque les édits pour la liberté de conſcience. Les ravages, les hoſtilités, les maſſacres déſolent la France, comme ſi elle eût été inondée de barbares. Deux grandes armées Françoiſes ſe livrent bataille à Jarnac vers la Xaintonge. Le duc d'Anjou remporte la victoire. Le prince de Condé eſt tué de ſang froid par Monteſquiou, après avoir rendu les armes : il avoit combattu le bras en écharpe & avec une bleſſure à la jambe ; prince d'un génie & d'une valeur extraordinaires, digne d'être mis en parallele avec le plus fa-

1569. Bataille de Jarnac.

Mort du prince de Condé.

meux de ſes deſcendans, malheureux d'avoir eu l'ambition d'un chef de parti, & ſur-tout de n'avoir pas eu le temps de réparer ſes révoltes.

Reſſources des huguenots.

Coligni, l'homme du monde le plus fécond en reſſources, ſauva les débris de l'armée, & ſe fit craindre après la défaite. Au prince de Condé, dont la perte ſembloit être la ruine de ſon parti, ſuccéda un autre prince du ſang, né pour ſervir de modele à tous les rois. C'étoit Henri, prince de Béarn, (depuis Henri IV,) fils de la reine de Navarre Jeanne d'Albret, auſſi zélée proteſtante que ſon mari avoit été foible catholique. Elle-même vint préſenter ſon fils aux vaincus, ranima leur courage & leurs eſpérances. (*) On déclara le jeune Henri chef de la ligue. L'amiral & l'intrépide d'Andelot mirent tout en mouvement, tandis que le cardinal de Châtillon leur frere, (qu'on appelloit le comte de Beauvais, du nom de ſon évêché, depuis qu'il avoit abandonné l'égliſe Romaine,) travailloit en Angleterre

Le prince de Béarn.

(*) Elle fit frapper une médaille avec cette légende: *Pax certa, Victoria integra, Mors honeſta.* (*Paix ſûre, Victoire entiere, Mort glorieuſe.*)

Secours des protestans étrangers.

pour l'intérêt du calvinisme. Les protestans d'Allemagne signalerent aussi leur zele. On vit le duc de Deux-Ponts, à la tête d'environ douze mille hommes, traverser presque toute la France pour joindre l'armée de l'amiral. Le fameux Guillaume de Nassau, prince d'Orance, eut beaucoup de part à cette entreprise, dont le succès fut en partie l'ouvrage de la mésintelligence des généraux catholiques. Tant de mesures & de ressources n'aboutirent qu'à de nouveaux revers. Coligni leva le siege de Poitiers, & fut défait à

Bataille de Montcontour.

Montcontour par le duc d'Anjou. Mais toujours ferme & redoutable dans le malheur, il fit en sorte que son parti, après quatre batailles perdues, fut encore en état de résister à la puissance royale. Le prince de Béarn, âgé de seize ans, le regardoit comme son pere, se formoit à son école, & paroissoit digne d'un tel maître.

1570. Paix avantageuse aux protestans vaincus.

Au lieu de poursuivre les rebelles dispersés, le duc d'Anjou s'arrêta imprudemment à faire des siéges, & profita peu de la victoire. Le Poitou, la Xaintonge, le Béarn, la Guienne, furent inondés de sang. La fureur des deux partis croissoit chaque jour, &

les proteſtans ne vouloient mettre bas les armes qu'à des conditions avantageuſes. Ils les obtinrent par le traité de Saint-Germain en Laie. On leur accorda non-ſeulement des préches, mais quatre villes de ſûreté, entre autres la Rochelle. On les déclara de plus capables de toutes les charges; on leur permit même de récuſer, dans leurs procès avec les catholiques, un certain nombre de juges, ſans en apporter la raiſon. Cette paix ineſpérée étoit un triomphe pour eux. Dans les vues de Catherine de Médicis, ce n'étoit vraiſemblablement qu'un piége fatal. Elle vouloit détruire par la perfidie ceux qu'elle ne pouvoit abattre autrement. Charles IX, imbu de ſes maximes, exercé à la diſſimulation, enclin à la cruauté, ſeconda parfaitement ſon deſſein. La plus atroce méchanceté fut couverte des plus belles apparences.

Pour attirer à la cour les chefs du parti huguenot, le roi offrit ſa ſœur Marguerite en mariage au jeune prince de Béarn. La reine de Navarre, charmée de cette marque de réconciliation, vint conclure elle-même le traité. On la combla d'honneurs & de

Perfidie de la cour.

paume, fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe. *Voilà*, s'écria-t-il, *le fruit de ma réconciliation avec le duc de Guiſe.* Ce duc avoit effectivement juré de venger la mort de ſon pere, dont il le croyoit auteur. Charles IX, à la nouvelle de l'aſſaſſinat, paroît tranſporté de colere; il va voir l'amiral & lui promet une vengeance d'éclat. *Mon pere*, lui dit-il, *la bleſſure eſt pour vous & la douleur pour moi.* Etoit-ce diſſimulation ou ſincérité? on n'en peut juger que par les faits.

1572. La Saint-Barthelemi.

Tandis que les proteſtans murmurent, menacent tout haut, Catherine de Médicis & le conſeil ſecret du monarque méditent le maſſacre de la Saint-Barthelemi. Le duc de Guiſe eſt chargé de l'exécution, lui qu'on vouloit arrêter après la bleſſure de l'amiral. Les ordres ſont donnés auſſi-tôt ſans que le ſecret tranſpire. La nuit du 23 au 24 Août commence cette effroyable boucherie. Coligni eſt une des premieres victimes. Son ennemi mortel, Guiſe fait lui-même enfoncer ſa porte, & Beſme domeſtique du duc porte le premier coup. *Jeune homme*, lui dit l'amiral d'un air tranquille, *tu devrois reſpecter mes cheveux blancs; mais*

probre. Cependant une mort prématurée enleve la reine de Navarre. Le bruit ſe répand ſans aucune preuve qu'elle a été empoiſonnée. De tous côtés on exhorte l'amiral à ſe défier de la cour. Un capitaine calviniſte prenant un jour congé de lui, & l'amiral lui demandant pourquoi il ſe retiroit en province : *c'eſt* dit-il, *parce qu'on nous fait ici trop de careſſes. J'aime mieux me ſauver avec les fous, que de périr avec ceux qui ſe croient trop ſages.* Coligni ſe moquoit de ces prétendues terreurs paniques. Tant il eſt vrai que les plus habiles ſe laiſſent tromper par qui flatte adroitement leurs paſſions.

1562. Mort de la reine de Navarre.

Enfin le prince de Béarn, qu'on appelloit le roi de Navarre depuis la mort de ſa mere, arriva auſſi avec le prince de Condé ſon couſin, à peu-près de même âge que lui. Le 17 Août ſe fit la cérémonie de ſon mariage avec Marguerite de France. Les jours ſuivans ſe paſſerent dans les plaiſirs & les fêtes. Toutes les haines ſembloient étouffées ; mais le feu couvoit ſous la cendre. L'amiral ſe retirant à pied dans ſon hôtel le 22, ſur les onze heures du matin, après avoir vu jouer le roi à la

Préludes de la Saint-Barthelemi.

paume, fut bleſſé d'un coup d'arquebuſe. *Voilà*, s'écria-t-il, *le fruit de ma réconciliation avec le duc de Guiſe.* Ce duc avoit effectivement juré de venger la mort de ſon pere, dont il le croyoit auteur. Charles IX, à la nouvelle de l'aſſaſſinat, paroît tranſporté de colere; il va voir l'amiral & lui promet une vengeance d'éclat. *Mon pere*, lui dit-il, *la bleſſure eſt pour vous & la douleur pour moi.* Etoit-ce diſſimulation ou ſincérité? on n'en peut juger que par les faits.

1572. La Saint-Barthelemi.

Tandis que les proteſtans murmurent, menacent tout haut, Catherine de Médicis & le conſeil ſecret du monarque méditent le maſſacre de la Saint-Barthelemi. Le duc de Guiſe eſt chargé de l'exécution, lui qu'on vouloit arrêter après la bleſſure de l'amiral. Les ordres ſont donnés auſſi-tôt ſans que le ſecret tranſpire. La nuit du 23 au 24 Août commence cette effroyable boucherie. Coligni eſt une des premieres victimes. Son ennemi mortel, Guiſe fait lui-même enfoncer ſa porte, & Beſme domeſtique du duc porte le premier coup. *Jeune homme*, lui dit l'amiral d'un air tranquille, *tu devrois reſpecter mes cheveux blancs; mais*

mais fais ce que tu voudras, tu ne m'abrégeras la vie que de quelques jours. Il ajouta en expirant: *au moins ſi je mourrois dans la main d'un honnête homme, & non pas de celle d'un goujat!* Une foule de ſeigneurs & de gentilshommes ſont égorgés juſques dans le Louvre. Les catholiques rempliſſent Paris de carnage; pluſieurs, pour venger leurs querelles particulieres, poignardent d'autres catholiques, que la haine transforme à leurs yeux en Huguenots. Enfans, vieillards, femmes groſſes, tout eſt confondu ſous le fer des aſſaſſins. Un artiſan ſe vantoit d'avoir tué pour ſa part quatre cens perſonnes. Le maſſacre dura pluſieurs jours; on raconte que le maréchal de Tavannes couroit les rues, criant au peuple: *ſaignez, ſaignez, les médecins diſent que la ſaignée eſt auſſi bonne en tout ce mois d'Août comme en Mai.* Charles IX tiroit lui-même avec une longue arquebuſe ſur les malheureux qui prenoient la fuite. Le corps de Coligni, couvert d'opprobres par la populace, & pendu au gibet de Montfaucon, fut pour lui un agréable ſpectacle. Quelqu'un ayant dit qu'il ſentoit mauvais: *le Corps d'un ennemi mort ſent toujours*

piété arma la juſtice.) Heureuſement, on ſait de nos jours que la piété ne peut être ſanguinaire, ni la juſtice barbare; & l'on ne craint point, à l'exemple d'un ſage prélat François, de dépeindre la Saint Barthelemi comme *une action exécrable qui n'avoit jamais eu & qui n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de ſemblable.* (*Péréfixe.*)

Obſervation ſur l'amiral de Coligni, &c.

On trouva dans les papiers de l'amiral un avis au roi de prendre garde, en aſſignant l'apanage à ſes freres, de ne pas leur donner une trop grande autorité. La reine mere fit lire cet article devant le duc d'Alençon, le dernier frere de Charles IX, qu'elle ſavoit affligé de la mort de Coligni. Voilà votre bon ami, lui dit-elle; voyez le conſeil qu'il donne au roi. « Je ne ſais » pas, répondit le duc, s'il m'aimoit » beaucoup; mais je ſais qu'un ſem» blable conſeil n'a pu être donné que » par un homme très-fidele à ſa ma» jeſté, & très-zélé pour l'état. » Si ce trait fait quelque honneur à l'amiral de Coligni, rien ne peut effacer la tache de ſa rebellion. Un grand homme armé contre les loix eſt toujours un grand fléau. Il eſt affreux de voir

» re de la garniſon : je n'y ai trouvé » que bons citoyens & fermes ſoldats, » mais pas un bourreau. C'eſt pour- » quoi eux & moi, ſupplions très- » humblement V. M. vouloir em- » ployer en choſes poſſibles, quelques » haſardeuſes qu'elles ſoient, nos bras » & vies. » Précieux monument pour l'humanité!

La Saint Barthelemi louée.

Une choſe preſqu'auſſi étrange que ce maſſacre, c'eſt que le roi n'eut pas honte d'en prendre ſur lui tout l'odieux. Il déclara dans un lit de juſtice qu'il avoit été fait par ſes ordres ; il en expoſa les raiſons. Le premier préſident Chriſtophe de Thou loua ſa prudence, ſuppoſant une conjuration formée contre la maiſon royale. Le Parlement flétrit la mémoire de Coligni, livra les reſtes de ſon cadavre au bourreau, & ordonna qu'on feroit tous les ans une proceſſion pour remercier Dieu de la délivrance du royaume. Les eſprits trop échauffés n'avoient pas encore réfléchi ſur l'atrocité de cette barbarie. Elle fut célébrée à Rome & en Eſpagne par de pompeux panégyriques, & en France par une médaille dont l'inſcription étoit, PIETAS ARMAVIT JUSTITIAM, (*la*

ne pouvoient ſe fier à la cour, & qu'ils aimoient mieux périr en défendant leur religion & leur liberté, que par la main d'un bourreau. Ainſi le maſſacre ne ſervit qu'à rallumer la guerre.

1573. Siéges de la Rochelle & de Sancerre.

Le duc d'Anjou perdit près de vingt-quatre mille hommes au ſiége de la Rochelle. Cette place ſoutint neuf grands aſſauts & une infinité d'autres attaques. Hommes & femmes travailloient avec la même ardeur à repouſſer les aſſaillans. Les Rochelois obtinrent une capitulation qui les laiſſoit maîtres chez eux, & dans laquelle ils firent comprendre Nîmes & Montauban. Il fut ſtipulé que le roi y mettroit des gouverneurs, mais ſans garniſon, les bourgeois devant ſe garder eux-mêmes. Ce ſiége mémorable fut moins étonnant que celui de la petite ville de Sancerre. Les aſſiégés, dépourvus de vivres, mangerent tout ce qu'il y a de plus dégoûtant parmi les animaux, & dévorerent enfin les os de morts, les cuirs, les parchemins, quelques-uns, même, dit-on, leurs propres enfans. Ce n'étoient point des ſoldats, mais des bourgeois, des artiſans, des vignerons, animés d'un fanatiſme invincible. Après plus

de ſept mois de ſiége ; ils ne ſe rendirent qu'en obtenant la liberté de conſcience.

La réputation du duc d'Anjou & les intrigues de l'évêque de Valence Montluc, avoient fait élire ce prince roi de Pologne. Charles IX, extrêmement jaloux de ſon frere, fut ravi de cette occaſion de l'éloigner. Autant il preſſoit ſon départ, autant le duc craignoit de quitter la France, où il eſpéroit de régner bientôt. Cependant il fallut partir. La reine mere qui avoit pour lui une affection particuliere, ſe chargea de ſes intérêts. Elle conſervoit toujours ſon autorité, quelque envie qu'eût le roi de s'en affranchir. Les troubles de l'état le tenoient dans la dépendance. Déja le goût des factions ſe ranimoit. Il s'en forma une nouvelle ſous le nom de *Malcontens* ou de *Politiques*, qui laiſſant la religion à l'écart, ne parloit que de réformer le royaume, & ſe propoſoit ſur-tout d'abaiſſer les Guiſe, dont le pouvoir n'avoit preſque plus de bornes. Le duc d'Alençon, frere du roi, eſprit inquiet, léger, inconſidéré, ſe mit à la tête de cette cabale excitée par les Montmorenci.

Le Duc d'Anjou, roi de Pologne.

Faction des *Politiques*.

Les Proteſtans y entrerent, ainſi que le roi de Navarre & le prince de Condé, très-mécontens de la cour. Un complot pour enlever ces princes fut découvert. On empriſonna nombre de ſeigneurs ; on arrêta le roi de Navarre & le duc d'Alençon. Les fureurs de la guerre renaiſſoient dans les provinces, lorſque le roi, toujours malade depuis la Saint Barthelemi, mourut à l'âge de vingt-quatre ans, ſans enfans mâles, après avoir déclaré régente Catherine de Médicis juſqu'au retour du roi de Pologne ſon frere & ſon ſucceſſeur.

1574. Mort du roi.

Charles IX avoit des qualités eſtimables, de l'eſprit, du jugement, de l'activité, du courage. Peut-être ſeroit-il devenu un grand roi, ſi l'éducation en eût fait un homme vertueux. Le maréchal de Retz, Florentin, abuſa de ſa faveur pour le corrompre, & ſa mere lui inſpira cette politique déteſtable que Machiavel avoit enſeignée en Italie. Né avec un caractere violent, il s'étoit endurci l'ame par la fureur de la chaſſe. Une diſſimulation perfide, jointe à ce fonds de cruauté, le rendit capable de commander la Saint Barthelemi. Cependant il ai-

moit les lettres, & cultivoit même la poéſie. Daurat, Ronſard & Baïf furent honorés de ſes bonnes graces. Il fit grand aumônier ſon précepteur Amiot, le traducteur de Plutarque, dont le mérite auroit peut-être croupi dans l'indigence ſous un autre regne. Ce n'eſt pas le premier exemple d'un prince ſanguinaire qui ait eu du goût pour la littérature. Les plaiſirs de l'eſprit ne changent pas la trempe du cœur.

Chance de l'Hôpi

Une choſe bien ſinguliere, c'eſt que nos plus ſages loix prirent naiſſance parmi tant de barbaries & de déſordres. On en fut redevable au chancelier de l'Hôpital, « qui faiſoit l'honneur à la raiſon & à la juſtice, dit M. » Hénault, de penſer qu'elles étoient » plus fortes que les armes même, & que » leur ſainte majeſté avoit des droits im» preſcriptibles ſur le cœur des hom» mes, quand on ſavoit les faire va» loir. » Les ordonnances faites par ce grand homme ſont pleines d'une profonde ſageſſe. Elles euſſent établi ſolidement l'ordre & la paix, ſi la rage des factions avoit pu ſouffrir un frein ſalutaire. C'étoit toujours un bien infini, que les loix parlaſſent avec di-

gnité, avec préciſion, & que de l'ancien chaos, mal débrouillé juſqu'alors, il ſortit un plan régulier qui pût conduire à une légiſlation encore plus parfaite.

Loix remarquables. Les baillis, les ſénéchaux étoient gens de guerre. Louis XII avoit ordonné qu'ils priſſent des grades; mais les grades ne ſuppléoient point à la ſcience. Par l'ordonnance d'Orléans; en 1560, il fut réglé qu'ils ſeroient tous de *robe courte*; ce qui fit paſſer à leurs lieutenans l'adminiſtration de la juſtice, & établit une diſtinction entiere entre la robe & l'épée. La même ordonnance veut qu'il n'y ait qu'un ſiege de juſtice dans les ſeigneuries qui ne ſont pas royales, en conſervant le droit d'appel; droit précieux, mais que les degrés de juridiction trop multipliés rendoient préjudiciable. Elle veut que les actes ſoient ſignés des parties; on n'avoit pas encore ſenti la néceſſité de ce réglement. Elle défend de publier des monitoires, ſinon pour crime & ſcandale public: (il étoit ſi facile d'abuſer de ce moyen d'inquiſition au gré de la haine, de l'intérêt, ou du préjugé & de l'ignorance!) En

1561, on ordonna par des lettres patentes à tous les bénéficiers de faire une déclaration des revenus de leurs bénéfices ; mais ces lettres furent révoquées, & quoique le bien de l'état ſemble exiger que le gouvernement connoiſſe les revenus de toutes les terres, les exemptions eccléſiaſtiques y ont toujours mis obſtacle. L'ordonnance de Moulins, en 1566, réforma en pluſieurs choſes la juſtice, qui préſente encore tant de choſes à réformer ; elle régla qu'on puniroit les crimes dans le lieu où ils auroient été commis. Un édit de 1567, porte que les meres ne ſuccéderont point à leurs enfans *ès biens provenans du côté paternel* : c'étoit pour que les terres ne ſortiſſent pas des familles. Il fut ordonné par des lettres patentes du même-temps, que nul ne ſeroit reçu dans un office de judicature, ſans information de vie & de mœurs, & s'il n'eſt de la religion catholique. L'année commençoit la veille de Pâques ; uſage ſujet à beaucoup d'inconvéniens, cette fête étant mobile. L'ordonnance de Rouſſillon, en 1564, fixa le commencement de l'année au premier

Janvier. Le Parlement ne conſentit à cette réforme que trois ans après. Tant l'empire de la coutume prévaut quelquefois ſur la raiſon.

Corruption de la cour.

Pour ſe former une idée des mœurs de la cour, qui influent néceſſairement ſur celles de la nation entiere, il faut réunir tous les déſordres portés aux plus grands excès, la ſuperſtition & l'athéiſme, la méchanceté & la débauche, la fourberie & la cruauté. Catherine de Médicis avoit accrédité l'aſtrologie judiciaire. Rien n'étoit plus commun que les ſortiléges, par leſquels on croyoit ſe défaire de ſes ennemis. On y joignoit malheureuſement un moyen plus efficace, le poiſon. Toutes ces peſtes venoient principalement d'Italie. La renaiſſance des lettres, en rafinant les eſprits, ſembloit avoir développé des talens pernicieux. L'impiété d'une part, l'héréſie de l'autre, en abuſoient pour le malheur de la ſociété. C'eſt que la plupart ignoroient encore les vrais principes qui devoient régler la conduite de chaque particulier & le gouvernement des états. D'ailleurs, la nobleſſe en général étoit ſi ignorante, qu'on fit venir ex-

près deux gentilshommes pour converſer en latin avec les ambaſſadeurs Polonois. Cependant Michel Montaigne, gentilhomme Gaſcon, également diſtingué par ſon eſprit & par ſes lumieres, cultivoit paiſiblement la philoſophie. On admire encore le ſtyle nerveux & les penſées mâles de ſes *Eſſais*; ouvrage utile pour la connoiſſance du cœur humain, mais où la religion & les mœurs ne ſont pas toujours reſpectées. Montaigne.

Sous ce regne il ſe paſſa en Amérique une choſe mémorable. L'amiral de Coligni y avoit envoyé une colonie qui s'établit dans la Floride. Les Eſpagnols ne vouloient point de voiſins, s'imaginant avoir des droits excluſifs ſur cet immenſe hémiſphere. Ils ſurprirent les François, & les maſſacrerent tous, quoiqu'il n'y eût point de guerre entre les deux nations. La cour de Madrid approuva cette injuſte cruauté; celle de Paris ne pouvoit ou ne vouloit pas en tirer vengeance. Un gentilhomme Gaſcon, nommé Dominique Gourgues, entreprit de le faire ſans ſecours. Il vendit ſon bien en 1567, équipa quelques navires, attaqua les Les François en Amérique.

Eſpagnols, s'empara de leurs forts, & fit pendre ceux qui tomberent entre ſes mains. On trouva un monument de leur expédition, où ils ſe vantoient d'avoir exterminé les habitans de l'ancienne colonie, *non comme François, mais comme Luthériens*. Gourgues fit graver de même le récit de ſa victoire, en marquant qu'il avoit ainſi traité les Eſpagnols, *non comme Eſpagnols, mais comme traîtres, brigands & meurtriers*. Loin d'être récompenſé à ſon retour, il courut riſque de perdre la vie. Les Guiſe par ménagement pour Philippe II, demanderent qu'on lui fît ſon procès. L'injuſtice ne fut pas pouſſée ſi loin. Elizabeth, qui ſavoit mieux employer le mérite, offrit à ce brave capitaine le commandement d'une flotte Angloiſe. Il ſe diſpoſoit à partir lorſqu'il mourut. Peut-on ne pas obſerver combien ce mot *mais comme Luthériens*, peint au naturel l'eſprit d'un ſiécle où la religion fut le prétexte des plus monſtrueuſes horreurs ?

HENRI III.

IL eſt étonnant que Henri III dans ſa vingt-quatrieme année, ſoit monté ſur le trône après deux de ſes freres, François II & Charles IX. Il l'eſt encore plus que ce prince qui s'étoit fait une brillante réputation n'étant que duc d'Anjou, ſe ſoit rendu ſi mépriſable étant roi. L'ennui le dévoroit en Pologne. Impatient de revenir dans ſa patrie, & prévoyant que les Polonois mettroient obſtacle à ſon retour, il s'évada de nuit comme un captif qui briſe ſes chaînes. L'empereur, les Vénitiens & les plus ſages des François lui conſeillerent vainement de ménager les Calviniſtes, & de rétablir le calme dans un royaume agité de factions meurtrieres. Il ſe déclara pour les voies de rigueur, comme il avoit fait au temps du maſſacre; mais il ne tarda guere à s'en repentir. La petite ville de Livron, qu'il vouloit forcer, lui réſiſta avec inſulte. *Approchez, aſſaſſins*, crioit-on du haut des murailles, *vous ne nous trouverez pas endormis comme l'amiral.* Dès le commencement de

1574. Henri quitte la Pologne.

Vices de Henri III.

ſon regne, il ſe montra tel qu'il fut toujours, ennemi des affaires, occupé ſérieuſement de parure & de bagatelles, livré avec quelques jeunes ſeigneurs ſes mignons aux plus infâmes débauches, & augmentant le ſcandale de ſes mœurs par des grimaces de dévotion. Que devoit-on augurer d'un roi qui, ſouillé de vices abominables, affectoit d'aller en proceſſion ſous un ſac de confrere pénitent, & de contrefaire le dévot en vivant comme un impie.

Factions, révoltes.

Le duc d'Alençon, à qui il avoit rendu la liberté ainſi qu'au roi de Navarre, conſpira contre ſa vie. Henri lui pardonna en frere; enſuite ſur quelques nouveaux ſoupçons, il conjura le roi de Navarre de le faire périr. Celui-ci ſeroit devenu par ce crime l'héritier préſomptif de la couronne; mais il étoit incapable d'une noirceur, & refuſa d'y prêter la main. Des mécontentemens communs unirent les deux princes, quoique brouillés par antipathie & par des intrigues galantes. Le duc d'Alençon s'enfuit de la cour. La confédération des Politiques & des Proteſtans acquit de nouvelles forces, ayant

à ſa tête le frere du roi. Il fut bientôt ſuivi du roi de Navarre, qui ne ſe vit pas plutôt libre, qu'à l'exemple du prince de Condé, il rétracta l'abjuration qu'on lui avoit arrachée ſous le dernier regne. La Saint Barthelemi auroit-elle pu faire de bons catholiques? La guerre civile ſe rallume dans les provinces. Montbrun, chef des huguenots de Dauphiné, eſt fait priſonnier & on lui tranche la tête. Il avoit eu l'inſolence de dire tout haut : » Le roi m'écrit comme » roi, & comme ſi je devois le recon» noître! Je veux qu'il ſache que cela » ſeroit bon en temps de paix; mais » en temps de guerre, qu'on a le bras » armé & le cu ſur la ſelle, tout le » monde eſt compagnon. « *Il verra s'il eſt mon compagnon*, dit le roi en apprenant qu'il étoit maître de ſa perſonne. Le gain d'une bataille ne lui eût pas cauſé plus de joie. Déja des troupes Allemandes étoient venues au ſecours des confédérés. On ſentit la néceſſité de la paix. Il n'étoit plus temps de la faire avec honneur; on la fit telle que la voulurent les factieux.

Inſolence de Montbrun.

1576. Les Calviniſtes triomphans.

Les plus grands avantages furent accordés aux Calviniſtes par l'édit de pacification ; liberté entiere de conſcience, exercice public de *la religion prétendue réformée*, (ce ſont les termes de l'édit,) excepté à deux lieues de Paris & de la cour ; chambres mi-parties de catholiques & de proteſtans dans les huit Parlemens du royaume ; (*) la mémoire de l'amiral réhabilitée ; les chefs de la confédération reconnus pour bons & fideles ſujets. On déclare que les prêtres ou moines mariés ne pourront être inquiétés à ce ſujet, & que leurs enfans ſeront regardés comme légitimes. On augmente l'apanage du duc d'Alençon, qui devient dès-lors duc d'Anjou ; & pour comble d'oppro-

(*) Depuis que le Parlement avoit eu une conſiſtence fixe à Paris, & que l'on avoit ſenti mieux que jamais la néceſſité des loix, & l'avantage des tribunaux chargés de rendre la juſtice, un Parlement unique ne pouvant embraſſer toutes les provinces dans ſon reſſort, on en établit ſucceſſivement pluſieurs. Celui de Toulouſe fut créé par Philippe le Bel, & les autres enſuite par différens rois. Leur ſageſſe s'eſt quelquefois démentie dans des temps de troubles & de vertiges ; mais leur établiſſement, comme l'obſerve Loiſeau, a ſauvé le royaume d'un démembrement, & l'a *maintenu en ſon entier*. Les loix ſont un des plus fermes remparts des états.

bre, on achete le départ des Allemans, on leur donne des otages, on ſouffre qu'ils pillent les provinces en ſe retirant chez eux. Voilà les ſuites de la Saint Barthelemi, à laquelle Henri III n'avoit que trop contribué. Jamais l'héréſie ne parut ſi triomphante, ni le gouvernement ſi avili.

L'indignation & le zele des catholiques produiſirent un mal encore plus funeſte : la *ſainte Ligue* prit naiſſance. On appella ainſi cette dangereuſe confédération, dont le motif ou le prétexte étoit de défendre l'égliſe, le roi & l'état ; mais dont le principal effet fut de bouleverſer l'état, d'aſſaſſiner le roi, & de déshonorer l'égliſe. Le cardinal de Lorraine (mort en 1574) paſſe pour en avoir ébauché le blan ; ouvrage digne de ſon exceſſive ambition. Les Huguenots, animés de l'eſprit républicain, avoient formé de pareilles entrepriſes contre l'autorité ſouveraine. Celle des catholiques devint en quelque ſorte une révolte générale. Dans un article de l'aſſociation, telle que la rapporte un auteur exact, il étoit dit que, pour la défenſe commune, on procéderoit *ſoit par la voie de juſtice, ou*

Naiſſance de la Ligue.

des armes, ſans nulle acception de perſonnes. La formule dreſſée pour la Picardie, où la Ligue prit naiſſance, porte que quiconque refuſeroit ou différeroit d'y entrer, ſeroit réputé *ennemi de Dieu, déſerteur de ſa religion, rebelle à ſon roi, traître & proditeur de ſa patrie, abandonné de tous, & expoſé à toutes les injures & oppreſſions qui lui pourroient ſurvenir.* Henri duc de Guiſe, ſurnommé le *Balafré* à cauſe d'une bleſſure qu'il avoit reçue au viſage en combattant les Calviniſtes, animoit ſourdement la cabale ſans paroître encore en être le chef. Elle fit des progrès rapides; les religionnaires furent inſultés en pluſieurs endroits; & la cour, malgré l'édit de pacification, ne penſa guère à réprimer ces violences. Ne pouvant contrebalancer un parti par l'autre, elle ſe déclara ouvertement aux états de Blois, contre celui qu'elle eſpéroit le plus d'accabler, & révoqua l'édit accordé aux Proteſtans. C'étoit peu de leur fournir un nouveau prétexte de guerre. Le roi, par une politique inconcevable, autoriſa la Ligue, s'en déclara le chef, ſe mit à la tête d'une faction formée contre

1577. Le roi autoriſe la Ligue.

lui-même. Tel fut le fruit des états de Blois : la guerre civile, & nul secours d'argent pour la soutenir.

A peine avoit-on repris les armes, que le roi desira la paix. Il accorde un nouvel édit de pacification conforme en plusieurs points au dernier, de nouvelles places de sûreté pour les Calvinistes ; *en attendant*, dit-il, *qu'il ait plu à dieu de lui faire la grace, par le moyen d'un bon, libre & légitime concile, de réunir tous ses sujets à l'église catholique.* (Expressions singulieres après le concile de Trente.) Dans ce court interval de tranquillité, Henri III institua l'ordre du Saint-Esprit. Celui de Saint Michel étoit tombé dans un tel avilissement, qu'on l'appelloit le *collier à toutes bêtes*. Les catholiques seuls pouvoient être admis dans le nouvel ordre. C'étoit un appât pour attirer les Protestans. Mais le roi, mépriſé des premiers à cause de sa conduite scandaleuse, detesté des autres comme un des auteurs de la Saint Barthelemi, ne connoissoit pas les vrais moyens de ramener les esprits & de rétablir son autorité. En prodiguant tout à son luxe & à ses mignons, il manquoit

Nouvelle paix.

Ordre du Saint-Esprit.

des armes, ſans nulle acception de perſonnes. La formule dreſſée pour la Picardie, où la Ligue prit naiſſance, porte que quiconque refuſeroit ou différeroit d'y entrer, ſeroit réputé *ennemi de Dieu, déſerteur de ſa religion, rebelle à ſon roi, traître & proditeur de ſa patrie, abandonné de tous, & expoſé à toutes les injures & oppreſſions qui lui pourroient ſurvenir.* Henri duc de Guiſe, ſurnommé le *Balafré* à cauſe d'une bleſſure qu'il avoit reçue au viſage en combattant les Calviniſtes, animoit ſourdement la cabale ſans paroître encore en être le chef. Elle fit des progrès rapides; les religionnaires furent inſultés en pluſieurs endroits; & la cour, malgré l'édit de pacification, ne penſa guère à réprimer ces violences. Ne pouvant contrebalancer un parti par l'autre, elle ſe déclara ouvertement aux états de Blois, contre celui qu'elle eſpéroit le plus d'accabler, & révoqua l'édit accordé aux Proteſtans. C'étoit peu de leur fournir un nouveau prétexte de guerre. Le roi, par une politique inconcevable, autoriſa la Ligue, s'en déclara le chef, ſe mit à la tête d'une faction formée contre

1577. Le roi autoriſe la Ligue.

lui-même. Tel fut le fruit des états de Blois : la guerre civile, & nul secours d'argent pour la soutenir.

A peine avoit-on repris les armes, que le roi desira la paix. Il accorde un nouvel édit de pacification conforme en plusieurs points au dernier, de nouvelles places de sûreté pour les Calvinistes ; *en attendant*, dit-il, *qu'il ait plu à dieu de lui faire la grace, par le moyen d'un bon, libre & légitime concile, de réunir tous ses sujets à l'église catholique.* (Expressions singulieres après le concile de Trente.) Dans ce court interval de tranquillité, Henri III institua l'ordre du Saint-Esprit. Celui de Saint Michel étoit tombé dans un tel avilissement, qu'on l'appelloit le *collier à toutes bêtes*. Les catholiques seuls pouvoient être admis dans le nouvel ordre. C'étoit un appât pour attirer les Protestans. Mais le roi, mépriſé des premiers à cause de sa conduite scandaleuse, detesté des autres comme un des auteurs de la Saint Barthelemi, ne connoissoit pas les vrais moyens de ramener les esprits & de rétablir son autorité. En prodiguant tout à son luxe & à ses mignons, il manquoit

Nouvelle paix.

Ordre du Saint-Esprit.

ſer la reine d'Angleterre ; il en avoit même reçu un anneau pour gage de ſa foi. C'étoit la coutume d'Elizabeth de nourrir l'eſpoir des princes qui vouloient régner avec elle. Elle trompa le duc d'Anjou comme tant d'autres, quoique amoureuſe de lui. Conſumé de chagrin, il mourut en 1584. Le prince d'Orange ayant été aſſaſſiné par un fanatique, la nouvelle république offrit au roi de le reconnoître pour ſouverain. Une offre ſi avantageuſe ne fut point acceptée. Sous un gouvernement foible, les occaſions échappent ſans retour.

1584. Entrepriſes de la Ligue.

On vit enfin que la ſainte Ligue, colorée d'une apparence de zele, n'étoit dans les vues des principaux chefs qu'une conſpiration contre l'autorité royale & les loix fondamentales du royaume. La mort du duc d'Anjou fit éclater le vrai deſſein des ligueurs. Comme le roi de Navarre étoit dès-lors l'héritier préſomptif de la couronne, ils affecterent plus que jamais de gémir ſur les dangers de l'égliſe, ſur les triomphes certains de l'héréſie, en cas qu'un prince hérétique vint à regner. Henri III n'étoit point épargné dans leurs invectives. Les

édits

édits burſaux dont il écraſoit le peuple, ſes profuſions pour d'indignes favoris, ſes débauches monſtrueuſes, ſes confréries, ſes proceſſions fréquentes, le ſac dont il ſe couvroit, une diſcipline & un roſaire à ſa ceinture, fourniſſoient ample matiere de ſatyre. Pour le décrier davantage, on le peignoit comme fauteur de l'héréſie, ami ſecret du roi de Navarre, protecteur déclaré de Geneve & des religionnaires Flamans. Les eccléſiaſtiques & les moines, tranſportés la plupart d'un zele aveugle, ſouffloient à l'envi le feu de la rebellion. Ils entraînoient aiſément un peuple crédule & enthouſiaſte. Le duc de Guiſe faiſoit jouer tous les reſſorts avec autant de prudence que d'activité. Un Jéſuite Lorrain, nommé Matthieu, fut un de ſes principaux agens. On l'appelloit le courier de la Ligue. Grégoire XIII, qu'il avoit commiſſion de conſulter ſur ce cas de conſcience : *ſi le motif de maintenir la religion catholique pouvoit diſpenſer de l'obéiſſance due aux ſouverains*, décida verbalement, ſelon les anciennes maximes de Rome, que la guerre en ce cas étoit permiſe contre le roi. Les ſcru-

Le Pape approuve la révolte.

ſer la reine d'Angleterre ; il en avoit même reçu un anneau pour gage de ſa foi. C'étoit la coutume d'Elizabeth de nourrir l'eſpoir des princes qui vouloient régner avec elle. Elle trompa le duc d'Anjou comme tant d'autres, quoique amoureuſe de lui. Conſumé de chagrin, il mourut en 1584. Le prince d'Orange ayant été aſſaſſiné par un fanatique, la nouvelle république offrit au roi de le reconnoître pour ſouverain. Une offre ſi avantageuſe ne fut point acceptée. Sous un gouvernement foible, les occaſions échappent ſans retour.

1584. Entrepriſes de la Ligue.

On vit enfin que la ſainte Ligue, colorée d'une apparence de zele, n'étoit dans les vues des principaux chefs qu'une conſpiration contre l'autorité royale & les loix fondamentales du royaume. La mort du duc d'Anjou fit éclater le vrai deſſein des ligueurs. Comme le roi de Navarre étoit dès-lors l'héritier préſomptif de la couronne, ils affecterent plus que jamais de gémir ſur les dangers de l'égliſe, ſur les triomphes certains de l'héréſie, en cas qu'un prince hérétique vint à regner. Henri III n'étoit point épargné dans leurs invectives. Les

édits

édits burſaux dont il écraſoit le peuple, ſes profuſions pour d'indignes favoris, ſes débauches monſtrueuſes, ſes confréries, ſes proceſſions fréquentes, le ſac dont il ſe couvroit, une diſcipline & un roſaire à ſa ceinture, fourniſſoient ample matiere de ſatyre. Pour le décrier davantage, on le peignoit comme fauteur de l'héréſie, ami ſecret du roi de Navarre, protecteur déclaré de Geneve & des religionnaires Flamans. Les eccléſiaſtiques & les moines, tranſportés la plupart d'un zele aveugle, ſouffloient à l'envi le feu de la rebellion. Ils entraînoient aiſément un peuple crédule & enthouſiaſte. Le duc de Guiſe faiſoit jouer tous les reſſorts avec autant de prudence que d'activité. Un Jéſuite Lorrain, nommé Matthieu, fut un de ſes principaux agens. On l'appelloit le courier de la Ligue. Grégoire XIII, qu'il avoit commiſſion de conſulter ſur ce cas de conſcience : *ſi le motif de maintenir la religion catholique pouvoit diſpenſer de l'obéiſſance due aux ſouverains*, décida verbalement, ſelon les anciennes maximes de Rome, que la guerre en ce cas étoit permiſe contre le roi. Les ſcru-

Le Pape approuve la révolte.

pules des ames droites étant levés par cette réponſe, il n'y eut qu'une voix pour prendre les armes.

Le cardinal de Bourbon, chef de la Ligue.

L'ambition effrénée de Henri de Guiſe aſpiroit au trône. Il ſut la couvrir d'un voile impoſant. Il perſuade au cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, que ſon neveu étant, comme hérétique, incapable de regner, c'étoit lui que la couronne regardoit. Ce vieux prélat, ſimple, facile, imbu d'ailleurs des préjugés dominans; ſe laiſſa éblouir d'une eſpérance chimérique, qui redoubloit l'ardeur de ſon zele. Tout-à-coup

Son manifeſte.

parut un manifeſte où il ſe déclaroit le chef de la Ligue, en expoſant les intentions des ligueurs. Les noms du pape, de l'empereur, du roi d'Eſpagne, de preſque tous les ſouverains catholiques, appuyoient cette déclaration. Elle portoit que tous les confédérés avoient fait ſerment de *tenir la main forte & armée* à ce que l'égliſe fût rétablie en ſa dignité, & la religion catholique maintenue, le peuple ſoulagé, les nouveaux impôts abolis, &c. Après ce ſignal de guerre, les ligueurs ſe mettent bientôt en campagne. Henri III, quoiqu'en état

de les diſſiper, ſe contente de faire ſon apologie. Il invite le roi de Navarre à changer de religion, & à venir le ſeconder pour leurs communs intérêts. Celui-ci répond qu'il faut auparavant le convaincre de la fauſſeté de ſa religion; qu'il n'eſt point opiniâtre ſur cet article; mais qu'en attendant, il ſuivra les lumieres de ſa conſcience. La cour n'avoit ni prudence ni courage. Catherine de Médicis, ſoit penchant pour la Ligue, ſoit envie de temporiſer, augmenta les frayeurs du roi. On fit à Nemours un traité de paix le plus avantageux aux ligueurs & le plus capable de révolter les proteſtans. On dépouilloit ces derniers de tout ce qui leur avoit été accordé; on accordoit aux autres tout ce que des rebelles peuvent deſirer pour l'anéantiſſement de la puiſſance royale. Le cardinal de Bourbon & les princes de la maiſon de Guiſe obtinrent des gardes, des villes de ſûreté, de l'argent, & une approbation authentique de tout ce qu'ils avoient entrepris contre l'état. Cette nouvelle frappa tellement le roi de Navarre, qu'un côté de ſa mouſtache, dit ſon hiſtoriographe

1585. Traité avec les ligueurs.

Matthieu, en blanchit tout-à-coup.

Sixte-Quint excommunie le roi de Navarre.

Cependant la Ligue perdoit ſon crédit à Rome. Sixte-Quint; ce pape fier & entreprenant, né d'un vigneron, nourri dans un cloître, parvenu à force d'artifices au pontificat, la regardoit comme une cabale auſſi dangereuſe pour la religion que pour le royaume. Quoiqu'il en parlât avec mépris, il ne laiſſa pas de lui fournir des armes en publiant une fameuſe bulle par laquelle il excommunioit le roi de Navarre & le prince de Condé, comme hérétiques, relaps, ennemis de Dieu & de l'égliſe; les appellant *génération bâtarde & déteſtable de l'illuſtre maiſon de Bourbon*, les déclarant privés de tous leurs droits, incapables de ſuccéder à toute ſouveraineté, & déliant les ſujets du roi de Navarre de leur ſerment. Le Parlement, indigné de cet attentat, en fit la matiere des plus fortes remontrances. Un conſeiller fut d'avis de faire brûler cette bulle injurieuſe.

Proteſtation du roi de Navarre.

Les deux princes en appellerent à un concile libre. Le roi de Navarre, dans ſa proteſtation, donne un démenti à Sixte-Quint, & ajoute que, *ſi par le paſſé les rois & princes ſes*

prédéceſſeurs ont bien ſu châtier la témérité de tels galants, comme eſt ce prétendu pape Sixte, lorſqu'ils ſe ſont oubliés de leur devoir & paſſé les bornes de leur vocation, confondant le temporel avec le ſpirituel; il eſpere, lui qui n'eſt en rien inférieur à eux, que Dieu lui fera la grace de venger l'injure faite à ſon roi, à ſa maiſon, à ſon ſang & à toutes les cours du Parlement de France. &c. Il eut le courage de faire afficher ce placard dans Rome même. Le pape admira ſa fermeté, mais les ligueurs ne manquerent pas de ſe prévaloir de la bulle. C'étoit tout pour eux de paroître n'attaquer que les ennemis de l'égliſe. Leur cauſe devenoit ainſi aux yeux du peuple la cauſe de la religion.

1586. Le roi prend les armes contre Henri IV.

Henri III fut forcé à lever des troupes contre le roi de Navarre & les calviniſtes. Il venoit d'ordonner par un édit, ſous peine de crime de leze-majeſté, que les hérétiques abjuraſſent dans quinze jours. Le roi de Navarre avoit ordonné à ſon tour, par une déclaration, que les catholiques fuſſent traités comme on traiteroit les calviniſtes. La guerre déchira les provinces ſans produire de grands

événemens. On manquoit de reſſources ; & le Parlement rejettoit les édits burſaux par leſquels on vouloit épuiſer la France déja trop malheureuſe. Catherine de Médicis tenta encore les voies de négociation. Elle eut une conférence en Xaintonge avec le roi de Navarre. Elle y avoit mené les femmes galantes de ſa cour, moyen de ſéduction qui lui réuſſiſſoit ſouvent. Le prince en les voyant dit à la reine, Il n'y a rien là que je veuille. Quoi, repliqua-t-elle, aurois-je donc pris une peine inutile, moi qui n'aime que le repos ? » Madame, je n'en
Paroles de Henri IV. » ſuis pas cauſe, répondit le roi ; ce » n'eſt pas moi qui vous empêche de » coucher dans votre lit ; c'eſt vous » qui m'empêchez de coucher dans » le mien. La peine que vous pre- » nez vous plaît & vous nourrit, le » repos eſt le plus grand ennemi de » votre vie. « Le duc de Nevers lui repréſentant qu'il n'auroit pas même le pouvoir de lever un impôt à la Rochelle, il répartit fiérement : *je fais à la Rochelle tout ce que je veux, parce que je n'y veux rien que ce que je dois.* Cette parole devoit donner une haute idée de Henri IV. Nous l'ap-

pellerons déſormais ainſi, puiſque, ſelon la remarque de M. de Voltaire, ce nom ſi célebre eſt devenu un nom propre. Comme il perſiſtoit à ne vouloir point abjurer le Calviniſme par un pur motif d'intérêt, la conférence ſuſpendit à peine quelque temps les hoſtilités. On s'égorgeoit impitoyablement les uns les autres. *J'ai peur*, diſoit le vicomte de Turenne, *que cette guerre ne nous mange tous, ſi Dieu n'y met la main.*

1587. Supplice de Marie Stuart

Un événement affreux augmenta la haine des catholiques contre les religionnaires, & acheva de manifeſter l'inertie du gouvernement. Marie Stuart reine d'écoſſe, après la mort de François II ſon époux, s'étoit retirée dans ſes états. Elizabeth, qui voyoit en elle une dangereuſe rivale, fomenta ſoigneuſement la révolte des Proteſtans Ecoſſois, plus furieux que les autres parce qu'ils étoient plus fanatiques. Les foibleſſes de leur reine (car il eſt difficile de la juſtifier de galanterie, quand on peſe les témoignages pour & contre,) ſervirent peut-être à irriter leur fanatiſme. Chaſſée de ſon royaume en 1568, elle chercha un aſyle auprès de ſon

ennemi. Eliſabeth, moins généreuſe que politique, la tint en priſon dix-neuf ans, & lui fit trancher la tête ſous prétexte des ſoulevemens qu'elle occaſionnoit dans l'état. Il eſt certain que les catholiques avoient formé quelques conſpirations contre Elizabeth. Mais quel droit la reine d'Angleterre pouvoit-elle avoir ſur les jours de la reine d'Ecoſſe ? Celle-ci reçut la mort avec un héroïſme vraiment chrétien. Henri III ne penſa point à venger la veuve de ſon frere, ni les droits de la royauté. Il avoit tout à craindre pour lui-même.

Les Seize. On découvrit en ce temps-là une nouvelle faction très-dangereuſe, la ligue des *Seize*, ainſi nommée parce que ceux qui la compoſoient étoient diſtribués dans les ſeize quartiers de Paris. Elle exiſtoit depuis deux ans, étroitement unie à la grande ligue, & formant le deſſein, non-ſeulement d'aſſujettir le roi, mais encore de le détrôner. Après avoir été averti de ce complot, il n'en fut ni plus actif ni plus prévoyant. Les ligueurs, qu'il regardoit avec raiſon comme ſes ennemis mortels, l'obligent à continuer la guerre contre l'héritier préſomptif

de la couronne. Il confie le commandement de l'armée au duc de Joyeuſe, l'un de ſes favoris, dont les qualités brillantes couvroient les vices ordinaires de la cour. Ce ſeigneur eſt défait par Henri IV à la journée de Coutras. La différence des deux armées ſembloit annoncer l'événement. L'une étoit pleine de jeune nobleſſe, brave, impétueuſe, mais ſans diſcipline, amollie par le luxe, couverte d'armes dorées & de magnifiques ajuſtemens : l'autre, compoſée de vrais guerriers, ſimplement vêtus, endurcis à la fatigue, & qui ne penſoient à briller que par leurs exploits. Avant la bataille, Henri dit aux princes de Condé & de Soiſſons : *ſouvenez-vous que vous êtes du ſang de Bourbon ; & vive Dieu, je vous ferai voir que je ſuis votre aîné. Et nous*, répondirent-ils, *nous vous montrerons que vous avez de bons cadets.* De jeunes ſeigneurs libertins, voyant les calviniſtes faire la priere, dirent d'un ton moqueur : *Ils ſont à nous les poltrons, ils tremblent & ſe confeſſent.* Quelqu'un plus ſenſé répondit : *ne nous y trompons pas, quand les huguenots font cette mine, ils ont envie de ſe bien battre.* En moins d'une heure la

Henri IV. vainqueur à Coutras.

victoire fut décidée. Jamais le roi de Navarre n'avoit montré tant de conduite ni tant de valeur. Il ſe diſtingua encore plus par ſa modération, prenant ſoin des bleſſés, renvoyant les priſonniers gratuitement, & paroiſſant auſſi digne d'amour que la Ligue le peignoit digne de haine. Il fit rendre les honneurs funebres au duc de Joyeuſe, qu'on avoit tué de ſang froid après le combat. Ces ſortes de meurtres, inſpirés par le fanatiſme, déshonoroient tour à tour les deux partis.

Succès du duc de Guiſe. Le duc de Guiſe ſe ſignaloit d'un autre côté contre les Allemans, qui venoient au ſecours des Huguenots. Leur armée étoit de huit mille Reîtres & de cinq mille Lanſquenets, auxquels devoient ſe joindre ſeize mille Suiſſes. (On appelloit *Reîtres* la cavalerie Allemande, & *Lanſquenets* l'infanterie.) Ce général vint à bout de les diſſiper. Alors on vit redoubler l'enthouſiaſme & l'inſolence des Ligueurs. Tout Paris élevoit leur idole juſqu'aux nues. Les chaires ne retentiſſoient que de ſes louanges ; les prédicateurs affectoient de rabaiſſer le roi en préconiſant le duc. Ces paroles, qu'ils répétoient avec enthouſiaſme :

Saül en a tué mille, mais David en a tué dix mille, devinrent le cri universel de la populace. Les eſprits étoient ſi étrangement faſcinés, que la Sorbonne décida dans une aſſemblée ſecrete, qu'*on pouvoit ôter le gouvernement aux princes que l'on ne trouvoit pas capables, comme l'adminiſtration au tuteur que l'on avoit pour ſuſpect*; maxime dictée par les Seize, & qu'ils prétendoient mettre en pratique. La mort du prince de Condé, empoiſonné à Saint-Jean d'Angeli, augmenta leur confiance. Leur impunité même ne prouvoit que trop combien ils étoient redoutables.

Déciſion de la Sorbonne.

Cependant le duc de Guiſe, toujours occupé de ſes grands deſſeins, tandis que le roi demeuroit comme enſéveli dans une ſtupide léthargie, aſſemble à Nanci les chefs de la Ligue & les princes de ſa maiſon. Ils conviennent entre eux de faire de nouvelles demandes à Henri III. On lui envoie un mémoire pour le prier d'éloigner de la cour les perſonnes ſuſpectes qui lui ſeroient nommées, de faire publier le concile de Trente, d'établir le tribunal de l'inquiſition dans les principales villes, & d'en

1588. Aſſemblée ſéditieuſe.

Demandes au roi.

commettre l'exercice à des étrangers; d'abandonner aux chefs de la Ligue les places d'importance qu'on déſigneroit ; de payer leurs troupes ; &c., &c. De pareilles demandes mettoient le comble à la révolte. Le roi diſſimula, réſolu de faire un exemple ſur les Seize. Dans cette vue il aſſembla quelques troupes, & envoya défenſe au duc de Guiſe, qui étoit alors à Soiſſons, de revenir à Paris. Il falloit vingt-cinq écus au courrier chargé de la lettre; on ne les trouva point, & la lettre fut miſe à la poſte.

Journée des barricades.

Au moment qu'on s'y attend le moins, arrive le duc de Guiſe. Préſenté au roi, il jure qu'il n'a reçu aucun ordre. Deux jours après, Henri III fait entrer les Suiſſes, pour s'aſſurer de la ville. Les bourgeois ſéditieux prennent les armes, forment des barricades juſqu'au Louvre, enveloppent ou déſarment les ſoldats. Le roi s'enfuit, & abandonne ſa capitale au duc rebelle, qui auroit pu ſe ſaiſir de ſa perſonne, mais qui appréhenda ſans doute de ſe rendre trop odieux par cette violence. Les Pariſiens l'adoroient ; Paris & la Baſtille étoient à ſa diſpoſition; il eut bientôt rétabli

l'ordre par tout. Achille de Harlai, premier préſident, qu'il alla viſiter, plus indigné qu'effrayé de ſon triomphe, lui dit : *c'eſt grande pitié quand le valet chaſſe le maître. Au reſte, mon ame eſt à Dieu, mon cœur eſt à mon roi, & mon corps eſt entre les mains des méchans : qu'on en faſſe ce qu'on voudra.* Ainſi un magiſtrat illuſtre ſe montroit, par ſa fidélité & ſa vertu, bien ſupérieur à ce héros criminel. La plupart des membres du parlement partageoient les ſentimens de leur chef. L'état n'avoit plus guere d'autre reſſource.

Les Pariſiens rougirent bientôt de leurs excès, ou plutôt ils craignirent la vengeance. Une proceſſion de Capucins alla juſqu'à Chartres pour fléchir le roi. Frere Ange, (Henri de Joyeuſe, un de ſes mignons devenu novice Capucin,) marchoit à la tête, portant ſur les épaules une grande croix, & frappé de coups de diſcipline par deux religieux, tandis que les autres chantoient le *Miſerere*, & que le peuple crioit d'un ton lamentable *miſéricorde*. A cette biſarre cérémonie ſuccéda une députation reſpectueuſe pour demander pardon, & le Parle- Proceſſion biſarre.

ment ſollicita la grace du peuple. Henri III s'expliqua d'abord avec aſſez de fermeté ; il accorda enſuite comme auparavant tout ce que pouvoient ſouhaiter les rebelles. L'édit de réunion ſigné à Rouen porte qu'il fera ſerment d'exterminer l'héréſie dans ſon royaume ; de ne faire jamais ni paix ni treve avec les hérétiques, ni aucun édit en leur faveur ; que tous ſes ſujets jureront de ne recevoir pour roi après ſa mort aucun prince hérétique ou fauteur d'hérétique ; que toutes les charges ſeront données aux Catholiques, que le roi aura deux armées pour exterminer l'héréſie ; que le Concile de Trente ſera publié au plutôt, ſans préjudice de l'autorité royale & des libertés de l'Egliſe Gallicane ; que les ſujets ſe départiront de toutes les intelligences, ligues, aſſociations, ſoit au-dedans, ſoit au-dehors ; qu'il y aura amniſtie générale pour le paſſé, & nommément pour la journée des barricades, attendu que tout s'eſt fait par zele pour la religion, &c. Le ſeul article avantageux au roi, étoit de lui rendre la Baſtille ; il ne fut point exécuté. Les autres le livroient en quelque maniere à la diſ-

Edit honeux de réunion.

crétion des factieux. Ainſi plus le gouvernement plie dans les orages, plus les chefs de partis ſavent profiter des circonſtances. L'armement prodigieux de Philippe II, auquel on donnoit le nom de *Flotte invincible*, détermina peut-être la cour à céder avec tant de honte. Cette flotte, compoſée de cent trente gros vaiſſeaux, où le maître du Pérou avoit déployé toutes ſes forces, devoit détrôner Elizabeth, & ſembloit menacer la France auſſi bien que l'Angleterre. Mais elle fut battue par les vents & par les Anglois, de maniere que l'entrepriſe ne produiſit abſolument rien. Flotte *invincible* battue.

Le roi, outré de l'aviliſſement où il ſe voyoit réduit par les ligueurs, réſolut enfin de faire des coups d'autorité. Ceux qui lui avoient conſeillé juſqu'alors les voies de douceur & de conciliation, perdirent ſa confiance, la reine mere en particulier, qui, indifférente pour tous les partis, ſacrifioit tout à l'ambition de gouverner. Les états généraux furent aſſemblés à Blois. Henri fit ſerment avec les états d'obſerver l'édit de réunion comme une loi fondamentale du royaume. Les partiſans des Seize, qui vouloient impoſer le joug au ſouverain, pro- 1588. Etats de Blois.

poſerent hardiment que les déſibérations fuſſent publiées ſans attendre les ordres du conſeil, dont les longueurs & les modifications, diſoient-ils, rendoient inutiles les remedes les plus ſalutaires. On fit au roi de nouvelles demandes propres à l'aigrir davantage. On vouloit qu'il exclut nommément de la couronne le roi de Navarre, déja exclus en qualité d'hérétique par le traité de Rouen. On inſiſta ſur la publication du concile de Trente; moyen infaillible dont le duc de Guiſe ſe ſervoit pour s'attacher la cour de Rome. Cette propoſition excita de violentes diſputes au ſujet des libertés de l'égliſe Gallicane. L'Archevêque de Lyon oſa les dépeindre comme des chimeres inventées contre l'autorité du ſaint ſiége; mais l'avocat général d'Eſpeſſes les défendit en bon François, comme l'ancien droit commun que la France avoit eu le bonheur de conſerver.

Diſpute ſur les libertés Gallicanes.

Il les réduiſit à ces deux maximes, 1°. que le pape n'avoit rien à commander dans le royaume, & ne pouvoit rien ſtatuer en matiere civile; 2°. que quoiqu'il fût reconnu en France pour le chef de l'égliſe, on n'y

avoit jamais admis cette puiſſance abſolue qu'il exerçoit ailleurs. Le cardinal de Gondi ſe récria, diſant que ceux qui parloient de la ſorte ne ſavoient guere de théologie. D'Eſpeſſes lui ferma la bouche en répondant qu'il s'avoueroit vaincu, ſi celui qui le traitoit d'ignorant pouvoit ſeulement décliner ſon nom en latin. Cette diſpute humiliante pour les ligueurs, augmenta leur animoſité, mais ſuſpendit une délibération embarraſſante.

Réſolution violente du roi.

Le marquiſat de Saluces envahi ſous prétexte de zele par le duc de Savoye, qu'on croyoit d'intelligence avec Henri de Guiſe; les deſſeins de ce dernier dont le but étoit évidemment de détrôner le monarque; l'inſolence des Seize qui lui étoient tous dévoués, & qui dominoient dans le tiers état; le reſſentiment, la colere, la crainte déterminerent Henri III à faire périr un chef de parti, d'autant plus redoutable, qu'il effaçoit par ſes grandes qualités preſque tous les princes de ſon temps. « Ce n'étoit point » une terreur panique, dit M. Hé» nault, que la crainte des entrepri» ſes qu'il pouvoit former : il ſe trou» voit dans les circonſtances pareilles

» à celles dont Pépin profita : Henri » III ne reſſembloit pas mal aux der- » niers rois de la premiere race ; & le » prétexte de la religion auroit fort » bien pu ſuſciter quelque pape de » l'humeur de Zacharie. »

Aſſaſſinat du duc de Guiſe.

Il paroiſſoit impoſſible dans les circonſtances de faire le procès au duc de Guiſe tout puiſſant dans le royaume. Un aſſaſſinat étoit la voie la plus ſûre ; on ne penſa point que c'étoit la plus odieuſe. Henri propoſa au brave Crillon de s'en charger. Crillon répondit qu'il promettoit de tuer ce héros dans un combat ſingulier, mais que l'office de bourreau ne lui convenoit point. Les meurtriers furent choiſis parmi les gardes appellés les Quarante-cinq. Le roi, en leur diſtribuant des poignards : *c'eſt un acte de juſtice*, dit-il, *que je vous commande ſur l'homme le plus criminel de mon royaume. Les loix divines & humaines me permettent de le punir. Ne pouvant le faire par les voies ordinaires de la juſtice, je vous autoriſe à le faire par le droit que me donne ma puiſſance royale.* Guiſe reçut avis de pluſieurs endroits qu'on tramoit quelque choſe contre lui. Un billet qu'il trouva ſous ſa ſerviette lui

annonçoit une prochaine cataſtrophe. Il écrivit ſur ce billet avec un crayon, *on n'oſeroit*, & le jetta ſous la table. Son intrépidité le perdit. Les ſatellites le percerent de coups dans la chambre même du roi, qui fit aſſaſſiner le lendemain le cardinal de Guiſe ſon frere, homme auſſi violent que le duc étoit circonſpect & meſuré dans ſes démarches. (*) Ce fameux duc, l'auteur de la *ſainte Ligue*, qui avoit toujours la religion à la bouche, étoit ſi peu chrétien par les mœurs, qu'il ne diſſimuloit guere ſon libertinage, & que la jalouſie pour une maîtreſſe lui fit appeller un jour en duel ſon troiſieme frere le duc de Mayenne. On eut ſoin cependant de brûler ſon corps & celui du cardinal, & de jetter leurs cendres au vent, de peur qu'il ne reſtât au peuple un objet de fanatiſme, & qu'on ne rendit à leurs prétendues reliques le même culte qu'à celles des martyrs.

(*) Le cardinal diſoit ſouvent que ſon plaiſir ſeroit de tenir la tête du roi, quand on lui feroit une troiſieme *couronne* chez les Capucins. Les deux premieres étoient celles de Pologne & de France. Il vouloit y ajouter celle de moine.

1589. Au lieu de voler à Paris avec des troupes, & de profiter de la premiere conſternation des ligueurs, le roi retombe dans ſon indolence ordinaire, ne prend aucune meſure, ne donne aucun ordre pour prévenir les ſéditions. Bientôt tout Paris eſt en feu. Les Seize s'abandonnent aux derniers excès. Leurs prédicateurs changent la morale chrétienne en maximes de révolte & de vengeance. Quelques-uns exigent de leur auditoire un ſerment de venger les princes maſſacrés. (*) La Sorbonne déclare les ſujets déliés de leurs obligations envers le ſouverain; ſoixante & dix docteurs ſignent ce décret, & on le donne pour le ſentiment unanime du corps, quoiqu'il y eût quelques oppoſans parmi les anciens. La confeſſion même ſert à inſpirer le crime. Point d'abſolution dans la plupart des égliſes pour quiconque

Tout Paris en combuſtion.

Fanatiſme en chaire & ailleurs.

(*) Un de ces fanatiques, apoſtrophant le premier préſident de Harlai, l'obligea de lever la main comme les autres, ſans quoi la populace l'eût maſſacré. Un curé, faiſant l'oraiſon fenebre du duc de Guiſe, déclama en furieux ces vers:

Exoriare eliquis noſtris ex oſſibus ultor,
Qui face Valeſios ferroque ſequare tyrannos.

n'a pas les ſentimens d'un rebelle. Buſſi-le-Clerc, procureur, à qui le duc de Guiſe avoit confié la Baſtille comme au plus furieux des Seize, ſe rend au palais, ſuivi d'une troupe de ſatellites. Il préſente une requête pour que le Parlement déclare, conformément au décret de la Sorbonne, que les ſujets ſont déliés du ſerment de fidélité. Ne trouvant pas cette compagnie dans les diſpoſitions qu'il exigeoit, il ordonne au premier préſident & à quelques autres de le ſuivre. Tout le Parlement ſe leve, marche à la ſuite d'Achille de Harlai. On les conduit à la Baſtille; on forme un nouveau Parlement compoſé des magiſtrats les moins ſuſpects aux ligueurs. La requête de Buſſi-le-Clerc y eſt entérinée, la Ligue confirmée, & la réſolution priſe avec ſerment de venger la mort du duc & du cardinal de Guiſe, contre tous ceux qui en avoient été les auteurs ou les complices.

Le Parlement, priſonnier des Seize.

A cette multitude d'attentats, le roi n'oppoſoit que des manifeſtes, des apologies. Il venoit de perdre ſa mere Catherine de Médicis, qui, depuis trente ans, avoit, par ſon génie ambitieux & ſa perfide politique, fomen-

Mort de Catherine de Médicis.

té toutes les factions pour les faire ſervir toutes au maintien de ſon autorité. (*) Quoiqu'elle eût toujours haï le roi de Navarre, elle recommanda en mourant à ſon fils de ſe réconcilier avec lui, & ajouta qu'il ne pouvoit rétablir la paix dans le royaume qu'en accordant la liberté de conſcience; les princes d'Allemagne & pluſieurs autres ſouverains de ſon ſiecle n'ayant jamais pu pacifier par les armes les troubles excités par la religion. La néceſſité donnoit du poids à ce double conſeil, fondé ſur des expériences palpables. Un nouveau chef avoit remplacé le duc de Guiſe : c'étoit le duc de Mayenne, moins vif, moins audacieux, mais du reſte digne ſucceſſeur de ſon frere. Il ſe trouvoit à

Le duc de Mayenne.

(*) Ces vers en forme d'épitaphe, ne peignent pas mal le caractere & le gouvernement de Catherine de Médicis.

La reine qui ci-git fut un diable & un ange.
Toute pleine de blâme, & pleine de louange.
Elle ſoutint l'état, & l'état mit à bas,
Elle fit mains accords, & pas moins de débats,
Elle enfanta cinq rois & deux guerres civiles,
Fit bâtir des châteaux & ruiner des villes,
Fit bien de bonnes loix & de mauvais édits.
Souhaite lui, paſſant, enfer & paradis.

Lyon pendant les états de Blois. Henri III n'ayant pu s'assurer de sa personne, tâcha inutilement de le gagner par les offres les plus avantageuses, qui tendoient à mettre le tiers du royaume entre les mains des princes Lorrains. On devoit bien s'attendre que le meurtre de ses freres exciteroit sa défiance, & autoriseroit ses refus. Les ligueurs & leur Parlement (le roi venoit de transférer à Tours celui de Paris) le déclarerent lieutenant général de la couronne de France. Ils le faisoient roi sous un autre nom; car ils supposoient le trône vacant, & ne pensoient qu'à le remplir. Quantité de villes considérales embrasserent hautement le parti du duc. A peine restoit-il au roi quelques provinces contenues par l'autorité des gouverneurs.

1589. Henri III & Henri IV unis contre la ligue.

Dans ces fatales circonstances, il traite enfin avec Henri IV, dont on l'avoit forcé d'être l'ennemi. Ce grand prince ne balance point à venir le joindre, malgré les inquiétudes qu'on tâche de lui inspirer. C'étoit une démarche hasardeuse, après tant d'exemples de perfidie; mais la confiance d'un héros, sur-tout excité par le bien public, l'emporte sur les considéra-

tions perſonnelles. Les deux rois s'embraſſent avec tendreſſe, & s'uniſſent étroitement contre la ligue. Parmi des détails peu intéreſſans, nous trouvons un trait digne de reſter dans la mémoire des hommes. La Noue, gentilhomme Breton, le modele des proteſtans, loué par les catholiques mêmes, (tant la vertu a d'empire ſur les cœurs!) devoit ſecourir promptement Senlis, que l'armée des Seize alloit emporter. Il falloit y conduire des munitions. Elles étoient toutes prêtes; mais les marchands réfuſoient de les livrer ſans argent ou ſans une caution ſûre. La Noue s'adreſſe à quelques traitans enrichis au ſervice du roi; pas un ne veut ouvrir ſa bourſe. Indigné de leur avare ingratitude: *oh bien*, dit-il, *ce ſera donc moi qui ferai cette dépenſe. Garde ſon argent quiconque l'eſtime plus que ſon honneur. Tandis que j'aurai une goutte de ſang & un arpent de terre, je l'emploierai pour la défenſe de ma patrie.* Auſſi-tôt il engage ſes biens aux marchands, vole au ſecours de Senlis, défait les ligueurs, & ſauve la place.

Généroſité de la Noue.

Monitoire de Sixte-Quint.

L'union des deux rois étoit un ſujet d'alarmes pour la cour de Rome. Quoique

Quoique Sixte-Quint n'eſtimât point la Ligue, il la favoriſoit politiquement. Le maſſacre du duc de Guiſe lui avoit paru un acte de juſtice néceſſaire ; mais celui d'un cardinal & l'empriſonnement de quelques prélats ligueurs lui paroiſſoient des attentats crians contre l'égliſe & le ſaint ſiége. En vain le roi demanda l'abſolution ſans avoir été frappé d'anathême. Ce pape altier, qui avoit l'ambition de maîtriſer les ſouverains, le voyant ligué avec un prince hérétique, fulmina contre lui un monitoire par lequel il lui ordonnoit de mettre en liberté le cardinal de Bourbon, arrêté aux états de Blois, & le citoit à comparoître devant lui dans ſoixante jours ou en perſonne ou par procureur ; le déclarant excommunié en vertu de la bulle *In cœna Domini*, s'il n'informoit pas le ſaint ſiége de ſon obéiſſance dans l'eſpace de trente jours. Cette bulle *In cœna Domini*, compoſée de pluſieurs bulles, publiée en 1568 par Pie V, (*) toujours rejetée en Fran-

Bulle *In cœna Domini*.

(*) On fait remonter cette Bulle juſqu'au pontificat de Grégoire XI dans le quatorzieme ſiecle. Elle exiſtoit en partie depuis long temps, lorſque

ce & en quelques autres états, toujours lue à Rome le Jeudi ſaint, a principalement pour objet les immunités de l'égliſe, & va juſqu'au point d'excommunier les princes qui exigeront des eccléſiaſtiques quelque contribution que ce puiſſe être. Elle défend même d'impoſer de nouvelles taxes ſur les laïques ſans une permiſſion expreſſe de Rome. Les excommunications ſans nombre qu'elle porte ſont toutes réſervées au pape. Elle excommunie quiconque appelle au futur concile de ſes décrets ou ſentences, quiconque enſeigne ou croit qu'il eſt ſoumis au concile général. Toute la France ſeroit excommuniée à jamais par une bulle, en ſuivant la doctrine du concile de Conſtance ! Tous les princes à jamais privés des droits du ſouverain ! & la cour de Rome toujours armée de cenſures pour ſoutenir ſes anciennes prétentions ! Mais ſi les princes, les miniſtres & les peuples venoient un jour à ouvrir les yeux, quels effets devoit néceſſairement produire cet abus de l'autorité ſpirituelle ?

Pie V, Dominicain, exceſſivement zélé pour l'inquiſition, la publia telle qu'on la voit aujourd'hui.

Le timide roi fut consterné du monitoire de Rome. Henri IV eut beaucoup de peine à le rassurer. *Vainquons*, lui dit-il, *& nous aurons l'absolution; mais si nous sommes battus, nous serons excommuniés, aggravés & réaggravés.* Effectivement le cardinal de Joyeuse avoit écrit de Rome qu'on donneroit ou refuseroit l'absolution, selon que les armes seroient heureuses ou malheureuses. Il falloit assiéger Paris, & étouffer la Ligue dans son fort. Un secours de dix mille Suisses, que Sanci, maître des requêtes, obtint sans argent par un prodige de zele & d'habileté, mit l'armée royale en état de former cette entreprise. Le roi s'empare de Saint-Cloud le 29 Juillet 1589. C'est-là que le fanatisme devoit l'immoler. Siége de Paris.

Un jeune prêtre Dominicain, nommé Jacques Clément, la tête échauffée par les déclamations des prédicateurs, par la doctrine courante du régicide, & par les entretiens journaliers des enthousiastes, se croit inspiré de délivrer le royaume d'un tyran. (on ne donnoit pas d'autre nom à Henri III.) Bourgouin son prieur le confirme dans sa résolution. Il y a mê- Jacques Clément assassine le roi.

me tout ſujet de croire que des perſonnes du premier rang en furent les inſtigateurs, & la ducheſſe de Montpenſier, ſœur du duc de Guiſe, fut particulierement ſoupçonnée. Muni de paſſeports & de lettres de créance, Clément ſe rend à Saint-Cloud, ſe fait préſenter au roi, ſous prétexte d'avoir des choſes eſſentielles à lui dire, & avec tout le ſang froid d'un ſcélérat lui plonge ſon couteau dans le ventre. Henri III mourut le lendemain entre les mains du roi de Navarre, qu'il appelloit ſon frere & ſon ſucceſſeur. La race des Valois étant éteinte, la couronne lui appartenoit comme au premier prince du ſang.

On préconiſe le régicide.

Si le religieux parricide n'eût pas été maſſacré d'abord, on lui auroit ſans doute arraché des ſecrets étranges. Les tranſports des Pariſiens, après cet événement, firent aſſez connoître l'eſprit de la Ligue. Jacques Clément fut honoré comme un ſaint; on le comparoit dans les chaires à Judith; qui avoit abattu la tête d'Holopherne, on expoſa ſon image ſur les autels. Le pape s'exprima ſur ſon compte de la même façon que les ligueurs. Preſque tous les théologiens catholiques

ſoutenoient cette doctrine atroce & abſurde, qui excite au meurtre, au régicide même, pour la défenſe de l'égliſe. Rien ne prouve mieux combien l'eſprit de parti & le faux zele peuvent éteindre, non-ſeulement les lumieres de la raiſon, mais celles de la religion. Il faut avouer que la conduite de Henri III ne contribua pas peu à inſpirer cette démence. La ſuperſtition, jointe à ſes autres vices, le rendoit également mépriſable & odieux. On lui reprochoit la Saint-Barthelemi, & les catholiques ſemblerent être les vengeurs des Proteſtans. Son regne fut appellé le *regne des favoris*.

Ordonnance ſur la nobleſſe.

Ce prince, par l'Ordonnance de Blois, déclara que les roturiers qui acheteroient des fiefs nobles ne ſeroient plus ni annoblis par-là, ni mis au rang de la nobleſſe. Dès-lors la poſſeſſion des fiefs ceſſa de faire des nobles. Cet abus s'étoit introduit par la licence du gouvernement, & aviliſſoit la nobleſſe en la rendant trop commune. Il étoit d'ailleurs contraire aux droits du ſouverain, qui ſeul doit conférer la nobleſſe. Henri IV ſupprima de même dans la ſuite celle qu'on

acquéroit par la profeſſion des armes. Pour s'anoblir il fallut déſormais des lettres du roi, ou un office auquel ce privilége fut attaché.

Ordonnance ſur les affaires eccléſiaſtiques.

L'ordonnance de Blois, de 1579, ainſi nommée parce qu'elle fut rendue en conſéquence des fameux états de Blois, renferme pluſieurs réglemens eccléſiaſtiques conformes à la diſcipline du concile de Trente, que ces états s'étoient efforcés de faire publier dans le royaume. Elle fixe les vœux de religion à ſeize ans. L'ordonnance d'Orléans les avoit fixés à vingt ans pour les filles & à vingt-cinq pour les hommes. Un changement ſi conſidérable, occaſionné par le concile de Trente ſe rapportoit plus à l'intérêt des religieux qu'à celui de la ſociété civile. Pour peu qu'on réfléchiſſe ſur quelques-uns des autres décrets du concile, on ſentira la force des raiſons qui empêcherent toujours la France de recevoir ſa diſcipline. Il ſoumet à la juridiction eccléſiaſtique, non-ſeulement les adulteres, mais tous ceux qui ſont mariés ayant la tonſure cléricale, il attribue aux ſeuls ordinaires le jugement des livres, & condamne à une amende ceux qui en

Raiſons qui ont empêché de recevoir le Concile de Trente.

débitent de prohibés ; il ordonne la confiſcation, la ſaiſie de biens, l'empriſonnement même des laïques, en certains cas ; & permet aux évêques de dépoſer les adminiſtrateurs des hôpitaux ; il leur commande de publier les cenſures de Rome ; il les fait exécuteurs des legs pieux ; enfin il les ſuppoſe *délégués* du pape dans leurs fonctions ; il excommunie les rois qui prennent les fruits des bénéfices pour quelque occaſion que ce puiſſe être, & par conſéquent anéantit le droit de régale. Autant de breches, ſoit à la puiſſance légiſlatrice, ſoit à l'autorité des Magiſtrats, ſoit aux libertés de l'égliſe Gallicane, dont la plupart des évêques François ſe montroient alors peu jaloux, ou qu'ils ne connoiſſoient point.

Index de Rome pour les livres défendus.

On cherchoit tous les moyens d'arrêter le progrès de l'héréſie ; l'eſſentiel étoit d'en trouver de bons, & l'on n'y réuſſit pas toujours. A la terreur des ſupplices, on ajouta des entraves pour l'eſprit humain, qui, en le tenant captif dans les ténebres, pouvoient nuire à la religion même autant qu'à la raiſon & aux ſciences. Philippe II fit imprimer le catalogue des

livres défendus par l'inquiſition d'Eſpagne. Paul IV, l'année ſuivante 1559, ordonna que le *Saint Office* de Rome publiât auſſi un ſemblable catalogue. C'eſt l'origine de l'*Index*, où ſe trouvent confondus avec les livres hérétiques tous les ouvrages anonymes imprimés depuis quarante ans, des livres de littérature, & généralement (ce qui paroît incroyable) tous les livres ſans diſtinction ſortis de la preſſe de ſoixante-deux imprimeurs nommés dans une liſte particuliere. Excommunication réſervée au pape, privation de bénéfice, infamie perpétuelle, &c, c'étoient les peines prononcées contre les lecteurs. On vit des ouvrages de littérature, ſans rapport à la religion, défendu *en haine* de l'auteur qu'on jugeoit ou hérétique ou ſuſpect. Les livres que tel auteur pourroit compoſer, furent même condamnés ainſi avant que de naître. La France n'a point reconnu ce tribunal qui flétrit Eraſme, les Galilée, & tant d'écrivains reſpectables dont les lumieres ont éclairé toute l'Europe. (*) Mais ſi les principes des

(*) Aucun auteur n'a eſſuyé de plus terribles condamnations à Rome, que le célebre juriſconſulte, Charles du Moulin. Comme il étoit lu & admiré en

Ligueurs avoient prévalu, la France auroit porté le même joug que l'Eſpagne, le Portugal & l'Italie. On oublioit que *les paſteurs dans les premiers temps avoient ſoin de bien inſtruire les Chrétiens, chacun ſelon ſa portée, ſans prétendre les gouverner par la ſoumiſſion aveugle, qui eſt l'effet & la cauſe de l'ignorance.* (Fleury, VII Diſc.)

Le Calendrier réformé.

Cependant Grégoire XIII s'immortaliſa par une entrepriſe digne du ſiecle d'Auguſte. Il employa d'habiles mathématiciens à réformer le calendrier. Cette réforme ſe fit d'une maniere très-ſimple, en retranchant dix jours de l'année 1582. Le calendrier Grégorien fut établi en France par un édit. Quelque néceſſaire que fût le changement, les pays proteſ-

dépit de l'*Index*, Clément VIII défendit de nouveau en 1602 tous ſes ouvrages, même ceux qui avoient été corrigés, parce que, dit ce pape, *ils ne peuvent être corrigé, que par le feu.* Encore aujourd'hui quand la congrégation de l'*Index* permet la lecture des mauvais livres, elle excepte toujours les livres de du Mouſin. Un poiſon ſi déteſtable ſe débite en France avec privilége du roi, & ne fait de mal qu'aux prétentions de la cour Romaine. On a rectifié par des notes ce qu'il y a de répréhenſible dans le texte. Cela vaut mieux ſans doute que de défendre la lecture d'excellens ouvrages où il s'eſt gliſſé quelques erreurs, mais qui renferment un tréſor de vérités.

tans le rejetterent parce qu'il venoit de Rome. On l'auroit peut-être de même rejetté à Rome, s'il étoit venu de Geneve. C'eſt la biſarrerie ordinaire des préjugés.

Ramus perſécuté. L'exemple du célebre Ramus étoit effrayant pour quiconque oſoit braver les opinions les plus abſurdes. Ce profeſſeur philoſophe, mathématicien, grand littérateur, eſſuya des perſécutions à Paris pour avoir enſeigné la véritable prononciation du Q. Il ſuffiſoit de prononcer comme lui *quanquam*, au lieu de *kankam*, pour encourir la cenſure. Il eut le courage de combattre la philoſophie péripatéticienne, & il fût traité en hérétique. Des meurtriers envoyés par un de ſes rivaux le tuerent à la Saint Barthelemi. Les écoliers, animés de l'eſprit des profeſſeurs, ſignalerent leur haine ſur ſon cadavre. On doit à Ramus une chaire de mathématiques du college royal, qui ſuffiroit pour rendre ſa mémoire précieuſe.

HENRI IV.

1589. Caractere de Henri IV. LA France ne pouvoit déſirer de maître plus digne que Henri IV de

la gouverner, ni plus capable de réparer ſes malheurs. C'étoit un prince né avec une grande ame, un beau génie, un jugement admirable; formé par une éducation mâle & ſimple, endurci aux fatigues de la guerre, éprouvé par l'infortune qui apprend aux rois à être hommes, parvenu à l'âge de trente-ſix ans, où l'eſprit & le corps ont toute leur force; plein de droiture & de franchiſe, de généroſité pour ſes amis, d'affection pour les peuples, trop ſuſceptible des foibleſſes de l'amour, mais aimant la gloire & le bien public préférablement aux plaiſirs; Calviniſte modéré & ſans entêtement, diſpoſé à maintenir la religion dominante, à l'embraſſer même quand on l'auroit détrompé de ſes erreurs. Cependant la plus grande partie de la France refuſoit de le reconnoître. Chef de la branche de Bourbon-Vendôme, deſcendant de Robert comte de Clermont cinquieme fils de Saint Louis, quoiqu'il ne fût parent du dernier roi qu'au vingt-deuxieme degré, les loix lui aſſuroient la couronne. Il n'avoit contre lui que ſa propre religion, barriere preſque inſurmontable dans

Sa religi empêche le reconnc tre.

un temps de fanatiſme & de révolte. Le duc d'Epernon & d'autres ſeigneurs ou gentilshommes de l'armée ſe retirerent d'abord, ſous prétexte que leur conſcience ne leur permettoit pas de ſervir un prince hérétique. La plupart des autres lui demeurerent fideles, à condition qu'il s'en rapporteroit au jugement du concile. Mais le duc de Mayenne, qui, ſoit modération, ſoit politique, ne voulut point du titre de roi, le fit donner au vieux cardinal de Bourbon encore priſonnier, qu'on proclama quelques mois après ſous le nom de Charles X.

Avantages des ligueurs. L'armée royale, forte de trente mille hommes au commencement du ſiege de Paris, diminuoit conſidérablement tous les jours. Les déſertions fréquentes, la retraite d'une foule d'officiers qui demandoient leur congé, le manque d'argent, les ſcrupules des catholiques, la défiance des Huguenots, tout contribuoit à l'affoiblir. Henri IV leva le ſiége, & ſe retira vers Dieppe, n'ayant plus que cinq à ſix mille combattans. On délibéra dans le conſeil s'il paſſeroit en Angleterre, tant les ligueurs

avoient de ſupériorité. Mayenne le pourſuivoit avec une armée trois ou quatre fois plus nombreuſe que la ſienne. Il ſe vantoit déja d'une victoire infaillible. Le *Béarnois* (c'eſt le nom que la Ligue donnoit au monarque) ne pouvoit, diſoit-il, lui échapper, à moins de ſe jetter dans la mer. Le péril étoit effrayant; mais Henri n'en redoutoit aucun. La bataille d'Arques confondit les eſpérances des rebelles. (*) Il les défit avec ſa petite armée. Ce fut en partie la faute du duc de Mayenne, trop lent dans ſes opérations, appeſanti par la maſſe de ſon corps, & qui perdoit beaucoup de temps au lit & à table. *S'il n'y va pas d'une autre façon*, dit Henri IV, *je ſuis aſſuré de le battre toujours à la campagne.* L'activité infatiguable & l'extrême ſobriété du roi lui donnoient tout l'avantage ſur ſon ennemi. On a écrit qu'il uſoit plus de bottes que l'autre n'uſoit de ſouliers. Après ſa victoire, ayant reçu un renfort de quatre mille Anglois,

Mayenne battu par Henri IV.

(*) Après cette bataille, Henri IV écrivit à Crillon, *Pends toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas.*

il va porter la terreur jusqu'à Paris, où l'on avoit répandu le bruit de sa défaite. Il s'empare de cinq fauxbourgs l'épée à la main. Si le canon étoit arrivé un peu plutôt, la ville pouvoit être forcée. Les ducs de Mayenne & de Nemours y rentrerent à propos pour la défendre. Il s'en falloit bien que Henri fût au terme de ses épreuves.

Tout le royaume étoit déchiré, & le parti de la Ligue dominoit. Quelques Parlements autorisoient la rebellion. Celui de Toulouse rendit un arrêt fanatique qui ordonnoit des processions en mémoire de l'assassinât de Henri III, & qui déclaroit Henri IV incapable de succéder à la couronne. Sixte-Quint avoit envoyé un légat avec commission d'élire un roi tel que la cour de Rome pouvoit le souhaiter. Philippe II, roi d'Espagne, demandoit le titre de Protecteur de la France, pour la démembrer au gré de son ambition. Ce prince artificieux vouloit se rendre maître de la Ligue. En lui accordant des secours médiocres, il se proposoit de la tenir toujours dans la dépendance. Mais le duc de Mayenne, résolu de ne pas se donner un maître, fit avorter ses

projets, ſans ſe priver de ſes ſecours. Il diminua le pouvoir des Seize, dont l'audace ne connoiſſoit plus de frein.

La journée d'Arques avoit terni ſa réputation. Afin de la rétablir par une action d'éclat, il marcha contre le roi qui aſſiégeoit Dreux en Normandie, & qui leva auſſi-tôt le ſiege pour aller combattre. Malgré l'avantage du nombre, le duc fut encore défait à Ivri. Cette fameuſe bataille pourroit ſeule immortaliſer Henri IV. Général & ſoldat il montra autant d'habileté que de bravoure. C'eſt-là qu'avant l'action, parcourant les rangs avec un air de gaité qui préſageoit la victoire, il dit aux troupes : *Enfans, ſi les cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur & de la gloire. Dieu eſt pour nous.* On le crut mort dans la mêlée. Dès qu'il reparut, couvert du ſang des ennemis, ſes ſoldats devinrent autant de héros. Les Ligueurs furent taillés en pieces. Le maréchal de Biron commandoit le corps de réſerve, & ſans être au fort du combat, eut beaucoup de part à la victoire. Il félicita le roi en ces termes : *Sire, vous*

1590. Bataille d'Ivri.

parts qu'il eſt heureux de mourir dans une ſi ſainte action.

Famine dans Paris. Il reſtoit environ deux cents vingt mille perſonnes dans Paris. Trois mois de blocus avoient épuiſé les vivres. La famine devenoit intolérable. On étoit déjà réduit à pulvériſer les os de morts pour en faire du pain. Les religieux, qui inſpiroient l'ardeur du martyre, n'étoient pas les plus indifférens pour la vie. Une viſite faite dans les couvens dévoila leurs manœuvres intéreſſées. Mezerai aſſure qu'on trouva, même dans celui des Capucins, d'abondantes proviſions. Cette découverte fut une petite reſſource. Mais Paris ne pouvoit échapper à Henri IV, ſi par un excès de bonté il n'eût ſouffert que les bouches inutiles ſe retiraſſent, que ſes propres officiers & ſes ſoldats fiſſent entrer des rafraîchiſſemens pour leurs amis. On raconte que deux payſans qui alloient être pendus pour avoir amené du pain à une poterne, s'étant jettés à ſes genoux, & lui repréſentant qu'ils n'avoient pas d'autre moyen de gagner leur vie : *Allez en paix*, leur dit-il, en leur donnant l'argent qu'il avoit ſur lui, *le Béarnois*

Bonté exceſſive du roi

eſt pauvre ; s'il en avoit davantage, il vous le donneroit. Il entroit ſans doute de l'imprudence dans cette conduite, mais une imprudence digne d'admiration. *J'aimerois quaſi mieux*, diſoit le bon prince, *n'avoir point de Paris, que de l'avoir tout ruiné par la mort de tant de perſonnes.*

Le duc de Parme délivre Paris.

Cependant la néceſſité rendoit les Pariſiens plus traitables. Malgré les décrets de la faculté de théologie & les arrêts du parlement de la Ligue, il y eut quelques conférences pour un accommodement. On offrit de ſe ſoumettre, pourvu que le roi renonçât au Calviniſme ; mais regardant le ſuccès comme infaillible, il vouloit impoſer les conditions. Un événement imprévu lui fit perdre le fruit de tant de travaux. Philippe II, qui craignoit la fin des troubles, & qui ſe flattoit d'y gagner la couronne de France, avoit ordonné au duc de Parme, Alexandre Farneſe gouverneur des Pays-Bas, de marcher au ſecours de Paris, quelque dangereux qu'il fût de dégarnir des provinces expoſées aux entrepriſes des Hollandois. Ce fameux général approche avec une puiſſante armée. Henri IV

[illegible] heureux de mourir dans une [illegible] action.

[illegible] environ deux cents vingt [illegible] dans Paris. Trois [illegible] avoient épuisé les [illegible] devenoit intolérable. [illegible] pulvéri[illegible] pour en faire du [illegible] qui inspiroient [illegible] n'étoient pas [illegible] pour la vie. Une [illegible] les couvents dévoila [illegible] Mezerai [illegible] même dans celui [illegible] provisions [illegible] une pe[illegible] Mais Paris ne pouvoit [illegible] par un exces de [illegible] que les bour[illegible] que ses [illegible] fissent [illegible] pour leur [illegible] deux [illegible] pour [illegible] & lui rep[illegible] pas [illegible] leur [illegible]

[illegible]

au déſeſpoir lui préſente la bataille ; & lui fait dire que de ſon côté il ne l'eſquivoit jamais. *Pour moi* répond le duc de Parme, *je l'eſquiverai à ſes dépens, & quiconque m'y contraindra en ſaura plus que moi.* La délivrance de Paris étoit le but de ſon expédition : il réuſſit ſans peine. Ce coup de foudre répandit le découragement parmi les troupes du roi. Elles manquoient d'argent, d'habits, de nourriture. Le roi lui-même, n'ayant pas de quoi dîner, alla manger un jour dans la tente de François d'O, ſurintendant des finances, dont la table n'étoit que trop bien ſervie.

Invaſion du duc de Savoye.

Le duc de Parme ſe retira bientôt dans les Pays-Bas ; la guerre continua en France avec la même animoſité, ſans rien produire de mémorable. Un ennemi étranger augmenta les malheurs publics. C'étoit le duc de Savoye, qui non content d'avoir uſurpé le marquiſat de Saluces, vouloit envahir le Dauphiné & la Provence. Leſdiguieres, un des plus grands hommes de guerre de ce temps-là, rebelle ſous les regnes précédens en qualité de Calviniſte, mais fidele à Henri IV, & zélé pour ſa propre for-

Leſdiguieres.

tune, mit le Dauphiné à couvert de l'invaſion. Il envoya demander enſuite le gouvernement de Grenoble. Le roi refuſa d'abord, de l'avis de ſon conſeil, parce qu'il s'étoit engagé à réſerver les gouvernemens pour les catholiques, *Meſſieurs*, dit l'envoyé de Leſdiguieres, *votre réponſe inopinée m'a fait oublier un mot : c'eſt que, puiſque vous ne trouvez pas à propos de donner à mon maitre le gouvernement de Grenoble, vous ſongiez aux moyens de le lui ôter.* Cette hardieſſe ne déplut point à Henri IV. Leſdiguieres étoit tout puiſſant dans ſa province ; on avoit beſoin de lui ; on jugea que dans un cas extraordinaire il falloit paſſer ſur les regles. Il eſt des conjonctures où l'autorité affoiblie ne ſe ſoutient qu'en molliſſant. C'étoit beaucoup de garantir le Dauphiné ; mais le duc de Savoye fut plus heureux en Provence. On le reçut dans le pays, comme s'il en eût été le ſouverain. Le Parlement d'Aix l'en déclara gouverneur, & lui donna le titre de lieutenant général *ſous la couronne de France.* Le meilleur des rois étoit toujours regardé comme un tyran par ceux qui ne croyoient

pas qu'on pût regner ſans être catholique : préjugé fatal dont l'ambition ſe ſervoit pour exercer une véritable tyrannie.

1591. Entrepriſes de Rome.

Rome fut toujours redoutable dans ces conjonctures orageuſes. Sixte-Quint étoit mort en 1590, mépriſant la Ligue qu'il favoriſoit par une fauſſe bienſéance, & eſtimant Henri IV qu'il outrageoit par politique. Grégoire XIV, né ſujet du roi d'Eſpagne, abuſa encore plus que ſon prédéceſſeur de l'autorité pontificale. Il publia des monitoires pour ordonner ſous peine d'excommunication, à toute ſorte de perſonnes, de quitter le parti d'un roi *hérétique*, *relaps*, *perſécuteur de l'egliſe*, *excommunié*, *& privé de tous ſes domaines* ; (c'étoit le ſtyle ordinaire.) Il envoya de l'argent & promit des troupes aux ligueurs. En vain le roi ne ceſſoit de proteſter qu'il étoit prêt à ſe faire inſtruire, & que ſes ennemis l'en empêchoient par une guerre opiniâtre. On ne daignoit avoir égard ni à ſes raiſons ni à ſes promeſſes, & l'eſprit de faction envenimoit l'aigreur du faux zele.

Politique de Philippe II.

A Rome & à Paris, on travailloit

moins pour la religion que pour le roi d'Eſpagne. Cet ambitieux monarque ſe flattoit d'uſurper la France, comme il s'étoit emparé du Portugal; il prétendoit y régner, ou du moins y faire régner ſa fille. Comptant ſur ſa politique & ſes tréſors, il diſoit déja *ma ville de Paris*, *ma ville de Rouen*, &c. Les Seize entroient avec ardeur dans ſes vues. Leur inſolence croiſſoit tous les jours, juſqu'à vouloir dominer le duc de Mayenne. Furieux de ce que le Parlement avoit renvoyé abſous un particulier dont ils ſollicitoient la mort, ils ſaiſirent trois magiſtrats, entre autres le préſident Briſon, qui étoit alors à la tête du Parlement; ils les condamnerent à être pendus, & les firent exécuter. A la nouvelle de cet attentat, Mayenne abſent ſe hâte de revenir; il diſſimule quelques jours; il livre enfin au ſupplice quelques-uns de ces furieux. Buſſy-le-Clerc, le plus coupable de tous, devenu gouverneur de la Baſtille, obtint la permiſſion de ſe retirer. Ainſi fut détruite la tyrannie des Seize, faction compoſée de quelques curés fanatiques & d'un grand nombre de gens de la lie

Les Seize réprimés.

du peuple, auſſi redoutable aux chefs de la Ligue qu'à l'héritier de la couronne. Il s'étoit formé un troiſieme parti en faveur du jeune cardinal de Bourbon, fils du prince de Condé tué à Jarnac. Le roi découvrit l'intrigue, & l'étouffa en s'aſſurant de la perſonne du cardinal. Peu auparavant, il avoit fait une tentative inutile ſur Paris. C'eſt ce qu'on appelle la *journée des farines.*

Siége de Rouen. Elizabeth & les princes Proteſtans d'Allemagne lui ayant envoyé des troupes, il entreprit le ſiege de Rouen, l'un des boulevards de la Ligue. On avoit dit des Pariſiens qu'*ils ſavoient mieux jeûner que ſe battre.* Ce fut le contraire à Rouen. Villars-Brancas, parfaitement ſecondé par la garniſon & les bourgeois, ſe défendit avec une valeur dont il y a peu d'exemples dans l'hiſtoire. Henri IV s'expoſa ſouvent comme un officier de fortune. Roſni l'invitant à ſe ménager : *mon ami*, répondit-il, *puiſque c'eſt pour ma gloire & pour ma couronne que je combats, ma vie & toute autre choſe doivent être comptées pour rien.* L'attaque & la défenſe étoient également vives ; mais les rebelles auroient

roient enfin ſuccombé, ſi le duc de Parme n'étoit encore venu à leur ſecours. Le roi marcha avec une partie de l'armée pour le combattre. Il fut bleſſé d'un coup de mouſquet dans une action, où, ſuivi de quarante chevaux ſeulement, il affronta témérairement trente mille hommes. Les ennemis pouvoient le pourſuivre & le prendre. Le duc de Parme le croyant ſoutenu de toute ſa cavalerie manqua cette occaſion déciſive. On en murmura; ſa prudence fut taxée de foibleſſe. *J'avois penſé*, dit-il pour ſa juſtification, *avoir affaire à un général d'armée, & non pas à un capitaine de chevaux-légers, tel que je connois maintenant le roi de Navarre.* (*) Henri fut contraint de lever le ſiege de Rouen. Mais les revers n'étoient qu'un aiguillon pour exciter ſon courage.

Le Siége eſt levé.

Il pourſuit le duc de Parme engagé dans le pays de Caux. Ce géné-

Belle retraite du duc de Parme.

(*) Dupleſſis-Mornai écrivit à Henri IV au ſujet de cette action : *Sire, vous avez aſſez fait l'Alexandre; il eſt temps que vous ſoyez Auguſte. C'eſt à nous à mourir pour vous, & c'eſt-là notre gloire; à vous, Sire, de vivre pour la France, & j'oſe vous dire que ce vous eſt devoir.*

ral manquant de vivres, ſerré de près, malade d'une bleſſure, ſe voit à ſon tour dans un extrême péril. Il ne peut échapper qu'en paſſant la Seine à Caudebec, où elle eſt fort large. L'entrepriſe paroiſſoit impoſſible. Le roi ne ſongea pas même à y mettre obſtacle. Un pont de bâteaux ſe trouve prêt, ſans qu'il en ait le moindre ſoupçon. Les ennemis paſſent, détruiſent le pont, & retournent vers Paris. On dit que le duc de Parme ayant envoyé demander au roi ce qu'il penſoit de ſa retraite, il répondit bruſquement qu'il ne ſe connoiſſoit point en retraite, & que la plus belle retraite du monde lui paroiſſoit une fuite. Ce mot échappé peut-être dans un premier mouvement, n'eſt pas digne d'un prince ſi éclairé, ſi juſte eſtimateur du mérite. Péréfixe aſſure qu'*il eſtima cette retraite plus glorieuſe que deux batailles; reconnoiſſant que le chef-d'œuvre d'un grand capitaine n'eſt pas tant de combattre & de vaincre, comme de faire ce qu'il a entrepris ſans harſarder de combat.*

Ambition de Biron.

Selon le même auteur, le maréchal de Biron, intéreſſé à la prolon-

gation de la guerre, négligea les moyens de faire périr l'armée Eſpagnole. Son fils lui demandant quelques troupes pour une entrepriſe eſſentielle & immanquable : *quoi donc, maraut*, lui dit le maréchal en jurant, *nous veux tu envoyer planter des choux à Biron* ? Si Biron ne dit pas ce que l'hiſtorien lui fait dire, on peut préſumer qu'il le penſa ; car il rapportoit tout à lui-même.

Les affaires prenoient une meilleure face en Provence, où le duc de Savoye perdit toutes ſes conquêtes. Leſdiguieres avoit diſſipé les troupes du pape. La Ligue avoit perdu ſon héros, le chevalier d'Aumale, prince Lorrain, tué en attaquant Saint-Denis. Mais le roi regrettoit auſſi le brave & vertueux la Noue, tué au ſiege de Lambale. Toutes les provinces étoient inondées de ſang, les villes priſes & repriſes, les campagnes ravagées ; une infinité de petits combats exterminoient la nobleſſe & dépeuploient le royaume. Le maréchal de Biron eut la tête emportée d'un coup de canon devant la ville d'Epernai. C'étoit le premier général de France. Henri IV lui devoit beau-

1592. Suite de la guerre.

coup, & auroit été infiniment ſenſible à ſa perte, ſi la hauteur & les prétentions de ce ſeigneur n'avoient un peu affoibli la reconnoiſſance de ſes ſervices.

Dans la criſe violente de l'état, Paris étoit le centre des troubles. Il
1593. y avoit alors deux factions. Celle des
On veut élire un roi. Seize, conſidérablement déchue, vouée aux Eſpagnols, irritée contre Mayenne, vouloit pour roi le jeune duc de Guiſe qui venoit de s'échapper de la priſon où il avoit été mis après le maſſacre de ſon pere. Celle des Politiques, compoſée de gentilshommes & de magiſtrats, des meilleurs bourgeois, ne demandoit pour reconnoître Henri IV, que de le voir ſoumis à l'égliſe. Le duc de Mayenne penchant auſſi à la paix, ſe ménageoit habilement entre le roi d'Eſpagne dont il ne pouvoit encore ſe paſſer, & le roi de France dont il prétendoit tirer bon parti. Les ligueurs zélés demanderent une aſſemblée des états pour l'élection d'un roi. Clément VIII, qui ſuivoit les traces de Grégoire XIV, ordonna aux François de ſe réunir au plutôt, & de diſpoſer de la couronne. Mayenne aſſemble

ces prétendus états généraux. Le légat du pape oſe leur demander un ſerment de ne point ſe concilier avec le roi de Navarre, quand même il abjureroit l'héréſie. Les Eſpagnols de leur côté demandent l'abolition de la loi ſalique, & que l'infante d'Eſpagne ſoit déclarée reine de France. Comment des citoyens, des François, pouvoient-ils ne pas frémir à ces demandes ? La ſuperſtition avoit donc changé la nature.

Le roi penſe à ſe faire Catholique.

Jamais Henri IV ne ſe trouva dans de ſi cruelles perplexités. Un roi élu par les états auroit vraiſemblablement entraîné tous les catholiques. Ceux mêmes de ſon parti murmuroient avec aigreur de ſa perſévérance dans une ſecte déteſtée. Il falloit ſe réſoudre ou à ſoutenir éternellement la guerre, ou à changer de religion. Ce qu'il y avoit de plus ſage parmi les Huguenots lui conſeilloient de ſe décider promptement. Le *canon* de la meſſe, diſoient-ils, étoit le meilleur pour réduire les rebelles. Roſni, (depuis duc de Sulli,) quoique ſincérement attaché au Calviniſme, lui fit regarder cette démarche comme auſſi juſte que néceſſaire. Quelques

miniſtres Proteſtans, plus modérés que les autres, applanirent les voies, en avouant qu'il pouvoit faire ſon ſalut dans l'égliſe Romaine. Si l'on en croit Daniel, il étoit déja catholique au fond du cœur. De fortes raiſons peuvent au moins en faire douter. Quoi qu'il en ſoit, (car Dieu ſeul pénétre le fond des cœurs,) il promit de ſe faire inſtruire ſans délai.

Conférences de Surene.

Alors les catholiques attachés à ſa perſonne propoſent des conférences à ceux de Paris. Le légat, les Eſpagnols & leurs partiſans combattent en vain un projet ſi raiſonnable. Ces conférences s'ouvrent à Surene. Les prélats ligueurs y portent leurs préjugés contre le roi, affectant de révoquer en doute ſa ſincérité, alléguant des preuves de ſon attachement à l'héréſie, ſoutenant d'ailleurs qu'on ne pouvoit rien conclure ſans le pape, qu'il avoit défendu de traiter avec un prince hérétique, & que l'obéiſſance due au chef de l'égliſe devoit l'emporter ſur tout le reſte. L'archevêque de Bourges réfute leurs chicanes par les vrais principes du droit des couronnes & des libertés de l'égliſe nationale. Il étoit facile de démontrer que l'intérêt

de l'égliſe univerſelle, comme celui de l'état, exigeoit en cette occaſion une ſage condeſcendance. Mais les zélateurs fougueux & obſtinés ne voient point qu'ils ruinent la religion en ſe glorifiant de la ſoutenir. Les conférences produiſirent peu d'effet.

Les Eſpagnols demandent la couronne pour l'Infante.

Cependant l'ambaſſadeur d'Eſpagne inſiſtoit ſur l'élection de l'Infante. Afin de parvenir à ſon but, il déclara que l'intention de Philippe étoit de lui faire épouſer le duc de Guiſe, qui ſeroit élu roi conjointement avec elle. Les Seize le déſiroient ; le duc de Mayenne n'avoit garde d'y conſentir. Au milieu de ces agitations, le Parlement, *quoique captif & eſtropié*, (ce ſont les termes de Péréfixe) *ſe reſſouvenant de ſon ancienne vigueur*, rendit un arrêt pour le maintien des loix fondamentales du royaume, & « pour » empêcher que ſous prétexte de reli- » gion, la couronne ne fût transférée » en mains étrangeres. » L'Eſpagnol déconcerté par cet arrêt, le fut bien davantage par la converſion de Henri IV. Après un ou deux jours de conférence avec des évêques, le roi fit ſon abjuration à Saint-Denis entre les mains de l'archevêque de Bourges,

Arrêt du Parlement.

Abjuration du roi.

croyant plus en ſûreté. Il en avoit fait gouverneur le comte de Briſſac, qui préféra le devoir de ſujet à tout autre engagement, & qui vint à bout par ſa prudence d'y introduire le roi ſans tumulte & ſans combat. Les Eſpagnols furent réduits à capituler. On les laiſſa ſortir avec les honneurs de la guerre. Henri IV les regarda paſſer d'une fenêtre, & ſaluant les officiers avec bonté : *Meſſieurs*, leur dit-il, *recommandez-moi à votre maître ; mais n'y revenez plus.* Le légat, obſtiné à ne point le voir, obtint la permiſſion de ſe retirer, d'emmener même le curé Aubri & le Jéſuite Varade, que Barriere avoit chargés comme ſes complices.

1594. Le roi entre à Paris.

Il importoit ſur-tout de rendre au Parlement ſa ſplendeur, & de raffermir la monarchie par l'autorité des loix. Les magiſtrats fideles revinrent dans la capitale, ayant Achille de Harlai à leur tête. Les autres furent rétablis, à condition que ceux-là auroient le pas ſur eux. On ne vit dès-lors dans le Parlement qu'un même eſprit de patriotiſme. Il caſſa tous les arrêts, décrets & ſermens faits depuis 1588, *qui ſe trouveroient préjudiciables*

Le Parlement rétabli.

à l'autorité du roi & aux loix du royaume, comme ayant été extorqués par force ; il révoqua les pouvoirs donnés au duc de Mayenne, & annulla les actes de la derniere assemblée de Paris sous le nom d'états généraux, &c. Tout ce que le fanatisme avoit inspiré parut condamné à l'oubli, grace au changement des conjonctures.

Conduite de Henri IV.

Si quelque chose eût été capable de réunir les cœurs de la nation, c'étoit la conduite du roi. On peut en juger par ce trait particulier. Lorsqu'il entra dans Paris, des sergens arrêterent le bagage de la Noue, pour dettes que son pere avoit contractées au service de l'état. Ce gentilhomme, très-digne de considération, se plaignit de la violence. Henri IV lui répondit publiquement : *la Noue, il faut payer ses dettes ; je paye bien les miennes ;* & l'ayant tiré à part, il lui donna des pierreries à engager pour les effets qu'on avoit saisis. Mais tant de bonté n'attiroit que foiblement les principaux seigneurs de la Ligue. L'intérêt seul pouvoit les ramener. Ils mirent au plus haut prix leur soumission, prouvant assez que la religion étoit le moindre motif de leur révolte.

croyant plus en ſûreté. Il en avoit fait gouverneur le comte de Briſſac, qui préféra le devoir de ſujet à tout autre engagement, & qui vint à bout par ſa prudence d'y introduire le roi ſans tumulte & ſans combat. Les Eſpagnols furent réduits à capituler. On les laiſſa ſortir avec les honneurs de la guerre. Henri IV les regarda paſſer d'une fenêtre, & ſaluant les officiers avec bonté : *Meſſieurs*, leur dit-il, *recommandez-moi à votre maître ; mais n'y revenez plus.* Le légat, obſtiné à ne point le voir, obtint la permiſſion de ſe retirer, d'emmener même le curé Aubri & le Jéſuite Varade, que Barriere avoit chargés comme ſes complices.

1594. Le roi entre à Paris.

Il importoit ſur-tout de rendre au Parlement ſa ſplendeur, & de raffermir la monarchie par l'autorité des loix. Les magiſtrats fideles revinrent dans la capitale, ayant Achille de Harlai à leur tête. Les autres furent rétablis, à condition que ceux-là auroient le pas ſur eux. On ne vit dès-lors dans le Parlement qu'un même eſprit de patriotiſme. Il caſſa tous les arrêts, décrets & ſermens faits depuis 1588, *qui ſe trouveroient préjudiciables*

Le Parlement rétabli.

à l'autorité du roi & aux loix du royaume, comme ayant été extorqués par force ; il révoqua les pouvoirs donnés au duc de Mayenne, & annulla les actes de la derniere assemblée de Paris sous le nom d'états généraux, &c. Tout ce que le fanatisme avoit inspiré parut condamné à l'oubli, grace au changement des conjonctures.

Conduite de Henri IV.

Si quelque chose eût été capable de réunir les cœurs de la nation, c'étoit la conduite du roi. On peut en juger par ce trait particulier. Lorsqu'il entra dans Paris, des sergens arrêterent le bagage de la Noue, pour dettes que son pere avoit contractées au service de l'état. Ce gentilhomme, très-digne de considération, se plaignit de la violence. Henri IV lui répondit publiquement : *la Noue, il faut payer ses dettes ; je paye bien les miennes ;* & l'ayant tiré à part, il lui donna des pierreries à engager pour les effets qu'on avoit saisis. Mais tant de bonté n'attiroit que foiblement les principaux seigneurs de la Ligue. L'intérêt seul pouvoit les ramener. Ils mirent au plus haut prix leur soumission, prouvant assez que la religion étoit le moindre motif de leur révolte.

ronne & à ceux de l'épiſcopat ; l'Univerſité ne leur pardonnoit pas le tort que la concurrence faiſoit à ſes colleges ; elle leur avoit ſuſcité un grand procès, où Paſquier & Arnaud, célébres avocats, attaquerent leurs inſtituts par les mêmes moyens à peu-près qui l'ont fait-proſcrire de nos jours. Les dépoſitions de Jean Châtel précipiterent leur diſgrace. Il eſt certain qu'on pouvoit reprocher à la plupart des corps de Paris, tant eccléſiaſtiques que religieux, un zele aveugle pour la cour de Rome, un attachement criminel pour le roi d'Eſpagne, & ces maximes déteſtables qui conduiſoient au régicide. Mais on crut devoir faire un exemple ſur des hommes plus attachés par leur inſtitut aux opinions ultramontaines, & plus capables par leurs talens, par leurs emplois, par leur régularité même de les répandre ou de les maintenir. La Société avoit trop contribué à la naiſſance & aux progrès de la Ligue, pour que la chute de l'une ne fût pas funeſte à l'autre. Le Parlement chaſſa les Jéſuites comme *corrupteurs de la jeuneſſe*, *perturbateurs du repos public*, *ennemis du roi & de l'état*. Guignard,

1595. Les Jéſuites bannis du royaume.

grands péchés, il avoit cru éviter l'enfer par cette action; qu'il la croyoit juſte & méritoire, parce que le roi n'étoit pas réconcilié avec l'égliſe, & devoit être réputé tyran; qu'il l'avoit entendu décider en pluſieurs endroits, ainſi que chez les Jéſuites où il avoit fait une partie de ſes études. Il ajouta que ces peres l'avoient ſouvent introduit dans une *chambre de méditations*, pleine de figures effroyables de l'enfer, dont ſans doute ſon imagination avoit été trop émue. On croyoit alors ces figures propres à imprimer au fond de l'ame les vérités éternelles, qui doivent y entrer par la foi & non par les ſens.

Affaires des Jéſuites.

Les Jéſuites étoient haïs d'une infinité de perſonnes conſidérables. Outre les Proteſtans, dont ils faiſoient gloire d'exciter la haine, (mais dont il eût mieux valu attirer la confiance, pour les ramener au ſein de l'égliſe,) le Parlement s'étoit toujours oppoſé avec vigueur à leur établiſſement; les religieux qu'ils avoient comme ſupplantés, les voyoient en général de mauvais œil; l'évêque de Paris, Euſtache du Bellai, avoit déclaré leur ordre contraire aux droits de la cou-

ronne & à ceux de l'épiſcopat ; l'Univerſité ne leur pardonnoit pas le tort que la concurrence faiſoit à ſes colleges ; elle leur avoit ſuſcité un grand procès, où Paſquier & Arnaud ; célébres avocats, attaquerent leurs inſtituts par les mêmes moyens à peu-près qui l'ont fait-proſcrire de nos jours. Les dépoſitions de Jean Châtel précipiterent leur diſgrace. Il eſt certain qu'on pouvoit reprocher à la plupart des corps de Paris, tant eccléſiaſtiques que religieux, un zele aveugle pour la cour de Rome, un attachement criminel pour le roi d'Eſpagne, & ces maximes déteſtables qui conduiſoient au régicide. Mais on crut devoir faire un exemple ſur des hommes plus attachés par leur inſtitut aux opinions ultramontaines, & plus capables par leurs talens, par leurs emplois, par leur régularité même de les répandre ou de les maintenir. La Société avoit trop contribué à la naiſſance & aux progrès de la Ligue, pour que la chute de l'une ne fût pas funeſte à l'autre. Le Parlement chaſſa les Jéſuites comme *corrupteurs de la jeuneſſe*, *perturbateurs du repos public*, *ennemis du roi & de l'état*. Guignard,

1595. Les Jéſuites bannis du royaume.

bibliothécaire du college, fut pendu pour avoir gardé des écrits séditieux dont il étoit l'auteur. Ils contenoient les mêmes extravagances qui avoient retenti jusques dans les chaires : *Jacques Clément a fait un acte héroïque, inspiré par le Saint-Esprit. Si on peut guerroyer le Béarnois, qu'on le guerroye ; si on ne peut le guerroyer, qu'on l'assassine*, &c. Ce malheureux invoqua en vain l'amnistie générale. On avoit ordonné de brûler tous les ouvrages écrits avant l'amnistie. En contrevenant à l'arrêt, il s'étoit exposé à la peine, & on le jugea selon la rigueur des loix. Les Parlemens de Bordeaux & de Toulouse retinrent les Jésuites. Celui de Paris, se fondant sur le motif de la sûreté du roi, n'avoit point observé à leur égard les formes ordinaires. C'est ce qui facilita leur rappel.

Henri absous par Clément VIII.

Pour éloigner tout prétexte de révolte, on sollicitoit vivement à Rome l'absolution de Henri IV. Du Perron & d'Ossat (depuis cardinaux) y travailloient avec autant de prudence que d'activité, tandis que la cour d'Espagne employoit son or à corrompre le sacré collége. Le cardinal Tolet, quoi-

avec précipitation, vaincu par une poignée de combattans. Henri IV disoit qu'auparavant il avoit combattu pour la victoire, mais que dans cette occasion il l'avoit fait pour la vie. Il accorda une treve au duc de Mayenne. La paix fut conclue l'année suivante. Cet illustre chef de parti, qu'on ne vouloit pas pousser à bout, obtint des conditions plus avantageuses qu'il ne devoit l'espérer. La bonté & la politique du roi le ramenerent au devoir. Comblé de caresses quand il vint lui rendre ses hommages, il assura que c'étoit alors seulement que son souverain l'avoit vaincu. Mayenne étoit extrêmement replet. Henri IV l'ayant lassé à plaisir dans une partie de promenade : *mon cousin*, lui dit-il en riant, *voilà le seul mal que je vous ferai de ma vie.* Le duc fut désormais un sujet fidele. Tout le royaume rentra dans l'obéissance, excepté le parti qu'avoit en Bretagne le duc de Mercœur, l'un des princes de la maison de Lorraine, si féconde alors en hommes redoutables aux rois de France.

1596. Mayenne soumis.

Cependant le duc d'Epernon, esprit hautain & ambitieux, gouverneur de Provence où il avoit servi utile-

Révolte du duc d'Epernon.

voit, à moins qu'il n'y eût empêchement légitime, dire le Chapelet tous les jours; les Litanies le Mercredi; le Roſaire le Samedi; entendre tous les jours la Meſſe. Il devoit ſe confeſſer & communier en public pour le moins quatre fois l'an, bâtir un couvent dans chaque province, &c. On ne penſa guere ſi cela étoit praticable ou non.

Le Roi pourſuit Mayenne.

Du petit nombre de ſeigneurs qui perſiſtoient dans la rebellion, le duc de Mayenne étoit le plus dangereux & le plus coupable. Le roi vâ l'attaquer dans ſon gouvernement de Bourgogne. Il y trouve une armée d'Eſpagnols ſous les ordres du connétable de Caſtille. Ayant été reconnoître l'ennemi à la tête de trois cens chevaux, il rencontre tout-à-coup l'armée entiere. On l'attaque bruſquement. *A moi*, s'écrie-t-il, *& faites comme vous m'allez voir faire.* Jamais il ne courut tant de riſque & ne montra tant de valeur qu'en cette journée de Fontaine-Françoiſe. Le général Eſpagnol, ne voulant point haſarder de bataille, & perſuadé, comme autrefois le duc de Parme, que le roi ne s'expoſoit pas de la ſorte ſans être ſoutenu de la plus grande partie de ſes troupes, ſe retire

Combat de Fontaine-Françoiſe.

roi, il traitoit ſecrétement avec la cour. Les ennemis l'ayant découvert, pour éviter la mort qu'on lui préparoit, & pour diſſiper leurs ſoupçons à force de ſervices, il offrit de faire le ſiége de ces deux places, auquel ils n'oſoient penſer eux-mêmes. Le roi ſollicita le ſecours d'Elizabeth. Elle avoit paru très-ſenſible à ſon changement de religion, & lui avoit fait des reproches d'une démarche qu'elle eût ſans doute imitée en pareilles circonſtances. Son ambaſſadeur promit néanmoins des efforts pour ſauver Calais, à condition qu'on remettroit la place aux Anglois juſqu'au payement des ſommes que la reine avoit prêtées. La noble fierté du monarque ne pouvoit ſouſcrire à cette propoſition. Il refuſa en diſant que *s'il avoit à être mordu, il aimoit autant l'être d'un lion que d'une lionne.*

Aſſemblée de Rouen. Diſcours du roi.

Preſſé par le beſoin & dépourvu de moyens, il convoque à Rouen une aſſemblée de *notables*, pour ſubvenir aux néceſſités du royaume. Là il prononce ce diſcours, qu'on ne peut lire ſans une tendre admiration. *Si je faiſois gloire de paſſer pour excellent orateur, j'aurois apporté ici plus*

de belles paroles que de bonne volonté. Mais mon ambition tend à quelque choſe de plus haut que de bien parler. J'aſpire au glorieux titre de libérateur & de reſtaurateur de la France. Déja, par la faveur du ciel, par les conſeils de mes fideles ſerviteurs, & par l'épée de ma brave & généreuſe nobleſſe, (de laquelle je ne diſtingue point mes princes, la qualité de gentilhomme étant le plus beau titre que nous poſſédions) je l'ai tirée de la ſervitude & de la ruine. Je deſire maintenant la remettre en ſa premiere force & en ſon ancienne ſplendeur. Participez, mes ſujets, à cette ſeconde gloire, comme vous avez participé à la premiere. Je ne vous ai point appellés, comme faiſoient mes prédéceſſeurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés : je vous ai fait aſſembler pour recevoir vos conſeils, pour les croire, pour les ſuivre, en un mot pour me mettre en tutelle entre vos mains. (*) *C'eſt une envie qui ne prend guerre aux rois, aux barbes griſes, & aux victo-*

(*) Gabrielle d'Etrées, ſa maîtreſſe, lui ayant dit qu'elle étoit ſurpriſe de ce qu'il avoit parlé de ſe mettre en tutelle : *Ventre-ſaint-gris*, répondit-il, *il eſt vrai ; mais je l'entends avec mon épée au côté.*

rieux comme moi ; mais l'amour que je porte à mes ſujets & l'extrême deſir que j'ai de conſerver mon état me font trouver tout facile & honorable. L'aſſemblée témoigna beaucoup de zele, & fit peu de choſe. Elle ne propoſa que des moyens chimériques pour remédier aux maux de l'état. Un vice radical, auquel le roi n'avoit encore pu remédier, la mauvaiſe adminiſtration des finances, rendoit inutiles les meilleurs deſſeins. (*)

Sulli, Surintendant des finances.

Béthune, marquis de Roſni, ſi célebre ſous le nom de duc de Sulli, étoit né heureuſement pour Henri IV & pour la France. Les talens militaires, les talens politiques, réunis au plus haut degré dans ſa perſonne à l'héroiſme, à la probité & à toutes les vertus du citoyen, en faiſoient un de ces hommes rares qui immortaliſent la gloire de leur patrie. Dès ſa jeuneſſe,

(*) Le roi écrivoit à Sulli, pendant la guerre contre l'Eſpagne : *Je ſuis fort proche de mes ennemis, & n'ai quaſi pas un cheval ſur lequel je puiſſe combattre. Mes chemiſes ſont toutes déchirées, mes pourpoints troués au coude ; & depuis deux jours je dîne chez les uns & chez les autres, parce que mes pourvoyeurs n'ont plus moyen de rien fournir pour ma table.* On levoit cent cinquante millions ſur le peuple, & le tréſor royal en recevoit environ trente.

il avoit mérité l'eſtime & l'amitié de ſon maître. Après avoir prodigué pour lui & ſon ſang & ſa fortune, il devoit tirer le royaume de l'état affreux où les guerres civiles l'avoient réduit. Le roi lui confia les finances : tout changea de face. Les concuſſions ceſſerent, l'avarice des ſeigneurs & des financiers fut réprimée, l'ordre rétabli par-tout, l'argent des peuples porté directement au tréſor & conſacré au bien public, les emprunts faits avec ſageſſe, les dettes acquittées fidellement. Une féconde économie enrichit le prince & le royaume. En un mot dans l'intervalle de quinze ans que dura le miniſtere de Sulli, malgré la diminution conſidérable des tailles & d'autres impôts, & le payement de toutes les dettes, les revenus de la couronne augmenterent de quatre millions. Et dans quelles circonſtances ? Mais auſſi quel roi & quel miniſtre !

Reprenons la ſuite des événemens. Les Eſpagnols s'emparerent d'Amiens par ſurpriſe, tandis que les bourgeois étoient au ſermon. Ceux-ci s'étoient malheureuſement obſtinés à vouloir garder leur ville ; imprudence qui leur coûta cher. Sous un autre regne

1597. Les Eſpagnols prennent Amiens

cet accident auroit pu produire une révolution. Le danger menaçoit Paris ; la terreur ſe répandoit de toutes parts. Le roi en fut d'autant plus inquiet, que les Calviniſtes lui donnoient eux-mêmes beaucoup d'inquiétude. Non contens de la liberté de conſcience qu'on leur avoit accordée, & que les catholiques ſages jugeoient néceſſaire, ils vouloient des prêches dans tout le royaume ; ils demandoient qu'on leur fournit de l'argent, ſoit pour l'entretien des garniſons de leurs villes de ſûreté, ſoit pour les appointemens de leurs miniſtres. Des aſſemblées ſéditieuſes, des entrepriſes inſolentes contre l'autorité royale, faiſoient craindre de leur part une prochaine révolte. Leſdiguieres, quoique attaché à leur ſecte, leur reprocha une conduite ſi contraire aux devoirs de citoyens. Mais Henri IV ne put s'empêcher de les ſatisfaire. Son grand objet étoit alors de recouvrer la capitale de la Picardie. *C'eſt aſſez faire le roi de France*, dit-il un jour ; *il eſt temps de faire le roi de Navarre*. Il court aſſiéger Amiens, & donner de nouvelles preuves de vaillance. Une armée Eſpagnole, arrivée

Mouvemens des Calviniſtes.

Le roi reprend Amiens.

des

des Pays-Bas, ſe retire ſans avoir oſé attaquer ſes lignes. La garniſon capitule après une réſiſtance vigoureuſe. Le commandant dit au vaingueur qu'*il remettoit cette ville à un roi ſoldat, puiſqu'il n'avoit pas plu à ſon maître de la ſecourir par les capitaines ſoldats.* Nul ſeigneur ne s'étoit autant diſtingué au ſiége que le maréchal de Biron, fils de celui dont nous avons raconté la mort. Henri, toujours attentif à exciter & à récompenſer le mérite, fit ſon éloge par un de ces traits ingénieux qui ſe gravent dans la mémoire des hommes. Le prévôt des marchands & les échevins de Paris étant venus le complimenter à ſon retour, *Meſſieurs*, leur dit-il, *voilà le maréchal de Biron, que je préſente volontiers à mes amis & à mes ennemis.*

Il reſtoit à ſoumettre le duc de Mercœur, toujours révolté dans ſon gouvernement de Bretagne, où le roi n'avoit point encore paru. Il y alla enfin. Les villes s'empreſſerent à le recevoir, & le duc fut trop heureux d'obtenir la paix, en donnant ſa fille héritiere de tous ſes biens au jeune duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV. Pendant ce voyage les Calviniſtes

1598. La Bretagne ſoumiſe.

Edit de Nantes. obtinrent l'édit de Nantes, ſi favorable à leur parti. Liberté entiere de conſcience, exercice public de leur religion dans pluſieurs villes, faculté de poſſéder toute ſorte de charges & d'emplois, places de ſûreté pour huit ans, quarante-cinq mille écus par an pour l'entretien des miniſtres, c'étoit plus qu'on ne leur avoit jamais accordé. Leur penchant à la révolte & la néceſſité de prévenir de nouveaux troubles, déterminerent le roi à cette démarche. Le clergé, la Sorbonne, l'Univerſité, les prédicateurs, ſe récrierent contre lui. Il trouva beaucoup de réſiſtance de la part du Parlement. Mais ſes raiſons l'emporterent. *La religion catholique*, dit-il aux magiſtrats, *ne peut être maintenue que par la paix; & la paix de l'état eſt la paix de l'égliſe.... Je reſſemble au berger qui veut ramener ſes brebis en la bergerie avec douceur.... Il ne faut plus faire de diſtinctions de catholiques & de huguenots: il faut que tous ſoient bons François, & que les catholiques convertiſſent les huguenots par l'exemple de leur bonne vie..... Quand on faiſoit des édits contre ceux de la religion, lorſque j'étois avec eux, je faiſois des*

des Pays-Bas, se retire sans avoir osé attaquer ses lignes. La garnison capitule après une résistance vigoureuse. Le commandant dit au vainqueur qu'*il remettoit cette ville à un roi soldat, puisqu'il n'avoit pas plu à son maître de la secourir par les capitaines soldats.* Nul seigneur ne s'étoit autant distingué au siége que le maréchal de Biron, fils de celui dont nous avons raconté la mort. Henri, toujours attentif à exciter & à récompenser le mérite, fit son éloge par un de ces traits ingénieux qui se gravent dans la mémoire des hommes. Le prévôt des marchands & les échevins de Paris étant venus le complimenter à son retour, *Messieurs*, leur dit-il, *voilà le maréchal de Biron, que je présente volontiers à mes amis & à mes ennemis.*

Il restoit à soumettre le duc de Mercœur, toujours révolté dans son gouvernement de Bretagne, où le roi n'avoit point encore paru. Il y alla enfin. Les villes s'empressèrent à le recevoir, & le duc fut trop heureux d'obtenir la paix, en donnant sa fille héritière de tous ses biens au jeune duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV. Pendant ce voyage les Calvinistes

1598. La Bretagne soumise.

quillité du royaume. Il ne pouvoit être plus honorable. Les Eſpagnols rendirent tout ce qu'ils avoient pris en Picardie ; Henri IV ne rendit rien.

Mort de Philippe II.

Philippe II mourut peu après. Sa politique avoit agité ſans fruit l'Europe entiere. La Hollande ſouſtraite à ſa domination, la France délivrée de ſes injuſtices, cinq mille cinq cens millions d'or diſſipés en projets infructueux, prouvent qu'avec toute ſa puiſſance il ne fut ni un grand roi ni un grand homme. (*) Son zele affecté contre le Proteſtantiſme, qui ne l'empêchoit pas d'animer les Proteſtans contre les catholiques au gré de ſes intérêts, lui attira plus de haine que de gloire. On l'appella le *Démon du midi*. La religion auroit dû le rendre plutôt un ange de paix. La monarchie Eſpagnole languit ſous Philippe III ſon ſucceſſeur.

Amours de Henri IV.

Il eſt triſte de ne pouvoir diſſimuler le foible des grands hommes ; mais

(*) Ecrivant à Henri IV. il ſe donnoit des titres ſans fin. La réponſe du roi fut ſignée, *Henri, bourgeois de Paris*. François I. avoit de même tourné en ridicule la vanité de Charles-quint, en ſignant, *François, premier gentilhomme de France, ſeigneur de Vanvres & de Gentilli*.

leurs fautes mêmes doivent être des leçons pour le genre humain. Henri IV, en triomphant de ſes ennemis, étoit dominé par l'amour. Gabrielle d'Etrées, ducheſſe de Beaufort, l'avoit tellement captivé, qu'il penſa, dit-on, à la faire reine. Depuis longtemps il vivoit ſéparé de ſa femme Marguerite de Valois. Un antipathie mutuelle les diviſoit ſans retour. L'un & l'autre deſiroient le divorce & ſollicitoient à Rome, fondés ſur ce que leur mariage avoit été forcé, & qu'ils n'avoient pas eu les diſpenſes néceſſaires. Une mort ſoudaine enleve la belle Gabrielle. Le roi devient éperdument amoureux de mademoiſelle d'Entragues, fille d'une maîtreſſe de Charles IX. Elle irrite adroitement ſa paſſion, & lui déclare qu'elle ne peut la ſatisfaire ſans une promeſſe de mariage. La promeſſe étoit ſignée. Henri IV la montre à Sulli, (*) & lui demande conſeil. Ce courageux miniſtre prend le papier, le déchire pour toute réponſe. *Comment*, *morbleu*, s'écrie

(*) La terre de Sulli ne fut érigée en duché-pairie que pluſieurs années après. Mais il faut donner à Sulli le nom ſous lequel il eſt ſi célebre.

le roi en colere, *je crois que vous êtes fou.* Sulli répond froidement: *il eſt vrai, ſire, je ſuis fou, & je voudrois l'être ſi fort que je fuſſe le ſeul en France.* Il ne douta point de ſa diſgrace. Quelques jours après, il fut fait grand-maître de l'artillerie. Son zele parut encore mieux récompenſé par la réſolution que prit le roi de conclure un mariage plus digne de lui. Les commiſſaires du pape ayant prononcé la ſentence de divorce, il épouſa Marie de Médicis qui lui donna Louis XIII.

1600. Guerre avec le duc de Savoye.

Dans le temps que la galanterie ſembloit l'enchaîner, il pourſuivit avec vigueur ſes droits ſur le marquiſat de Saluces, dont le duc de Savoye s'étoit emparé ſous le dernier regne. Ce prince habile & ruſé vint en France comme pour traiter avec le roi, ſe flattant, ou de conſerver par adreſſe le fruit de ſon uſurpation, ou de former un parti des mécontens du royaume. Mais il avoit affaire au monarque le plus prudent & le plus ferme. Henri, en le comblant d'amitiés, preſſoit toujours la reſtitution de Saluces. Le duc promit, ſe retira, & manqua de parole. Auſſi-tôt la guerre fut décla-

rée, la Savoye & la Breſſe conquiſes en trois mois. L'ennemi fit la paix, & céda la Breſſe & le Bugei pour le marquiſat de Saluces. Selon quelques hiſtoriens, Leſdigueres dit que le roi avoit conclu cette paix en marchand, & le duc de Savoye en prince. Mais outre que l'échange étoit fort avantageux, (Saluces n'étant guerre qu'une occaſion de dépenſes,) le roi préféroit la ſolide gloire à des chimeres de vanité. Il avoit plus à cœur de guérir les maux de la France, que de s'ouvrir un paſſage en Italie. D'ailleurs, un levain de révolte fermentoit dans quelques eſprits remuans, & il importoit de finir la guerre pour les contenir.

Diſpute entre du Perron & Mornai.

On vit pendant ces démêlés politiques une diſpute ſinguliere de religion, entre deux hommes qui n'étoient point faits pour ſe meſurer enſemble. Dupleſſis-Mornai, grand homme de guerre, grand négociateur, Calviniſte également zélé pour ſa ſecte & pour ſon roi, (on le nommoit le pape des huguenots,) ayant publié un livre contre la meſſe, l'évêque d'Evreux, du Perron, s'engagea hautement à prouver qu'il y avoit plus

le roi en colere, *je crois que vous êtes fou.* Sulli répond froidement: *il eſt vrai, ſire, je ſuis fou, & je voudrois l'être ſi fort que je fuſſe le ſeul en France.* Il ne douta point de ſa diſgrace. Quelques jours après, il fut fait grand-maître de l'artillerie. Son zele parut encore mieux récompenſé par la réſolution que prit le roi de conclure un mariage plus digne de lui. Les commiſſaires du pape ayant prononcé la ſentence de divorce, il épouſa Marie de Médicis qui lui donna Louis XIII.

1600. Guerre avec le duc de Savoye.

Dans le temps que la galanterie ſembloit l'enchaîner, il pourſuivit avec vigueur ſes droits ſur le marquiſât de Saluces, dont le duc de Savoye s'étoit emparé ſous le dernier regne. Ce prince habile & ruſé vint en France comme pour traiter avec le roi, ſe flattant, ou de conſerver par adreſſe le fruit de ſon uſurpation, ou de former un parti des mécontens du royaume. Mais il avoit affaire au monarque le plus prudent & le plus ferme. Henri, en le comblant d'amitiés, preſſoit toujours la reſtitution de Saluces. Le duc promit, ſe retira, & manqua de parole. Auſſi-tôt la guerre fut décla-

rée, la Savoye & la Breſſe conquiſes en trois mois. L'ennemi fit la paix, & céda la Breſſe & le Bugei pour le marquiſat de Saluces. Selon quelques hiſtoriens, Leſdigueres dit que le roi avoit conclu cette paix en marchand, & le duc de Savoye en prince. Mais outre que l'échange étoit fort avantageux, (Saluces n'étant guerre qu'une occaſion de dépenſes,) le roi préféroit la ſolide gloire à des chimeres de vanité. Il avoit plus à cœur de guérir les maux de la France, que de s'ouvrir un paſſage en Italie. D'ailleurs, un levain de révolte fermentoit dans quelques eſprits remuans, & il importoit de finir la guerre pour les contenir.

Diſpute entre du Perron & Mornai.

On vit pendant ces démêlés politiques une diſpute ſinguliere de religion, entre deux hommes qui n'étoient point faits pour ſe meſurer enſemble. Dupleſſis-Mornai, grand homme de guerre, grand négociateur, Calviniſte également zélé pour ſa ſecte & pour ſon roi, (on le nommoit le pape des huguenots,) ayant publié un livre contre la meſſe, l'évêque d'Evreux, du Perron, s'engagea hautement à prouver qu'il y avoit plus

de ſa valeur ; mais une ambition démeſurée, un orgueil, une arrogance inſupportable, terniſſoient ſa gloire. L'amitié & les graces du roi ne firent qu'un ingrat. Lorſque le duc de Savoye vint en France, le maréchal ſe lia étroitement avec lui, malgré l'avis de ſon maître qui lui dit un jour : *ne laiſſez point approcher cet homme-là de vous ; c'eſt une peſte, il vous perdra.* Ses intrigues continuerent. Il avoit traité avec le duc & avec l'Eſpagne. Le roi, ayant des preuves certaines de la conjuration, fit tous ſes efforts, dans des entretiens particuliers, pour engager Biron à reconnoître ſon crime, réſolu de pardonner au repentir. La fierté hautaine & inflexible du coupable l'obligea malgré lui de faire un exemple. Biron fut arrêté & jugé ; le Parlement le condamna à perdre la tête. Cet homme ſi intrépide dans les combats devint foible & furieux aux approches du ſupplice. Il eut la double honte d'avoir mérité la mort, & de ne ſavoir pas mourir. *Qu'on ne m'approche pas*, s'écria-t-il en jurant ſur l'échafaud ; *ſi l'on me met en fougue j'étranglerai la moitié de ce qui eſt ici.* Le duc de Bouillon avoit eu part à

ſes complots. On le preſſa en vain de revenir à la cour. Son génie remuant méditoit de nouvelles entrepriſes qui éclaterent bientôt.

1603. Elizabeth, après le regne le plus glorieux qu'on eût jamais vu en Angleterre, venoit de mourir âgée de 69 ans, laiſſant à Jacques I ſon royaume enrichi par le commerce, & redoutable aux étrangers par ſa marine. Elle apprit aux ſouverains que l'autorité maniée avec ſageſſe peut maintenir le calme dans un état, malgré la diverſité des religions; mais tous les ſiécles lui reprocheront la mort de Marie Stuart. Henri IV perdoit une alliée dont il avoit tiré de grands ſecours. Le nouveau roi, le premier qui ait réuni l'Angleterre, l'Irlande & l'Ecoſſe, pouvoit influer beaucoup dans les affaires de l'Europe. Sulli fut envoyé en ambaſſade pour le mettre dans les intérêts de la France. Il triompha des intrigues de l'Eſpagne, de la mauvaiſe volonté du miniſtere Anglois, & conclut une ligue défenſive en faveur des Provinces-Unies, toujours en guerre avec les Eſpagnols. On avoit auſſi renouvellé l'alliance

Mort d'Elizabeth, reine d'Angleterre.

Traité avec l'Angleterre & avec les Suiſſes.

de ſa valeur ; mais une ambition démeſurée, un orgueil, une arrogance inſupportable, terniſſoient ſa gloire. L'amitié & les graces du roi ne firent qu'un ingrat. Lorſque le duc de Savoye vint en France, le maréchal ſe lia étroitement avec lui, malgré l'avis de ſon maître qui lui dit un jour : *ne laiſſez point approcher cet homme-là de vous ; c'eſt une peſte, il vous perdra.* Ses intrigues continuerent. Il avoit traité avec le duc & avec l'Eſpagne. Le roi, ayant des preuves certaines de la conjuration, fit tous ſes efforts, dans des entretiens particuliers, pour engager Biron à reconnoître ſon crime, réſolu de pardonner au repentir. La fierté hautaine & inflexible du coupable l'obligea malgré lui de faire un exemple. Biron fut arrêté & jugé ; le Parlement le condamna à perdre la tête. Cet homme ſi intrépide dans les combats devint foible & furieux aux approches du ſupplice. Il eut la double honte d'avoir mérité la mort, & de ne ſavoir pas mourir. *Qu'on ne m'approche pas*, s'écria-t-il en jurant ſur l'échafaud ; *ſi l'on me met en fougue j'étranglerai la moitié de ce qui eſt ici.* Le duc de Bouillon avoit eu part à

ſes complots. On le preſſa en vain de revenir à la cour. Son génie remuant méditoit de nouvelles entrepriſes qui éclaterent bientôt.

Elizabeth, après le regne le plus glorieux qu'on eût jamais vu en Angleterre, venoit de mourir âgée de 69 ans, laiſſant à Jacques I ſon royaume enrichi par le commerce, & redoutable aux étrangers par ſa marine. Elle apprit aux ſouverains que l'autorité maniée avec ſageſſe peut maintenir le calme dans un état, malgré la diverſité des religions ; mais tous les ſiécles lui reprocheront la mort de Marie Stuart. Henri IV perdoit une alliée dont il avoit tiré de grands ſecours. Le nouveau roi, le premier qui ait réuni l'Angleterre, l'Irlande & l'Ecoſſe, pouvoit influer beaucoup dans les affaires de l'Europe. Sulli fut envoyé en ambaſſade pour le mettre dans les intérêts de la France. Il triompha des intrigues de l'Eſpagne, de la mauvaiſe volonté du miniſtere Anglois, & conclut une ligue défenſive en faveur des Provinces-Unies, toujours en guerre avec les Eſpagnols. On avoit auſſi renouvellé l'alliance

1603. Mort d'Elizabeth, reine d'Angleterre.

Traité avec l'Angleterre & avec les Suiſſes.

avec les Suiſſes. Ces ſages meſures mettoient le royaume en ſûreté.

Rétabliſſement des Jéſuites.

Depuis long-temps le pape ſollicitoit le rétabliſſement des Jéſuites. C'étoit ſelon toute apparence une des conditions ſecretes de l'abſolution du roi. Le P. Coton, par ſon eſprit, ſa ſoupleſſe, ſes manieres inſinuantes & ſes ſermons, vint à bout de gagner les bonnes graces de Henri, & ne perdit pas de vûe les intérêts de la ſociété. (*) Sulli, moins comme Proteſtant que comme miniſtre d'état, ne vouloit point des Jéſuites, inſiſtant en particulier ſur leur zele pour la maiſon d'Autriche & ſur leur obéiſſance aveugle pour un général étranger. Mais il ſe rendit à cette raiſon de ſon maître : que, « s'ils étoient capable de mauvais deſſeins, on auroit moins à craindre en les captivant par des bienfaits, qu'en les aigriſſant par des rigueurs. » L'édit de rappel fut envoyé au Parlement. Le premier préſident de Harlai y oppoſa des remon-

(*) On diſoit communément : *Notre roi eſt un bon prince, il aime la vérité ; mais il a du coton dans les oreilles.* (*Longueruana.*)

trances capables d'ébranler le monarque, s'il avoit été moins ferme dans ſes réſolutions. Il répondit par un diſcours fort honorable aux Jéſuites, & ordonna l'enregiſtrement. Un des articles de l'édit porte qu'il y auroit toujours à la cour un religieux de cet ordre, en qualité de prédicateur du roi, pour répondre de la conduite de ſes confreres. Cette condition, qui paroiſſoit humiliante, devint la principale ſource de leur pouvoir. Chargés de la conſcience des princes, habiles à profiter des conjonctures, ils acquirent bientôt ce dangereux crédit, peu compatible avec la ſimplicité religieuſe, & plus propre à faire beaucoup d'ennemis ſecrets que beaucoup de partiſans déclarés. On ne pardonne point à des hommes voués à l'obéiſſance, l'envie ou le pouvoir de dominer. Un ſeul intriguant, un ſeul ambitieux dans ce corps, pouvoit attirer la haine publique à ceux que leurs talens & leurs vertus rendoient reſpectables.

Nous ſommes parvenus aux belles années du regne de Henri IV. Tout le royaume recueillit au ſein de la paix les fruits d'un gouvernement plein de

Le royaume floriſſant.

ſageſſe. La juſtice, l'économie, les arts, le commerce, l'agriculture, réparerent ſenſiblement les anciens malheurs. Trois cens trente millions de dettes, qui en feroient huit cens deux de notre monnoie d'aujourd'hui n'effrayoient point le zele du ſurintendant.

Adminiſtration de Sulli.

En 1607 il avoit déja acquité quatre-vingt-ſept millions. Les financiers engloutiſſoient auparavant les revenus de l'état, dont il n'entroit qu'une cinquieme partie dans le tréſor. Sulli eut beſoin de toutes ſes lumieres pour approfondir leurs manœuvres, & de tout ſon courage pour les réprimer. Ces harpies avoient beaucoup de crédit à la cour. Les grands profitoient de leurs dépradations. Le ſurintendant ne craignit point de ſe faire des ennemis pour ſervir le roi & la patrie. Ils travaillerent à le perdre, & peu s'en fallut qu'ils n'y réuſſiſſent; *car il n'y a rien*, dit-il, *dont il ſoit plus difficile de ſe défendre que d'une calomnie travaillée de main de courtiſan.* Déja preſque diſgracié, un entretient qu'il eut avec le roi, diſſipa enfin les nuages. Son génie infatiguable trouvoit des reſſources pour tous les beſoins. Il fa-

voriſa le commerce, mais il donna ſes premiers ſoins à l'agriculture. Le roi, en épargnant les finances, trouva encore de quoi élever de ſuperbes édifices. La galerie du Louvre & le pont neuf ſont ſes ouvrages. Il commença le canal de Briare, qui joint la Seine à la Loire.

Parmi tant de ſoins, également nobles & utiles, ſa malheureuſe foibleſſe pour les femmes lui attira de nouveaux chagrins. Mademoiſelle d'Entragues, qu'il avoit fait marquiſe de Verneuil, conſervoit trop d'empire ſur ſon cœur. La reine Marie de Médicis en étoit cruellement bleſſée, & le déſoloit par des manieres choquantes. Ce grand prince éprouvoit comme tant d'autres toute l'amertume des paſſions. D'Entragues le pere & la marquiſe de Verneuil porterent l'ingratitude juſqu'à conſpirer contre lui, voulant faire valoir la promeſſe de mariage qu'il avoit eu l'imprudence de donner. Le comte d'Auvergne étoit de la conſpiration, que M. Hénault dit avoir été conduite par un capucin confeſſeur de la marquiſe. On inſtruiſit leur procès, on les condamna, & ils obtinrent leur grace. D'un autre

1605. Conſpiration d'Entragues.

côté, le duc de Bouillon, quoique redevable à Henri IV de ſon mariage avec l'héritiere de Sedan, travaille à ſoulever les Huguenots. Le roi ne gagnant rien par la douceur, prend la réſolution d'employer la force. Il part avec des troupes. Le duc s'humilie, & livre Sedan, qui lui eſt rendu preſque auſſi-tôt.

1607. Henri médiateur entre le pape & les Vénitiens.

Le différent de la république de Veniſe avec Paul V fournit au roi une nouvelle matiere de gloire. Ce pape voulut exercer en Italie l'ancien deſpotiſme de la cour de Rome. Les Vénitiens avoient défendu de bâtir des monaſteres & d'aliéner des biens aux gens d'égliſe ſans la permiſſion du ſénat; ils avoient fait arrêter un chanoine & un abbé coupables de crimes énormes. Paul V regarda ces actes d'autorité comme des attentats contre Dieu & contre l'égliſe. Ses menaces, ſes ordres, ne furent point écoutés; l'intérêt des citoyens parut préférable aux prétentions de Rome. Le pape irrité lança les foudres de l'excommunication ſur le doge & ſur le ſénat, & un interdit général ſur la république. Les Jéſuites, les Théatins, les Capucins, crurent devoir s'y ſoumettre.

Les premiers, qu'on craignoit plus que les autres, furent bannis à perpétuité. Tout annonçoit une guerre. Le pape s'y préparoit pour ſoutenir ſes cenſures, les Vénitiens pour ſoutenir les droits de la république. Henri IV, en prince véritablement chrétien, offrit ſa médiation. Depuis longtemps la cour de France étoit ſans crédit à Rome; celle d'Eſpagne y dominoit. Cependant il eut la gloire d'être choiſi pour médiateur & de terminer le différent. Les Vénitiens plierent en ſuſpendant l'exécution de leurs loix, & en remettant les deux priſonniers entre les mains d'un délégué du pontife; mais Paul V ne put obtenir le rétabliſſement des Jéſuites, l'un des objets qu'il avoit le plus à cœur. On ne les a rappellés qu'environ cinquante ans après, & ils ſe ſentent encore à Veniſe de leur ancienne diſgrace.

Le roi ménage un traité entre l'Eſpagne & la Hollande.

Le titre de pacificateur, plus digne d'un grand prince que celui de conquérant, étoit alors réſervé au roi de France. Il ménagea le premier traité entre l'Eſpagne & les Provinces-Unies. Une guerre furieuſe, qui duroit depuis quarante ans, ſembloit les

& de Neubourg la ſucceſſion de Cleves & de Juliers. En ſoutenant les droits de ſes alliés, il ſaiſiſſoit l'occaſion d'abaiſſer la puiſſance Autrichienne, & de la reſſerrer dans de juſtes bornes. C'étoit-là ſans doute l'objet de ſon armement. Peut-être avoit-il conçu le projet qu'on lui attribue, de former de quinze dominations de l'Europe un corps appellé la *république chrétienne*, qui auroit ſes loix, ſon conſeil, ſes armées, & dans lequel on maintiendroit l'équilibre en s'uniſſant contre ceux qui voudroient le rompre. Projet admirable en ſpéculation, mais dont il n'y a aucune trace ſubſiſtante, & dont l'exécution devoit paroître trop chimérique pour qu'un prince éclairé ſe flattât d'en venir à bout. On ne peut douter au contraire que la maiſon d'Autriche ne fût menacée d'une révolution preſque inévitable. Toutes les meſures étoient concertées; quarante millions deſtinés à cette guerre, des troupes nombreuſes & aguerries, des proviſions immenſes, des alliances ſûres: avec tant de force & de reſſources, un roi courageux, expérimenté, ne voyoit point d'ennemis en état de lui tenir

du fromage & de la biere. A cette vue, les Eſpagnols ſaiſis d'étonnement s'écrierent : *voilà des gens qu'on ne ſauroit vaincre, & avec leſquels il faut néceſſairement faire la paix.*

Evaſion du prince de Condé.

Rien ne manquoit au bonheur & à la gloire du roi, que de ſurmonter la plus dangereuſe des paſſions. (*) Le jeune prince de Condé venoit d'épouſer la fille du maréchal de Montmorenci. Les charmes de cette princeſſe frapperent vivement Henri IV. Il ne diſſimula point ſon penchant, & s'attira un nouveau chagrin. Tout-à-coup le premier prince du ſang diſparoit, & emmene ſa femme à Bruxelles, où la cour d'Eſpagne ne manque pas de lui offrir toute ſorte d'avantages. Le roi en fut extrêmement affligé ; mais plus il avoit à ſe reprocher les fautes de l'amour, plus il les effaçoit par les ſoins du gouvernement & par de grandes entrepriſes.

Projet contre la maiſon d'Autriche.

Il devoit bientôt porter la guerre en Allemagne. La maiſon d'Autriche y diſputoit à celles de Brandebourg

(*) Parmi les femmes qu'il aima, on doit diſtinguer Catherine de Rohan. Elle répondit à la déclaration d'amour : *Je ſuis trop pauvre pour être votre femme, & de trop bonne maiſon pour être votre maîtreſſe.*

& de Neubourg la ſucceſſion de Cleves & de Juliers. En ſoutenant les droits de ſes alliés, il ſaiſiſſoit l'occaſion d'abaiſſer la puiſſance Autrichienne, & de la reſſerrer dans de juſtes bornes. C'étoit-là ſans doute l'objet de ſon armement. Peut-être avoit il conçu le projet qu'on lui attribue, de former de quinze dominations de l'Europe un corps appellé la *république chrétienne*, qui auroit ſes loix, ſon conſeil, ſes armées, & dans lequel on maintiendroit l'équilibre en s'uniſſant contre ceux qui voudroient le rompre. Projet admirable en ſpéculation, mais dont il n'y a aucune trace ſubſiſtante, & dont l'exécution devoit paroître trop chimérique pour qu'un prince éclairé ſe flattât d'en venir à bout. On ne peut douter au contraire que la maiſon d'Autriche ne fût menacée d'une révolution preſque inévitable. Toutes les meſures étoient concertées; quarante millions deſtinés à cette guerre, des troupes nombreuſes & aguerriès, des proviſions immenſes, des alliances ſûres: avec tant de force & de reſſources, un roi courageux, expérimenté, ne voyoit point d'ennemis en état de lui tenir

tête. Il preſſoit le départ avec une extrême impatience. On aſſure que des preſſentimens & de vives inquiétudes lui annonçoient un coup fatal. Pluſieurs hiſtoriens parlent de prédictions, de préſages dont le merveilleux ſe détruit aſſez de lui-même.

Ce qu'il y a de trop certain, c'eſt que le meilleur des rois fut aſſaſſiné au milieu de ſon peuple. Ravaillac méditoit depuis long-temps le parricide. Il ſaiſit le moment où le carroſſe de Henri IV étoit arrêté par un embarras de voitures, & lui plongea ſon couteau dans la poitrine. Ce ſcélérat, né à Angoulême, qui avoit été novice chez les Feuillans de Paris, reſpiroit comme Jean Châtel le fanatiſme de la Ligue. Le nom ſeul de Huguenot le faiſoit frémir d'horreur, & il crut expier ſes crimes par le martyre, en égorgeant un héros dont quelques inſenſés ſuſpectoient la religion. Il ſoutint toujours qu'il n'avoit point de complices. C'étoit au moins la cinquantieme conſpiration contre Henri le Grand. Deux Dominicains de Flandre, un frere lai ſorti de chez les Capucins de Milan, étoient venus exprès pour le tuer, & avoient été

1610. Henri IV aſſaſſiné.

Effets du fanatiſme.

punis de mort. Ces faits ne doivent pas être dérobés à la connoiſſance des hommes. Ils font abhorrer la frénéſie du faux zele ; ils font aimer les vraies maximes de l'évangile. Si au lieu d'échauffer les têtes par des invectives atroces, on eût prêché la douceur & la charité chrétienne, qui caractériſent la plus ſainte des religions, auroit-on vu des Poltrot, des Jacques Clément, des Jean Châtel, des Ravaillac, & une infinité d'autres, chercher par des aſſaſſinats à s'ouvrir la porte du ciel ? Les Calviniſtes de France auroient-ils allumé les feux de la guerre civile pour ſe ſouſtraire à la perſécution, ou pour établir la réforme ſur les ruines de la monarchie ? Et les catholiques d'Angleterre auroient-ils tenté en 1605 de faire périr Jacques I, la famille royale & tous les pairs du royaume, par la conjuration des poudres ? événement que nous indiquons ici comme une nouvelle preuve de la démence fanatique répandue alors dans toute l'Europe. Les premiers chrétiens, qui ne mêloient à la pureté du culte & de la morale ni ſyſtêmes contentieux, ni pratiques biſarres & arbitraires, furent les plus doux, les

plus patiens, les plus ſoumis de tous les hommes. Avons-nous d'autres vérités à croire, d'autres maximes à pratiquer ?

Particularités ſur Henri IV.

Henri IV étant un modele pour les hommes ainſi que pour les rois, le but de cet ouvrage permet d'ajouter quelques traits à l'abrégé de ſon regne. « Il unit à une extrême franchiſe la plus adroite politique, aux ſentimens les plus élevés une ſimplicité de mœurs charmante, & à un courage de ſoldat un fond d'humanité inépuiſable. (*Hénault*) » Tout en lui étoit l'expreſſion de ſa bonté d'ame. Souvent il ſe familiariſoit avec les ſoldats & avec le peuple, de maniere à n'en être que plus reſpecté. Tantôt aſſis dans un corps de garde, il mangeoit un morceau de pain noir pour inſpirer aux troupes la patience ; tantôt il conſoloit les payſans des miſeres cauſées par la Ligue, en leur témoignant qu'il les partageoit avec eux. Sa grande ambition étoit de rendre heureux ſes ſujets. Le duc de Savoye lui demandant un jour ce que la France pouvoit lui valoir de revenu : *elle me vaut ce que je veux*, lui dit-il ; *oui*

Bonté & amour des peuples.

ce que je veux ; parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai. Si Dieu me donne la vie, je ferai qu'il n'y aura point de laboureur en mon royaume qui n'ait moyen d'avoir une poule dans ſon pot. Et ſi, ajouta-t-il fierement, *je ne laiſſerai pas d'entretenir des gens de guerre pour mettre à la raiſon tous ceux qui choqueront mon autorité.*

Il protegeoit les payſans.

Quelques maiſons de payſans avoient été pillées en Champagne par des ſoldats. Il le ſut, manda auſſi-tôt les capitaines qui étoient à Paris, & leur dit d'un ton ſévere : *partez en diligence, mettez-y ordre ; vous m'en répondrez. Quoi, ſi on ruine mon peuple, qui me nourrira ? Qui ſoutiendra les charges publiques? Qui payera vos penſions, meſſieurs ? Vive Dieu ! s'en prendre à mon peuple, c'eſt s'en prendre à moi.*

Il ſe faiſoit aimer des officiers.

Il étoit cependant l'ami des officiers comme le pere du peuple. L'ambaſſadeur d'Eſpagne lui témoignant ſa ſurpriſe de le voir en quelque ſorte aſſiégé par une troupe de gentilshommes : *ſi vous m'aviez vu un jour de bataille*, lui dit-il, *il me preſſent bien davantage.* Un jour, en préſence des grands de la cour & des miniſtres étrangers, mettant

mettant la main ſur l'épaule de Crillon : *meſſieurs*, dit-il, *voilà le premier capitaine du monde.* Crillon répliqua avec ſa naïveté militaire : *vous en avez menti, ſire ; c'eſt vous.* Un trait libre & ingénu le charmoit dans la bouche de ſes ſerviteurs.

Juſtice. Cette bonté ne dégénéroit point en une molle complaiſance. Il ſavoit refuſer à propos, & faire goûter la juſtice de ſes refus. Un homme de condition lui demandoit grace pour ſon neveu coupable d'un meurtre. Sa réponſe eſt celle d'un bon prince qui voudroit pardonner, & qui ne peut s'empêcher de punir : *je ſuis bien marri que je ne puis accorder ce que vous demandez. Il vous ſied bien de faire l'oncle, & à moi de faire le roi. J'excuſe votre requête ; excuſez mon refus.*

Nobleſſe militaire ſupprimée. Il eſt ſurprenant qu'un roi ſi guerrier ait ſupprimé en 1600 la nobleſſe qui s'acquéroit par la profeſſion des armes, comme Henri III avoit ſupprimé celle que donnoit la poſſeſſion des fiefs. Les ſervices militaires avoient un droit particulier à ſa reconnoiſſance. Mais on doit obſerver que la profeſſion des armes ſuffiſant pour faire un gentilhomme, ſans lettres du roi,

il en réſultoit des inconvéniens auxquels Henri cherchoit à remédier. En ſupprimant les abus, on ne peut pas toujours y ſubſtituer de bonnes loix. Louis XV, par ſon édit de 1750, a excité l'émulation des officiers avec la plus grande ſageſſe.

Son regne glorieux malgré des abus.

Si Henri IV prodigua quelquefois les graces à des ſeigneurs mal intentionnés, & récompenſa moins généreuſement les ſervices de ſes fideles capitaines; s'il établit la *Paulette*, ſorte d'impoſition qui conſerve dans les familles les charges qu'on devroit donner au mérite; s'il laiſſa ſubſiſter beaucoup de mauvaiſes coutumes, s'il ne fit pas tout le bien qu'il auroit pû faire en d'autres temps, ce fut moins ſa faute que celle des conjonctures. Tout étoit à réformer, à renouveller. Mais il conquit & pacifia ſon royaume, il étouffa la Ligue & les guerres de religion, rétablit l'ordre dans les finances, ſe fit aimer des François, & reſpecter des puiſſances étrangeres; il régna enfin glorieuſement, malgré tant d'obſtacles, tant de déſordres & tant d'ennemis. C'eſt un prodige auquel il n'y a preſque rien de comparable dans l'hiſtoire.

Un des grands objets de ſa politique, conformément aux principes de Sulli, étoit de vivifier les provinces par le moyen de l'agriculture, la ſource des véritables richeſſes. (*) Ennemi du luxe, qui a toujours plus d'inconvéniens que d'avantages, même dans une vaſte monarchie, il le décréditoit par ſon exemple & par ſes diſcours. Il invitoit les ſeigneurs à ſe retirer dans leurs terres, leur apprenant, dit Péréfixe, *que le meilleur fonds qu'on puiſſe faire eſt le bon ménage.* Il railloit ceux *qui portoient leurs moulins & leurs bois de haute futaie ſur leur dos ;* (c'eſt une des expreſſions naïves de ce grand roi.) La ſimplicité de ſes habits étoit une aſſez bonne leçon.

Zele pour l'agriculture.

Il fit défenſe de porter ni or ni argent ſur les habits, *excepté pourtant* (dit-il) *aux filles de joie & aux filoux, en qui nous ne prenons pas aſſez d'intérêt pour leur faire l'honneur de donner notre attention à leur conduite.* Si

Edit contre le luxe.

(*) Un des milleurs moyens qu'il y employa fut la liberté du commerce des grains. L'Angleterre s'eſt enrichie en ſuivant le même ſyſtême. Louis XV. l'a enfin rétabli en France. Pourquoi ne produiroit-il pas aujourd'hui le même effet ?

ce tour paroît peu digne de la gravité des loix, du moins étoit-il propre à inſpirer du mépris pour des vanités ruineuſes. Tandis que le gouvernement s'appliquoit ainſi aux moyens de détourner ſur les campagnes des dépenſes qui appauvriſſent ailleurs, & dont la terre dédommage avec uſure, la ſoif de l'or, excitée par l'exemple des Eſpagnols & des Portugais, attiroit quelques François en Amérique. Mais l'établiſſement du Canada fait en 1604 peut-il être regardé comme un avantage ? L'expérience n'a que trop décidé cette queſtion. Les mines du Pérou & du Mexique ne valoient pas même pour l'Eſpagne ce qu'elle auroit tiré de ſon propre fonds en le cultivant. Avec tant de tréſors, Philippe II fit banqueroute. » L'eſpagne, dit Monteſquieu, a fait comme ce roi inſenſé » qui demanda que tout ce qu'il touſ» cheroit ſe convertit en or, & qui » fut obligé de revenir aux Dieux » pour les prier de finir ſa miſere. « (*Voyez l'Eſp. des loix XXI*, 22.) Henri IV, éclairé par Sulli, tendoit au ſolide. Il parvint à ſon but,

L'Amérique moins avantageuſe que l'agriculture.

puiſqu'en ſoulageant le peuple, il rétablit les finances.

Depuis ſon abjuration, il parut toujours ſincérement attaché à l'égliſe. Le clergé lui ayant fait des remontrances en 1598 ſur divers abus, ſpécialement dans la nomination des bénéfices, il répondit que ces abus étoient réels, qu'il les avoit trouvés établis, qu'il eſpéroit les réformer, & remettre l'égliſe dans un état floriſſant. *Mais*, ajouta-il, *contribuez-y, je vous prie, de votre côté. Faites par vos bons exemples que le peuple ſoit auſſi incité à bien faire, qu'il en a été ci-devant détourné. Vous m'avez exhorté de mon devoir; je vous exhorte du vôtre. Faiſons bien à l'envi les uns des autres.* Malheureuſement, il ne trouva pas toujours dans les eccléſiaſtiques cet amour de la vertu qui réuſſit mieux par l'exemple que par les paroles; & il diſoit quelquefois: *je voudrois bien faire ce qu'ils prêchent; mais ils ne penſent pas que je ſache ce qu'ils font.* Il étoit réſervé au ſiécle de Louis XIV d'épurer les mœurs du clergé, comme de polir celles de la nation.

Attachement à l'égliſe.

Avis au clergé.

Quant aux Calviniſtes, ſa modéra-

Conduite ſage envers

les Calviniſtes.

tion & ſa fermeté arrêterent, non ſans peine, le cours de leurs cabales. Un jour qu'ils lui demandoient des places de ſûreté, diſant qu'ils en avoient bien obtenu du feu roi : *je ſuis* leur répondit-il, *la ſeule aſſurance de mes ſujets ; je n'ai encore manqué de foi à perſonne. Henri III vous craignoit, & ne vous aimoit point ; mais moi je vous aime, & ne vous crains guere.* Son ſyſtême étoit de gagner les eſprits par la douceur. Il en donnoit la raiſon : c'eſt *qu'on prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec vingt tonneaux de vinaigre.*

Foibleſſe de Henri.

On lui reproche avec juſtice un excès de paſſion pour les femmes & pour le jeu. Voilà les taches d'une ſi belle vie. Il eſt ſi rare de trouver de grandes vertus ſans quelque mélange de vice ! Heureux les peuples lorſqu'un prince fait ainſi oublier ſes fautes par l'humanité, la juſtice, par la gloire de ſon gouvernement ! Henri IV eut ſix enfans de Marie de Médicis, & huit de différentes maîtreſſes, outre ceux qu'il n'avoua point. Toute la France pleura ſa mort. Les troubles dont elle fut bientôt agitée

firent encore mieux ſentir le malheur de l'avoir perdu.

Protection accordée aux gens de lettres.

Henri IV, avec beaucoup d'eſprit & d'éloquence, ne pouvoit être inſenſible au goût des lettres, quoique l'agitation perpétuelle de ſa vie ne lui permit pas de les cultiver. En 1599, les profeſſeurs du college royal, qu'on ceſſoit depuis long-temps de payer, lui préſenterent leur requête. *J'eſtime mieux*, dit-il, *qu'on diminue de ma dépenſe & qu'on en óte de ma table pour en payer mes lecteurs : M. de Roſni les payera. Les autres*, ajouta Roſni, *vous ont donné du papier, du parchemin, de la ſire ; le roi vous a donné ſa parole, & moi je vous donnerai de l'argent.*

Libertés de l'égliſe Gallicane.

Sous ce regne parut le fameux *Traité des Libertés de l'Egliſe Gallicane*, ouvrage de Pierre Pithou, qui a preſque force de loi dans le royaume. Les maximes en ſont ſi évidemment fondées ſur les premiers principes de la raiſon, & ſur les anciennes regles du gouvernement eccléſiaſtique, qu'il a fallu des ſiecles d'uſurpations & d'ignorance pour en effacer la trace. L'*Index* de Rome a proſcrit les meilleurs ouvrages en ce gen-

re ; mais aujourd'hui que les princes & les peuples ſentent la néceſſité de s'inſtruire, il n'eſt plus poſſible de leur ôter les moyens de connoître ce qu'il eſt ſi dangereux d'ignorer. Pithou & d'autres ſavans juriſconſultes du temps de la Ligue ont rendu de grands ſervices aux nations. S'ils n'avoient pas toute la philoſophie néceſſaire pour bien ſaiſir l'eſprit des loix, ils avoient aſſez d'érudition & de lumieres pour diſſiper beaucoup d'erreurs & pour préparer les matériaux d'une meilleure légiſlation.

Juriſconſultes utiles.

LOUIS XIII.

1610. Marie de Médicis régente.

DÈS que le bruit de l'aſſaſſinat de Henri IV eut pénétré juſqu'au Louvre, la reine ſortit de ſon cabinet tout éplorée, & dit au chancelier de Sillerie qu'elle rencontra : le roi eſt mort ! *Madame*, répondit-il ſans marquer d'émotion, *votre majeſté m'excuſera ; les rois ne meurent point en France.* On diſſimuloit ce malheur pour prendre les meſures néceſſaires. Louis XIII n'avoit que neuf ans. Il falloit pourvoir à la régence. Le duc d'Epernon, l'un des ſeigneurs qui avoit

le plus remué ſous le dernier regne, courut au Parlement réſolu de faire nommer régente Marie de Médicis. Il s'aſſit ſur le banc des pairs, & portant la main à la garde de ſon épée : *elle eſt encore dans le foureau*, dit-il, *mais il faudra qu'elle en ſorte, ſi on n'accorde pas dans l'inſtant à la reine mere un titre qui lui eſt dû ſelon l'ordre de la nature & de la juſtice.* Les conjonctures demandoient de la célérité ; les menaces de ce duc, auſſi puiſſant que hautain, firent d'ailleurs impreſſion ſur les magiſtrats ; & la reine fut déclarée régente par un arrêt.

Mauvais gouvernement.

On vit bientôt naître une nouvelle forme de gouvernement qui annonçoit la décadence du royaume. La reine étoit gouvernée par le Florentin Concini, & ſur-tout par Eléonore Galigaï ſa femme, occupés uniquement de leur fortune, & n'aimant la France que pour s'enrichir de ſes dépouilles. Le conſeil étoit une aſſemblée confuſe d'où il ne pouvoit rien ſortir de ſalutaire. Dans un conſeil ſecret qu'on tenoit à heures indues, étoit admis le nonce du pape, l'ambaſſadeur d'Eſpagne, Concini & ſa

femme, le P. Coton, &c. On abandonna les grands projets de Henri IV. Autant il avoit à cœur de ſe venger de la cour d'Eſpagne, autant marqua-t-on d'empreſſement à ſe réconcilier avec elle. En vain Sulli s'efforça de ſoutenir l'honneur de la nation. Un traité fait avec le duc de Savoye pour l'aider à conquérir le Milanès fut honteuſement rompu, & ce prince obligé de demander grace à Philippe III.

Retraite de Sulli.

Le plus grand homme d'état qu'il y eût alors, le duc de Sulli, toujours déteſté des courtiſans & des financiers, dont il avoit toujours bravé l'injuſtice & les murmures; trop fier pour changer de vues & de ſentimens au gré de la nouvelle cour, ne tarda guere à perdre tout ſon crédit. Il donna la démiſſion de ſes charges, & ſe retira. Rappellé quelques années après, parce qu'on avoit beſoin de ſes avis, ſon habillement, ſes manieres, qui n'étoient plus à la mode, le firent tourner en ridicule par les jeunes courtiſans. Il en fut indigné. *Sire*, dit-il alors à Louis XIII, *quand le roi votre pere me faiſoit l'honneur de me conſulter, au préalable il faiſoit ſortir tous les bouffons & baladins de*

cour. Sulli mourut dans ſa retraite en 1641. De tels hommes ſont faits pour des Henri IV. Un autre perſonnage illuſtre, le préſident de Thou, hiſtorien comparable aux Tite Live & aux Salluſte, ne put ſuccéder à ſon parent Achille de Harlai, dans la charge de premier préſident, parce que ſon hiſtoire avoit bleſſé la cour de Rome. C'eſt un des plus mauvais préſages pour l'état, lorſque le mérite reconnu ſuccombe ſous le poids des préventions & de la brigue.

Le préſident de Thou.

A meſure que le gouvernement s'affoiblit & dégénere, les factions ſe forment, les mécontens deviennent audacieux. L'eſprit de révolte que Henri IV avoit eu tant de peine à contenir, éclate parmi les proteſtans & juſques au ſein de la cour. Le prince de Condé, le duc de Vendôme & le grand prieur de France, fils naturels du dernier roi, le jeune duc de Mayenne, les ducs de Longueville, de Guiſe, de Nevers, &c. ſe retirent tout prêts à prendre les armes. Le duc de Bouillon ſouffloit le feu. Il excitoit les princes contre le marquis d'Ancre, Concini, *ce faquin de Florentin*, diſoit-il, qui avoit l'in-

1613. Les factions éclatent.

ſolence de les opprimer. Les plaintes contre le favori tomboient indirectement ſur la reine. On manquoit de force & de prudence pour vaincre un parti ſi redoutable. Les mécontens obtinrent tout ce qu'ils voulurent par le traité de Sainte-Menehould.

1614. Etats généraux.

Un des principaux objets de leurs demandes étoit la convocation des états généraux. Ils ſe tinrent à Paris, & ne produiſirent que ce qu'avoient ſouvent produit ces aſſemblées tumultueuſes, beaucoup de diſputes & des remontrances inutiles. Le clergé ſollicita vivement la publication du concile de Trente; le tiers état eut la même ardeur à s'y oppoſer. Il fit éclater ſon zele, en demandant qu'on établit en forme de loi, *qu'aucune puiſſance temporelle ni ſpirituelle n'a droit de diſpoſer du royaume, & de diſpenſer les ſujets du ſerment de fidélité, & que l'opinion qu'il ſoit loiſible de tuer les rois eſt impie & déteſtable*: le clergé, en convenant qu'il n'étoit pas permis de tuer les rois, s'éleva contre le reſte de la propoſition, & entraîna la nobleſſe dans ſon ſentiment. Tel étoit encore l'empire de

Le clergé ſoutient la puiſſance des papes ſur le temporel.

ces préjugés qui ſont devenus enfin mépriſables aux yeux des François. Le cardinal du Perron parla comme un zélé ultramontain ſur la puiſſance temporelle des papes. *Pleine, pleniſſime, directe au ſpirituel, & indirecte au temporel.* Il eût penſé autrement dans notre ſiecle; mais comment pouvoit-on ſoutenir alors une chimere ſi pernicieuſe? Comment la cour en particulier étoit-elle aſſez aveugle ou aſſez lâche pour favoriſer une opinion contraire à l'autorité ſouveraine? Elle ſupprima un arrêt du Parlement par lequel l'indépendance de la couronne étoit déclarée *loi fondamantale du royaume.* Les états préſenterent des cahiers immenſes; on promit de les lire; on congédia l'aſſemblée ſans avoir rien fait. C'eſt la derniere de cette nature qu'il y ait eu en France.

1615. Demarches du Parlement.

Le Parlement pour y ſuppléer convoqua les pairs *ſous le bon plaiſir du roi*, afin d'aviſer en commun *ſur les propoſitions qui ſeroient pour le ſervice du roi, le ſoulagement de ſes peuples & le bien de l'état.* Cet arrêté choque la cour. On défend aux pairs de ſe rendre à la convocation. Le Parlement fait des remontrances, & inſiſte

ſur la diſſipation du tréſor de Henri IV, dont il reſtoit peu de choſe, ſur l'augmentation des dépenſes de la cour, ſur une infinité d'abus funeſtes (*) *J'ai entendu vos remontrances*, répond le roi déja déclaré majeur, *je n'en ſuis point content*; *la reine ma mere vous dira le ſurplus*. Un arrêt du conſeil décide que le parlement n'eſt point en droit de prendre connoiſſance des affaires d'état. Marie de Médicis ordonne au procureur général Molé de porter lui-même cet arrêt. Après l'avoir ſuppliée à genoux de l'en diſpenſer, il lui dit: » Ma» dame, vous nous faites porter un » flambeau qui allumera un feu dont » les cendres dureront long-temps; » nous en craignons l'événement. » *Quel événement*, reprit la reine? *Eſt-ce que le peuple remuera*? » Non, ma» dame, répliqua Molé; mais nous » craignons un changement dans l'af-

(*) Il ne reſtoit plus que deux millions cinquante mille livres du tréſor de Henri IV. Les penſions, qui ne montoient de ſon temps qu'à dix huit cens mille livres, paſſoient déja quatre millions. La dépenſe de ſa maiſon n'étoit que de onze cens mille livres: on en dépenſoit cinq cens mille de plus. C'eſt de quoi ſe plaignoit le Parlement.

» fection des peuples, & la déſolation » des grandes compagnies du royau- » me qui exercent la juſtice, laquelle » fait regner les rois. « Louis XIII coupa court par ce mot, *je le veux, & la reine auſſi.* Cependant l'arrêt du conſeil fut ſans exécution, comme les remontrances du Parlement ſans effet.

Le prince de Condé ſe révolta de nouveau, & engagea les Proteſtans, qu'il n'aimoit point, à ſe déclarer pour lui. Il publia ſes intentions dans un violent manifeſte, où le marquis d'Ancre, devenu maréchal de France, étoit peint des plus noires couleurs. Les mouvemens des rebelles n'empêcherent pas la reine de conduire ſon fils juſqu'à Bordeaux, pour recevoir Anne d'Autriche, infante d'Eſpagne, dont le mariage avec le roi excitoit depuis long-temps beaucoup de murmures. Une paix trompeuſe aſſoupit la guerre civile. Le prince revint avec l'eſpérance de dominer. On le fit arrêter au milieu du Louvre par Thémines, qui reçut en récompenſe le bâton de maréchal. Un moment avant qu'on le ſaisît, le roi lui avoit dit d'un air de gaité : Continuation des troubles.

1616. On arrête le prince Condé.

bon jour, monſieur le prince. Je vais à la chaſſe ; en voulez-vous être. Le garde des ſceaux du Vair, le préſident Jeannin, & Villeroi, miniſtres en crédit, n'approuvant point la conduite de la reine, furent ſacrifiés à la maréchale d'Ancre ; & Richelieu, évêque de Luçon, ſa créature, fut nommé ſecrétaire d'état. Son ambition aſpiroit depuis long-temps au miniſtere. Il étoit né pour avoir les plus grands ſuccès.

1617. Mort de Concini, maréchal d'Ancre.

On voyoit déja la quatrieme guerre civile allumée ſous ce regne par le mécontentement des princes & des ſeigneurs. Le maréchal d'Ancre offrit de ſoudoyer à ſes frais une armée de ſept mille hommes, lui qui peu auparavant n'avoit pas de quoi payer un domeſtique. Sa fortune juſtifioit aſſez les cris du public ; mais elle ne pouvoit ſe ſoutenir contre tant d'orages. La chute de l'Italien fut auſſi étrange que ſon élévation. Les princes n'avoient encore pu le renverſer ; le jeune de Luines en vint à bout. Ce gentilhomme, né dans le Comtat, avoit été page de Henri IV, & s'étoit inſinué dans les bonnes graces de Louis XIII, en lui dreſſant

Luines favori.

des oiſeaux de proie. Sa faveur augmenta de jour en jour. Maître de la confiance du roi, dont l'ame foible ſe laiſſa toujours gouverner, il lui inſpira l'envie de ſe tirer de la tutele d'une mere qui regnoit ſous ſon nom, & lui perſuada de commencer par ſe défaire du maréchal qui exerçoit toute l'autorité de la reine. Vitri, capitaine des gardes du corps, fut chargé de l'arrêter, avec ordre de le tuer en cas de réſiſtance. On eut ſoin d'interpréter cet ordre de maniere que Concini n'échappât point à la mort. Il reçut des coups de piſtolet en entrant au Louvre. Vitri ſe mit auſſi-tôt à crier *vive le roi.* Louis parut à la fenêtre, & témoigna ſon contentement. Ce capitaine des gardes fut honoré du bâton de maréchal de France. C'eſt avilir les grandes places que de les donner pour de petites cauſes. Auſſi le duc de Bouillon, en parlant de Vitri & de Thémines, aſſura, dit-on, qu'il rougiſſoit d'être maréchal depuis que cette dignité étoit la récompenſe du métier de ſergent & de celui d'aſſaſſin. Depuis long-temps les maréchaux de France commandoient les armées ſous le

Grande récompenſe pour une petite action.

Maréchaux de France.

connétable. Leur office étoit d'abord amovible ; il n'y en avoit que deux à la fois. François I en créa quatre, & régla qu'ils le ſeroient à vie. Le nombre n'en a plus été fixe depuis ſon regne.

A peine Concini fut-il mort, que la reine mere ſe vit priſonniere au Louvre, & enſuite reléguée à Blois. Son fils montra autant de dureté pour elle qu'il avoit eu juſqu'alors de ſoumiſſion. La maréchale d'Ancre pouvoit être renvoyée en Italie ; nulle raiſon d'état n'obligeoit à la pourſuivre, & l'humanité ſembloit parler en ſa faveur. Cependant on ordonna au Parlement de lui faire ſon procès. La ſorcellerie & la magie furent un des principaux chefs d'accuſation. Elle & ſon mari avoient effectivement attiré nombre des ces impoſteurs qui, ſous le nom d'aſtrologues & de devins, abuſoient encore de la crédulité des grands (*) Mais interrogée par

Procès de la maréchale d'Ancre.

(*) Le prince de Condé, dans ſon manifeſte, accuſa le maréchal d'avoir appelé à Paris & à la cour *des perſonnes déteſtables envers Dieu & envers les hommes, comme Juifs, magiciens, empoiſonneurs, meurtriers, par le miniſtere deſquels on avoit fait pluſieurs entrepriſes contre ſa vie.*

le commiſſaire du Parlement, de quel charme elle s'étoit ſervie pour faſciner la reine mere : elle répondit : *de l'aſcendant qu'un eſprit ſupérieur à toujours ſur un eſprit foible.* La reine a ſi peu d'eſprit, diſoit-elle quelquefois, qu'il ne faut pas être ſorcier pour la gouverner. Le Parlement la déclara criminelle de leſemajeſté divine & humaine, ſans ſpécifier la nature du dernier crime. Elle fut exécutée ſur l'échafaud, & ſon corps jetté au feu. Tant de richeſſes, accumulées en vendant toutes les graces, faiſoient ſans doute ſon plus grand crime. On en vouloit à ſes biens & à ceux du maréchal. Le roi donna leur dépouille à ſon favori. Luines devint tout-à-coup un des plus riches ſeigneurs du royaume. Auſſi épouſa-t-il une Rohan, pouvant aſpirer à tout ſous un maître dont il dictoit les volontés.

Pour couvrir ſes intrigues d'une apparence de zele, il engagea Louis XIII à convoquer une aſſemblée de notables à Rouen, où l'on délibéreroit ſur les moyens de réformer les abus. Cette aſſemblée n'étoit qu'un prétexte honnête de continuer les im-

1618. Aſſemblé de Rouen.

pôts. Elle propoſa de beaux réglemens, auxquels on n'eut point égard. L'unique fruit qu'en retirerent les peuples, fut la ſuppreſſion de *la Paulette*, par un édit qui fut révoqué trois ans après.

1619. Révolte de la reine mere

Luines avoit fait ceſſer la guerre civile en faiſant périr Concini; mais il avoit ſuccédé à la haine qu'on lui portoit, en ſuccédant à la fortune qui le rendoit odieux, & la paix ne pouvoit ſe maintenir avec un mécontentement général. Le fier duc d'Epernon conſpire avec la reine mere; elle s'évade de Blois, & le ſuit à Angoulême. Ils écrivent au roi des lettres pleines de ſoumiſſion, en même-temps qu'ils levent des troupes pour lui réſiſter. Cette guerre finit par un accommodement honteux. On donne à la reine le gouvernement d'Anjou, au lieu de celui de Normandie; le duc d'Eperdon, quoique criminel de leſemajeſté, conſerve toutes ſes charges, & triomphe en quelque maniere du ſouverain.

Luines Connétable.

Cependant la fortune de Luines franchiſſoit tous les obſtacles. Il étoit déja duc & pair, maréchal de France; on ne doutoit pas qu'il n'obtint

auſſi la charge de connétable, vacante par la mort de Henri de Montmorenci. Le duc de Mayenne eut beau dire qu'il ſeroit fort étonnant qu'on fît connétable un homme *qui ne ſavoit pas ce que peſoit une épée*. La qualité de favori ſuppléoit à tout, & Luines obtint bientôt l'épée de connétable. Il avoit procuré la délivrance du prince de Condé, eſpérant de s'en faire un appui contre les jaloux. Ce prince n'oublia plus ſon devoir: mais les factions ſe ranimerent. De toutes parts les mécontens ſe rendoient auprès de la reine mere, qui tenoit ſa cour à Angers & qui refuſoit de revenir à Paris. Le fils & la mere reprirent les armes l'un contre l'autre. Un nouvel accommodement parut rétablir la tranquillité. Ce fut en partie l'ouvrage de l'évêque de Luçon, Richelieu, dont la fortune s'avançoit rapidement. Relégué loin de la cour & même de ſon dioceſe après la chute de Concini, il avoit affecté dans ſa retraite de faire des livres de dévotion en épiant l'occaſion de ſe relever. La reine mere ayant eu beſoin de lui, il s'étoit rendu le maî-

Richelieu.

tre de ſon conſeil à force de politique & de génie. On croit qu'il traita ſecrétement avec Luines pour moyenner l'accommodement, & que le favori le gagna en lui promettant un chapeau de cardinal. Richelieu ſervoit du moins l'état en même-temps qu'il travailloit pour lui-même.

1620. On fait la guerre aux Calviniſtes.

Ces petites guerres civiles, preſque auſſi-tôt finies que commencées, n'avoient rien produit de conſidérable. La diverſité de religion en alluma de plus opiniâtres & de plus ſanglantes. Les zélés catholiques ſouffroient impatiemment la liberté que l'édit de Nantes procuroit aux calviniſtes. Ceux-ci, avec un zele auſſi ardent; irrité encore par la défiance, cabaloient pour ſe maintenir dans leurs privileges. Louis XIII leur avoit enlevé les biens eccléſiaſtiques du Béarn, dont ils étoient depuis ſoixante ans en poſſeſſion, & quoiqu'il ſe fût obligé à leur donner l'équivalent des revenus ſur ſes domaines, (obligation digne d'un ſi mauvais gouvernement,) leur réſiſtance n'en étoit pas moins opiniâtre. Il avoit ſoutenu de ſa préſence cet acte d'autorité, auquel

le Parlement de Pau s'oppoſa en vain. L'inquiétude des religionnaires ne ſe bornoit point à de ſtériles murmures. Leurs aſſemblées ſéditieuſes annonçoient une révolte. Ils formerent à la Rochelle le projet de changer la France en république. Le nouveau connétable ſe flatta de les écraſer, & la guerre fut réſolue.

Dupleſſis-Mornai, trompé par la cour.

Dupleſſis-Mornai, gouverneur de Saumur, l'une de leurs plus importantes places de ſûreté, n'entroit point dans la rebellion. Le roi ſe rend à Saumur. On propoſe à Mornai de remettre ſon gouvernement pour cent mille écus & pour le bâton de maréchal. Il répond fiérement qu'il n'a tenu qu'à lui d'avoir des millions; qu'il a été plus jaloux de mériter les charges, que de les obtenir, comme tant d'autres, par des importunités & des baſſeſſes, & qu'il ne peut ſe réſoudre à vendre la liberté & la ſûreté de ſes concitoyens, dont il ſe trouve reſponſable. Le roi lui ordonne cependant de remettre la place pour trois mois entre les mains d'un autre. Il obéit; il ne put jamais y rentrer.

1621.

Le duc de Rohan, chef des Huguenots.

Le chef des calviniſtes étoit le duc

de Rohan, attaché par conviction à leur parti, très-capable de le ſoutenir par ſes qualités ſupérieures. Le duc de Soubiſe ſon frere, ſommé de rendre Saint-Jean d'Angeli, répondit par ce billet : *je ſuis très-humble ſerviteur du roi ; mais l'exécution de ſes commandemens n'eſt pas en mon pouvoir.* La ville capitula. Montauban fut aſſiégé par Louis XIII en perſonne. Rohan s'y étoit rendu pour animer le courage des calviniſtes. *Vous avez juré*, leur dit-il, *l'union des égliſes en ma préſence. Ce ſerment eſt ſacré ; vous devez le garder inviolablement. Quand il n'y auroit que deux perſonnes de la religion, je ſerai un des deux. Mes maiſons & mes revenus ſont ſaiſis ; mais l'épée & la vie me reſtent, & j'emploierai l'une & l'autre pour votre défenſe.*

Le roi leve le ſiége de Montauban.

Il tint parole. En vain le connétable ſon allié, dans une conférence qu'il eut avec lui, s'efforça de ménager un accommodement ; le duc peu ſenſible à l'intérêt particulier, vouloit une paix générale. On continua le ſiege. Hommes & femmes combattoient ſur les remparts avec une ardeur invincible, tandis que les chefs de

de l'armée royale ne s'entendoient pas entre eux, que (*) Leſdiguieres n'étoit point écouté, & que Luines commandoit mal, faute d'expérience. Le duc de Mayenne fut tué au ſiege de Montauban, le roi eut la honte de décamper, & le ſuccès enfla le courage des rebelles.

Il auroit fallu quelque entrepriſe mémorable pour effacer l'affront que Louis avoit reçu devant Montauban. On ſe contenta d'aſſiéger la petite ville de Monheur. C'eſt-là que Luines fut attaqué d'une fievre dont il mourut, âgé de quarante-trois ans. Il étoit tout à la fois connétable & garde des ſceaux. Perſonne n'eut tant d'adreſſe à profiter de la faveur. Le monarque ſentoit déja qu'il s'étoit donné un maître. Le voyant arriver un jour avec un cortége faſtueux, il avoit dit à un ſeigneur : *Voyez, c'eſt le roi qui entre*, ou *voilà le roi Luines*. Mais peut-être n'auroit-il jamais eu la force de rom-

Mort de Luines.

(*) Ce grand capitaine s'expoſa aux plus grands périls. On le blâmoit, on l'accuſoit de témérité. *Bon*, dit-il ! *il y a ſoixante ans que les mouſquetades & moi nous connoiſſons ; ne vous en mettez pas en peine.* La valeur étoit ſouvent pouſſée à cet excès.

pre ſes chaînes. Il ſe plaignoit & ne ſavoit pas régner. Auſſi valant que Henri IV, il manquoit de cette vigueur de caractere & de ce courage d'eſprit qui font les grands hommes & les vrais héros. La campagne ſuivante lui procura la gloire dont il étoit le plus jaloux. Il s'expoſa aux dangers, & affronta pluſieurs fois la mort. Le maréchal de Leſdiguieres, ſi célebre par ſes exploits, le ſervit en qualité de connétable, ayant enfin ſacrifié ſa religion à ſa fortune, car l'épée de connétable ne ſe donnoit qu'aux catholiques. Louis XIII, après diverſes expéditions en Poitou & en Saintonge, aſſiégea Montpellier. Cette ville ſe défendoit comme Montauban, & paroiſſoit réſolue aux dernieres extrémités. On négocia. La paix ſe fit à des conditions avantageuſes pour les Huguenots. Ils obtinrent la confirmation de l'édit de Nantes & de tous leurs priviléges. Le roi ne devoit entrer dans Montpellier qu'avec ſes gardes & les ſuiſſes. Il y eut amniſtie générale pour le paſſé, huit cens mille livres pour le duc de Rohan. La foibleſſe du monarque le réduiſoit à récompenſer les chefs de la rebellion. Le

1622. Leſdiguieres Connétable.

Paix avantageuſe aux calviniſtes.

marquis de la Force, qui avoit soutenu le siége de Montauban, s'étoit déja accommodé au prix de deux cens mille écus & du bâton de maréchal. De pareils traités ne pouvoient guere inspirer ni de zele aux bons citoyens, ni de soumission aux séditieux.

Cette guerre que le duc de Rohan taxoit de violence & de tyrannie, étoit, selon le continuateur de Daniel, « très-juste & même nécessaire, » à moins qu'on ne dise qu'il étoit de » la bonne politique de laisser subsister » dans l'état une espece de république, » toujours prête à combattre contre » l'autorité du souverain. » Mais en violant les traités conclus avec les Calvinistes, on leur avoit malheureusement fourni des prétextes de révolte, & l'on n'avoit ni la prudence ni la force nécessaires pour les dompter. Leur génie républicain étoit sans cesse excité par l'exemple des Hollandois. Il ne pouvoit céder qu'au génie de Richelieu.

Cette guerre étoit imprudente.

Durant ces troubles du royaume, une guerre de religion avoit causé les mêmes malheurs en Allemagne. Les protestans de Bohême ayant secoué le joug de l'empereur Ferdinand II, se

Guerre de religion en Allemagne.

té avec la Hollande qui avoit repris les armes contre l'Eſpagne, & qui étoit déchirée elle-même par une controverſe théologique devenue une affaire d'état. Les Gomariſtes & les Arminiens s'acharnoient entre eux au ſujet de la grace du libre arbitre, de la prédeſtination, objets impénétrables à l'eſprit humain. Le célebre Barnevelt, le pere & le défenſeur de ſa patrie, avoit perdu la tête ſur un échafaud en 1619, comme partiſan de l'arminianiſme. L'ambition de Maurice, prince d'Orange, s'étoit ſervi de ce vain prétexte pour l'immoler. On reconnoit par-tout l'eſprit de ſecte, & par-tout on voit les ambitieux tourner à leur profit la crédulité ou le fanatiſme du peuple.

Guerre théologique en Hollande.

Enfin l'expédition de la Valteline commença à relever l'honneur de la France. Le roi d'Eſpagne avoit enlevé aux Griſons cette petite province, de peur, diſoit-il, que l'héréſie n'y pénétrât; mais en effet pour s'aſſurer un paſſage en Italie. Louis XIII s'étoit contenté juſqu'alors des voies de négociation, quoique l'entrepriſe des Eſpagnols fût contraire au bien du royaume. Tout ce qu'il avoit gagné

Expédition de la Valteline.

étoit que le pape tint en ſequeſtre les places de la Valteline. Richelieu lui fit comprendre que ſa gloire & ſon intérêt demandoient plus de vigueur. Ce miniſtre déclara fierement au nonce du pape qu'on ſuivoit d'autres maximes depuis qu'il n'y avoit plus de *têtes légeres* dans le conſeil. Le marquis de Cœuvres, à la tête d'une armée, pénétra dans la Valteline, traita avec les habitans, & les délivra du joug de Rome & de l'Eſpagne.

Avant la fin de cette expédition, les Huguenots ſe ſouleverent encore. 1625. Guerre & paix avec les Huguenots. Ils ſe plaignoient toujours du peu d'égard que l'on avoit aux traités, & leur penchant à la révolte s'autoriſoit de griefs ſans nombre. Les ducs de Rohan & de Soubiſe les animerent par leurs diſcours. Richelieu, déja maître du gouvernement ſans être premier miniſtre, engagea les Anglois & les Hollandois à tourner leurs armes contre ceux qu'ils regardoient comme leurs freres. On employa des vaiſſeaux étrangers pour combattre la flotte des Rochelois, plus conſidérable que toute la marine de France. Les rebelles furent battus ſur mer, & chaſſés enſuite de l'iſle de Rhé. Malgré ces avan-

Guerre théologique en Hollande.

té avec la Hollande qui avoit repris les armes contre l'Eſpagne, & qui étoit déchirée elle-même par une controverſe théologique devenue une affaire d'état. Les Gomariſtes & les Arminiens s'acharnoient entre eux au ſujet de la grace du libre arbitre, de la prédeſtination, objets impénétrables à l'eſprit humain. Le célebre Barnevelt, le pere & le défenſeur de ſa patrie, avoit perdu la tête ſur un échafaud en 1619, comme partiſan de l'arminianiſme. L'ambition de Maurice, prince d'Orange, s'étoit ſervi de ce vain prétexte pour l'immoler. On reconnoit par-tout l'eſprit de ſecte, & par-tout on voit les ambitieux tourner à leur profit la crédulité ou le fanatiſme du peuple.

Expédition de la Valteline.

Enfin l'expédition de la Valteline commença à relever l'honneur de la France. Le roi d'Eſpagne avoit enlevé aux Griſons cette petite province, de peur, diſoit-il, que l'héréſie n'y pénétrât; mais en effet pour s'aſſurer un paſſage en Italie. Louis XIII s'étoit contenté juſqu'alors des voies de négociation, quoique l'entrepriſe des Eſpagnols fût contraire au bien du royaume. Tout ce qu'il avoit gagné

étoit que le pape tint en ſequeſtre les places de la Valteline. Richelieu lui fit comprendre que ſa gloire & ſon intérêt demandoient plus de vigueur. Ce miniſtre déclara fierement au nonce du pape qu'on ſuivoit d'autres maximes depuis qu'il n'y avoit plus de *têtes légeres* dans le conſeil. Le marquis de Cœuvres, à la tête d'une armée, pénétra dans la Valteline, traita avec les habitans, & les délivra du joug de Rome & de l'Eſpagne.

Avant la fin de cette expédition, les Huguenots ſe ſouleverent encore. Ils ſe plaignoient toujours du peu d'égard que l'on avoit aux traités, & leur penchant à la révolte s'autoriſoit de griefs ſans nombre. Les ducs de Rohan & de Soubiſe les animerent par leurs diſcours. Richelieu, déja maître du gouvernement ſans être premier miniſtre, engagea les Anglois & les Hollandois à tourner leurs armes contre ceux qu'ils regardoient comme leurs freres. On employa des vaiſſeaux étrangers pour combattre la flotte des Rochelois, plus conſidérable que toute la marine de France. Les rebelles furent battus ſur mer, & chaſſés enſuite de l'iſle de Rhé. Malgré ces avan-

1625. Guerre & paix avec les Huguenots.

tages, on leur accorda la paix aux mêmes conditions qu'auparavant. Le cardinal méditoit leur ruine; mais il penſoit ſur-tout à humilier la maiſon d'Autriche. Pour exécuter ce grand deſſein, il ne pouvoit, diſoit-il, ſe diſpenſer de *ſcandaliſer le monde encore une fois*, en paroiſſant favorable aux hérétiques. Auſſi fut-il déchiré par des libelles pleins de fiel & de fanatiſme. On l'appella *le cardinal de la Rochelle*, *le pontife des Calviniſtes*, *le patriarche des athées*. Ces ſortes d'injures ſont les armes de ceux qui manquent de raiſons. La meilleure réponſe à y faire eſt le mépris. Richelieu, en s'y montrant fort ſenſible, aiguiſa contre lui-même les traits de la ſatyre, qui le pourſuivit opiniâtrement. Un traité conclu avec l'Eſpagne, au ſujet de la Valteline qu'on reſtitua aux Griſons, termina entierement cette guerre, dont il deſiroit la fin pour affermir ſon autorité & la puiſſance royale.

Projets de Richelieu.

1626. Richelieu terrible aux grands.

Avant que d'agir au dehors, il ſe propoſoit d'étouffer les factions au dedans. Les princes & les grands ſeigneurs étoient devenus trop redoutables ſous un roi qui ne ſavoit pas les

réprimer. Maîtres dans leurs gouvernemens, ils cabaloient à la cour. Gaſton duc d'Orléans, frere de Louis XIII, avoit un parti. Le maréchal d'Ornano ſon gouverneur l'aigriſſoit contre le ſouverain & le miniſtre. Il ſe forma un complot pour aſſaſſiner Richelieu. On crut que Gaſton prétendoit à la couronne & à la femme de ſon frere. Alors commencerent les rigueurs qui ont rendu ce regne comparable à celui de Louis XI. Ornano eſt mis en priſon; meſſieurs de Vendôme ſont arrêtés; Chalais, maître de la garde-robe, eſt jugé à Nantes, & meurt ſur un échafaud; il étoit accuſé d'une conſpiration; les ſoupçons s'étendoient juſques ſur la reine Anne d'Autriche; le roi conçut pour elle une averſion inſurmontable, & ſi l'on en croit le maréchal de Baſſompierre, interdit aux hommes l'entrée de ſon appartement. Gaſton conſent à épouſer l'héritiere de Montpenſier, & ſe réconcilie avec Louis, pour ſe brouiller de nouveau quand il y ſera excité par ſes confidens. Le danger qu'avoit couru le cardinal lui fit donner une compagnie de gardes du corps. Il étoit devenu néceſſaire; en deman-

Rigueurs du gouvernement.

dant à ſe retirer, il avoit comme forcé le monarque à lui faire des inſtances pour le retenir. Cet habile courtiſan offrit même de céder la place de miniſtre à Barradas, nouveau favori, (car il en falloit toujours un.) Mais le favori dont il ſe défioit fut bientôt ſacrifié lui-même au miniſtre.

Politique de Richelieu.

Son pouvoir s'accrut encore par la ſuppreſſion des charges d'amiral & de connétable. Leſdiguieres étoit mort : il ne fut point remplacé. Le duc de Montmorenci ſe démit de l'amirauté, & obtint en dédommagement un million. Le cardinal, ſous le titre de ſurintendant de la navigation, fut maître de la marine. Elle étoit entierement ruinée ; il ſentoit la néceſſité de la rétablir, & en fit l'objet de ſes ſoins. Pour autoriſer les changemens qu'il méditoit, on convoqua une aſſemblée de notables. On y repréſenta que les revenus ne montant qu'à ſeize millions, on en dépenſoit chaque année près de quarante ; qu'il falloit diminuer la dépenſe & augmenter la recette ; que le roi étoit obligé de faire des retranchemens conſidérables, d'animer le commerce & la marine, d'empêcher la diſſipation des finan-

Aſſemblée de notables.

ces, & de groſſir l'épargne ſans fouler le peuple. Richelieu propoſa ſes vues, & dit ſagement qu'on devoit racheter les domaines, &c., ſans dépouiller les particuliers de ce qu'ils poſſédoient de bonne foi ; que *le plus grand bien que puiſſent faire les rois & les états eſt de garder la foi publique ;* qu'il s'agiſſoit moins de faire beaucoup d'ordonnances que de procurer une exécution réelle, qu'il falloit *peu de paroles & beaucoup d'effet.* L'aſſemblée approuva tout, excepté une demande qu'il n'eût point faite ſi elle avoit pu être approuvée : c'étoit qu'on modérât les peines établies contre les criminels d'état. Il vouloit ſe faire une réputation de douceur, aſſez démentie par ſa conduite. Auroit-il pardonné aux criminels d'état, lui qui fut inexorable pour les comtes des Chappelles & de Boutteville, ſeigneurs diſtingués par leur bravoure, dont le ſeul crime étoit de s'être battus en duel ? Ils eurent la tête tranchée en 1627.

La fureur des duels faiſoit alors les plus terribles ravages. C'étoit une véritable frénéſie. Le caprice, la vanité comme les paſſions violentes, impo- Fureur des duels.

ſoient l'obligation de ſe battre. Les amis devoient entrer dans les querelles de leurs amis, & les vengeances devenoient héréditaires dans les familles. On comptoit près de huit mille lettres de grace, accordées en moins de vingt ans à des gentilshommes qui en avoient tué d'autres dans ces combats ſinguliers. C'eſt ce qui avoit déterminé Henri IV à renouveller la défenſe des duels ; mais imbu peut-être lui-même de certains préjugés de bravoure, il ferma les yeux ſur les infractions de la loi. La ſévérité de Louis XIII, ou plutôt de Richelieu, ſembloit néceſſaire pour extirper cet abus. Ils n'en vinrent pas à bout. L'humanité & la raiſon ont plus de force que les loix contre un préjugé barbare. Il falloit adoucir les mœurs, & faire ſentir aux hommes l'abſurdité d'un point d'honneur qui les rend injuſtes & meurtriers.

1627. Rupture avec l'Angleterre.

Tandis que le cardinal de Richelieu diſpoſoit de tout le royaume, le duc de Buckingham, miniſtre & favori de Charles I, armoit l'Angleterre contre la France. Les catholiques François qui accompagnerent Henriette à Londres avoient donné beaucoup

d'ombrage aux Anglois par l'imprudence de leur zele. C'étoit un ſujet de plaintes ; mais la vanité ſeule de Buckingham, fut cauſe de la rupture entre les deux couronnes. Il étoit infatué d'une paſſion romaneſque pour la reine Anne d'Autriche ; il avoit oſé en faire l'aveu, & ſouhaitoit de revenir à Paris, ſous prétexte de ſigner un traité contre l'Eſpagne, pour ſe rapprocher de l'objet de ſon amour. Louis XIII lui en refuſa la permiſſion. Piqué de ce refus, & jaloux du cardinal, il ſe détermine à la guerre, excite les Rochelois à une nouvelle révolte, & ſe met en mer pour les ſecourir. La témérité du miniſtre Anglois entraîna la ruine de la Rochelle.

Siége de la Rochelle.

Richelieu entreprit enfin d'abattre ce boulevard du Calviniſme. Buckingham, auſſi mauvais général qu'audacieux courtiſan, échoua à l'iſle de Rhé ; d'où le marquis de Thoiras chaſſa les Anglois. La Rochelle fut inveſtie. On vouloit la prendre par famine. Mais comment fermer le port aux flottes Angloiſes ? Richelieu imite Alexandre. Il fait conſtruire dans l'océan une digue prodigieuſe, dont le projet étoit regardé comme chimé-

rique. Louis XIII le laiſſe commander au ſiége en qualité de général. On vit alors combien le génie peut ſuppléer à l'expérience, même dans la guerre. L'ordre, la diſcipline, l'abondance ne manquerent jamais. Le cardinal étonnoit les ſoldats par ſa valeur, & les capitaines par ſon habileté. Cependant les Rochelois ſembloient invincibles. Ils avoient élu pour maire un homme ſupérieur à tout danger. Guiton, (c'eſt le nom de l'intrépide magiſtrat,) en acceptant cette charge après quelque réſiſtance, prit un poignard, & le montrant aux citoyens : *je ſerai maire puiſque vous le voulez*, leur dit-il, *à condition d'enfoncer ce poignard dans le ſein du premier qui parlera de ſe rendre ; & qu'on s'en ſerve contre moi, ſi je propoſe de capituler. Je demande qu'on le laiſſe toujours pour cet effet ſur la table du conſeil.*

Le maire Guiton.

Le ſiége traînoit en longueur. Les Anglois s'étoient montrés ſans agir. Mais Buckingham alloit s'embarquer avec une flotte plus formidable. Un Irlandois fanatique l'aſſaſſina. Toutes les horreurs de la famine ſe firent enfin ſentir dans la Rochelle. On refuſa le paſſage aux bouches inutiles. Une

Famine à la Rochelle.

infinité de malheureux périſſoient de miſere & de déſeſpoir. Quelqu'un repréſentant au maire que bientôt il ne reſteroit plus qu'une poignée d'habitans : *Hé bien*, répondit-il ſans s'émouvoir, *il ſuffit qu'il en reſte un pour fermer les portes.* Guiton déclara en plein conſeil que ſi l'on vouloit le tuer pour ſe nourrir de ſa chair, il y conſentiroit plutôt que de ſe rendre à l'ennemi. Son audace étoit ſecondée par le fanatiſme des miniſtres. La mere & la ſœur du duc de Rohan, martyres de leur ſecte, donnoient l'exemple d'une patience héroïque. Mais la flotte Angloiſe, ſi long-temps attendue, n'ayant pu forcer la digue & ayant été repouſſée, toute eſpérance de ſalut s'étant évanouie avec elle, la faim dompta le courage des Rochelois; ils ſe rendirent après onze mois de réſiſtance. Louis XIII étoit revenu au ſiége, & s'étoit ſignalé par ſa valeur. Plus de trois cens boulets lui paſſerent ſur la tête. Le cardinal diſoit néanmoins qu'il avoit pris la Rochelle malgré le roi d'Eſpagne, le roi d'Angleterre, & ſur-tout le roi de France. C'eſt que les ennemis de ce miniſtre travailloient ſourdement auprès du

1628. La ville ſe rend.

monarque à faire avorter une entrepriſe ſi glorieuſe. La plupart des grands, plus attachés à leur fortune qu'au bien de l'état, craignoient la ruine d'un parti dont ils pouvoient tirer dans l'occaſion de grands avantages; & le maréchal de Baſſompierre avoit oſé dire publiquement : *nous ſerons peut-être aſſez fous pour prendre la Rochelle.*

La Rochelle ſoumiſe.

Cette ville fameuſe par ſa puiſſance & par ſes révoltes, qui depuis deux cens ans s'étoit rendue redoutable à ſes ſouverains, toujours prête à ſe ſoulever contr'eux dans les circonſtances les plus critiques, la Rochelle ne conſerva que ſes biens & l'exercice de ſa Religion. Ses fortifications furent raſées, & ſes privileges abolis. Il en coûta quarante millions pour la réduire à l'obéiſſance. Le Calviniſme avoit reçu une plaie mortelle, mais il reſpiroit encore par la fermeté du duc de Rohan, l'homme le plus propre à être l'ame & le ſoutien d'un parti. On continua la guerre en Languedoc.

1629. Guerre d'Italie.

Louis XIII alla cependant au ſecours du duc de Nevers, Charles de Gonzague, nouveau duc de Mantoue, dévoué à la France, auquel l'empereur,

le roi d'Eſpagne & le duc de Savoye vouloient enlever ſes états. Il força en perſonne le pas de Suze, prit cette ville, délivra Caſal aſſiégé par les Eſpagnols, & revint triomphant achever de ſoumettre les Huguenots.

Un traité conclu avec l'Angleterre ne leur laiſſoit aucune eſpérance de ſecours. Le duc de Rohan fut réduit à l'extrêmité, & demanda enfin la paix. Ce ſeigneur, que le Parlement de Toulouſe avoit fait exécuter en effigie, obtint encore l'abolition du paſſé pour tous les rebelles, & cent mille écus pour lui-même; mais on exigea qu'il ſortît du royaume juſqu'à ce qu'il plût au roi d'en ordonner autrement. Les calviniſtes ayant perdu leurs places fortes, furent déſormais hors d'état de lutter contre le monarque. Si la France n'avoit pas eu Richelieu, ils auroient peut être exécuté ce grand projet de république dont ils voyoient un modele dans les Provinces-Unies. La liberté de conſcience ne reçut aucune atteinte. Les temples, les prêches ſubſiſterent; chacun pouvoit ſuivre ſa religion ſans troubler l'état, & ce n'étoit pas le moindre fruit de la politique du cardinal.

Les calviniſtes ſoumis par les armes

Cabale contre Richelieu

Ces entrepriſes, glorieuſement exécutées, ne faiſoient qu'irriter la jalouſie & la haine de ſes ennemis. En arrivant à la cour, il fut mal reçu de la reine mere, dont il avoit autrefois la confiance. Le cardinal de Bérulle, fondateur & général de l'Oratoire, la gouvernoit alors & l'indiſpoſoit contre le miniſtre. Quand il parut, cette princeſſe lui demanda froidement des nouvelles de ſa ſanté. *Je me porte mieux*, répondit-il en préſence de Bérulle, *que ceux qui ſont ici ne voudroient* Cependant le roi, moins par affection que par beſoin, lui donna la patente de premier miniſtre, le nomma lieutenant général de l'armée d'Italie, avec des pouvoirs ſi vaſtes, qu'il ne s'étoit réſervé, diſoient les plaiſans de la cour, que celui *de guérir les écrouelles*. Tandis que Richelieu faiſoit la guerre en Italie pour le duc de Mantoue, & travailloit par ſes négociations à miner la maiſon d'Autriche, Marie de Médicis redoubla ſes efforts pour le perdre. Il penſa en être la victime. Louis XIII étant dangereuſement malade à Lyon, les importunités & les emportemens de ſa mere lui arrachent la promeſſe de renvoyer

1630. Il triomphe au moment de ſa diſgrace.

le cardinal, & chacun s'attend à un changement de ſcene qui pouvoit bouleverſer le royaume. A peine guéri, il tâche de les réconcilier. Richelieu ſe met pluſieurs fois aux pieds de la reine ſans pouvoir fléchir ſa rigueur. *Je me donnerai plutôt au diable*, diſoit-elle, *que de ne pas me venger.* Le roi fort ſcandaliſé de ſes diſcours, céde encore à ſes inſtances. Le miniſtre, quelque temps après, ſe voit au moment d'une diſgrace ſans retour; il étoit ſur le point de partir; il mettoit déja ſes tréſors en ſûreté. Le favori Saint-Simon vient l'avertir que le roi veut le revoir. Auſſi-tôt il court à Verſailles, pendant que Marie de Médicis triomphe imprudemment dans ſon palais du Luxembourg. L'orage ſe diſſipe en un inſtant. Richelieu eſt reçu comme un ami regretté. *Continuez à me ſervir comme vous avez fait*, lui dit le monarque, *& je vous maintiendrai contre toutes les intrigues de vos ennemis.* Ce jour fut appellé la *journée des duppes.* On n'a guere vu dans les cours de révolution plus ſinguliere, ni plus fatale à ceux qui ſe croyoient au comble de la faveur.

Richelieu se venge sur Marillac.

La garde des sceaux Marillac, & le maréchal de Marillac son frere, créatures de Marie de Médicis, devoient succéder au crédit du premier ministre. Ils sentirent tout le poids de sa vengeance. L'un fut forcé de rendre les sceaux ; l'autre arrêté en Italie, au milieu de l'armée qu'il commandoit. Ses longs services, ses blessures, sa fidélité, sembloient le mettre à l'abri d'une procédure criminelle. Mais Richelieu vouloit un exemple qui fit trembler ses ennemis. On nomma des commissaires pour faire le procès au maréchal. En vain le Parlement prétendit avoir droit de le juger. L'autorité suspendit le cours ordinaire de la justice. Les bienséances furent si peu ménagées en cette occasion, qu'on avoit mis au nombre des juges l'auteur d'une sanglante satyre contre les Marillacs. Ce fameux procès, qui dura deux ans, rouloit uniquement sur des concussions & des profits illicites dont le maréchal s'étoit autrefois rendu coupable à l'exemple de presque tous ses pareils. Sa sentence fut prononcée dans la maison de campagne du ministre, on le condamna au supplice des criminels d'état.

» C'eſt une choſe bien étrange, dit-» il, qu'on m'ait pourſuivi comme on » a fait. Il ne s'agit dans mon procès » que de foin, de paille, de bois, de » pierres & de chaux : il n'y a pas de » quoi faire fouetter un laquais. Un » homme de ma qualité accuſé de pé-» culat ! » L'ennemi d'un miniſtre vindicatif & tout-puiſſant étoit aux yeux des commiſſaires l'ennemi du roi. Il eut la tête tranchée en 1632. La plupart des auteurs du temps aſſurent que Richelieu dit lui-même: *il faut avouer que Dieu donne aux juges des lumieres que les autres n'ont pas. Je ne me ſerois jamais imaginé qu'il y eût de quoi condamner à mort le maréchal de Marillac.* Suppoſé qu'il tint un pareil diſcours, ce fut apparemment pour rejetter ſur les juges l'odieux de cette affaire; mais des paroles n'en impoſent pas au public; on voyoit aſſez la paſſion qui avoit dicté le jugement.

1631. La mere & le frere du roi ſacrifiés à Richelieu.

C'étoit une déplorable fatalité, que l'intérêt public ne pût éteindre les haines perſonnelles, & que ce miniſtre néceſſaire au roi fût un ſujet de diſcorde dans la famille royale. Les deux reines étoient furieuſes contre lui; le duc d'Orléans, après une fein-

te réconciliation, ſe déclara ſon ennemi mortel, & ſe retira en Lorraine, ſous prétexte de fuir ſa tyrannie. On ne voit plus que diſſentions à la cour. Richelieu, quoique redevable de ſa fortune à Marie de Médicis, eſt forcé par les conjonctures à devenir ſon perſécuteur. Louis prend parti contre ſa mere pour un ſujet dont il a beſoin. Il la laiſſe priſonniere à Compiegne ; il exile ou fait arrêter ſes amis, ſes domeſtiques. Le maréchal de Baſſompierre, ſur de légers ſoupçons, eſt enfermé pour douze ans à la Baſtille. Ceux qui on ſuivi le duc d'Orléans ſont déclarés criminels de leſe-Majeſté, & le Parlement traité avec rigueur, pour n'avoir pas enregiſtré d'abord cette déclaration. Le cardinal s'éleve de plus en plus ſur les ruines de ſes adverſaires. On érige en duché-pairie la terre de Richelieu pour lui & ſa famille. De Bruxelles, où s'étoit réfugiée la reine mere, partoient une infinité de libelles atroces contre ce miniſtre. Mais des coups portés de loin lui faiſoient d'autant moins de tort, que les ſuccès de ſa politique étoient plus brillans.

Il venoit de terminer la guerre d'I-

talie par des traités avantageux. Le duc de Mantoue étoit rétabli, & le duc de Savoye avoit cédé Pignerol. Le grand projet d'abaiſſer la maiſon d'Autriche commençoit à s'exécuter. Ferdinand II, en ordonnant la reſtitution des biens eccléſiaſtiques enlevés par les proteſtans, s'étoit attiré ſur les bras une partie de l'Allemagne; & Richelieu, malgré les clameurs des catholiques, animoit la ligue proteſtante favorable à ſes projets. La religion eſt un motif de guerre pour les peuples; la raiſon d'état décide les politiques. Il avoit armé contre l'empereur le plus redoutable des princes luthériens, ce fameux Guſtave Adolphe roi de Suede, dont les victoires ébranlerent tout l'empire. La France fourniſſoit de l'argent; la valeur de Guſtave faiſoit le reſte.

1632. Révolte du duc d'Orléans.

Cependant Gaſton, aidé par le duc de Lorraine, dont il avoit épouſé la ſœur, ſe diſpoſoit à la guerre civile pour ſe venger du cardinal. Celui-ci n'ignoroit aucune de ſes démarches: il avoit des eſpions par-tout, qui le ſervoient avec zele parce que leurs ſervices étoient bien payés. Les correſpondances de Monſieur, (on nom-

moit ainſi le frere du roi,) avec la reine mere & la cour d'Eſpagne, ſes intrigues pour engager les ſeigneurs à la révolte, ſon opiniâtreté, ſes invectives, ne pouvoient reſter impunies ſous un gouvernement ferme & ſévere. Le duc de Lorraine en fut puni le premier. Le roi ſaiſit quelques-unes de ſes meilleures places, & lui fit promettre par deux traités d'abandonner entiérement Gaſton. Ce dernier n'avoit plus de reſſources que dans le duc de Montmorenci. gouverneur du Languedoc, l'un des plus braves & des plus aimables ſeigneurs de ſon temps, beau-frere du prince de Condé; heureux s'il avoit ſu borner ſes deſirs! Mais il auroit voulu être connétable, & il ſe plaignoit de la cour, comme les ambitieux à qui l'on n'accorde pas tout ce qu'ils veulent. Le duc d'Orléans l'ayant entraîné dans ſon parti, prit la route du Languedoc avec quelques troupes étrangeres. Il publia un manifeſte contre le miniſtre & ſe donna le titre de *lieutenant général du roi, pour la réformation des déſordre introduits dans le gouvernement par le cardinal de Richelieu.*

Le duc de Montmorenci ſe joint à Gaſton.

Gaſton

Gaſton plus foible encore que ſon frere, livré à des favoris ſans mérite, s'imaginoit qu'un manifeſte & trois ou quatre mille ſoldats lui attireroient bientôt une foule de partiſans. Perſonne ne remua en ſa faveur. Les villes lui fermerent leurs portes. Sa petite armée ne ſubſiſta que de rapines. Richelieu tenoit tout dans la crainte & l'obeiſſance. Montmorenci, épuiſé de dettes, ne pouvoit de ſon côté raſſembler beaucoup de troupes, ni ſe faire un parti conſidérable. A peine arrivé en Languedoc, le prince fut pourſuivi par l'armée royale. Un eſcarmouche plutôt qu'un combat finit la guerre à la journée de Caſtelnaudari. L'impétueux Montmorenci ayant franchi un foſſé preſque ſeul, ſe jetta ſur les eſcadrons du maréchal de Schomberg, reçut un coup de piſtolet dans la bouche, & tomba couvert de bleſſures après s'être battu en furieux. Gaſton, ſoit lâcheté, ſoit déférence pour ſes favoris, ſe retira ſans combattre, quoiqu'il eût l'avantage du nombre; & Schomberg ne crut pas devoir pouſſer l'héritier préſomptif de la couronne.

La révolte eſt diſſipée.

moit ainſi le frere du roi,) avec la reine mere & la cour d'Eſpagne, ſes intrigues pour engager les ſeigneurs à la révolte, ſon opiniâtreté, ſes invectives, ne pouvoient reſter impunies ſous un gouvernement ferme & ſévere. Le duc de Lorraine en fut puni le premier. Le roi ſaiſit quelques-unes de ſes meilleures places, & lui fit promettre par deux traités d'abandonner entiérement Gaſton. Ce dernier n'avoit plus de reſſources que dans le duc de Montmorenci. gouverneur du Languedoc, l'un des plus braves & des plus aimables ſeigneurs de ſon temps, beau-frere du prince de Condé; heureux s'il avoit ſu borner ſes deſirs! Mais il auroit voulu être connétable, & il ſe plaignoit de la cour, comme les ambitieux à qui l'on n'accorde pas tout ce qu'ils veulent. Le duc d'Orléans l'ayant entraîné dans ſon parti, prit la route du Languedoc avec quelques troupes étrangeres. Il publia un manifeſte contre le miniſtre & ſe donna le titre de *lieutenant général du roi, pour la réformation des déſordre introduits dans le gouvernement par le cardinal de Richelieu.*

Le duc de Montmorenci ſe joint à Gaſton.

Gaſton

Gaſton plus foible encore que ſon frere, livré à des favoris ſans mérite, s'imaginoit qu'un manifeſte & trois ou quatre mille ſoldats lui attireroient bientôt une foule de partiſans. Perſonne ne remua en ſa faveur. Les villes lui fermerent leurs portes. Sa petite armée ne ſubſiſta que de rapines. Richelieu tenoit tout dans la crainte & l'obeiſſance. Montmorenci, épuiſé de dettes, ne pouvoit de ſon côté raſſembler beaucoup de troupes, ni ſe faire un parti conſidérable. A peine arrivé en Languedoc, le prince fut pourſuivi par l'armée royale. Un eſcarmouche plutôt qu'un combat finit la guerre à la journée de Caſtelnaudari. L'impétueux Montmorenci ayant franchi un foſſé preſque ſeul, ſe jetta ſur les eſcadrons du maréchal de Schomberg, reçut un coup de piſtolet dans la bouche, & tomba couvert de bleſſures après s'être battu en furieux. Gaſton, ſoit lâcheté, ſoit déférence pour ſes favoris, ſe retira ſans combattre, quoiqu'il eût l'avantage du nombre; & Schomberg ne crut pas devoir pouſſer l'héritier préſomptif de la couronne.

La révolte eſt diſſipée.

Procès du maréchal du Montmorenci.

Cette journée décisive amena des propositions de paix. Le roi pardonna à son frere, qui promit de lui demeurer fidele & d'aimer le cardinal. L'espérance d'obtenir la grace de Montmorenci inspiroit ces vaines promesses. Mais Richelieu ne connoissoit pas la clémence : il vouloit effrayer les grands par une inflexible sévérité. Le prisonnier prévit d'abord son malheur. Un chirurgien le félicitant de ce qu'aucune de ses blessures n'étoit dangereuse : *vous avez oublié votre métier*, lui dit-il ; *car il n'y en a pas une seule, jusqu'à la plus petite, qui ne soit mortelle.* Le Parlement de Toulouse reçut ordre de lui faire incessamment son procès. On tenta tous les efforts imaginables pour fléchir le roi en faveur de l'homme de France le plus chéri. Naturellement sévere, excité à la rigueur par les conseils du ministre, il ferma l'oreille aux prieres. *Je ne serois pas roi* répondoit-il, *si j'avois les sentimens des particuliers.* La constance avec laquelle le maréchal de Montmorenci subit son sort, augmenta les regrets de la cour & du bublic. Il ne voulut

Son exécution.

point décliner la juridiction des Toulouſains. *Mon parti eſt pris*, dit-il d'abord, *je ne veux pas chicaner ma vie.* Le jour de l'exécution, les rues de Toulouſe, l'appartement même de Louis XIII qui étoit venu dans cette ville, retentirent de gémiſſemens. Les courtiſans à genoux, fondant en larmes, firent de nouveaux efforts pour ſauver le duc. *Il faut qu'il meure*, dit le roi d'un ton chagrin; *allez lui dire que toute la grace que je puis lui faire, c'eſt que le bourreau ne le touchera point, qu'il ne lui mettra point la corde ſur les épaules, & qu'il ne fera que lui couper le cou.* Paroles qui étonneroient moins dans la bouche de Richelieu. L'illuſtre coupable avouoit ſon crime, & s'en repentoit: ſa grace auroit pu gagner les cœurs; ſon ſupplice les aigrit davantage. Gaſton furieux quitte de nouveau la France, & ſe retire à Bruxelles, accuſant ſon frere de lui avoir manqué de parole. On a cru que le roi avoit promis réellement la grace du maréchal, mais elle n'étoit point ſtipulée dans le traité, & il paroît que le prince mécontent prenoit des paroles vagues pour une promeſſe poſitive. Quelques

évêques du Languedoc qui avoient embraſſé ſon parti, furent jugés par des commiſſaires du pape. Il n'y en eut que deux de dépoſés. L'archevêque d'Albi, ayant eu beaucoup de part à la rebellion, devoit s'attendre à un traitement plus rigoureux ; & le cardinal ne l'auroit pas ſans doute épargné, s'il n'avoit été que grand ſeigneur.

Richelieu ferme dans ſes projets.

Tout le royaume trembloit. Les exils, les empriſonnemens & les exécutions ſe multiplioient chaque jour. Richelieu bravoit la haine, & ſuivoit toujours le plan de ſa politique. Guſtave avec ſon ſecours écraſoit en Allemagne la puiſſance Autrichienne. Ce héros fut tué à la bataille de Lutzen ; les Suédois ne laiſſerent pas d'être vainqueurs. On fit un nouveau traité avec la Suede, on maintint la ligue proteſtante, on excita même à la révolte le célebre Valſtein, général de l'empereur. Le génie du cardinal ſembloit remuer à ſon gré toute l'Europe.

1633. Mariage du duc d'Orléans, déclaré nul.

Cependant le duc de Lorraine, autant par légereté de caractere, que par zele pour la maiſon d'Autriche, viola encore ſes promeſſes, & s'atti-

ra un nouvel orage. Le roi prit Nanci, réſolu de le garder juſqu'à ce qu'on lui eût remis entre les mains Marguerite de Lorraine, que Gaſton avoit épouſé ſecrétement. Le mariage s'étoit fait en préſence de témoins, avec le conſentement du duc & des princes de ſa maiſon. L'Univerſité de Louvain l'avoit déclaré indiſſoluble. Les docteurs de Paris le déclaroient nul, comme contraire aux loix de l'état, par le défaut de conſentement du roi; conſentement d'autant plus indiſpenſable, que Gaſton étoit encore l'héritier préſomptif de la couronne. Le Parlement caſſa ce mariage. Gaſton tint ferme malgré ſa foibleſſe & ſon inconſtance. Les liaiſons qu'il entretenoit avec l'Eſpagne faiſoient deſirer ſon retour dans le royaume. Puilaurens ſon favori, gagné par les offres du miniſtre, le ramena, & obtint pour récompenſe une niéce de Richelieu, avec la dignité de duc & pair. Trop fier de ſon élévation, & infidele à ſes engagemens, il affermit le duc d'Orléans dans le deſſein de ſoutenir ſon mariage. Manquer au cardinal, c'étoit courir à une perte certaine. Le nouveau duc fut mis à

la Baſtille où il mourut quelque temps après. Gaſton l'oublia dès le moment de ſa diſgrace. Si telle eſt d'ordinaire l'amitié des grands, il ne faut pas s'étonner qu'on s'attache plus à leur fortune qu'à leur perſonne.

1635. Guerre avec l'eſpagne.

Au milieu des cabales & des conſpirations qui ſe formoient ſans ceſſe contre Richelieu, il méditoit de nouvelles entrepriſes contre la maiſon d'Autriche. C'étoit le moyen de ſe rendre de plus en plus néceſſaire au roi, incapable de ſoutenir par lui-même un ſi grand fardeau. Les Suédois, à qui l'on ne donnoit que des Subſides, avoient été défaits à Norlingue l'année précédente, & la puiſſance & la fierté Autrichienne triomphoient de cet événement. Par un traité conclu avec la Hollande, on s'engage à faire la guerre au roi d'Eſpagne Philippe IV, s'il ne donne point ſatisfaction ſur différens griefs dont on ſe plaignoit; on projette de conquérir les Pays-Bas Eſpagnols, & l'on en fait d'avance le partage. Philippe IV, informé de ce deſſein, fait ſurprendre la ville de Treves, où l'électeur eſt arrêté priſonnier. Sous prétexte que Philippe a violé le droit des gens

à l'égard d'un prince ami de la France le roi lui envoie déclarer la guerre par un héraut ; cérémonie qui ne s'eſt plus pratiquée depuis. Une armée Françoiſe marche dans les Pays-Bas, tandis que le cardinal de la Vallette, fils du fameux duc d'Epernon, va commander en Allemagne. On ne réuſſit d'abord ni en Allemagne ni en Flandre. Les Flamands demeurerent fideles, parce que le gouvernement Eſpagnol, plus modéré & plus ſage que ſous Philippe II, les laiſſoit jouir de leurs privileges. Les Hollandois agirent foiblement, de peur que la république ne devint frontiere du royaume. Le cardinal de la Vallette, manquant de vivres, fut obligé de revenir ſur ſes pas. Une ſemblable diſette avoit rendu l'expédition des Pays-Bas infructueuſe. Louis ſe plaignoit amérement du peu de ſuccès de ſes armes ; mais Richelieu le maîtriſoit ſi adroitement, que ces plaintes ne lui faiſoient aucun tort. Il avoit eu la ſageſſe de rappeller le duc de Rohan, dont les talens ſupérieurs furent employés enfin au ſervice de l'état. Ce grand général battit pluſieurs fois les Eſpagnols dans la Valteline,

& ſe montra auſſi zélé pour le ſouverain qu'il l'avoit été pour le parti proteſtant.

Edits burſeaux.

Comme la guerre épuiſoit les finances, on eut recours à l'expédient des édits burſaux. Le roi dans un lit de juſtice en fit enregiſtrer quarante-deux, ſans qu'il fût poſſible de les lire & de les examiner. Deux jours après, quelques membres du Parlement demanderent l'examen des édits. On ſe plaignoit en particulier de la création de pluſieurs charges nouvelles. Ce moyen d'avoir de l'argent fut toujours un des moins conformes à la ſaine politique. Il dégradoit la magiſtrature en multipliant les juges, qui étoient déja en trop grand nombre; il procuroit des reſſources momentanées, mais en augmentant, avec les abus, les dettes publiques. Le Parlement voulut faire des remontrances, démarche haſardeuſe ſous un miniſtre ſi abſolu. Cinq magiſtrats furent d'abord exilés; on reçut enſuite les remontrances, & la cour mit quelques légeres modifications à ſes ordres.

Prélats guerriers; Capucin homme de cour.

Urbain VIII, fort mécontent du cardinal qu'il accuſoit de combattre

les catholiques pour les proteſtans, défendit au cardinal de la Vallette de commander l'armée d'Allemagne. Richelieu s'en plaignit hautement, & cita l'exemple du cardinal infant frere de Philippe IV, qui commandoit les troupes d'Eſpagne. Le pape répondit que l'un attaquoit les hérétiques, & l'autre les catholiques. On repliqua qu'il ne s'agiſſoit point de religion dans cette guerre. La Vallette fut maintenu dans le commandement; mais le pape ſaiſit dès-lors les occaſions de mortifier le miniſtre. Il refuſa conſtamment un chapeau pour le P. Joſeph, (du Tremblai,) ce fameux capucin, le confident de Richelieu, employé dans la plupart des intrigues de cour, & dans les négociations avec les cours étrangeres. (*) Un capucin mêlé dans les affaires d'état, négociateur en 1630 à la Diete de Ratiſbonne; des cardinaux marchant à la tête des armées; c'eſt une preuve que l'on étoit encore peu dé-

Le P. Joſeph

(*) Le cardinal diſoit: *Je ne connois aucun miniſtre ni plénipotenciaire en Europe capable de faire la barbe à ce capucin, quoiqu'il y ait belle priſe.*

licat ſur les bienſéances. D'un autre côté les diſputes violentes de l'archevêque de Bordeaux, Sourdis, avec le duc d'Epernon & le maréchal de Vitri, ſcandaliſerent tout le royaume. Un ſecrétaire d'état écrivoit au cardinal de la Vallette : *M. l'archevêque de Bordeaux a eu une grande priſe avec M. le maréchal de Vitri ; mais il a reçu quelque vingt coups de canne, ou de bâton, comme il vous plaira. Je crois qu'il a deſſein de ſe faire battre de tout le monde, afin de remplir la France d'excommunications.* Cet archevêque guerrier s'étoit effectivement vengé par les cenſures avec auſſi peu de décence qu'il en avoit mis dans ſes querelles.

1636. Siége de Dole, par le prince de Condé.

Pour réparer le mauvais ſuccès de la derniere campagne, Richelieu ſuivit un nouveau plan qui manqua encore dans l'exécution. Quoique les Francomtois euſſent fait un traité de neutralité avec la France, il entreprit la conquête de leur province ſous prétexte de quelques infractions, dont ils eurent beau ſe juſtifier. Le prince de Condé fut chargé de prendre Dole. La place, diſoit-on, ne pouvoit tenir que ſept ou huit jours,

Mais lorſque les habitans furent ſommés de ſe rendre, ils répondirent : *rien ne nous preſſe : après un an de ſiege, nous délibérerons ſur la réponſe que nous avons à vous faire.* Ce n'étoit point une vaine rodomontade. Leur réſiſtance déconcerta bientôt les François. Un capucin, qui conduiſoit l'artillerie de la ville, ſeconda merveilleuſement la valeur des aſſiégés. Cependant les Eſpagnols entrent par les Pays-Bas dans la Picardie, & prennent en peu de jours la Capelle, Corbie, le Catelet. Richelieu avoit négligé de fortifier cette frontiere. Il impute aux commandans une perte qu'on attribuoit à ſa négligence. Il ordonne qu'on leur faſſe leur procès. *N'épargnez ni gouverneurs, ni lieutenans, ni capitaines, ni officiers, ni ſoldats*, écrivoit des Noyers aux commiſſaires chargés de la vengeance du cardinal. L'épouvante trouble Paris & la cour; mais le zele ſe ranime dans le péril : tous les corps s'empreſſent à offrir des ſecours au roi. Louis donne audience à leurs députés ; il embraſſe même les Savetiers ; tant l'adverſité, comme l'obſerve un auteur du temps, hu-

Les ennemis dans le royaume.

milie les hommes. On envoie ordre au prince de Condé de lever le ſiege de Dole, après trois mois d'efforts inutiles, & l'on ne penſe qu'à chaſſer l'ennemi du royaume.

Danger du miniſtre.

Dans ces fâcheuſes circonſtances, Richelieu, en butte aux traits de la haine, fut ſur le point de quitter le miniſtere. Le P. Joſeph le raſſura, lui perſuada de ſe montrer ſans gardes dans les principales rues de Paris, ſoit pour calmer le peuple par un air de confiance, ſoit pour l'effrayer en faiſant voir qu'il ne craignoit rien. L'événement juſtifia ce conſeil. Le cardinal flatta le peuple, & n'en reçut que des bénédictions. *Hé bien*, lui dit le Capucin à ſon retour, *ne vous avois je pas bien dit que vous n'étiez qu'une poule mouillée, & qu'avec un peu de courage & de fermeté vous rétabliriez les affaires* ? Des ennemis plus puiſſans tramoient la perte du miniſtre. Le duc d'Orléans & le comte de Soiſſons, qui commandoient l'armée de Picardie, réſolurent de le faire poignarder chez le roi même à la ſortie du conſeil. Le moment étoit venu : les aſſaſſins n'attendoient qu'un ſignal de Gaſton ; ce prince

Complots de deux princes.

changeant, irréſolu, effrayé tout-à-coup de l'idée d'un aſſaſſinat, ſe retira bruſquement, & Richelieu ſans le ſavoir échappa au danger d'une mort inévitable. Le complot ne pouvant être long-temps ignoré, les deux princes quitterent la cour. Nouveau ſujet d'inquiétude pour le cardinal, dans un temps où les ennemis du dehors étoient trop à craindre. Il négocia un accommodement, & le roi pour regagner ſon frere, promit enfin de conſentir à ſon mariage avec marguerite de Lorraine.

Les Eſpagnols furent chaſſés de la Picardie; le cardinal de la Vallette & le duc de Weimar répouſſerent le duc de Lorraine & les Impériaux qui avoient pénétré dans la Bourgogne. La petite ville de Saint-Jean-de-Lône leur avoit réſiſté avec un courage héroïque, Rantzan étoit ſurvenu à temps pour leur faire lever le ſiege. Il reſtoit cependant toujours un grand obſtacle au ſuccès des armes, le beſoin d'argent. L'inexécution des derniers édits par leſquels on avoit créé de nouvelles charges de judicature irrita Louis XIII contre le Parlement. Il en fit des repro-

1637. Epuiſement des finances.

ches très-vifs aux députés de ce corps. *L'argent que je vous demande*, leur dit-il, *n'eſt pas pour jouer, ni pour faire de folles dépenſes. Ce n'eſt pas moi qui parle; c'eſt mon état, c'eſt le beſoin que l'on en a. Ceux qui contrediſent mes volontés me font plus de mal que les Eſpagnols. Vous voyez que j'ai affaire de vous; vous vous tenez forts; mais je trouverai bien moyen d'avoir ma revanche.* L'économie de Henri IV eût été la meilleure de toutes les reſſources. Malheureuſement elle ne convenoit point au faſte de Richelieu.

Faſte de Richelieu.

La dépenſe de ſa maiſon abſorboit ſeule quatre millions chaque année. Il vivoit en roi, & éclipſoit la ſplendeur du trône. Louis s'en plaignoit ſouvent ainſi que les particuliers. C'eſt ce qui engagea peut être le cardinal à lui faire don du palais qu'il avoit bâti, (aujourd'hui le palais royal,) & dans lequel il étaloit ſa magnificence. La poſtérité lui reprochera toujours de n'avoir pas ménagé comme Sulli les revenus de l'état, & d'avoir fait pour les autres des loix ſomptuaires, ſans mettre de bornes à ſon propre luxe. L'épuiſement des finances fit perdre de nouveau la

Valteline. On n'envoya point de ſubſides au duc de Rohan qui s'en étoit rendu maître. Il fut contraint d'abandonner cette importante conquête ; & ſe retira à Geneve, de peur que le miniſtre ne le punît d'un malheur cauſé par la faute du miniſtere.

Affaires du P. Cauſſin.

De petites intrigues de cour inquiéterent encore plus Richelieu que les événemens de la guerre. Il avoit donné pour confeſſeur à Louis XIII le P. Cauſſin, auteur de la *Cour Sainte*, ouvrage ridicule de dévotion ; le croyant un homme ſimple, incapable de remuer, & qu'il feroit entrer aiſément dans toutes ſes vues. Peu s'en fallut que la ſimplicité même de ce Jéſuite ne changeât la face du gouvernement. Ses préjugés lui faiſoient regarder comme une choſe abominable l'alliance avec les proteſtans contre la maiſon d'Autriche. Il oſoit l'attribuer à l'ambition du cardinal ; il l'accuſoit d'accabler les peuples d'impôts, de traiter inhumainement la reine mere qui manquoit de tout à Bruxelles, & de rendre le gouvernement odieux par ſes injuſtices. Le monarque dévot prêtoit volontiers l'oreille aux diſcours de l'im-

prudent confeſſeur. Il aimoit à l'entendre déclamer contre le miniſtre ; il étoit le premier à le blâmer en ſecret ; il deſcendoit juſqu'aux moindres détails de ſa vie privée, trouvant fort mauvais, par exemple, qu'il ne dit point de bréviaire, lui qui avoit tant de bénéfices. La conſolation des ames foibles eſt de ſe plaindre ſans pouvoir agir.

Richelieu preſque abattu par Cauſſin.

Louis deſiroit de ſecouer le joug du cardinal, & avouoit ingénument qu'il n'oſoit même lui parler de certaines choſes. Cependant les ſcrupules l'agitoient ; le confeſſeur gagnoit du terrain ; mais Richelieu ne s'endormoit pas. Dans un entretien qu'il eut avec le roi, il diſſipa ſans peine, à force de raiſons & d'éloquence, les impreſſions que le Jéſuite avoit faites dans cet eſprit flexible ; il ſe vengea par l'exil de Cauſſin, qui n'emporta que le blâme de ſa propre compagnie. Il obligea même la ducheſſe de Savoye à renvoyer de ſa cour le pere Monod, autre Jéſuite, confeſſeur de cette princeſſe, lequel avoit, diſoit-il, *autant d'eſprit & de malice que Cauſſin avoit de ſimplicité & d'ignorance*. Monod ſe déchaînoit ou-

vertement contre lui. Sa disgrace fut une affaire d'état pour le ministre, & il n'y réussit que par des coups d'autorité. Les Jésuites avoient besoin de toute leur habileté, de tout leur crédit, pour conjurer les orages que ces téméraires confesseurs pouvoient attirer sur eux. Quelques années auparavant, ils s'étoient vus au moment d'être chassés du royaume, à l'occasion du livre séditieux de Santarel, dont nous parlerons dans les remarques particulieres.

La guerre allumée en Europe par la polique du cardinal produisoit une infinité d'événemens, dont le détail ne fournit rien d'instructif. Le duc de Weimar après avoir été battu par Jean de Wert, fixa enfin la fortune en gagnant la bataille de Rheinfeld, où quatre généraux de l'empereur furent faits prisonniers. Jean de Wert, le plus célebre de tous, fut envoyé à Paris. Les armes Françoises étoient moins heureuses, & le prince de Condé ne réussit pas mieux au siege de Fontarabie qu'à celui de Dole. C'étoit la coutume de Richelieu après les revers, d'en punir quelque illustre victime, soit pour satisfaire sa

1638, 39 Suites de la guerre.

vengeance, ſoit pour exciter au devoir par la terreur Il rendit le duc de la Vallette, qu'il n'aimoit point, reſponſable de la levée du ſiege de Fontarabie. Il le fit juger par des commiſſaires dont il pouvoit régler les démarches. Le roi préſida lui-même au jugement. On lit dans une relation que le préſident de Bellievre eut le courage de lui dire : *votre majeſté pourroit-elle ſoutenir la vue d'un gentilhomme ſur la ſellette, qui ne ſortiroit de votre préſence que pour aller mourir ſur un échafaud ? Cela eſt incompatible avec la majeſté royale. Le prince porte par-tout les graces avec ſoi : tous ceux qui paroiſſent devant lui doivent ſe retirer contens & joyeux.* Mais Louis XIII n'avoit pas moins de penchant que ſon miniſtre à une extrême ſévérité. Il reprocha aux chefs du Parlement de manquer d'égards à ſes ordres abſolus. » Ceux qui » diſent, ajouta-t-il, que je ne puis » pas donner les juges qu'il me plaît » à mes ſujets quand ils m'ont offenſé, » ſont des ignorans, indignes de poſ- » ſéder leurs charges. « Le duc de la Vallette fut condamné à mort, & exécuté en effigie. Cette ſentence

Procès du duc de la Vallette.

pouvoit être regardée comme un renverſement des loix. Elle fut caſſée dès le commencement du regne de Louis XIV.

Si la relation publiée par les amis de la Vallette n'eſt point fauſſe, elle préſente un étrange tableau des procédés de la cour. Après que le procureur général eût requis que le duc fût décrété de priſe de corps & conduit à la Baſtille, le roi demanda l'avis de Pinon Doyen du Parlement. *Sire*, dit ce magiſtrat, *puiſque M. de la Vallette eſt duc & pair de France, je ſupplie V. M. de le renvoyer au Parlement. Opinez*, réplique le roi. Pinon ajoute : *je ſuis d'avis que M. de la Vallette ſoit renvoyé au Parlement pour être jugé.* Le roi dit bruſquement : *je ne le veux pas ; ce n'eſt pas là opiner. Sire*, répond le magiſtrat avec modeſtie, *un renvoi eſt un avis légitime. Opinez ſur le fond*, s'écrie Louis en colere, *autrement je ſais bien ce que j'aurai à faire.* Alors Pinon, effrayé ſans doute : *puiſque V. M. me l'ordonne*, dit-il, *je ſuis de l'avis des concluſions.* Le célebre Talon ne rapporte point ce détail ; mais il eſt dif-

Particularités ſur le procès du duc de la Vallette.

ficile de n'y pas reconnoître le génie du prince & du miniſtre.

Révolte en Normandie.

Quatre cens nouvelles charges de procureur créées au Parlement de Paris, & d'autres moyens extraordinaires employés pour avoir de l'argent, augmenterent les murmures de la nation. Il y eut une grande révolte en Normandie. On l'étouffa par des exécutions militaires, & le Parlement de Rouen fut interdit pour n'avoir pas montré aſſez de vigueur contre les ſéditieux. Sous un gouvernement dur & impitoyablement ſévere, le peuple auroit-il oſé faire du bruit, ſi la miſere ne l'eût point réduit au déſeſpoir?

1640. Succès des armes Françoiſes.

Malgré ces obſtacles, la France avoit pluſieurs armées en campagne, & continuoit la guerre avec plus de ſuccès qu'auparavant. Le comte d'Harcourt ſe fit admirer par la priſe de Turin. Son camp étoit aſſiégé tandis qu'il aſſiégeoit cette place. Pendant vingt-deux jours il manqua preſque entiérement de vivres. Le fameux Jean de Wert, ayant appris les circonſtances de ce ſiege, dit qu'il aimeroit mieux être *général Harcourt*

qu'empereur. La conquête d'Arras ne fut pas moins glorieux. On démentit l'ancien proverbe uſité dans cette ville : *quand les François prendront Arras, les ſouris prendront les rats.* Le maréchal de Chatillon y ſignala ſon zele par un trait digne de mémoire. Son fils ayant été renverſé d'un coup de mouſquet, le bruit courut qu'il étoit mort ; & la nouvelle en vint promptement aux oreilles du maréchal. *Il eſt bien heureux*, dit-il, *d'être mort dans une ſi belle occaſion pour le ſervice du roi.* Ce généreux pere eut bientôt le plaiſir de revoir ſon fils couvert de gloire.

1641. L'Eſpagne perd la Catalogne & le Portugal.

La priſe d'Arras ne fut pas le coup le plus funeſte à l'Eſpagne. Philippe IV, ou plutôt le duc d'Olivares, miniſtre tout-puiſſant comme Richelieu, commit à l'égard des Catalans la même faute qui avoit révolté les Flamans contre Philippe II. Ce peuple, infiniment jaloux de ſes privileges, ne put ſouffrir qu'on voulût l'en dépouiller. Des troupes envoyées dans la province acheverent par leurs violences & leurs profanations d'inſpirer la haine du gouvernement. La Catalogne entiere ſecoua le joug, &

ſe donna enſuite à la France. Les intrigues de Richelieu contribuerent beaucoup à cette révolution. Il avoit auſſi jetté les ſemences de celle qui détacha le Portugal de la monarchie Eſpagnole. Philippe II s'en étoit autrefois emparé au préjudice de la maiſon de Bragance. Une conjuration imprévue rétablit la maiſon de Bragance ſur le trône dont elle jouit encore. Ainſi l'Eſpagne, trop redoutable ſous Charles-Quint; s'affoiblit tout-à-coup au gré du miniſtre François. Il y a pour les empires un point d'élévation d'où ils ne peuvent ordinairement que déchoir lorſqu'ils y ſont parvenus. Mais il falloit un Richelieu pour profiter des circonſtances.

Richelieu brave la cour de Rome.

Ce miniſtre étoit par-tout le même. La cour de Rome, le Clergé, le Parlement, éprouvoient comme les grands & le peuple, la force de ſon pouvoir. En 1639, Urbain VIII, après la mort du cardinal de la Vallette, défendit à une congrégation dont il étoit membre, de faire pour lui un ſervice, ſelon la coutume, le cardinal Barberin, neveu du pape, fut ſoupçonné d'avoir commandé le meurtre d'un écuyer de l'ambaſſadeur

de France, dont la tête fut expoſée en public comme celle d'un criminel, parce qu'il avoit arraché ſon domeſtique des mains d'une troupe de Sbirres ; on ſe plaignoit d'ailleurs d'un nonce extraordinaire que le pape avoit envoyé. Ces griefs déterminerent Richelieu à faire un éclat. On ſignifia aux évêques la défenſe d'avoir aucune communication avec le nonce Scoti. Ayant été averti de ne plus ſe préſenter à l'audience du roi, il avoit oſé dire que la plupart des évêques de France ſoutiendroient les intérêt du pape préférablement à ceux de Sa Majeſté. Ce propos ſeul devoit exciter l'indignation.

Aſſemblée du clergé à Mantes.

Richelieu fait tenir à Mantes une aſſemblée du clergé en 1641, pour obtenir des ſecours pécuniaires dont il avoit grand beſoin. Deux commiſſaires du roi s'y rendent le premier Mars ; ils demandent ſix millions ſix cens mille livres, repréſentant que tous les autres ordres ſont épuiſés, & aſſurant que le monarque par reconnoiſſance, accordera au premier corps de l'état toutes les prérogatives d'honneur & de dignité qui pouvoient lui donner un nouveau luſtre. On ren-

voie la réponſe à huit jours : l'affaire traîne en longueur d'un mois à l'autre ; le cardinal exhorte, conjure, preſſe, menace ; il verſe même quelques larmes pour gagner l'archevêque de Toulouſe, (préſident avec l'archevêque de Sens) le plus oppoſé aux vues de la cour. Enfin le 27 mai, on délibere à la pluralité des voix d'accorder cinq millions cinq cens mille livres, à quoi la premiere ſomme étoit réduite. Les deux préſidens & quelques prélats refuſent de ſigner la délibération ; ils reçoivent ordre de ſe retirer auſſi-tôt dans leurs dioceſes ſans paſſer à Paris.

Diſcours ſingulier fait au cardinal au nom du clergé.

L'évêque de Grenoble complimenta Richelieu au nom du clergé, & après l'avoir comblé de flatteries : « » le ſauveur de nos ames, notre ſou» verain pontife, ajouta-t-il, préſente » à votre éminence, pour les vœux » de cette compagnie, l'égliſe Galli» cane ſa fille aînée, afin que par vos » ſoins elle croiſſe de biens, d'hon» neurs & d'autorité : c'eſt la faveur » que nous voulons eſpérer de la bon» té de V. E., nous promettant auſſi » qu'elle balancera toujours ſes graces » entre les avantages de la France & » les

» les intérêts de l'égliſe, puiſque ſa » qualité l'oblige à l'une, & ſon ca- » ractere à l'autre. » Ce diſcours fut imprimé ſous le titre de *Harangue en forme de très-humble remerciment fait à monſeigneur l'éminentiſſime cardinal*; & le diſcours que le même évêque adreſſa au roi le fut ſous le titre de *Harangue en forme de remontrance faite au roi.* On pouvoit demander lequel des deux étoit le monarque.

Lit de juſtice ſur les fonctions du Parlement.

Comme le Parlement ne ſe plioit pas à toutes les volontés du Cardinal, le roi tint un lit de juſtice pour faire enregiſtrer une déclaration, portant défenſe à toutes ſes cours de prendre aucune connoiſſance des affaires d'état, à moins que S. M. ne leur en donnât le pouvoir & commandement ſpécial par ſes lettres patentes; ordre d'enregiſtrer les édits qui concernoient le gouvernement de l'état, *ſans aucune délibération* ſur ces édits, &, pour ceux qui regardoient les finances, de les vérifier tels qu'on les enverroit, lorſqu'après avoir entendu les remontrances, le roi jugeroit à propos d'ordonner l'enregiſtrement. On déclara enſuite la ſuppreſſion des charges de quelques magiſtrats dont

le miniſtre étoit mécontent. L'avocat général Talon s'efforça en vain de fléchir par un long diſcours le courroux de Louis XIII. *Nous avons entendu*, lui dit-il, *des paroles de colere & d'indignation, ſemblables aux foudres, qui tombant au milieu d'une aſſemblée, quoiqu'ils n'en frappent que cinq ou ſix, laiſſent par-tout des marques de la frayeur & l'image de la mort.* On enregiſtra la déclaration; car il n'étoit pas poſſible de s'en défendre.

Guerre civile.

Cependant le comte de Soiſſons, toujours réfugié à Sedan, ſe préparoit à la guerre civile. Il avoit traité avec l'Eſpagne, & étoit ſoutenu par les ducs de Bouillon & de Guiſe. Avant que le complot éclatât, Richelieu voulut engager le brave Gaſſion, alors ſimple colonel, à feindre d'embraſſer le parti du comte, afin de pénétrer dans ſes ſecrets, & d'en inſtruire la cour. C'étoit un moyen infaillible de parvenir à la plus haute fortune. Gaſſion ne vouloit s'élever que par des voies honorables. *Je ne puis vous rien donner de plus que ma vie*, dit-il au miniſtre; *je la perdrai volontiers pour le ſervice de votre éminence; mais il ne m'eſt pas poſſible de*

Trait de Gaſſion.

lui ſacrifier mon honneur. C'eſt aſſez, reprit le cardinal; votre fortune en pourra ſouffrir; mais vous ne perdrez pas mon eſtime. Gaſſion garda le ſecret, & Richelieu qui avoit l'ame noble lui témoigna ſon contentement. Bientôt les rebelles eurent une armée conſidérable. Le maréchal de Chatillon commandoit celle du roi. Il fut battu à la Marſée par le comte de Soiſſons. Si ce prince n'avoit pas été tué dans le combat, ſa victoire auroit eu ſans doute de grandes ſuites. Le duc de Bouillon, pour ſe conſerver Sedan, ſe hâta de faire un accomodement ſimulé, & trama une nouvelle conſpiration, en jurant une fidélité inviolable. Cinqmars, favori de Louis XIII, fut le principal auteur du complot: Richelieu devoit en être la victime.

Ce jeune homme, parvenu à la dignité de grand écuyer, étoit redevable de ſa fortune au cardinal, qui lui avoit appris la maniere de captiver le cœur du roi. L'ambition étouffa en lui la reconnoiſſance. Il déteſtoit ſon bienfaiteur, parce que celui-ci prétendoit le maîtriſer; il n'aimoit guere plus le monarque, dont le ſérieux & 1642. Conſpiration de Cinqmars.

voie la réponſe à huit jours : l'affaire traîne en longueur d'un mois à l'autre ; le cardinal exhorte, conjure, preſſe, menace ; il verſe même quelques larmes pour gagner l'archevêque de Toulouſe, (préſident avec l'archevêque de Sens) le plus oppoſé aux vues de la cour. Enfin le 27 mai, on délibere à la pluralité des voix d'accorder cinq millions cinq cens mille livres, à quoi la premiere ſomme étoit réduite. Les deux préſidens & quelques prélats refuſent de ſigner la délibération ; ils reçoivent ordre de ſe retirer auſſi-tôt dans leurs dioceſes ſans paſſer à Paris.

Diſcours ſingulier fait au cardinal au nom du clergé.

L'évêque de Grenoble complimenta Richelieu au nom du clergé, & après l'avoir comblé de flatteries : « » le ſauveur de nos ames, notre ſou» verain pontife, ajouta-t-il, préſente » à votre éminence, pour les vœux » de cette compagnie, l'égliſe Galli» cane ſa fille aînée, afin que par vos » ſoins elle croiſſe de biens, d'hon» neurs & d'autorité : c'eſt la faveur » que nous voulons eſpérer de la bon» té de V. E., nous promettant auſſi » qu'elle balancera toujours ſes graces » entre les avantages de la France & » les

lui ſacrifier mon honneur. C'eſt aſſez, reprit le cardinal; votre fortune en pourra ſouffrir; mais vous ne perdrez pas mon eſtime. Gaſſion garda le ſecret, & Richelieu qui avoit l'ame noble lui témoigna ſon contentement. Bientôt les rebelles eurent une armée conſidérable. Le maréchal de Chatillon commandoit celle du roi. Il fut battu à la Marſée par le comte de Soiſſons. Si ce prince n'avoit pas été tué dans le combat, ſa victoire auroit eu ſans doute de grandes ſuites. Le duc de Bouillon, pour ſe conſerver Sedan, ſe hâta de faire un accomodement ſimulé, & trama une nouvelle conſpiration, en jurant une fidélité inviolable. Cinqmars, favori de Louis XIII, fut le principal auteur du complot: Richelieu devoit en être la victime.

Ce jeune homme, parvenu à la dignité de grand écuyer, étoit redevable de ſa fortune au cardinal, qui lui avoit appris la maniere de captiver le cœur du roi. L'ambition étouffa en lui la reconnoiſſance. Il déteſtoit ſon bienfaicteur, parce que celui-ci prétendoit le maîtriſer; il n'aimoit guere plus le monarque, dont le ſérieux & 1642. Conſpiration de Cinqmars.

le miniſtre étoit mécontent. L'avocat général Talon s'efforça en vain de fléchir par un long diſcours le courroux de Louis XIII. *Nous avons entendu*, lui dit-il, *des paroles de colere & d'indignation, ſemblables aux foudres, qui tombant au milieu d'une aſſemblée, quoiqu'ils n'en frappent que cinq ou ſix, laiſſent par-tout des marques de la frayeur & l'image de la mort.* On enregiſtra la déclaration ; car il n'étoit pas poſſible de s'en défendre.

Guerre civile.

Cependant le comte de Soiſſons, toujours réfugié à Sedan, ſe préparoit à la guerre civile. Il avoit traité avec l'Eſpagne, & étoit ſoutenu par les ducs de Bouillon & de Guiſe. Avant que le complot éclatât, Richelieu voulut engager le brave Gaſſion, alors ſimple colonel, à feindre d'embraſſer le parti du comte, afin de pénétrer dans ſes ſecrets, & d'en inſtruire la cour. C'étoit un moyen infaillible de parvenir à la plus haute fortune. Gaſſion ne vouloit s'élever que par des voies honorables. *Je ne puis vous rien donner de plus que ma vie*, dit-il au miniſtre ; *je la perdrai volontiers pour le ſervice de votre éminence ; mais il ne m'eſt pas poſſible de*

Trait de Gaſſion.

dinal ; il propoſoit, tantôt de le faire aſſaſſiner, tantôt de le chaſſer de la cour. Le roi ſembloit réſolu à prendre ce dernier parti, & Richelieu, dangereuſement malade à Taraſcon, ne doutoit plus de ſa diſgrace. Mais ſa fortune le tire encore de ce danger. Il découvre le traité conclu par les factieux avec l'Eſpagne, & en donne avis au roi. (*) Tout change auſſitôt. L'imprudent Cinqmars eſt mis en priſon ; le duc de Bouillon eſt arrêté en Italie, où il commandoit l'armée de France. Le fils du fameux préſident de Thou, leur ami & leur confident, ſubit le même ſort. On avoit beſoin de nouvelles preuves pour les condamner : Monſieur n'eut pas honte de les fournir pour acheter ſa propre grace. Tel avoit toujours été le rôle de ce prince, rebelle par caprice, & ſacrifiant ſes amis par lâcheté.

On inſtruiſit le procès à Lyon ſous

Procès des conſpirateurs.

(*) L'abbé de la Riviere qu'un hiſtorien appelle *le plus fameux, le plus riche & le mieux récompenſé de tous les traîtres du royaume*, fut ſoupçonné d'avoir trahi le ſecret du duc d'Orléans.

la triſteſſe gênoient extrêmement ſon goût pour le luxe & les plaiſirs. *Je ſuis bien malheureux*, diſoit-il à ſes amis, *de vivre avec un homme qui m'ennuie depuis le matin juſqu'au ſoir.* Il ne diſſimuloit pas au roi même ce ſentiment. C'étoit entr'eux un ſujet continuel de brouilleries, ſans que le favori en fût moins aimé; tant la foibleſſe du prince lui donnoit d'empire. Louis lui paſſoit tout, pour avoir la petite ſatisfaction de blâmer dans ſes confidences un miniſtre auquel il abandonnoit les rênes de l'état. Cinqmars changea enfin de ſyſtême. Autant il avoit paru ennuyé de la faveur, autant s'appliqua-t-il à la cultiver. Séduit par l'eſpérance de ſupplanter le miniſtre & de gouverner le royaume, il excita le duc d'Orléans à la révolte, il attira le duc de Bouillon dans ſa cabale. On envoya un émiſſaire en Eſpagne, & l'on fit un traité au nom de Gaſton pour ouvrir la France aux ennemis.

La conſpiration découverte.

Louis XIII étoit allé en perſonne conquérir le Rouſſillon. Jamais le crédit de Cinqmars ne parut mieux établi que dans ce voyage. Il ne ménageoit plus rien; il déchiroit le car-

& vos armes ſont dans Perpignan. (*) Fin du cardinal de Richelieu.

Triomphant lui-même de ſes ennemis plutôt que de ceux du roi, mais abattu par la maladie, il prit le chemin de la cour, & fit une partie du voyage dans une eſpece de chambre couverte de damas que ſes gardes portoient ſur leurs épaules. L'épuiſement du corps n'ôtoit rien à la vigueur de ſon eſprit. Il penſoit encore à s'aſſurer la régence après le trépas de Louis XIII, lorſqu'il mourut âgé de cinquante-ſept ans. En recevant le Viatique, il avoit pris Dieu à témoin que dans le cours de ſon miniſtere, *il n'avoit jamais eu en vue que le bien de la religion & de l'état.* La voix publique ne lui rendoit pas un témoignage ſi flatteur. Son ambition, ſon deſpotiſme, ſes vengeances cruelles, ſes petites jalouſies, ſa vanité d'auteur ne peuvent effacer la gloire de ſes grandes entrepriſes. On lui reproche d'avoir ſacrifié à ſes paſſions & les loix & l'humanité. Mais il

(*) On raconte que le roi, ſachant à peu près l'heure de l'exécution, regardoit quelquefois ſa montre, & qu'il diſoit: *dans une heure d'ici M. le Grand paſſera mal ſon temps.* Louis XIII eut peut-être diſſimulé ce plaiſir.

dompta la Rochelle, contint les ſédi-tieux, & rendit la France reſpectable à ſes ennemis. Il diſoit : *je n'oſe rien entreprendre ſans y avoir bien penſé ; mais quand une fois j'ai pris ma réſolution, je vais à mon but, je renverſe tout, je fauche tout, & enſuite je couvre tout de ma ſoutane rouge.* Tel étoit ſon caractere : beaucoup de profondeur dans les projets & de force dans l'exécution.

Czar Pierre avoit une ſi haute idée de ce miniſtre, qu'à la vue de ſon mauſolée dans l'égliſe de la Sorbonne, il s'écria tranſporté d'enthouſiaſme : *oh, grand homme ! Si tu vivois, je te donnerois la moitié de mon empire pour m'apprendre à gouverner l'autre.* Marc-Aurele eût préféré un miniſtre humain, équitable, plus occupé du bonheur des peuples que de la gloire des grandes & périlleuſes entrepriſes.

1643. Mort de Louis XIII. La reine mere Marie de Médicis mourut à Cologne dans l'indigence. Louis XIII ne lui ſurvécut pas longtemps. Anne d'Autriche, après vingt-trois ans de ſtérilité, lui avoit donné deux fils. Il auroit voulu ne laiſſer le gouvernement ni à cette princeſſe

qu'il n'aimoit pas, ni au duc d'Orléans qui méritoit bien moins ſon eſtime & ſa tendreſſe. Il fit une déclaration par laquelle, en donnant la régence à ſa femme, & le titre de lieutenant général du roi mineur à ſon frere, il établit un conſeil de régence pour reſtreindre leur autorité. On verra le peu d'effet de cette déclaration. Sa volonté ne fut rien après ſa mort. » Fils & pere de deux » de nos plus grands rois, dit M. He» nault, il affermit le trône encore » ébranlé de Henri IV, & prépara » les merveilles du ſiecle de Louis » XIV. « C'eſt moins faire l'éloge de Louis XIII que du cardinal de Richelieu. Celui-ci régna véritablement : l'autre fut toujours gouverné ; mais il conſerva, malgré ſes dégoûts & ſa jalouſie, un miniſtre ſans lequel il n'eût été vraiſemblablement que le jouet des factieux, de ſes indignes favoris, & de quelques maîtreſſes à qui il ſe livroit ſans paſſion, pour leur confier ſes ennuis & ſes peines. Selon le continuateur de Daniel, *il eut très-peu de défauts, & beaucoup de vertus qui ont toujours été ſans éclat.* Sa vie publique & ſa vie privée offrent ce-

pendant beaucoup plus de matiere de blâme que de louange. S'il eſt vrai, comme le diſent quelques hiſtoriens, qu'on lui donna dès ſon enfance le ſurnom de Juſte, parce qu'il étoit né ſous le ſigne de la balance, ce beau nom ne lui fait aucun honneur, & jette du ridicule ſur la crédulité ou la ſuperſtition de ſon ſiecle.

Le pouvoir de la couronne augmenté par Richelieu.

Il eſt ſingulier que dans le temps même où l'Angleterre, ſous Charles I. s'agittoit violemment pour anéantir le pouvoir de la couronne, Richelieu ſoit venu à bout en France d'affermir & d'augmenter ce pouvoir. Le fanatiſme des Preſbyteriens Anglois, partiſans du ſyſtême rigide de Calvin, produiſit une révolution que l'amour ſeul de la liberté n'auroit pas produite. Le fanatiſme des calviniſtes François pouvoit devenir également funeſte à la monarchie. En continuant de l'irriter, il falloit que la Rochelle tombât pour que le roi fût le maître: & pour abattre la Rochelle, il falloit un Richelieu.

Il employa trop la terreur & les ſupplices.

Ce coup de vigueur & la hâche du bourreau ſervirent à reprimer les grands, qui, au commencement du regne, affectoient l'indépendance.

Lesdiguieres étoit ſi abſolu dans le Dauphiné, qu'en 1617 il faiſoit la guerre aux Eſpagnols ſans ordre du roi. A en juger par les révoltes & les guerres civiles, toujours au déſavantage de la cour, les fondemens du trône euſſent été fort ébranlés, ſi Louis XIII, eſclave de ſes favoris, n'avoit eu pour ſoutien un miniſtre inébranlable. Mais le paſſage du mal au bien ne peut-il ſe faire que par les voies de la violence? Falloit-il qu'un ſceptre de fer écraſât l'orgueil des ſujets? Que les échafauds fiſſent craindre & haïr plutôt que reſpecter la couronne? Que les loix qui protegent l'innocence ne devinſſent qu'un ſujet de terreur? Que les arrêts de mort fuſſent dictés par le ſouverain? Et que les jugemens mêmes donnaſſent lieu de crier à l'injuſtice? Le miniſtere de Richelieu avoit excité une haine générale; il n'eût excité que de l'admiration, s'il eût été auſſi équitable que vigoureux.

Etat pitoyable des finances & du commerce.

La guerre contre la maiſon d'Autriche augmenta beaucoup les maux publics. Il fallut épuiſer pour la ſoutenir toutes les reſſources de la nation. Le commerce n'étoit rien moins

que floriſſant. Dans l'aſſemblée des notables, en 1626, le garde des Sceaux déploroit la léthargie des François à cet égard. » Nos voiſins, (ſe- » lon lui) mettoient le prix à nos » denrées, & nous obligeoient de » prendre les leurs au prix qu'ils vou- » loient ; en quoi nous étions d'au- » tant plus blâmables, que le royau- » me poſſédoit les plus grands avan- » tages pour la marine ; qu'il four- » niſſoit à ces peuples le fer & les » bois de conſtruction, le chanvre, » les toiles, le vin, le cidre, la » biere, le biſcuit. « On voyoit l'Angleterre & la Hollande s'enrichir tous les jours par le commerce maritime : mais on avoit beſoin de circonſtances plus heureuſes pour profiter de leur exemple. Le génie actif, induſtrieux du François paroiſſoit engourdi dans la miſere, on ne reſpiroit que les factions & les armes.

Requête de la nobleſſe en 1626.

Une requête de la nobleſſe, préſentée au roi pendant cette même aſſemblée, renferme quelques vues utiles, dont une partie a été miſe en exécution par les derniers rois. Entr'autres articles, on demandoit que la vénalité des gouvernemens, des

emplois militaires, des charges conſidérables de la cour, fût abolie avec les ſurvivances qui les rendoient héréditaires; que le nombre exceſſif des colleges fût retranché, & qu'à leur place, des écoles militaires fuſſent établies dans les villes métropolitaines pour l'éducation des pauvres gentilshommes depuis douze ans juſqu'à dix-ſept: (on bornoit à deux mille écus de rente l'entretien de chacune de ces écoles;) qu'il plût au roi d'inſtituer un ordre de Chevalerie ſous le titre de S. Louis, auquel ſeroient attachées des commanderies, la moindre de cinq cens livres de rente, & la plus forte de ſix mille, à prendre ſur les Bénéfices vacans avec le conſentement du pape. La nobleſſe demandoit encore que le tiers des bénéfices fût affecté aux ſeuls gentilshommes, ainſi que les emplois militaires & les principales charges de la maiſon du roi. L'intérêt du corps avoit dicté cette requête: on oublioit que l'émulation fait de grands hommes dans tous les états; mais on donnoit la premiere idée d'une école militaire & de l'ordre de S. Louis. C'étoit pré-

que floriſſant. Dans l'aſſemblée des notables, en 1626, le garde des Sceaux déploroit la léthargie des François à cet égard. » Nos voiſins, (ſelon lui) mettoient le prix à nos » denrées, & nous obligeoient de » prendre les leurs au prix qu'ils vouloient ; en quoi nous étions d'autant plus blâmables, que le royaume poſſédoit les plus grands avantages pour la marine ; qu'il fourniſſoit à ces peuples le fer & les » bois de conſtruction, le chanvre, » les toiles, le vin, le cidre, la » biere, le biſcuit. « On voyoit l'Angleterre & la Hollande s'enrichir tous les jours par le commerce maritime : mais on avoit beſoin de circonſtances plus heureuſes pour profiter de leur exemple. Le génie actif, induſtrieux du François paroiſſoit engourdi dans la miſere, on ne reſpiroit que les factions & les armes.

Requête de la nobleſſe en 1626.

Une requête de la nobleſſe, préſentée au roi pendant cette même aſſemblée, renferme quelques vues utiles, dont une partie a été miſe en exécution par les derniers rois. Entr'autres articles, on demandoit que la vénalité des gouvernemens, des

emplois militaires, des charges conſidérables de la cour, fût abolie avec les ſurvivances qui les rendoient héréditaires; que le nombre exceſſif des colleges fût retranché, & qu'à leur place, des écoles militaires fuſſent établies dans les villes métropolitaines pour l'éducation des pauvres gentilshommes depuis douze ans juſqu'à dix-ſept: (on bornoit à deux mille écus de rente l'entretien de chacune de ces écoles;) qu'il plût au roi d'inſtituer un ordre de Chevalerie ſous le titre de S. Louis, auquel ſeroient attachées des commanderies, la moindre de cinq cens livres de rente, & la plus forte de ſix mille, à prendre ſur les Bénéfices vacans avec le conſentement du pape. La nobleſſe demandoit encore que le tiers des bénéfices fût affecté aux ſeuls gentilshommes, ainſi que les emplois militaires & les principales charges de la maiſon du roi. L'intérêt du corps avoit dicté cette requête: on oublioit que l'émulation fait de grands hommes dans tous les états; mais on donnoit la premiere idée d'une école militaire & de l'ordre de S. Louis. C'étoit pré-

» la plus belle monarchie du monde;
» ſi les magiſtrats par leurs lenteurs,
» par leurs plaintes, par leurs prie-
» res, n'avoient arrêté le cours des
» vertus même de ſes rois, lorſque
» ces monarques, ne conſultant que
» leur grande ame, auroient voulu
» récompenſer ſans meſure des ſer-
» vices rendus avec un courage &
» une fidélité auſſi ſans meſure? «
(*Eſp. des Loix*, V. 11.)

Loi contre les jeux de haſard.

On remarque dans le code Marillac l'article 137 contre les jeux de haſard, conforme aux loix romaines. » Celui qui aura gagné aux jeux de
» haſard, dit Julien, n'aura point
» d'action pour ſe faire payer, & ce-
» lui qui aura perdu pourra répéter
» ce qu'il aura perdu volontairement;
» cette action ſera perpétuelle, im-
» preſcriptible, & paſſera de lui à ſes
» héritiers & contre les héritiers de
» celui qui aura gagné, &c. « (*V. Hénault.*) L'étrange fureur du jeu a rendu ſacrées des dettes illégitimes, au mépris ſouvent des obligations les plus inviolables.

Affaires de Santarel & des Jéſuites.

Sans la barriere que les magiſtrats oppoſoient aux opinions ultramontaines, toujours enracinées dans le

royaume, la cour de Rome y auroit peut-être conſervé long-temps ſon ancien empire. Santarel, Jéſuite Italien, avoit imprimé, comme d'autres théologiens de ſa compagnie, les maximes les plus outrées ſur la puiſſance des papes, & les plus ſéditieuſes contre les droits des ſouverains. La Sorbonne cenſura ſon livre, le Parlement le fit brûler, & Richelieu qui attribuoit aux Jéſuites une partie des libelles qu'on ne ceſſoit de publier contre lui, les alloit faire chaſſer, par un arrêt en 1626, s'ils n'euſſent enfin ſouſcrit à la cenſure de l'ouvrage. Mais le cardinal du Perron, & Richelieu lui-même, & des membres de la Sorbonne, pourſuivirent le fameux docteur Edmond Richer, à l'occaſion du petit ouvrage *de la puiſſance eccléſiaſtique & politique*, où il ſoutenoit que le pape n'eſt point un monarque dans l'égliſe, qu'il eſt ſoumis au Concile général, que les princes ont part au gouvernement eccléſiaſtique en ce qui regarde les biens temporels & les peines corporelles, le maintien de la diſcipline & des canons dans leur état. Selon des auteurs dignes de foi, le P. Joſeph

Affaire du docteur Richer.

ayant attiré chez lui le docteur, par ordre du cardinal, fit paroître des aſſaſſins, en diſant : *il faut mourir, ou rétracter votre livre*, & le força à ſigner la rétractation, en préſence d'un notaire appoſtolique venu exprès de Rome. Richer perſécuté, dépoſé du ſyndicat, mis en priſon, auroit été livré au pape, ſi le Parlement & le Chancelier ne ſe fuſſent déclarés en ſa faveur. Il eut beau ſoumettre ſon livre au jugement du ſaint ſiege, & offrir de l'expliquer dans le ſens le plus orthodoxe. Richelieu ſollicitoit alors pour ſon frere un chapeau de cardinal ; le docteur fut ſacrifié à la politique ; il mourut en ſe reprochant une rétractation forcée. On lui reproche, dit l'abbé L'advocat, des ſentimens trop républicains.

La concorde du ſacerdoce & de l'empire.

L'ouvrage de la *concorde du ſacerdoce & de l'empire* étoit propre à éclairer tous les eſprits. Pierre de Marca, conſeiller d'état, y avoit développé les meilleurs principes, mais ces principes choquerent la cour de Rome. L'illuſtre auteur, trop flexible dans ſes ſentimens au gré des conjonctures & de la fortune, ayant été nommé à l'évêché de Conſerans ; & ne

pouvant obtenir ſes bulles ; donna des explications de ſon livre , auſſi favorables qu'il étoit poſſible à la doctrine ultramontaine. A ce prix , les bulles lui furent enfin accordées en 1647. Croiroit-on que pour être évêque en France , il fallut en quelque ſorte déſavouer les maximes françoiſes ?

Livres anonymes défendus.

Tout gênoit encore l'amour de la vérité. On renouvella en 1626 la défenſe faite par Henri II d'imprimer aucun livre ſans nom d'auteur ; comme ſi un livre anonyme ne pouvoit pas être examiné & approuvé ; comme ſi l'homme le plus ſage & le plus habile ne pouvoit pas avoir des raiſons pour ſe cacher au public en l'inſtruiſant même ſur des matieres eſſentielles au bonheur ! C'eſt un problême difficile à réſoudre , ſi la licence de la preſſe a fait plus de mal en certains pays , que la contrainte exceſſive de la preſſe n'a empêché de bien en pluſieurs autres.

Licence ſatyrique du P. Garaſſe.

Il y avoit d'autant plus d'abſurdité à défendre les livres anonymes , qu'on laiſſoit en proie à la ſatyre les auteurs reſpectables qui avoient le courage d'éclairer leur ſiecle. Quand

le P. Garaſſe, Jéſuite françois, vomiſſoit la bile & le fiel ſur la mémoire de Paſquier; quand il l'appelloit *ſot par nature*, *ſot par béquarre*, *ſot par bémol*, *ſot à double ſemelle*, *ſot en cramoiſi*, *ſot en toute ſorte de ſotiſes*, &c. &c.; on pouvoit regarder ces injures comme celles des harangeres, dont perſonne ne daigne s'offenſer. Mais quand il l'accuſoit d'être un *chrétien ſans religion*, & qu'il prodiguoit les noms d'impie & d'athée aux écrivains du premier mérite, n'étoit-ce pas jouer le rôle d'Ariſtophane ſous le maſque de la religion ?

Etat des lettres & des ſciences.

Cependant l'eſprit humain commençoit à uſer de ſes droits pour diſſiper les ténebres de la barbarie & de l'erreur. Malherbe & Corneille créerent en quelque ſorte notre poëſie. Deſcartes foudroya les abſurdités de l'école, & ouvrit par un doute ſage le chemin de la vérité. Grotius en Hollande jetta les premiers principes des droits précieux de l'humanité. Le chancelier Bacon en Angleterre cultiva le germe d'une infinité de connoiſſances utiles. Galilée en Italie démontra le mouvement de la terre au-

tour du ſoleil. Mais les préjugés aveugloient toujours la multitude. L'Inquiſition empriſonna Galilée, comme un impie, parce qu'il avoit connu le ciel; Deſcartes fut accuſé d'athéiſme, parce qu'il avoit de plus grandes idées de Dieu & de la nature que ſes imbéciles accuſateurs; & Grotius auroit péri en Hollande même, avec Barnevelt, ſous prétexte d'héréſie, s'il n'avoit été tiré de priſon par ſa généreuſe épouſe. A peine peut-on croire maintenant que le Parlement de Paris défendit ſous peine de mort d'enſeigner une doctrine contraire à celle d'Ariſtote. Le procès d'Urbain Grandier, curé de Loudun, condamné au feu en 1634 pour avoir, diſoit-on, enſorcelé tout un couvent de religieuſes, eſt encore un monument célebre de l'ignorance de nos ancêtres, quoique la haine de Richelieu eût dirigé la procédure. Cette ignorance dictoit des loix injuſtes, faiſoit périr dans les ſupplices des malheureux qu'elle ſuppoſoit fauſſement coupables. (*) Pour ſentir

(*) Le Parlement de Dole condamna au feu en 1574 un homme qui; *ayant renoncé à Dieu*, &

la néceſſité & les avantages de la ſcience, il ne faut que voir les abus & les malheurs dont elle a délivré le genre humain. Si le fanatiſme ne ſe baigne plus dans le ſang, ſi la ſuperſtition n'éteint plus les lumieres naturelles, ſi la religion prêchée avec douceur & pratiquée avec ſageſſe ne ſert qu'au bonheur des citoyens; s'ils jouiſſent en paix d'une ſociété douce & polie; rendons-en grace à cette raiſon ſupérieure qui ébaucha ſous le regne de Louis XIII le grand ouvrage qu'elle a perfectionné depuis.

Etabliſſement de l'Académie Françoiſe.

L'académie Françoiſe, établie en 1635 par les ſoins du cardinal de Richelieu, a contribué, plus qu'il ne ſemble d'abord, à une révolution ſi néceſſaire. Les talens excités ſe développerent en peu de temps; l'exemple & les ſecours mutuels rendirent leurs progrès plus rapides; des gens de lettres, libres & ſans pédantiſme, réunis en ſociété ſous la protection du prince, devoient épurer le goût, l'art d'écrire devoit conduire à l'art de pen-

---

s'étant obligé par ſerment de ne plus ſervir que le Diable, avoit été changé en loup garou. (*V. Mém. de l'Acad. des Inſcr. t. 16.*)

ſer ; & de ces deux arts devoient naître les plaiſirs de l'eſprit, la délicateſſe du ſentiment, l'amour du beau, du vrai, de l'utile. Par un article des ſtatuts préſentés à Richelieu, *chacun des académiciens promettoit de révérer la vertu & la mémoire de monſeigneur leur protecteur.* Il fit effacer cette flatterie, qu'on peut à peine pardonner au premier enthouſiaſme d'une compagnie naiſſante. L'idée d'académie inquiéta le Parlement toujours en garde contre la nouveauté. Craignant que ce ne fut quelque tribunal, auquel le miniſtre attribueroit le jugement de ce qui concernoit les livres & les études ; il refuſoit d'enregiſtrer les lettres-patentes. Richelieu en écrivit au premier préſident ; le roi envoya des lettres de cachet ; les inſtances & les ordres furent inutiles juſqu'en 1637, qu'on enregiſtra enfin avec cette clauſe : à la charge que les académiciens *ne connoîtront que de l'ornement, embelliſſement & augmentation de la langue françoiſe, & des livres qui ſeront par eux faits, & par autres perſonnes qui le deſireront & voudront.* Si l'académie françoiſe inſpiroit de la défiance au Parlement,

Le Parlement s'y oppoſe.

quels obſtacles ne devoit pas trouver encore la vérité dans l'eſprit de parti; dans les intérêts & les préjugés du corps?

LOUIS XIV.

1643. Minorité orageuſe.

Louis XIV, né en 1638, commença dans la foibleſſe & dans les troubles d'une minorité orageuſe un regne qui devoit porter au plus haut degré la gloire de la nation & la puiſſance royale. Sa mere Anne d'Autriche eut par arrêt du Parlement la régence abſolue; le conſeil de régence établi par Louis XIII, pour la limiter tomba dans l'oubli. Ce n'eſt pas la premiere fois que les volontés des ſouverains avoient été annullées après leur mort. L'autorité actuelle l'emporte aiſément ſur un pouvoir qui n'exiſte plus. La reine changea le conſeil comme elle jugea à propos, & nomma premier miniſtre le cardinal Jules Mazarin, devenu dès-lors, quoiqu'étranger, maître du gouvernement de l'état. Richelieu l'avoit connu pendant la guerre d'Italie, où Mazarin négocia pour le duc de Savoye. Il l'avoit enſuite fixé en France, comme

Mazarin.

me un homme capable de ſeconder ſes vues & de manier habilement les affaires. Le prudent Italien juſtifia ſon choix ; mais éprouva combien il étoit dangereux de lui ſuccéder.

Bataille de Rocroi.

La guerre entrepriſe contre la puiſſance Autrichienne, uniquement pour l'affoiblir, faiſoit depuis long-temps murmurer la nation, qui en portoit les charges & n'en ſentoit gueres la néceſſité. On ne laiſſa pas de ſuivre le plan du dernier regne. Des victoires éclatantes rendirent le nom François plus reſpectable. Les eſpagnols étoient ſur les frontieres de Champagne. Le duc d'Enguien, fils du prince de Condé, héros de vingt-un ans, leur livra bataille devant Rocroi, malgré les ordres de la cour, & détruiſit ces vieilles bandes eſtimées les meilleures troupes de l'Europe. A leur tête mourut le comte de Fuentes leur général, & le prince dit *qu'il voudroit être mort comme lui, s'il n'avoit pas vaincu.* L'année ſuivante il défit les Impériaux à Fribourg. Quelques hiſtoriens aſſurent que, pour animer les troupes, il jetta ſon bâton de commandement dans les retranchemens des ennemis, & qu'il courut le

Le grand Condé.

1644. Bataille de Fribourg.

reprendre l'épée à la main. Le pommeau de ſa ſelle fut emporté d'un coup de canon, le fourreau de ſon épée briſé d'un coup de mouſquet. L'impétuoſité de ſon courage égaloit cette vivacité de génie qui le rendoit déja ſupérieur aux plus grands hommes de guerre. Thionville, Philiſbourg & Mayence furent les fruits de ces deux victoires.

Querelle des généraux à Gravelines.

Le duc d'Orléans prit Gravelines dans les Pays-Bas, après quarante-huit jours de tranchée; mais peu s'en fallut que cette conquête ne devint funeſte par une jalouſie de rang : les maréchaux de la Meilleraie & de Gaſſion ſe diſputerent à qui prendroit poſſeſſion de la place. Ils alloient ſe battre; leurs régimens étoient ſur le point de charger. Le marquis de Lambert, maréchal de camp, ſe jette entre deux avec une noble hardieſſe, & adreſſant la parole aux régimens : « Meſ» ſieurs, dit-il, vous êtes les troupes » du roi; il ne faut pas que la méſin» telligence de deux généraux vous » faſſe couper la gorge. Je vous com» mande de la part du roi de ne plus » obéir ni à M. de la Meilleraie, ni » à M. de Gaſſion; & je vais donner

» avis de ce qui ſe paſſe à M. le duc » d'Orléans, afin qu'il ordonne ce » qu'il lui plaira. » Ces paroles imprimerent le reſpect; on s'arrêta, & le prince termina le différent. Il eſt beau de voir un inférieur l'emporter par le ſeul aſcendant du devoir ſur la fougue de ſes ſupérieurs.

Le maréchal de Turenne, dont la réputation n'étoit pas encore auſſi brillante que celle du duc d'Enguien beaucoup plus jeune que lui, s'étant laiſſé ſurprendre par le général Merci à Mariendal; le vainqueur de Rocroi marche à ſon ſecours, & gagne la bataille de Norlingue, où Merci eſt tué. Il s'empare de Dunkerque, cette place ſi importante au royaume. On l'envoie enſuite en Catalogne faire le ſiége de Lerida, que les Eſpagnols avoient repriſe. Il n'y réuſſit point faute de ſecours. Ses ſervices excitoient déja plus de jalouſie que de reconnoiſſance, & les ennemis de ſa gloire deſiroient qu'il échouât. Sur ces entrefaites, la Hollande, malgré des promeſſes authentiques de ne point traiter ſans les François, fit la paix avec le roi d'Eſpagne Philippe IV, qui abandonna toute eſpece de

1645. Nouvelle expédition de Condé

1647.

La Hollande fait la paix avec l'Eſpagne.

reprendre l'épée à la main. Le pommeau de ſa ſelle fut emporté d'un coup de canon, le fourreau de ſon épée briſé d'un coup de mouſquet. L'impétuoſité de ſon courage égaloit cette vivacité de génie qui le rendoit déja ſupérieur aux plus grands hommes de guerre. Thionville, Philiſbourg & Mayence furent les fruits de ces deux victoires.

Querelle des généraux à Gravelines.

Le duc d'Orléans prit Gravelines dans les Pays-Bas, après quarante-huit jours de tranchée; mais peu s'en fallut que cette conquête ne devint funeſte par une jalouſie de rang : les maréchaux de la Meilleraie & de Gaſſion ſe diſputerent à qui prendroit poſſeſſion de la place. Ils alloient ſe battre; leurs régimens étoient ſur le point de charger. Le marquis de Lambert, maréchal de camp, ſe jette entre deux avec une noble hardieſſe, & adreſſant la parole aux régimens : « Meſ» ſieurs, dit-il, vous êtes les troupes » du roi; il ne faut pas que la méſin» telligence de deux généraux vous » faſſe couper la gorge. Je vous com» mande de la part du roi de ne plus » obéir ni à M. de la Meilleraie, ni » à M. de Gaſſion; & je vais donner

» avis de ce qui ſe paſſe à M. le duc » d'Orléans, afin qu'il ordonne ce » qu'il lui plaira. » Ces paroles imprimerent le reſpect; on s'arrêta, & le prince termina le différent. Il eſt beau de voir un inférieur l'emporter par le ſeul aſcendant du devoir ſur la fougue de ſes ſupérieurs.

1645. Nouvelle expédition de Condé.

Le maréchal de Turenne, dont la réputation n'étoit pas encore auſſi brillante que celle du duc d'Enguien beaucoup plus jeune que lui, s'étant laiſſé ſurprendre par le général Merci à Mariendal; le vainqueur de Rocroi marche à ſon ſecours, & gagne la bataille de Norlingue, où Merci eſt tué. Il s'empare de Dunkerque, cette place ſi importante au royaume. On l'envoie enſuite en Catalogne faire le ſiége de Lerida, que les Eſpagnols avoient repriſe. Il n'y réuſſit point faute de ſecours. Ses ſervices excitoient déja plus de jalouſie que de reconnoiſſance, & les ennemis de ſa gloire deſiroient qu'il échouât. Sur ces entrefaites, la Hollande, malgré des promeſſes authentiques de ne point traiter ſans les François, fit la paix avec le roi d'Eſpagne Philippe IV, qui abandonna toute eſpece de

1647.

La Hollande fait la paix avec l'Eſpagne.

Verdun, qu'il poſſédoit déja, & celle d'Alſace, qui augmenta ſa puiſſance. Les Suédois obtinrent des avantages plus conſidérables, Bremen, Verden, la Poméranie citérieure, &c., outre cinq millions d'écus. La valeur & la diſcipline merveilleuſe de leurs troupes avoient décidé en grande partie du ſuccès de la guerre. Cette armée de héros ne coûta qu'environ un million de livres par an à la France, & ruina le deſpotiſme de la maiſon d'Autriche. Les catholiques ſignerent à Munſter le traité de Weſtphalie, & les Proteſtans à Oſnabruk. L'Eſpagne refuſa d'y accéder. La guerre civile prête à s'allumer dans le royaume lui offroit une belle occaſion de vengeance.

Soulevement contre Mazarin.

Quoique Mazarin eût affecté dans les commencemens autant de modeſtie & de douceur que Richelieu avoit eu de hauteur & de dureté, il étoit l'objet du mépris & de la haine publique. On ne pardonnoit point à un étranger cette fortune immenſe qui le rendoit maître de l'état; on jettoit du ridicule ſur ſa perſonne, ſur ſes manieres, ſur ſa mauvaiſe prononciation; & le ridicule en France peut

devenir très-ſérieux par ſes effets. Un arrêt d'union entre le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aides & le Grand Conſeil, inſpirant de l'inquiétude au miniſtre, il mande les députés du Parlement, pour leur dire que la reine ne veut point de pareils arrêts. Les magiſtrats répondent qu'il n'y a rien de contraire au ſervice du roi. Si le roi, « replique Maza-» rin, ne vouloit pas qu'on portât des » glands à ſon collet, il n'en faudroit » point porter, parce que ce n'eſt pas » tant la choſe défendue que la défen-» ſe qui fait le crime. » La comparaiſon fournit matiere à des vaudevilles; & l'arrêt d'*oignon*, (car c'eſt ainſi qu'il prononçoit *union*,) fut célébré de toutes parts à ſes dépens. Quelques édits burſaux envoyés au Parlement exciterent un cri général. Le préſident de Blancménil & le conſeiller Brouſſel ayant opiné avec plus de force que les autres contre les intentions de la cour, dont ils étoient mécontens en particulier, furent arrêtés avec un éclat propre à ſoulever le peuple. Cet événement mit bientôt la capitale en combuſtion. Un prélat auſſi factieux que libertin, le coadjuteur de

Magiſtrats arrêtés.

Le coadjuteur.

Paris, depuis cardinal de Retz, attiſa le feu de la révolte. En moins de deux heures, il y eut dans la ville plus de douze cens barricades, derriere leſquelles les bourgeois en ſûreté tiroient ſur les troupes. Il fallut rendre les deux magiſtrats. Les *Frondeurs* (c'eſt le nom qu'on donna aux ſéditieux) n'en devinrent que plus hardis. Ils avoient à leur tête le duc de Beaufort, le coadjuteur, le prince de Conti, le duc de Bouillon, le maréchal de Turenne ſon frere, &c. Mais Condé étoit pour la cour. Une étincelle alluma la guerre civile. Jamais il n'y en eût de plus bizarre dans ſes principes ni dans ſes événemens.

1649. Ridicule de cette guerre civile.

On vit le Parlement, entraîné par la violence des factions, rendre des arrêts pour favoriſer la guerre; & un évêque, employer tout ſon génie à fomenter la diſcorde, ſans aucun prétexte de religion. Louis XIV qui venoit de donner des loix à l'Europe par le traité de Weſtphalie, fut contraint de ſortir de ſa capitale. Condé l'aſſiégea, & le Parlement leva des troupes pour la défendre. Ce qui caractériſe ſingulierement cette révolte, c'eſt le ridicule dont elle fut ac-

compagnée. On plaiſantoit les armes à la main. Le duc de Beaufort, petit-fils de Henri IV, fut appellé *le roi des Halles*, parce que ſes manieres populaires enchantoient le peuple. Le régiment du coadjuteur, (nommé *régiment de Corinthe*, parce que ſon chef portoit le titre d'archevêque de Corinthe,) ayant été battu dans une ſortie, ſa déroute devint un ſujet de bons mots : c'étoit la *premiere aux Corinthiens*. Vingt conſeillers de nouvelle création, qui avoient fourni quinze mille livres chacun au commencement de la guerre, furent connus ſous le nom de *Quinze-Vingts*. Tandis que l'état menaçoit ruine, ce goût de raillerie devenoit plus vif de jour en jour. Cependant les Eſpagnols profitoient des conjonctures. La crainte de les voir bientôt en France produiſit un accommodement dont ni la cour ni les Frondeurs ne furent ſatisfaits. Mazarin conſerva ſa place & le Parlement ſon autorité.

Quelque temps après, le prince de Condé, ſe croyant mal récompenſé de ſes ſervices, inſulte le miniſtre, brave le gouvernement, s'unit avec le prince de Conti ſon frere & le duc

1650. Révolte du prince de Condé.

de Longueville ſon beau frere. La reine fait arrêter ces trois princes, comme ſi le gouvernement étoit aſſez ferme pour ſoutenir une démarche ſi haſardeuſe. Le peuple, également aveugle & volage, célebre leur détention par des feux de joie. Bientôt il ſe forme des partis pour les tirer de priſon. Le Parlement lance des arrêts contre Mazarin. Ce miniſtre voulant ſe faire honneur de la délivrance des princes, va lui-même les remettre en liberté, & ne reçoit de leur part que des mépris. Cédant enfin à l'orage, il quitte le royaume, ſans rien perdre de ſon crédit auprès de la reine. On l'avoit forcée de donner une déclaration qui interdiroit l'entrée du conſeil aux étrangers & même aux cardinaux de la nation. Elle feint de ſe réconcilier avec le prince de Condé, mais en travaillant ſous main à lui attirer la haine des Frondeurs. La vivacité emportoit ce héros. Trop fier pour ménager aucun parti, il ſe défioit des uns & des autres. La guerre civile lui parut préférable à cet état de perplexité, & il devint rebelle par caprice & par imprudence. Il avoit quitté bruſquement la cour. On lui dépêche

1651. Mazarin quitte la France.

un courrier chargé de propoſitions qui devoient l'engager à revenir. Le courrier ſe trompe, confond *Angerville* avec *Augerville*, & n'exécute point à temps ſa commiſſion A quoi tient ſouvent le ſort des peuples ! Le prince avoua que s'il avoit reçu la lettre à Angerville, les offres de la cour l'auroient empêché d'aller plus loin.

1652. Condé & Turenne opposés dans la guerre civile.

Au premier ſignal de la guerre civile, Mazarin rentra en France à la tête de ſept mille hommes. Sa tête n'en fut pas moins miſe à prix par un arrêt du Parlement, obſtiné à pourſuivre le miniſtre, tandis qu'il déclaroit criminel de leſe-majeſté le prince de Condé, l'ennemi du miniſtre. Condé s'étoit malheureuſement ligué avec les Eſpagnols, & Turenne les avoit abandonnés pour ſervir la cour. Ces deux grands hommes meſurerent leurs forces, d'abord à Gien, où Turenne ſauva le roi & la famille royale ; enſuite ſous les murs de Paris, au combat de Saint-Antoine, célebre par la valeur des combattans & par l'habileté des généraux. Condé eût été vaincu, ſi Mademoiſelle, fille du duc d'Orléans, n'eut pas fait tirer le

canon de la Baſtille ſur l'armée roya-
le. *Ce canon-là vient de tuer ſon mari*,
dit Mazarin en parlant de cette prin-
ceſſe, qui deſiroit un établiſſement
digne de ſa naiſſance, & qui dès-lors
fut perdue dans l'eſprit du roi. Quoi-
que Louis XIV eût atteint l'âge de
majorité, le Parlement déclara lieu-
tenant général du royaume le foible
Gaſton, toujours flottant par caracte-
re, mais fixé alors par la préſence du
prince de Condé. Pour punir le Parle-
ment, on le transféra à Pontoiſe.
Quelques-uns de ſes membres obéi-
rent; le plus grand nombre ſe roidit
contre la cour. Le roi ſacrifia de nou-
veau ſon miniſtre au bien de la paix.
Le départ de Mazarin appaiſa les trou-
bles. Paris rentra dans l'obéiſſance; &
Condé chercha un aſyle aux Pays-
Bas, où le roi d'Eſpagne le fit géné-
raliſſime de ſon armée.

Charles I décapité en Angleterre.

» Charles I roi d'Angleterre, ve-
» noit de perdre la tête ſur un échafaud
» (en 1649) pour avoir, dans le
» commencement des troubles, aban-
» donné le ſang de Strafford ſon ami à
» ſon Parlement. Louis XIV au con-
» traire devint le maître paiſible de ſon
» royaume en ſouffrant l'exil de Ma-

» zarin. Ainſi les mêmes foibleſſes eu-
» rent des ſuccès bien différens. Le
» roi d'Angleterre, en abandonnant
» ſon favori, enhardit un peuple qui
» reſpiroit la guerre & qui haïſſoit les
» rois : & Louis XIV, ou plutôt la
» reine mere, en renvoyant le cardi-
» nal, ôta tout prétexte de révolte à
» un peuple las de la guerre & qui ai-
» moit la royauté. » (*Siecle de Louis XIV.*) Ce contraſte peint le caractere des deux nations ; mais on doit obſerver une différence plus eſſentielle dans les deux guerres. Un eſprit de cabale, ſans objet fixe, ſans vues profondes, plein de légéreté & de caprice, avoit agité la France comme un orage paſſager trouble la ſurface de la mer : au lieu qu'un fanatiſme violent & l'enthouſiaſme de la liberté avoient armé les Anglois contre le malheureux Charles. Les Puritains & les Indépendans, plus fanatiques encore que les Ligueurs ſous Henri III, ſe firent un devoir de religion d'abattre le trône ; l'hypocrite Cromwel ſut employer ces puiſſans reſſorts qui tranſportent les hommes hors d'eux-mêmes. Après avoir vaincu ſon maître & ſubjugué ſes propres partiſans,

La révolte différente en Angleterre & en France.

il dicta l'horrible ſentence par laquelle des ſujets attenterent juridiquement ſur la vie d'un roi digne de leur vénération & de leur amour. On ne peut diſſimuler que le cardinal de Richelieu, mécontent de la cour d'Angleterre, avoit fomenté les premiers mouvemens des Puritains. Il ne prévoyoit pas ſans doute la cataſtrophe; mais pour faire connoître *qu'on ne devoit pas le mépriſer*, (ce ſont ſes termes,) devoit-il rendre ſa politique odieuſe, en favoriſant les ennemis de la raiſon, de la religion, de la royauté?

1653. La *Fronde* diſſipée.

La *Fronde* diſparut dès que le roi fut rentré dans la capitale. Il relégua ſon oncle Gaſton, qui alla finir ſes jours à Blois, n'ayant jamais mérité ni la gloire de bon ſujet, ni la réputation de chef de parti, toujours factieux ſans courage & ſans fermeté, craignant tout pour ſa perſonne, & rien pour ceux qui le ſervoient. Le coadjuteur parvenu au cardinalat par ſes intrigues, plus audacieux que le duc d'Orléans n'étoit timide, brava le danger en ſe montrant à la cour. On l'envoya en priſon. L'archevêque de Paris étant mort, il prit poſſeſſion de

l'archevêché par procureur, & refusa long-temps de s'en démettre. Ce fameux cardinal de Retz, après avoir joué un si grand rôle, ne fut plus rien dans l'état jusqu'à l'an 1679, qu'il mourut dans la retraite où il faisoit les délices de ses amis. Pour Mazarin, l'objet de tant de haines & de conspirations, il revint à Paris comme en triomphe. Le peuple, le Parlement même le reçurent avec les plus grands honneurs; le prince de Conti épousa une de ses nieces; enfin à force de souplesse & de patience, il devint aussi absolu que Richelieu. Qu'avoit donc produit la guerre civile? du ridicule, des disgraces pour les Frondeurs, & une augmentation d'autorité pour le ministre qu'on vouloit abattre.

Mazarin triomphe.

Les Espagnols, profitant de la folie des François, avoient repris Barcelone, Casal, Gravelines & Dunkerque. Turenne les arrêta. Il fit lever le siége d'Arras au prince de Condé, qui, avec le malheur de combattre contre sa patrie, essuyoit mille désagrémens au service de l'Espagne. Il se montroit toujours grand général; mais sa destinée sembloit être de ne vaincre que pour la France. Une

Succès des Espagnols.

guerre ſi opiniâtre avoit épuiſé les deux nations. On brigua de part & d'autre l'alliance de Cromwel, dont l'attentat étoit généralement abhorré. Cet homme ſingulier régnoit à Londres ſous le titre de Protecteur, faiſant fleurir le commerce, la marine & la juſtice en Angleterre, après avoir ſouillé le royaume du ſang de ſon roi. Les têtes couronnées s'efforçoient de l'attirer dans leur parti; tant la politique l'emporte quelquefois ſur les bienſéances. Mazarin, à force de ſoupleſſes, le décida contre les Eſpagnols. La condition du traité fut que l'on abandonneroit Charles II. Il fallut ſacrifier la cauſe des rois à l'uſurpateur. La reine d'Angleterre, Henriette fille de Henri IV, vécut en France dans la pauvreté. Ses deux fils ſe retirerent en Eſpagne. Les Eſpagnols remplirent l'Europe d'invectives contre le miniſtere François, comme ſi l'on avoit pu ignorer les offres qu'ils avoient faites eux-mêmes au Protecteur.

1655. Traité avec Cromwel.

Dans les expéditions de Flandre, Condé & Turenne augmenterent leur réputation en combattant l'un contre l'autre. Le premier eut la gloire de ſauver Cambrai, où il ſe jetta avant

Expéditions en Flandre.

qu'on eût achevé de l'inveſtir ; mais il perdit la bataille des Dunes, ſuivie de la priſe de Dunkerque. Cette place fut livrée aux Anglois. On l'avoit promiſe à Cromwel, qui mourut bientôt après dans les inquiétudes inſéparables de la tyrannie.

Enfin la France & l'Eſpagne finirent une guerre également funeſte aux deux nations. Les conférences pour la paix ſe tinrent dans l'iſle des Faiſans, ſur les confins des deux royaumes. Mazarin & Dom Louis de Haro y négocierent pluſieurs mois. Celui-ci reprochoit, dit-on, à l'autre de vouloir toujours tromper ; & la fineſſe de l'Italien trouvoit de grands obſtacles dans la défiance de l'Eſpagnol. Cependant le traité fut conclu d'une maniere avantageuſe. On garda le Rouſſillon & une partie de l'Artois ; le roi d'Eſpagne Philippe IV renonça à ſes prétentions ſur l'Alſace ; l'infante Marie-Théreſe fut accordée à Louis XIV. Ce mariage étoit depuis long-temps le principal objet de la politique de Mazarin, qui prévoyoit l'inutilité des renonciations qu'on exigeroit de l'infante, en cas qu'il n'y eût point d'héritier mâle de la monar-

1659. Traité des Pyrénées.

chie Eſpagnole. Marie-Thereſe renonça en effet à la ſucceſſion ; mais ſes droits n'ont pas laiſſé de revivre, & ſa poſtérité jouit maintenant de la couronne de ſes peres. Le rétabliſſement du prince de Condé fut une des conditions de la paix. Mazarin n'y auroit point conſenti, ſi les Eſpagnols n'avoient paru diſpoſés à donner au prince des places fortes dans les Pays-Bas. Ne devoit-il pas plutôt s'empreſſer à faciliter le retour de ce grand homme né pour la défenſe & pour la gloire de ſa patrie ? Un roi détrôné & fugitif, parent des rois de France & d'Eſpagne, l'infortuné Charles II, ne put obtenir qu'on fît mention de lui dans le traité. Les deux miniſtres, de peur d'offenſer les Anglois, refuſerent même de le voir. Il fut cependant rétabli quelques mois après par une de ces révolutions ſoudaines dont l'Angleterre fournit ſeule tant d'exemples. Un autre prince, que ſa légéreté, ſon imprudence, ſa mauvaiſe foi, avoient toujours rendu malheureux, Charles IV, duc de Lorraine, obtint la reſtitution de ſes états ; mais à condition qu'il n'auroit plus de troupes, & que les fortifications de Nanci ſeroient dé-

Rétabliſſement de Condé.

Charles II

Le duc de Lorraine.

molies. Ainſi le traité des Pyrénées conſomma le grand ouvrage de la paix, que celui de Weſtphalie avoit déja fort avancé. L'un & l'autre fait la gloire de Mazarin ; gloire préférable en un ſens à celle de Richelieu, dont la politique embraſa l'Europe pour laiſſer à ſon ſucceſſeur le ſoin d'éteindre l'incendie.

1660. Mariage du roi.

Louis XIV alla recevoir ſon épouſe ſur les frontieres d'Eſpagne. Avant les négociations, il étoit devenu amoureux d'une des niéces du cardinal. Ce miniſtre, dit-on, ſe flatta d'abord qu'il l'épouſeroit, & en parla un jour à la reine mere pour la preſſentir, feignant de craindre ce que l'ambition lui faiſoit apparemment deſirer. *Si le roi étoit capable de cette indignité*, lui dit Anne d'Autriche, *je me mettrois avec mon ſecond fils à la tête de la nation contre le roi & contre vous.* Quoi qu'il en ſoit de cette anecdote, Mazarin, épuiſé par le travail, mourut comme Richelieu avant l'âge de ſoixante ans. Autant l'un étoit naturellement fier, ſublime & hardi, autant l'autre étoit ſouple, ruſé, & circonſpect. Ses richeſſes, qu'on fait monter à près de deux cens millions

1661. Mort du cardinal Mazarin.

de notre monnoie actuelle, ſont une preuve de l'avarice inſatiable dont il étoit accuſé. *Il faut quitter tout cela*, diſoit-il en ſoupirant quand le médecin lui eût annoncé la mort. Les beſoins de l'état rendoient cette opulence du miniſtre trop odieuſe, pour n'être pas flétrie par le jugement du public. Agité de remords à la fin de ſa carriere, il fit au roi une donation de tous ſes biens. Le roi la lui remit; comme il l'avoit ſans doute prévu, & parut le regretter ſincérement, quoiqu'impatient d'exercer lui-même ſon autorité. En 1655 après ſa premiere campagne, il avoit montré par une action d'éclat combien il en ſeroit jaloux. Le Parlement s'étant aſſemblé au ſujet de quelques édits, il entra dans la ſalle, en habit de chaſſe, en bottes, le fouet à la main; & d'un ton de maître irrité & abſolu, il ordonna de rompre l'aſſemblée, & défendit d'en faire de nouvelles. Ses ordres furent dans la ſuite accompagnés de toute la dignité royale, & n'en furent que plus reſpectés.

Le roi jaloux de l'autorité.

Louis XIV gouverne par lui-même.

Le temps étoit venu où la France devoit changer de face. Deux miniſtres tout-puiſſans l'avoient gouver-

née avec empire ſans faire ſon bonheur. Partagés entre leurs intérêts particuliers & ceux de la nation, en lui procurant de la gloire, ils l'avoient laiſſée plus pauvre, moins floriſſante, qu'elle ne l'étoit ſous Henri IV. Mais on vit bientôt ce que peut un roi qui joint à la nobleſſe des ſentimens la pénétration de l'eſprit & l'application aux affaires. Dès que Louis XIV voulut regner, il devint l'idole des François, & excita l'admiration de l'Europe. Preſqu'aucun ſouverain ne ſe diſtinguoit alors par un mérite perſonnel. La fille de Guſtave-Adolphe, Chriſtine reine de Suede, avoit abdiqué ſa couronne en 1654, pour aller cultiver dans Rome la philoſophie & les beaux arts; exemple ſingulier, qui lui attira de la part des gens de lettres plus d'éloges que n'en méritoit ſa conduite & ſon caractere; car la véritable gloire des rois conſiſte à faire le bien des peuples. On ne s'attendoit point qu'un monarque de vingt-deux ans, aimant les plaiſirs, ayant à peine une teinture de politique, ſi long-temps ſoumis aux volontés de Mazarin, voulût ſe charger des rênes de l'état, & fût

Chriſtine reine de Suéde.

capable de les ſoutenir. Sa réſolution étoit priſe : il l'exécuta ſur le champ.

Louis parle en maître. Au premier conſeil qui ſe tint après la mort du miniſtre, il déclara qu'il vouloit tout voir par lui-même, & défendit de rien faire ſans ſes ordres. *La face du théatre change*, ajouta-t-il; *j'aurai d'autres principes dans le gouvernement de mon état, dans la régie de mes finances, & dans les négociations au dehors, que n'avoit feu M. le cardinal. Vous ſavez mes volontés, c'eſt à vous maintenant, meſſieurs, de les exécuter.* Dès ce moment, le conſeil prit une forme reſpectable. Mazarin l'avoit en quelque ſorte avili, en le tenant dans ſa chambre, pendant qu'on le raſoit, qu'on l'habilloit, ou qu'il badinoit avec un oiſeau & une guenon. Le roi aimoit l'ordre & la décence dans les choſes les plus communes.

Diſgrace de Fouquet. Une des plus dangereuſes plaies du royaume étoit l'épuiſement des finances, également funeſte, & au prince dont il traverſe les deſſeins, & aux ſujets ſur leſquels il attire des impôts. Louis ſentoit le beſoin preſſans d'y remédier. Les déprédations du ſurintendant Fouquet, auſſi prodi-

gue que Mazarin étoit avare aux dépens l'état, l'avoient décidé à le perdre. Il le fit arrêter après l'avoir comblé de careſſes. La crainte d'une révolte peu vraiſemblable fut le motif de cette étrange diſſimulation. Colbert, l'un des auteurs de la ruine de Fouquet, lui ſuccéda ſous le titre de contrôleur général des finances, & l'on abolit la charge de ſurintendant. Beaucoup de zele, d'application, de ſagacité, rendoit ce miniſtre digne du choix de Louis XIV. Les impôts furent d'abord conſidérablement diminués; & le commerce devint en peu de temps une ſource de richeſſes. Après trois années de procédures, on condamna le ſurintendant à un banniſſement qui fut commué en priſon perpétuelle. L'académicien Péliſſon eu le courage de le défendre, tandis que la plupart de ſes amis l'abandonnoient dans la diſgrace. Ce trait de généroſité ornera toujours les faſtes de la littérature.

Colbert.

Les occaſions développent le caractere des hommes. Le roi, naturellement fier, paſſionné pour la gloire, dont il n'avoit pas des idées parfaitement juſtes, fit bientôt connoî-

1662. Louis humilie le roi d'Eſpagne.

tre à quel point il vouloit être reſpecté au dehors. Son ambaſſadeur à Londres ayant été inſulté par celui d'Eſpagne qui lui diſputoit le pas, il menaça Philippe IV ſon beau-pere de reprendre les armes contre lui s'il ne réparoit cette inſulte. Depuis Philippe II, la monarchie Eſpagnole languiſſoit, foible & pauvre avec tous les tréſors du nouveau monde. Le roi d'Eſpagne eut la ſageſſe de plier. Un ambaſſadeur extraordinaire qu'il envoya exprès à Louis XIV déclara publiquement que les miniſtres Eſpagnols ne concourroient plus avec ceux de France. Le pape lui-même, Alexandre VII, fut contraint de s'humilier devant le jeune monarque. Les laquais de l'ambaſſadeur de France avoient attaqué quelques ſoldats de la garde Corſe. Ces ſortes de violence alors n'étoient que trop ordinaires aux François, dont la pétulance & l'audace bravoient ſouvent toute diſcipline. Les Corſes furieux aſſiégerent l'hôtel de l'ambaſſadeur, & lui tuerent quelques domeſtiques. On tira même ſur lui; on attaqua le carroſſe de l'ambaſſadrice au milieu des rues. A cette nouvelle, le roi demanda ſatisfaction

Affaire de Rome.

au

au pape. La cour de Rome veut gagner du temps pour ſe tirer d'embarras. Mais on ſe ſaiſit d'Avignon ; moyen facile de lui arracher ce qu'on deſiroit. Alexandre envoya le cardinal Chigi ſon neveu demander pardon au roi, il fallut caſſer la garde Corſe, & élever une pyramide en mémoire de cet événement. Tant de vigueur dans des affaires médiocres annonçoit aux princes de l'Europe ce qu'ils devoient attendre d'un jeune roi ſi délicat ſur le point d'honneur.

1664. Le pape s'humilie devant le roi.

Il acquit une gloire plus ſolide en ſecourant l'empereur contre les Turcs, & en procurant au royaume des avantages réels. Charles II lui vendit Dunkerque cinq milions, (à vingt-ſix livres dix ſous le marc d'argent.) Ce port, par les ouvrages immenſes qu'on y fit, devint un objet de jalouſie & de terreur pour l'Angleterre, qui ne pardonna jamais à Charles un marché contraire au bien de la nation. Les finances que Colbert avoit rétablies mettoient Louis XIV en état de former les plus grands deſſeins. Déja il faiſoit renaître le ſiécle d'Auguſte par les bienfaits prodigués aux gens de

Acquiſition de Dunkerque.

Savans récompenſés.

lettres, même dans les pays étrangers. (*) Il commençoit ce merveilleux canal du Languedoc, qui joint les deux mers malgré les montagnes qui les séparent ; il fondoit la compagnie des Indes & quantité de manufactures propres à enrichir le royaume ; il créoit une nouvelle marine, d'autant plus nécessaire que la Hollande & l'Angleterre couvroient l'Océan de vaisseaux, tandis que la France en avoit à peine quinze ou seize. Sa politique veilloit en même-temps sur les affaires de l'Europe, & n'attendoit que l'occasion de se signaler par des entreprises éclatantes. Il ambitionnoit sur-tout cette espece de gloire qui coûte trop de larmes à l'humanité, la gloire des conquérans ; l'occasion de l'acquérir se présenta bientôt.

Canal du Languedoc.

Marine créée

1676. Guerre contre l'Espagne

Après la mort de Philippe IV, on prétendit en France que la reine Marie-Thérese d'Autriche, sa fille du premier lit, avoit des droits sur la

(*) Colbert écrivit à Vossius : *Quoique le roi ne soit pas votre souverain, il veut néanmoins être votre bienfaicteur, & m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme une marque de son estime & un gage de sa protection.*

Flandre & la Franche-comté, à l'excluſion du nouveau roi d'Eſpagne, Charles II, enfant du ſecond lit. » Si » les cauſes des rois, dit M. de Voltai» re, pouvoient ſe juger par les loix » des nations à un tribunal déſintéreſſé, l'affaire eût été un peu dou» teuſe. « Elle parut certaine à ceux que Louis chargea de l'examiner. On n'eut point d'égard aux rénonciations faites par la reine; on ſe plaignoit de la cour de Madrid, qui n'avoit point payé ſa dot. Les droits reſpectifs furent diſcutés dans divers ouvrages publiés en France & en Eſpagne; mais les armes devoient décider le procès. Un monarque abſolu, riche & bien ſervi, étoit ſûr de vaincre l'Eſpagne, que gouvernoit le P. Nithart, Jéſuite Allemand, confeſſeur de la reine mere, maître de l'eſprit de ſa pénitente, maître de l'état.

Le marquis de Louvois, miniſtre de la guerre, admirable dans cette partie, applanit toutes les difficultés de la conquête. Il établit des magaſins pour la ſubſiſtance des troupes; méthode excellente, inconnue dans des ſiecles moins heureux. Le roi, ayant ſous lui le maréchal de Turen- Conquête du roi en Flandre.

ne avec des troupes parfaitement diſciplinées, ſe rend maître en une ſeule campagne de preſque toute la Flandre. Liſle, la plus forte place du pays, ne ſoutient que neuf jours de ſiege. A peine le vainqueur s'eſt-il délaſſé de ſes fatigues, qu'il va fondre ſur la Franche-comté, au cœur de l'hiver. Condé le ſuit dans cette expédition. La Province eſt conquiſe en trois ſemaines. Il s'y trouva des traîtres que l'argent de France avoit corrompus. Rien ne réſiſta. Dole même, qui s'étoit ſi bien défendue contre le pere du grand Condé, fut priſe par Louis XIV le quatrieme jour du ſiege.

1668. Conquête de la Franche-Comté.

Ces rapides conquêtes ne pouvoient manquer de lui faire des ennemis. Elles annonçoient une ambition & une puiſſance capable d'alarmer toute l'Europe. La Hollande craignit le voiſinage des François, dont le ſecours lui avoit été ſi avantageux juſqu'alors. Elle ſe ligua tout-à-coup avec l'Angleterre ſon ennemie, & avec la Suede long-temps amie de la France, en faveur de l'Eſpagne, contre qui elle avoit toujours combattu. C'eſt ainſi que la politique

Triple alliance.

rompt tous les liens, & en forme de nouveaux au gré de l'intérêt préſent. Le roi prévint les effets de cette triple alliance, en offrant la paix à l'Eſpagne. Elle fut ſignée à Aix-la-Chapelle. On rendit la Franche comté ; mais on garda toutes les conquêtes de Flandre, Charleroi, Ath, Douai, Liſle, Oudenarde, Courtrai, Armentieres, &c. Vauban avoit déja fortifié quelques-unes de ſes places ſelon ſa nouvelle méthode. Ce grand ingénieur, au lieu d'élever les fortifications comme on faiſoit autrefois, les mettoit preſque au niveau de la campagne. Moins expoſées au canon, elles rendoient les approches de l'ennemi plus difficiles. L'art de la guerre ſe perfectionnoit tous les jours ; mais les autres peuples profiterent de l'exemple des François.

Traité d'Aix-la-Chapelle.

Vauban.

Si Louis inſpiroit la terreur aux étrangers, il travailloit ſans relâche à rendre le royaume plus floriſſant. Les beaux arts excités par ſes bienfaits augmenterent les richeſſes & le bonheur de la nation. Paris devint un ſéjour délicieux & magnifique. Toutes les rues furent pavées, éclairées de lanternes pendant la nuit.

Police dans Paris, &c.

Une police exacte pourvut à la ſûreté des habitans. On avoit ordonné ſous Henri IV que les ſpectacles commenceroient en hiver à deux heures après midi ; tant les boues, l'obſcurité & les voleurs rendoient la ville impraticable ſur la fin du jour. Le bel ordre qu'on y voit regner en tout temps n'eſt pas le moindre ouvrage de Louis XIV. Il fondoit les Invalides ; il forçoit la nature à Verſailles avec trop de dépenſes ; il relevoit la ſplendeur du trône par des fêtes ſomptueuſes, ſans perdre de vue les affaires de l'Europe. Un ſecours de ſept mille hommes qu'il envoya à Candie retarda plus de trois mois la priſe de cette importante place, dont les Turcs faiſoient le ſiege. Les autres princes eurent à rougir d'un exemple de généroſité qu'aucun n'imita.

Entrepriſe contre la Hollande.

Exceſſivement jaloux de ſa gloire, il ne pardonnoit pas aux Hollandois d'avoir oſé contrarier ſes deſſeins. La fierté républicaine de leur ambaſſadeur Van-Beuning l'avoit choqué dans le temps qu'on négocioit le dernier traité avec l'Eſpagne. C'eſt lui qui, à cette queſtion d'un miniſtre, *ne vous fiez-vous pas à la parole du*

roi ? répondit librement : *j'ignore ce que veut le roi, je conſidere ce qu'il peut.* L'inſolence des gazetiers de Hollande, & quelques médailles orgueilleuſes frappées dans le pays, parurent un attentat contre la perſonne de Louis XIV. Cette république, ſi foible par elle-même & par la ſtérilité de ſes campagnes, étoit devenue par l'induſtrie & le commerce aſſez puiſſante pour s'énorgueillir. Ses conquêtes, ſes établiſſemens dans les Indes orientales ; une marine prodigieuſe, lui faiſoient diſputer aux Anglois l'empire de l'Océan, & ſes flottes avoient ſouvent combattu celles d'Angleterre pour le vain honneur du pavillon. Elle ceſſa de ménager la France lorſqu'elle put ſe paſſer de ſon appui, & qu'elle ſe crut intéreſſée à ſe liguer contre ſon pouvoir. Louis ſe croyant offenſé ne daigna point demander ſatisfaction aux états. La modération lui eût attiré des éloges ; il aima mieux faire éclater ſa grandeur par une vengeance terrible. Réſolu de ſubjuguer la Hollande, il détache d'abord de ſes intérêts le roi d'Angleterre, Charles II, prince voluptueux & prodigues, que le

beſoin d'argent rendoit fort traitable. La Suede gagnée auſſi renonce à la triple alliance. Toutes les meſures étant priſes, avec autant de ſecret que d'activité, on déclare & l'on commence la guerre.

1672. Invaſion de la Hollande.

Près de deux cens mille hommes étoient deſtinés à conquérir un petit état, qui n'avoit qu'environ vingt-cinq mille ſoldats pour ſa défenſe. Le roi y entra, ſuivi de ſon frere, de Condé, de Turenne, de Luxembourg, de Vauban, de Louvois, &c, répandant de loin la terreur & le déſeſpoir. Le paſſage du Rhin, célébré peut-être avec trop d'emphaſe, fut une action moins périlleuſe que brillante. Les chaleurs avoient rendu guéable un bras de ce fleuve. La cavalerie ne trouva qu'un eſpace médiocre à nager, & diſſipa ſans peine quelques troupes qui gardoient la rive. L'infanterie paſſa enſuite ſur un pont de bateaux. On perdit le jeune duc de Longueville; mais il ſe fit tuer par ſa faute. Quoique les ennemis demandaſſent quartier, il tira ſur eux, en criant, *point de quartier pour cette canaille.* Auſſi-tôt partit une décharge qui le coucha ſur le carreau.

Paſſage du Rhin.

La rapidité des ſuccès de cette campagne tient du prodige. Trois provinces (d'Utrecht, d'Overiſſel & de Gueldres) & plus de quarante places fortifiées furent conquiſes en peu de mois. Amſterdam voyoit preſque les François à ſes portes. Malgré le prince d'Orange, oppoſé au grand penſionnaire Jean de Wit, les états implorerent la clémence du vainqueur. Les conditions de paix qu'il propoſa parurent accablantes à un peuple libre, dont le courage, comme il arrive ordinairement, fut ranimé par le déſeſpoir. Ce Jean de Wit, que ſes longs ſervices devoient faire reſpecter, devint odieux pour avoir deſiré la paix. L'injuſte fureur de la populace l'immola cruellement à la haine du prince d'Orange, nommé Stathouder, quoique le Stathoudérat eût été nouvellement aboli. On ne penſa plus qu'à ſauver la république, ou à s'enſevelir ſous ſes ruines. On perça les digues de la mer; on s'expoſa par cette innondation aux plus dures incommodités; une pinte d'eau douce ſe vendit juſqu'à ſix ſous : mais l'amour de la liberté & de la patrie rend tout ſupportable. Tandis que la Hollande

Campagne étonnante.

étoit ſous les eaux ou entre les mains des François, les flottes Hollandoiſes combattirent ſouvent celles de France & d'Angleterre, & le fameux amiral Ruyter ſoutint la gloire de ſa nation.

1673. Evacuation de la Hollande. Cependant l'empereur Léopold, le roi d'Eſpagne Charles II, la plupart des princes de l'empire, alarmés des conquêtes de Louis XIV, s'unirent avec la Hollande pour arrêter un torrent qui ſembloit menacer l'Europe entiere. Le roi d'Angleterre fut comme forcé par ſon Parlement de faire la paix. On ſe repentit alors de n'avoir pas, ſuivant le conſeil de Condé & de Turenne, démoli cette multitude de places dont les garniſons devoient trop affoiblir l'armée. Louis, après le ſiege de Maeſtricht, où il mérita beaucoup de gloire, eut le chagrin d'abandonner les trois provinces qu'il venoit de ſubjuguer rapidement. Une grande partie de l'Europe lui tomboit ſur les bras; mais ce fut pour lui un nouveau ſujet de triomphes. Il ſut ſe défendre & faire encore les conquêtes.

1674. Conquête de la Franche-comté. La Franche-comté, ſoumiſe pour la ſeconde fois en ſix ſemaines, fut

enlevée ſans retour à la monarchie Eſpagnole, ſous laquelle cette province formoit une eſpece de république, contente de ſa pauvreté en jouiſſant de ſes priviléges. Du côté de l'Allemagne, Turenne, avec une armée fort inférieure à celle des ennemis, déconcerta toutes leurs meſures, & remporta des avantages conſidérables. La dévaſtation du Palatinat, où deux villes & vingt-cinq villages furent impitoyablement réduits en cendres, vengea les François des cruautés qu'on avoit excercées ſur quelques particuliers. Le miniſtere avoit ordonné cette vengeance; le vertueux Turenne en fut malgré lui l'inſtrument. Condé tenoit tête dans les Pays-Bas au prince d'Orange, plus fort de moitié par le nombre de ſes troupes. La ſanglante bataille de Senef fit périr des hommes ſans produire de bien. Au rapport des curés, on enterra vingt-cinq mille cadavre dans une eſpace de deux lieues. Le prince François eut trois cheveaux tués ſous lui. Il ne ménageoit pas plus ſa perſonne que ſes ſoldats. Toutes ces horreurs de la guerre retombent ſur le genre humain, victime

Turenne dans le Palatinat.

Bataille de Senef.

trop peu regrettée de l'ambition des rois & de la gloire des héros. De part & d'autre on chanta des *Te Deum*, avec beaucoup plus de raiſons de pleurer que de ſe réjouir.

1695. Mort de Turenne.

L'empereur avoit oppoſé au maréchal de Turenne le célebre général Montécuculli. Ces deux rivaux, après avoir excité l'admiration de l'Europe par des marches & des campemens plus glorieux que des victoires, étoient ſur le point d'en venir à une action déciſive, lorſque Turenne fut tué d'un coup de canon, en examinant la place d'une batterie. Le même boulet ayant emporté le bras du marquis de Saint-Hilaire, lieutenant général, ſon fils courut à lui tout éploré. *Mon fils*, s'écria Saint-Hilaire, *ce n'eſt pas moi qu'il faut pleurer, c'eſt ce grand homme.* Turenne méritoit un pareil éloge, autant par les qualités de ſon ame, que par la ſupériorité de ſes talens. Il avoit abjuré le Calviniſme en 1668. Les proteſtans déſolés de ſa converſion ne la crurent point ſincere. On ſoupçonna qu'il aſpiroit à la dignité de connétable; mais ſa franchiſe & ſa noble ſimplicité devoient le mettre à l'abri de ces ma-

lignes conjectures. Si l'amour lui fit faire des fautes, même ſur le retour de l'âge, il les couvrit de tant de vertus, auſſi bien que ſes égaremens de ſa jeuneſſe, qu'à peine trouve-t-on dans notre hiſtoire un guerrier digne de lui être comparé. Louvois étoit jaloux de ce héros, & ſe réjouit de ſa mort, dont il auroit dû être affligé en miniſtre comme en citoyen. Montécuculli, profitant de la conſternation de l'armée, paſſa le Rhin, pénétra en Alſace. Le grand Condé marcha contre lui & l'arrêta. Renonçant enſuite au commandement, que ſa ſanté ne lui permettoit plus de ſoutenir, il alla jouir dans la retraite de lui-même, de ſa gloire, des ſciences, des lettres & des beaux arts. Cette même année, Montécuculli quitta le ſervice de l'empereur, parce que, dit-il, un homme qui avoit combattu les Condé & les Turenne, ne devoit pas compromettre ſa réputation contre des généraux commençans.

Retraite de Condé.

1676. Conquêtes du roi.

Telle étoit la force du gouvernement, les reſſources du miniſtere, l'habileté des généraux, la diſcipline & le courage des troupes, que la

France conſerva ſa ſupériorité juſqu'à la fin de cette guerre, quoique le maréchal de Créqui eût été battu à Conſarbrik. La Sicile révoltée contre l'Eſpagne s'étant livrée aux François, Ruyter vint au ſecours des Eſpagnols; mais il trouva dans le célebre du Queſne un émule redoutable. Notre flotte fut trois fois victorieuſe, & la Hollande perdit Ruyter, que Louis XIV lui-même honora de ſes regrets. De mouſſe & valet de vaiſſeau, il étoit devenu par ſon mérite l'un des premiers hommes de la république; & la baſſeſſe de ſon origine donna un nouveau relief à ſa renommée. Le roi fit deux campagnes en Flandres, auſſi glorieuſes que les premieres. Son frere, quoiqu'énervé par la molleſſe, ſignala auſſi ſa valeur. La priſe de Valenciennes, (*) de Cambrai, de Saint-Omer, & la bataille de Caſſel, gagnée ſur le prince d'Orange, ſont les événemens mémorables de l'année 1677. Louis, de retour à Verſailles dès le mois de

Ruyter.

(*) Valenciennes, place extrêmement forte, défendue par une bonne garniſon, fut emportée d'aſſaut après ſept à huit jours de tranchée ouverte. Les mouſquetaires y firent des prodiges de valeur.

Mai, dit à Racine & à Deſpréaux ſes hiſtoriographes : *je ſuis fâché que vous ne ſoyez pas venus à cette derniere campagne : vous auriez vu la guerre, & votre voyage n'eût pas été long. Votre majeſté*, répondit Racine, *ne nous a pas donné le temps de faire faire nos habits.* Réponſe ingénieuſe, où l'on reconnoît l'art ſi commun à la cour d'aſſaiſonner finement la flatterie. Ce grand poëte étoit peut-être trop courtiſan pour bien remplir les devoirs d'hiſtorien. Auſſi n'a-t-il rien laiſſé de conſidérable ſur Louis XIV. L'hiſtoire des rois, à parler en général, ne doit pas s'écrire ſous leurs yeux.

Mot de cine au r

Le roi triomphoit de tous côtés, ou par lui-même, ou par ſes généraux. Quoiqu'il eût évacué la Sicile, que la licence des François avoit ſouvent révoltée, le ſuccès de ſes armes le rendoit l'arbitre de l'Europe. Il lui donna la paix, & en impoſa les conditions. Le traité de Nimegue fut ſon ouvrage. Les Hollandois ſeuls n'y perdirent aucune de leurs villes. l'Eſpagne céda la Franche-comté & une grande partie de la Flandre. L'empereur céda Fribourg dont Créqui s'étoit emparé. Le jeune duc de Lorrai-

1678. Paix de megue.

ne, ſucceſſeur de Charles IV, devoit être rétabli dans ſes états, mais à des conditions qu'il eut le courage de refuſer, aimant mieux vivre dépouillé & fugitif que de ſubir la loi de Louis XIV. Quatre jours après que le traité de Nimegue eût été ſigné avec la Hollande, le prince d'Orange, qui pouvoit en être inſtruit, qui du moins ne pouvoit douter que la paix ne fût très-prochaine, vint à la tête de cinquante mille hommes attaquer près de Mons le maréchal de Luxembourg. Cet éleve du grand Condé, ayant reçu la nouvelle de la paix, ne s'attendoit à rien moins qu'à une bataille. Il eut la gloire de repouſſer l'ennemi, & le prince d'Orange ne put ſe juſtifier aux yeux du public d'avoir prodigué le ſang humain par une cruelle & ſtérile ambition.

Le prince d'Orange attaque après le traité.

Louis étoit alors au comble de la grandeur. On lui donna en France le ſurnom de Grand ; l'Europe jalouſe n'oſa déclamer contre ce titre. La paix, dont il avoit preſcrit les conditions ne l'empêcha point d'étendre encore ſes domaines. Deux chambres établies à Metz & à Briſac, pour réunir à la couronne toutes les anciennes

Chambres de Metz & de Briſac.

dépendances des trois évêchés & de l'Alsace, enleverent par leurs arrêts un grand nombre de seigneuries à des souverains qui en jouissoient depuis long-temps. Strasbourg conservoit sa liberté ; ville puissante, d'autant plus redoutable, qu'ayant un pont sur le Rhin, elle ouvroit aux ennemis l'entrée du royaume. Louvois entreprend de la réduire. Il traite avec les magistrats, gagne les uns, intimide les autres. En même-temps une armé Françoise menace Strasbourg. Le traité de reddition est conclu, malgré les gémissemens d'un peuple républicain. Bientôt cette grande place fortifiée par Vauban devint le rempart de la France du côté de l'Allemagne.

1681. Reddition de Strasbourg.

Colbert avoit mis la marine dans un état si florissant, que le roi ordonna de faire baisser pavillon à tous les vaisseaux Espagnols. Il avoit soixante mille matelots. L'Angleterre ni la Hollande n'en pouvoient entretenir un si grand nombre. Les corsaires qui infectoient la méditerranée disparurent devant ses escadres. Du Quesne alla bombarder Alger. On fit usage pour la premiere fois des galiotes à

1682. Bombardement d'Alger.

bombes, inventées par un François (Bernard Renaud,) mais dont les ennemis profiterent à leur tour contre la France. Juſqu'alors on n'avoit pas cru poſſible que les mortiers jouaſſent avec effet ſur une machine flottante. Alger, après avoir été foudroyée, envoya faire des ſoumiſſions. Tunis & Tripoli ſubirent le même ſort. Louis XIV, mécontent de Gênes, qui avoit vendu de la poudre aux corſaires, lui fit ſentir comme à eux tout le poids de ſa vengeance. Quatorze mille bombes écraſerent une grande partie de cette ville ſuperbe. Il fallut que le doge vint en perſonne demander grace. Au milieu des magnificences de Verſailles, interrogé ſur ce qu'il y trouvoit de plus ſingulier, il répondit, *c'eſt de m'y voir.* M. de Voltaire ajoute qu'il fut charmé de la politeſſe du monarque, & bleſſé de la fierté des miniſtres. *Le roi*, diſoit-il, *ôte à nos cœurs la liberté par la maniere dont il nous reçoit; mais ſes miniſtres nous la rendent.* Il étoit plus glorieux à Louis XIV de mériter cet éloge, que de voir à ſes pieds le chef d'une république traité avec tant de rigueur pour une faute qui paroît légere.

Bombardement de Gênes.

Cependant le pape Innocent XI, vertueux, mais altier & inflexible, bravoit ce monarque ſi redoutable. Ils étoient brouillés depuis long-temps au ſujet de la régale. C'eſt un droit particulier aux rois de France, qui remonte juſqu'aux temps les plus reculés, par lequel ils perçoivent les revenus des évêchés vacans, & nomment pendant la vacance aux bénéfices dépendans de l'évêque. Quelques égliſes ſe prétendoient exemptes de ce droit : Louis XIV déclara par un édit, en 1673, que la régale s'étendoit à tout le royaume. Les évêques d'Alet & de Pamiers, célebres par leur oppoſition au formulaire concernant Janſénius, (nous en parlerons ailleurs,) oſerent ſeuls ſe roidir contre l'autorité, &, ce qu'il y a de plus ſingulier, furent ſoutenus par Innocent XI, quoique rebelles au décret d'un pape. La diſpute s'échauffa ; l'aſſemblée générale du clergé en 1682 prit le parti de la cour. Le pape ayant condamné cette démarche, on ſaiſit l'occaſion d'examiner les droits & les prétentions du pape même ; & l'aſſemblée ſe ſignala par ces quatre fameux articles où fut expoſée la doc-

Démêlés avec Innocent XI.

Les quatre articles du Clergé.

trine de l'égliſe Gallicane. Ils portent en ſubſtance, 1°. que la puiſſance eccléſiaſtique n'a aucun pouvoir ſur le temporel des princes; 2°. que le concile général eſt ſupérieur au pape, comme le concile de Conſtance l'a décidé, 3°. que les coutumes & les loix reçues dans l'égliſe Gallicane doivent être maintenues; 4°. que le jugement du ſouverain pontife, en matiere de foi, n'eſt infaillible qu'après le conſentement de l'égliſe. Des vérités que le ſimple bon ſens, joint à une connoiſſance médiocre de l'antiquité, fait ſentir à tout homme non prévenu, parurent alors des déciſions hardies. A Rome elles étoient taxées d'erreurs, & les préjugés ultramontains qui avoient inſpiré la Ligue n'étoient pas encore étouffés dans tout le royaume. L'affaire fit beaucoup de bruit: elle n'en feroit point de nos jours. Innocent XI, plus irrité que jamais, condamna les propoſitions du clergé, & refuſa des bulles à tous les évêques nommés par le roi. Cette inflexible roideur pouvoit produire une ſciſſion. Pluſieurs parloient déja d'établir en France un patriarche indépendant de Rome. La religion du roi l'em-

pêcha toujours d'en venir à cette extrémité.

Mais il étoit trop fier pour céder au pape. Celui-ci vouloit abolir les franchiſes des ambaſſadeurs, dont les hôtels, & même les quartiers d'alentour, étoient comme un aſyle inviolable. Voleurs, aſſaſſins, s'y mettoient à couvert de la juſtice. Un tel abus dans la capitale du monde chrétien ne ſubſiſtoit que parce que l'honneur des couronnes y paroiſſoit intéreſſé. L'empereur, les rois d'Eſpagne & de Pologne ſe rendirent aux vœux d'Innocent. Louis déclara, dit-on, au nonce, que jamais il n'avoit pris pour regle l'exemple d'autrui, & que c'étoit à lui à ſervir d'exemple. Cette hauteur fut ſoutenue par des effets. Le marquis de Lavardin, nouvel ambaſſadeur de France entra dans Rome en 1687 avec un cortége de gens de guerre, & affecta de braver le pontife, qui avoit ſupprimé abſolument les franchiſes. Les cenſures dont il fut frappé ne ſervirent qu'à aigrir le roi. On s'empara d'Avignon. Si Louis XIV avoit eu moins de reſpect pour le ſaint ſiége, l'imprudence du pape lui eût ſans doute attiré de plus grands malheurs.

Affaire des franchiſes.

La France, dans l'opinion des politiques, ne tenoit plus à Rome que par un fil prêt à ſe rompre.

Projet de détruire le calviniſme.

Dans le temps même de ces violens démêlés avec Innocent XI, Louis ſignala ſon zele pour la catholicité, en portant le coup mortel au calviniſme. Depuis la priſe de la Rochelle, les calviniſtes, hors d'état de former des factions, jouiſſoient paiſiblement de leurs privileges ſans inquiéter le gouvernement. Leur génie ſéditieux avoit fléchi ſous l'autorité ſuprême. Le monarque ne les craignoit point, & profitoit de leurs ſervices. Mais on lui perſuada aiſément que ſa gloire & l'intérêt de la couronne demandoient l'extinction de l'héréſie, qu'il pouvoit tout, que tout céderoit à ſa volonté. Plein de ces idées flatteuſes, ambitionnant d'ailleurs le mérite de ſervir la religion malgré ſes griefs contre le pape, il commença par gêner les proteſtans, par reſtreindre de plus en plus leur liberté, & employa bientôt la violence, qui ne ſupplée jamais à la perſuaſion.

Violences contre les calviniſtes.

Des miſſionnaires envoyés dans les provinces, & l'argent diſtribué aux convertis, ne produiſant pas un effet

aſſez rapide, on envoya des troupes pour inſpirer la terreur. Le chancelier le Tellier & Louvois ſon fils étoient naturellement portés aux voies dangereuſes du deſpotiſme. La mort de Colbert, (*) qui avoit protégé les calviniſtes comme citoyens, laiſſoit à ces deux miniſtres tout pouvoir de ſuivre leur penchant. Louvois s'exprima ainſi dans des lettres écrites de ſa main : *ſa majeſté veut qu'on faſſe éprouver les dernieres rigueurs à ceux qui ne voudront pas ſe faire de ſa religion ; & ceux qui auront la ſotte gloire de vouloir demeurer les derniers, doivent être pouſſés juſqu'à la derniere extrémité* : comme ſi la façon de penſer dépendoit d'un ordre de la cour. Les troupes chargées de la commiſſion, les dragons ſur-tout, ne l'exécuterent que trop bien. L'Europe retentit des plaintes excitées par leurs violences. Dans les égliſes proteſtantes, la *dragonade*

(*) Colbert mourrut en 1683. C'eſt à lui principalement que le royaume devoit ſa ſplendeur & ſes richeſſe ; mais comme la guerre & les dépenſes exceſſives de la cour l'avoient enfin obligé d'employer des moyens extraordinaires qu'il ne goûtoit point, le peuple oubliant ce qu'il avoit fait de bien, s'emporta juſqu'à vouloir outrager ſon cadavre.

étoit comparée aux perſécutions de l'ancienne égliſe. Cette rigueur produiſit l'effet ordinaire ; elle changea d'abord en enthouſiaſme le zele des calviniſtes. Ils ne regardoient leur patrie que comme une nouvelle Babylone ; & plus on prenoit de précautions pour les empêcher de s'enfuir, plus ils ſe croyoient obligés de rompre leurs fers. Enfin Louis XIV révoque le fameux édit de Nantes, donné par Henri IV, & confirmé par Louis XIII. La liberté de conſcience eſt ôtée aux proteſtans, leurs temples ſont démolis, & les enfans arrachés des bras de leurs peres & meres, pour être élevés dans la religion catholique. Les défenſes de ſortir du royaume, les gardes répandus en foule ſur les côtes & les frontieres, l'amour du pays natal, les liens du ſang, l'intérêt de la fortune, rien ne peut arrêter des hommes qu'entraîne le fanatiſme ou le déſeſpoir. Ils déſertent par milliers. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, leur tendent les bras. Ils y emportent des ſommes immenſes, une induſtrie plus précieuſe encore, les manufactures qui enrichiſſoient le royaume. En peu d'années la France perdit

1685. Révocation de l'édit de Nantes

Déſertion des proteſtans.

perdit environ cinq cens mille citoyens, quelques-uns disent huit cens mille : perte difficile à réparer.

Réflexions sur cette affaire.

C'étoit sans doute un grand bien que de rétablir l'uniformité de culte & de croyance. Mais c'étoit un grand mal, & pour le roi, & pour la religion même, que d'allumer la haine d'une infinité de François, devenus dès-lors les plus implacables ennemis de la patrie & de l'église. Plusieurs, par esprit de zele, ont admiré cette démarche de Louis XIV. La politique humaine, en balançant le pour & contre, préfere la conduite de Henri IV. Il est impossible d'ailleurs de concilier avec les maximes évangéliques, bien différentes de celles de l'impitoyable Louvois, des cruautés qui révoltent au lieu de convertir. Ce ne fut qu'après ces vexations que les calvinistes remuerent dans l'état. La reine Christine écrivit de Rome, où elle avoit abjuré le protestantisme : *je considere aujourd'hui la France comme un malade à qui on coupe bras & jambes pour le guérir d'un mal qu'un peu de patience & de douceur auroit entierement guéri ; mais je crains fort que ce mal ne s'aigrisse & ne devienne enfin*

Paroles de Christine.

incurable, &c. Cette princeſſe affectoit pourtant beaucoup de zele pour la religion catholique ; & le meurtre de ſon grand écuyer Monaldeſchi, qu'elle fit aſſaſſiner, en 1657, dans la galerie de Fontainebleau, étoit une preuve de ſon penchant au deſpotiſme. Elle mourut en 1689.

1687. Ligue d'Augsbourg.

La hauteur & la puiſſance du roi lui firent preſqu'autant d'ennemis, qu'il y avoit de princes en Europe. Le plus dangereux de tous, ſoit par ſon exceſſive ambition, ſoit par ſa profonde politique, c'étoit Guillaume prince d'Orange, alors mépriſé des François, parce qu'il n'étoit point heureux à la guerre, mais qui leur apprit bientôt de quoi ſon génie le rendoit capable. Il fut le moteur de la fameuſe Ligue projettée ſécrettement à Augſbourg en 1686, & conclue à Veniſe l'année ſuivante. L'empereur & la plus grande partie de l'empire, le roi d'Eſpagne, la Hollande, le duc de Savoye, preſque toute l'Italie, s'unirent contre la France. Innocent XI, auſſi fier que Louis XIV, dont il éprouvoit alors le reſſentiment, ſecondoit par ſes intrigues celles du prince Hollandois. On vit un pape & un proteſtant,

ſans agir de concert, travailler avec le même zele à l'abaiſſement du roi très-chrétien.

1688. Siege de Philiſbourg par le dauphin.

Dès que Louis ſut qu'on vouloit l'attaquer, il porta les premiers coups. Le dauphin, nommé *Monſeigneur*, fut chargé d'aller prendre Philiſbourg, qui étoit la clef de l'Allemagne. *Mon fils*, lui dit le roi à ſon départ, *en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occaſions de faire connoître votre mérite ; allez le montrer à toute l'Europe, afin que quand je viendrai à mourir, on ne s'apperçoive pas que le roi ſoit mort.* Le dauphin ſe montra digne en effet de ſa confiance. Adoré des troupes, chéri de tout le monde, plein de douceur & de courage, mais d'un courage prudent tel que celui de ſon pere, la gloire qu'il acquit par la priſe de Philiſbourg cauſa une joie univerſelle dans le royaume. Le duc de Montauſier ſon gouverneur, homme d'une vertu rare, lui écrivit après cet événement : *Monſeigneur, je ne vous fais point de compliment ſur la priſe de Philiſbourg : vous aviez une bonne armée, des bombes, du canon & Vauban. Je ne vous en fais point auſſi ſur ce que*

vous êtes brave : c'eſt une vertu héréditaire dans votre maiſon ; mais je me réjouis avec vous de ce que vous êtes libéral, généreux, humain, & faiſant valoir les ſervices de ceux qui font bien. Montauſier pouvoit ſe féliciter d'avoir cultivé avec fruit les vertus de ſon éleve. Les leçons de Boſſuet ſon précepteur, & d'Huet ſous-précepteur, produiſirent moins d'effet. On lit dans les lettres de madame de Maintenon que le dauphin *ſavoit à cinq ou ſix ans mille mots latins, & pas un quand il fut maître de lui.*

1689. Jacques II détrôné par le prince d'Orange.

Il n'y avoit encore qu'une premiere étincelle de guerre. La révolution qui précipita du trône les Stuarts, acheva l'embraſement. Charles II avoit laiſſé la couronne d'Angleterre à Jacques II ſon frere, devenu catholique, par conſéquent odieux à ſes peuples, d'autant plus que ſe croyant abſolu ou voulant l'être, il ne ménageoit point leur paſſion pour la liberté. Des évêques Anglicans mis en priſon, un nonce du pape reçu à la cour, les Jéſuites en faveur, un d'eux gouvernant l'eſprit du monarque, & admis au conſeil privé, le projet mal concerté de rétablir le catholiciſme que les Anglois ne peuvent ſouffrir ;

toute la conduite de Jacques les diſpoſoit à la révolte. L'imprudence de ſon zele le faiſoit blâmer dans Rome même. Les ſages prévirent qu'il en ſeroit la victime, & que loin de ſervir l'égliſe, il la ruineroit pour toujours en Angleterre. Après des plaintes inutiles, les Anglois conſpirerent. Le prince d'Orange ſollicité de ſe mettre à leur tête, étoit trop ambitieux pour ne pas ſaiſir cette occaſion de fortune. Le complot fut conduit avec un ſecret & une prudence admirables. Jacques ſurpris ne réſiſte point. Pluſieurs officiers l'abandonnent entre autres Churchill ſon favori, que nous verrons bientôt s'immortaliſer ſous le nom de duc de Marlborough. Le malheureux roi tombe entre les mains du prince d'Orange, ſon gendre & ſon oppreſſeur. On lui permet de s'évader. Il cherche un aſyle auprès de Louis XIV, dont il avoit négligé les avis & refuſé les ſecours. L'uſurpateur eſt déclaré roi d'Angleterre, ſous le nom de Guillaume III, conjointement avec ſa femme, la princeſſe Marie, fille du roi détrôné, & la nation fixe des bornes plus étroites à l'autorité royale.

Louis XIV. protége Jacques.

C'eſt alors que Louis commença une guerre ouverte avec l'Angleterre, la Hollande, l'Eſpagne déclarée auſſi contre Jacques. Ayant reçu ce prince de la maniere la plus généreuſe, il fit les plus grands efforts pour le rétablir. Une flotte conſidérable fut bientôt prête à le conduire en Irlande. Le roi lui dit en le quittant : *tout ce que je puis vous ſouhaiter de mieux eſt de ne vous jamais revoir.* Les eſcadres Françoiſes diſſiperent celles des ennemis. Tourville, vice-amiral, remporta en 1690 une célebre victoire, après laquelle ils n'oſerent plus ſe montrer. Louis XIV conſerva deux ans l'empire de la mer, lui qui au commencement de ſon regne étoit ſans vaiſſeaux. Mais tant de ſecours ne changerent point la deſtinée de Jacques. Son ancienne valeur ſembloit s'être évanouie avec ſa fortune. Il fut défait par ſon gendre à la bataille déciſive de la Boyne, & revint en France finir ſes jours avec piété & avec très-peu de gloire. Le bruit courut que le prince d'Orange étoit mort dans la bataille, parce qu'il avoit eu l'épaule effleurée d'un coup de canon. A cette nouvelle, le peuple de Paris, ſans

1690. Bataille de la Boyne.

égard pour la bienſéance, fit éclater une folle joie, & le brûla même en effigie. Louis redoubla en vain ſes efforts en faveur d'un roi qui ne ſavoit plus combattre depuis qu'il avoit ſa couronne à recouvrer, & qui vivant avec les Jéſuites, paroiſſoit plus occupé de théologie & d'exercices de dévotion que des moyens de réparer ſa diſgrace.

L'Allemagne, les Pays-Bas, les frontieres d'Eſpagne & d'Italie, furent tout à la fois le théatre de la guerre. Il ſuffit d'en indiquer les principaux événemens. On avoit pris le Palatinat, l'une des plus belles contrées de l'empire, où il ne reſtoit aucune trace de l'embraſement exécuté par Turenne. Pour empêcher les ennemis d'y ſubſiſter, Louis XIV, ſuivant le conſeil de Louvois, commanda un nouvel incendie. Villes, châteaux, villages, tout fut livré aux flammes avec une rigueur exceſſive. On ne reſpecta pas même les tombeaux des électeurs Palatins. Le ſoldat les ouvrit dans l'eſpérance d'y trouver de l'or, & jetta au vent les cendres qu'ils renfermoient. Cette affreuſe expédition fut généralement déteſtée. Le roi n'a-

Guerre de tous côtés.

Embraſement du Palatinat.

voit pas cru ſans doute que ſes ordres produiroient tant de malheurs ; mais pour peu qu'on lâche la bride à une ſoldateſque avide & brutale, elle ſe porte d'elle-même aux plus grands excès. Si les loix de la guerre autoriſent des choſes qui répugnent à l'humanité, la politique, comme on l'obſervoit alors, ſembloit exiger des ménagemens. Les ennemis ne pouvoient-ils pas pénétrer dans le royaume ? & juſqu'où auroient-ils porté le droit de repréſailles ?

Les ennemis prennent Maïence.

Le duc de Lorraine Charles V, prince ſans états, mais général redoutable, commandoit les Impériaux. Il reprit Bonn & Maïence, où les François ſe défendirent glorieuſement, quoique ces deux places fuſſent mal fortifiées. Après vingt & une ſorties, le marquis d'Uxelles rendit Maïence faute de poudre. Il ne méritoit que des éloges, il ne reçut à Paris que des huées en plein théatre. Telle eſt ſouvent l'injuſtice d'un peuple léger, qui décide ſans examen, qui fronde ou qui admire ſans raiſon, & qui ne revient de ſes bizarres préventions qu'après avoir inſulté au mérite ou encenſé la fortune.

Aux Pays-Bas & en Italie, les premieres années de la guerre furent un enchaînement de victoires mémorables. Le maréchal de Luxembourg marchoit ſur les traces du grand Condé, dont il ſembloit avoir le génie, la vivacité & le courage. Il gagna la bataille de Fleurus, par la ſupériorité de ſes talens. Surpris à Steinkerque en 1692, par une ruſe du roi Guillaume, il vint à bout, quoique malade, de le repouſſer & de le vaincre. Pluſieurs princes du ſang, à la tête de la maiſon du roi, firent dans cette occaſion des prodiges de valeur qui décidérent la victoire. L'année ſuivante, Luxembourg avec ces mêmes héros, ſurprit lui-même Guillaume à Nerwinde & gagna une nouvelle bataille. Vingt mille hommes environ y furent tués, parmi leſquels huit mille François. Dans cet intervalle de temps, le roi en perſonne prit Mons & Namur; le maréchal de Catinat, vrai philoſophe & grand capitaine qui ne devoit ſon élévation qu'à ſon mérite, défit le duc de Savoye à Stafarde & à la Marſaille; le maréchal de Noailles fut vainqueur en Catalogne; le maréchal de Lorges l'avoit été en Allemagne. Jamais tant

Bataille du maréchal de Luxembourg.

Fleurus.

Steinkerque.

Nerwinde

Autres victoires des François.

de victoires éclatantes. Une seule auroit suffi autrefois pour produire une révolution : cependant tout restoit à peu-près dans le même état. Tuer des hommes, ruiner des villes, dévaster des provinces, épuiser les nations : c'est ordinairement l'unique fruit de la guerre, lorsque les forces sont à peu-près en équilibre, comme il arrive dans le système moderne de l'Europe.

Revers. Journée de la Hogue. Louis XIV, malgré ses victoires, ne paroissoit plus invincible. Il perdit quatorze grands vaisseaux en 1692, après la journée de la Hogue, où Tourville attaqua par ses ordres la flotte ennemie, une fois plus nombreuse que la sienne. (*) La mort de Luxembourg arrêta le cours de ses triomphes en Flandre. Le roi Guillaume, souvent battu, mais qui savoit admirablement réparer ses pertes, reprit Namur en 1695, à la vue du maréchal de Villeroi qui commandoit plus de quatre-vingt mille hommes. Le maréchal de Boufflers défen-

(*) A la nouvelle de ce malheur : *Tourville est-il sauvé*, dit le roi ? *car pour des vaisseaux on peut en trouver ; mais on ne trouveroit pas aisément un officier comme lui.*

doit la place. Les flottes Angloiſes bombarderent Dieppe, le Havre Saint-Malo, Calais & Dunkerque. La confiance diminuoit parmi les troupes, les recrues devenoient difficiles, les finances étoient affoiblies depuis la mort de Colbert. Cependant Pointis, chef d'eſcadre, prit Carthagene en Amérique, où les Eſpagnols perdirent environ vingt millions. Duguay-Trouin, le plus célebre des armateurs, ruinoit le commerce maritime des ennemis. Le fléau de la guerre ſe faiſoit ſentir à tout le monde; & le roi deſira la paix. Il commença par détacher de la Ligue le duc de Savoye Victor-Amédée, beaucoup moins ſcrupuleux ſur ſes engagemens, que zélé pour ſes intérêts. Catinat fut le négociateur du traité. On rendit à ce prince ſes états, & on deſtina ſa fille au duc de Bourgogne fils du dauphin. Cet événement, ſuivi de la priſe de Barcelone par Vendôme, hâta le ſuccès des négociations qui ſe faiſoient à Riſwick avec les autres confédérés.

Pointis, Duguay-Trouin

Louis montra une modération dont l'Europe ne le croyoit pas capable. Il ſacrifia les conquêtes qu'il avoit faites ſur l'Eſpagne, Luxembourg, Mons,

1697. Traité de Riſwick.

Ath, Courtrai, & ce qu'on avoit pris vers les Pyrénées; il rendit à l'empire Fribourg, Philiſbourg, avec tout ce que les chambres de Metz & de Briſac avoient réuni à la couronne; Guillaume fut reconnu pour roi légitime d'Angleterre, & Jacques II abandonné; enfin le duc de Lorraine rétabli. (Ce n'étoit plus Charles V, ce grand général de l'empereur, mais ſon fils Léopold, le pere de ſes ſujets, dont la Lorraine bénira éternellement la mémoire, comme celle de Staniſlas le Bienfaiſant.) La paix de Riſwick cauſa en France moins de joie que de mécontentement & de murmures. Il parut honteux que le roi, accoutumé à faire la loi aux nations, eût cédé tant d'avantages à ſes ennemis, malgré la ſupériorité de ſes armes. Pluſieurs ont cru que c'étoit une politique adroite pour parvenir à la ſucceſſion d'Eſpagne; que l'on vouloit écarter le reproche d'ambition, & ſe ménager le temps de faire des préparatifs, de concerter les meſures & de lever les obſtacles. L'auteur du ſiécle de Louis XIV prouve la fauſſeté de ces conjectures. On fit la paix, ſelon lui, par laſſitude de la guerre. « Des ſen-

» timens vertueux, ajoute-t-il, y in-
» fluerent certainement. Ceux qui
» penſent que les rois & leurs miniſ-
» tres ſacrifient ſans ceſſe & ſans me-
» ſure à l'ambition, ne ſe trompent
» pas moins que celui qui penſeroit
» qu'ils ſacrifient toujours au bonheur
» du monde. »

Le prince de Conti élu roi de Pologne.

Lorſqu'on étoit ſur le point de ſigner la paix générale à Riſwick, l'abbé de Polignac, par ſon eſprit & ſon éloquence, fit élire roi de Pologne le prince de Conti, dont la valeur avoit brillé à Steinkerque & à Nerwinde. Deux heures après, un autre parti beaucoup moins nombreux proclama l'électeur de Saxe. La premiere élection étoit la ſeule légitime; mais l'argent de Saxe prévalut. Louis XIV ne pouvant donner au prince de Conti aſſez de ſecours, auroit dû peut-être l'empêcher de faire une fauſſe démarche. Ce prince alla ſe montrer dans la rade de Dantzick; on lui ferma les portes, & il revint ſur ſes pas. Toute l'Europe jouit alors d'une paix profonde. Il ſemble que cet état de bonheur ſoit un état violent pour le genre humain; tant la durée en eſt courte. Le nord fut bientôt déſolé par une

Paix générale de peu de durée.

guerre ſanglante, que l'ambition ſuſcita au jeune roi de Suede Charles XII, héros & général dès l'âge de ſeize ans. Les autres puiſſances qui venoient de quitter les armes les reprirent preſque auſſi-tôt contre le roi, au ſujet de la ſucceſſion d'Eſpagne. C'eſt ici ſur-tout, qu'on peut admirer cet ordre de providence qui enchaîne les événemens d'une maniere inexplicable, & qui conduit chaque choſe à ſa fin par des voies ſouvent oppoſées en apparence aux effets qui en réſultent.

Succeſſion de Charles II roi d'Eſpagne.

Charles II, roi d'Eſpagne, dépérifſoit ſans avoir de poſtérité. Ses plus proches héritiers étoient Monſeigneur, fils de Louis XIV, & Joſeph roi des Romains, fils de l'empereur Léopold; mais Marie-Thereſe d'Autriche, mere du premier, étoit l'aînée de la mere de Joſeph. On craignoit également en Europe la réunion de l'Eſpagne, ſoit à la couronne de France, ſoit aux états de la branche allemande d'Autriche. Le roi Guillaume propoſa un partage de la ſucceſſion, propre à maintenir l'équilibre dont l'Angleterre & la Hollande étoient ſi jalouſes. Le dauphin devoit

1698. Premier traité de partage.

avoir la Sicile, Naples & pluſieurs villes d'Eſpagne; Milan étoit deſtiné à l'archiduc Charles, & le reſte au jeune prince de Baviere, enfant de huit ans. Le roi d'Eſpagne, indigné qu'on diſpoſât de ſon bien avant ſa mort, fit un teſtament en faveur du jeune prince de Baviere, qu'il déclara ſon ſeul héritier. Cet enfant mourut. Nouveau traité de partage concerté entre le roi de France, le roi d'Angleterre & les états généraux, par lequel on met l'archiduc à la place du prince de Baviere, on ajoute la Lorraine à la portion du dauphin, & l'on aſſigne le Milanès au duc de Lorraine. Charles II ne pouvoit ſouffrir, non plus que les Eſpagnols, l'idée d'un démembrement de la monarchie. Il offrit alors tous ſes états à l'empereur pour l'archiduc ſon ſecond fils, prévoyant que s'il les donnoit à l'aîné, toute l'Europe concourroit à lui ravir ce grand héritage. La fierté mépriſante de la cour de Vienne, les épines qu'elle mit dans la négociation, l'indiſpoſerent contre elle, tandis que le maréchal d'Harcourt, ambaſſadeur de France à Madrid, commençoit à y faire aimer ſa nation par une conduite

Second traité de partage

aimable, pleine de ſageſſe & de dignité. Cependant le triſte monarque, auſſi foible d'eſprit que de corps, déchiré d'inquiétudes & d'irréſolutions, approchoit du tombeau ſans ſavoir à qui laiſſer ſa dépouille. Il parut ſe réconcilier avec l'empereur. Louis XIV menaça, rappella ſon ambaſſadeur & leva des troupes. Quelques grands d'Eſpagne perſuaderent à leur maître moribond, que, pour éviter le démembrement de la monarchie, il falloit la donner à un petit-fils du roi de France, plus capable de la défendre qu'un prince éloigné, qui trouveroit ſur ſa route une infinité d'obſtacles. En vain l'on oppoſeroit la renonciation de Marie-Thereſe : l'objet de cette renonciation étoit rempli dès qu'on prenoit des meſures pour empêcher la réunion des deux couronnes ſur une même tête : l'Eſpagne ſeroit le partage des cadets, & ne pourroit paſſer aux aînés. Ces raiſons étoient plauſibles. Charles, par délicateſſe de conſcience, fit conſulter des théologiens, & demanda l'avis du pape. Les théologiens penſerent comme les grands; le pape Innocent XII répondit que les loix d'Eſpagne & le bien

1700. Teſtament de Charles II

de la chrétienté exigeoient qu'il préférât la maiſon de France. Il ne balança plus à choiſir pour héritier le duc d'Anjou, ſecond fils du Dauphin, déclarant qu'au défaut des puînés de France, la ſucceſſion retourneroit à l'archiduc, de maniere que l'empire & l'Eſpagne ne puſſent jamais être réunis. Ces dernieres diſpoſitions de Charles II furent ſi ſecrettes, qu'après ſa mort l'ambaſſadeur de Vienne les croyoit encore favorables à l'archiduc. Quelle fût ſa ſurpriſe & celle de l'Europe entiere, lorſqu'on vit un prince François héritier de cette vaſte monarchie, qui depuis deux cens ans étoit en guerre avec la France!

Louis XIV fut regardé comme l'auteur d'un teſtament auquel il n'avoit eu aucune part, & qu'il n'avoit pas même eſpéré. On délibéra au conſeil s'il falloit l'accepter ou s'en tenir au dernier traité de partage. Quelques-uns préféroient le ſecond parti, pour éviter une guerre dangereuſe. Le roi accepta le teſtament. *Quelque parti que je prenne*, diſoit-il, *je ſais bien que je ſerai blâmé*; mais il comptoit ſur ſes forces, & vouloit ſoutenir la gloire de ſa maiſon. Le duc d'Anjou fut dé-

Louis XIV accepte le teſtament.

claré roi d'Eſpagne ; ſous le nom de Philippe V. Le roi lui dit à ſon départ : *il n'y a plus de Pyrénées :* belle parole pour exprimer l'union future des deux peuples. D'abord l'Angleterre & la Hollande le reconnurent ; le duc de Savoye, dont il alloit épouſer la fille, ſe montra zélé pour ſes intérêts. Ces trois puiſſances devoient bientôt s'armer pour le perdre.

1701. Le roi irrite l'Angleterre en reconnoiſſant le prince de Galles.

Louis XIV, loin de ménager les Anglois dans des conjectures ſi critiques, les irrita par un trait de généroſité qui leur parut un outrage. Jacques II étant mort, il donna au prince de Galles ſon fils, le titre de roi d'Angleterre, contre l'avis unanime du conſeil, auquel il avoit ſouſcrit lui-même. Les larmes de la veuve du mort, appuyées des inſtances de madame de Maintenon, le firent changer ſubitement de deſſein, & il reconnut Jacques III le jour même qu'il étoit convenu de ne point le reconnoître. Deux femmes l'emporterent ſur les raiſons du conſeil ; c'eſt que leurs deſirs s'accordoient avec le penchant du roi pour les entrepriſes glorieuſes. D'ailleurs, l'agrandiſſement des Bourbons bleſſoit aſſez l'Angle-

terre & la Hollande. Elles auroient pris les armes : on leur en fournit le prétexte. Les Anglois & les Hollandois ne tarderent point à s'unir avec l'empereur. Guillaume, quoiqu'infirme & languiſſant, imprimoit le mouvement à cette ligue. Il mourut au milieu de ſes préparatifs : ennemi dangereux, dont le génie & la politique profonde étoient inépuiſables en reſſources. Sans être aimé des Anglois, il conſerva ſa couronne, en reſpectant la liberté d'un peuple fier & ombrageux ; mais il eut toujours plus de pouvoir dans ſa patrie que dans ſon royaume. On l'appelloit le ſtathouder des Anglois & le roi des Hollandois. La princeſſe Anne, ſa belle-ſœur, ſeconde fille de Jacques II & femme du prince de Danemarck, lui ſuccéda, & ſuivit d'abord toutes ſes vues, parce qu'elles étoient conformes au vœu de la nation. De toutes parts ſe formoit un orage terrible contre la France.

Mort de Guillaume III.

Avant que les autres alliés ſe déclaraſſent, l'empereur commençoit la guerre en Italie. Il avoit pour général le prince Eugene de Savoye, né

Commencement de la guerre.

Le prince Eugene.

en France du comte de Soiſſons (*) & d'une niéce du cardinal Mazarin, connu à la cour dans ſa jeuneſſe ſous le nom d'abbé de Savoye, & ſi mal connu alors, que, quand il quitta le royaume en 1684, Louis XIV parut le mépriſer, & les courtiſans parlerent de lui comme d'une tête dérangée, incapable de tout bien. Jamais prévention ne fut plus injuſte, ni mieux démentie par les faits. Le prince Eugene, avec toutes les qualités d'un grand homme, ne pouvoit manquer de faire repentir un jour ceux qui ne lui avoient pas rendu juſtice. Agé de trente-ſept ans, & déja célebre par ſes victoires ſur les Turcs, il commandoit trente mille hommes, dont il diſpoſoit à ſon gré. Catinat, adverſaire digne de lui, étoit gêné par des ordres ſupérieurs, qui l'empêcherent de réuſſir, en donnant des entraves à ſon génie. Il fit une campagne malheureuſe, recula toujours devant Eugene, & perdit une grande

Catinat & Villeroi.

(*) L'héritiere du comte de Soiſſons tué à Sedan avoit épouſé un prince de Carignan. C'eſt ce qui avoit fait paſſer le nom de Soiſſons à des princes de la Maiſon de Savoye.

étendue de pays. Le maréchal de Villeroi, favori de Louis XIV, plein de courage & de confiance, mais qui avoit le mérite d'un grand seigneur, plutôt que celui d'un grand capitaine, se flatta de réparer ce malheur. On lui donna le commandement de l'armée, sous le duc de Savoye. Ce prince, avec le titre de généralissime, étoit presque sans autorité. Les airs dédaigneux du maréchal le disporent à une rupture. Cependant il le seconda vaillamment à Chiari, près de l'Oglio, où Villeroi se fit battre par son imprudence, & où Catinat fit une belle retraite, après avoir cherché inutilement la mort.

L'année suivante, au fort de l'hiver, le prince Eugene introduit des troupes dans Crémone par un égout. Le maréchal de Villeroi dormoit tranquillement. On le réveille. Il sort de sa maison, & tombe entre les mains des ennemis. Crémone étoit prise, si un régiment François, qui devoit passer en revue, ne s'étoit mis de grand matin sous les armes. Sa résistance donna au reste de la garnison le temps de se reconnoître. Elle chassa les ennemis après un combat opinia-

1702. Surprise de Crémone.

Vendôme. tre. Le duc de Vendôme fut envoyé remplacer le général priſonnier. Ce petit-fils de Henri IV avoit paſſé par tous les grades militaires. Ses défauts conſidérables, une prodigalité ſans meſure, beaucoup de négligence & de molleſſe, peu de ſoin d'entretenir la diſcipline, étoient effacés par de grands talens : les ſoldats l'adoroient; & dans les jours d'action, ſon génie excité par le péril faiſoit des miracles. Le prince Eugene' pouvoit ſeul lui tenir tête. Ils livrerent la bataille de

Bataille de Luzara. Luzara, où ſe trouva le jeune roi d'Eſpagne. Les François eurent l'avantage ; les Impériaux ſe l'attribuerent également. Bientôt après, Victor-

Défection de Victor-Amédée. Amédée trahit la France. Beau pere du roi d'Eſpagne & du duc de Bourgogne, il abandonna ſes gendres, pour profiter des offres avantageuſes de l'empereur. Si la politique peut approuver cette démarche, elle compte pour bien peu de choſe les loix de la nature & de l'honneur.

Marlborough La guerre ſe faiſoit aux Pays-Bas moins heureuſement encore qu'en Italie. Le fameux duc de Marlborough, ce même Churchill qui avoit trahi Jacques II, commandoit les

troupes d'Angleterre & de Hollande. Ses talens ſublimes, ſoit pour le commandement, ſoit pour les négociations, le rendoient d'autant plus à craindre, que la reine Anne, le Parlement Anglois & les Etats généraux entroient dans toutes ſes vues. Il eut l'avantage de la campagne ſur le duc de Bourgogne, le plus reſpectable des princes par ſes vertus, & ſur le maréchal de Boufflers, l'un des plus grands hommes de France. Mais Villars, qui n'étoit alors que lieutenant-général, & qui devoit un jour ſauver l'état, gagna en Allemagne la bataille de Fridlingen, après laquelle il reçut le bâton de maréchal, que le ſuffrage de l'armée lui donna d'avance. Réuni enſuite à l'électeur de Baviere, allié du roi, il le força en quelque maniere à combattre dans les plaines d'Hochſtet près de Donavert, & remporta une ſeconde victoire. Le maréchal de Tallard fut auſſi vainqueur auprès de Spire. On pouvoit aller juſqu'à Vienne. L'empereur trembloit pour ſa capitale. Malheureuſement le caractere fier & impétueux de Villars déplut tellement à l'électeur de Baviere, que ce prince le fit rappeller. Le Ma-

Villars vainqueur en Allemagne.

1703.

Révolte des Cévennes.

réchal fut employé dans les Cévennes, où les montagnards huguenots, dans un délire de fanatiſme, excités par leurs prophetes & leurs prophéteſſes, avoient levé l'étendard de la révolte. *Point d'impôts, & liberté de conſcience :* c'étoit leur cri de guerre, très-propre à enflammer la fureur d'une populace fanatique. Villars réprima ces furieux ; mais il eût ſervi plus utilement en Allemagne.

1704. Bataille d'Hochſtet.

C'en étoit fait de l'empereur, ſi Eugene & Marlborough n'avoient couru le ſecourir. Ces deux généraux rencontrerent l'armée Françoiſe & Bavaroiſe dans ces mêmes plaines d'Hochſtet où elle avoit vaincu l'année précédente. On pouvoit éviter la bataille ; les ennemis ſe ſeroient diſſipés faute de fourages. La ſupériorité du nombre & l'eſpérance d'une ſeconde victoire déterminerent au parti le plus dangereux. Les maréchaux de Tallard & de Marſin, joints à l'électeur de Baviere, furent entierement défaits. Un corps de douze mille hommes des meilleures troupes de France, enfermé dans un village, fut réduit à ſe rendre ſans combat. Si les généraux n'avoient pas commis de grandes

grandes fautes, ſi Tallard, dont la vue étoit extrêmement foible, ne s'étoit pas jetté au milieu d'un eſcadron ennemi où il reſta priſonnier, cette armée, juſqu'alors victorieuſe, auroit eu ſans doute plus de ſuccès ou moins de malheur. A peine de ſoixante mille hommes en raſſembla-t-on vingt mille. Villars ayant appris dans les Cévennes les diſpoſitions faites par les généraux, avoit prédit qu'ils ſeroient battus. C'étoit un motif de plus pour le faire regretter: il eſt des circonſtances où la deſtinée des peuples dépend d'une ſeule tête. La bataille d'Hochſtet où de Bleinheim, comme l'appellent les Anglois, fit perdre environ cent lieues de pays. D'une part les vainqueurs inonderent la Baviere, & de l'autre, ils pénétrerent juſques dans l'Alſace. La France étoit conſternée; le ſouvenir des anciennes proſpérités rendoit plus vif le ſentiment de ce déſaſtre. Chamillard, qui n'avoit guere que le mérite d'honnête homme, devenu par le crédit de madame de Maintenon miniſtre de la guerre & des finances, auroit eu beſoin du génie de Colbert & de Louvois, pour ſoutenir l'honneur de la nation. De- Suites de cette Bataille

puis la mort de ces deux miniſtres, les reſſorts du gouvernement s'étoient relâchés peu à peu, les finances manquoient, la diſcipline languiſſoit; les régimens ſe donnoient à la faveur, à la jeuneſſe; les croix de S. Louis ſe vendoient dans les bureaux : tout préſageoit la décadence. Un premier revers en attira bientôt de plus funeſtes.

Les Anglois en Eſpagne.

Les Anglois firent un armement formidable contre l'Eſpagne, qu'ils vouloient conquérir à l'archiduc. Ils s'emparerent en 1704 de Gibraltar regardé comme imprenable, & s'ouvrirent ainſi la communication des deux mers. Les efforts qu'on tenta pour reprendre cette place ne ſervirent qu'à ruiner la marine Françoiſe. En peu de temps les provinces de Valence & de Catalogne paſſerent ſous le joug des ennemis. Barcelone fut priſe comme Gibraltar, autant par un coup de fortune que par la force des armes. Les ennemis avoient engagé le Portugal dans leur alliance; mais ils n'en tirerent pas les ſecours qu'ils s'étoient promis. La qualité d'hérétique, ſi odieuſe au Portugais, affoiblit leur zele pour une cauſe protégée par l'Angleterre.

De grands ſuccès en Italie conſolerent de ces pertes. Vendôme repouſſa le prince Eugene à Caſſano, & gagna en ſon abſence la bataille de Caſſinato. Victor-Amédée, pour prix de ſa défection, étoit preſque entierement dépouillé. On alloit prendre ſa capitale, lorſque la journée de Ramillies en Flandre diſſipa les eſpérances des François. Le maréchal de Villeroi, ſorti de ſa priſon, toujours ſûr de l'amitié de Louis XIV, & trop confiant pour ne pas faire des fautes, commandoit une armée de quatre-vingts-mille hommes. Marlborough lui préſente la bataille. Il l'accepte, contre l'avis des officiers généraux; il s'obſtine à ſuivre un mauvais plan dont on lui montre le danger. En moins d'une demi-heure, cette grande armée eſt miſe en déroute. Toute la Flandre Eſpagnole ſubit la loi du vainqueur. Rien ne prouve mieux la grandeur d'ame du roi que la maniere dont il reçut ſon général. Point d'humeur, point de reproches. *Monſieur le maréchal*, lui dit-il, *on n'eſt pas heureux à notre âge.* Chacun diſoit qu'on eût été plus heureux ſous un chef habile.

Succès en Italie.

1706. Bataille de Ramillies.

Siége de Turin. Alors le duc de Vendôme eſt rappellé d'Italie, comme un général digne d'être oppoſé à Marlborough. Avant ſon départ, il laiſſe avancer le prince Eugene qui venoit au ſecours de Turin. Cette place étoit aſſiégée par le duc de la Feuillade, gendre du miniſtre, ſeigneur diſtingué par ſon eſprit, ſon courage, ſa magnificence, mais plein de cette vivacité légere qu'on reproche ſouvent aux François, & dont le principal inconvénient eſt de ne pas aſſez réfléchir ſur les grandes entrepriſes. Malgré les préparatifs immenſes de Chamillard pour le ſuccès de l'expédition, le ſiége de Turin alloit fort lentement, parce que la Feuillade s'y prenoit mal. Il avoit dédaigné les offres du maréchal de Vauban qui, en bon citoyen, s'étoit offert à ſervir ſous lui comme volontaire. Négliger par préſomption un pareil ſecours, c'eſt ſe rendre aux yeux du public reſponſable des événemens. Le roi envoya le duc d'Orléans ſon neveu remplacer Vendôme en Italie. Ce prince n'ayant pu arrêter Eugene, ſe joint au duc de la Feuillade devant Turin. Il propoſe de marcher à l'ennemi, plutôt que de ſe laiſſer attaquer

dans des lignes trop difficiles à défendre. Le conseil de guerre convient que c'est le parti le plus prudent comme le plus honorable. Malheureusement la cour avoit décidé le contraire. Le maréchal de Marsin montre un ordre secret qui empêche de passer outre. Bientôt le prince Eugene & le duc de Savoye forcent les retranchemens. Soixante mille François sont dispersés : cent quarante pieces de canon, les provisions, le bagage, la caisse militaire, tout reste au pouvoir de l'ennemi : il s'empare du Milanès, du Piémont, du Mantouan & du royaume de Naples. On a cru, on a écrit que la Feuillade avoit promis à la duchesse de Bourgogne, fille de Victor-Amédée, de ne pas prendre Turin. Ce conte hasardé peut être mis au nombre de tant de bruits populaires que la malignité ou la crédulité des hommes reçoit d'abord sans examen, & qui se dissipent insensiblement comme les autres erreurs.

Désastres de l'armée françoise devant Turin.

En Espagne Philippe V étoit vivement pressé par l'archiduc son compétiteur, ou plutôt par les Anglois ennemis de la maison de France. Il voulut reprendre Barcelone. Le ma-

Affaires d'Espagne.

réchal de Teſſé, commandant ſous lui, ne réuſſit pas mieux qu'au ſiége de Gibraltar. Ruvigni, françois, devenu lord Galway, fit proclamer l'archiduc dans Madrid même; mais la fidélité des Caſtillans fut inébranlable. Plus on s'obſtinoit à leur donner un roi malgré eux, plus ils s'efforcerent de ſoutenir celui qu'ils avoient ſouhaité. Leur zele augmentoit à proportion des obſtacles. Louis XIV, quoique vaincu, leur envoya de nouveaux ſecours. Le maréchal de Berwick rétablit les affaires du roi d'Eſpagne, en gagnant la bataille d'Almanza, où l'on remarque avec ſurpriſe que ni Philippe V, ni l'archiduc ne parurent à la tête de leurs armées. Le duc d'Orléans prit Lérida, dont le grand Condé avoit autrefois levé le ſiége.

Fidélité des Caſtillans.

1707. Bataille d'Almanza.

Juſqu'alors la France affoiblie par tant de revers n'étoit pas encore entamée. Le prince Eugene & le duc de Savoye y pénétrerent enfin. Toulon fut aſſiégé. La perte de cette importante place auroit entraîné celle de Marſeille. Il étoit à craindre que le Dauphiné & la Provence ne tombaſſent au pouvoir des ennemis. Les maladies, la rareté des vivres, les efforts

Siége de Toulon.

du maréchal de Teſſé firent échouer leur entrepriſe. La Provence fut toujours l'écueil des Autrichiens, comme l'Italie celui des François.

Louis XIV au milieu de ſes malheurs conſervoit cette élévation de caractere qui l'avoit porté aux plus grandes choſes. Attaqué de toutes parts, il fit encore en faveur du fils de Jacques II ce qu'il avoit fait pour le pere : il entreprit de le remettre ſur le trône. Le chevalier de Forbin devoit le conduire en Ecoſſe ; un parti conſidérable l'y attendoit pour ſe déclarer. Les Anglois prévinrent ce ſoulevement, & l'entrepriſe n'eut aucun ſuccès. Forbin ſauva la flotte, quoique les ennemis couvriſſent la mer de leurs vaiſſeaux. Mais on eſſuya de nouveaux déſaſtres ſur terre. Le duc de Bourgogne étoit dans les Pays-Bas, à la tête d'environ cent mille hommes, & Vendôme commandoit ſous lui. On les regardoit comme la derniere reſſource de l'état. En agiſſant de concert avec des forces ſupérieures, ils pouvoient effacer la honte des précédentes défaites. La méſintelligence qui ſe mit entre eux leur fut auſſi funeſte que l'union qui régnoit

1708. Efforts du roi, dans ſes revers.

Le duc de Bourgogne & Vendôme, dans les Pays-bas.

entre Marlborough & le prince Eugene. Vendôme ne plaiſoit point au conſeil du duc de Bourgogne. Ses avis étoient négligés. On ſe contrarioit au lieu de s'entendre ; on fit des fautes dont les ennemis profiterent. Ils aſſiégerent Lille devant une armée ſi formidable ; & malgré la belle défenſe du maréchal de Boufflers, ils furent maître de la place après quatre mois de ſiége. L'auteur du ſiécle de Louis XIV aſſure qu'un courtiſan du duc de Bourgogne dit un jour à Vendôme : *voilà ce que c'eſt de n'aller jamais à la meſſe ; auſſi vous voyez qu'elles ſont nos diſgraces ;* & que ce général répondit : *croyez-vous que Marlborough y aille plus ſouvent que moi ?* Vendôme auroit dû ſans doute imiter la religion du prince ; mais ceux qui cherchent dans la conduite des hommes une cauſe naturelle des événemens, jugent que la diviſion des chefs ſuffiſoit pour produire ces diſgraces. En adorant la providence, il faut raiſonner ſur le rapport des cauſes ſecondes avec leurs effets. L'homme le plus religieux doit-il s'attendre à réuſſir par miracle, quand il prend des meſures propres à le faire échouer ?

Déja le royaume étoit ouvert aux ennemis. Un parti Hollandois s'avança juſqu'à Verſailles, & enleva un ſeigneur qu'il crut être le dauphin. On manquoit d'argent pour payer les troupes, au lieu que le Parlement d'Angleterre avoit accordé à la reine plus de ſept millions ſterling. Le peuple ſe voyoit en proie à l'avidité des traitans. Quelques négocians hardis apporterent du Pérou trente millions, dont ils prêterent la moitié au roi. Ce fut une reſſource précieuſe ; mais l'hiver de 1709 ayant ruiné toute eſpérance de récolte, la miſere & la déſolation furent ſi grandes, que le roi envoya en Hollande deux miniſtres demander la paix. Les ennemis enflés de leurs avantages, le traiterent avec plus de hauteur qu'il n'en avoit eu à leur égard dans le cours de ſes proſpérités. Ils exigeoient non-ſeulement la ceſſion de l'Alſace & de pluſieurs villes de Flandre, mais encore que Louis XIV ſe joignit à eux pour détrôner Philippe V ſon petit-fils. L'humanité devoit frémir à cette propoſition. *Puiſqu'il faut faire la guerre*, dit le roi, *j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfans.* La na-

1709. Le roi demande la paix.

tion, qui murmuroit d'un fardeau preſque intolérable, fut indignée comme lui de l'abaiſſement où il ſe trouvoit réduit par l'infortune. Elle redoubla ſes efforts pour le ſeconder.

ille de quet. Tournai étoit pris, & Mons menacé d'un ſiége. Villars paſſe en Flandre à la tête d'environ quatre-vingts mille hommes. Boufflers, plein de ce zele patriotique dont les exemples ſont ſi rares & ſi glorieux, avoit demandé, quoique ſon ancien, à ſervir ſous lui. Eugene & Marlborough leur livrent bataille près du village de Malplaquet. Depuis longtemps nulle journée n'avoit été plus meurtriere. Les Hollandois ſont taillés en pieces; mais Marlborough enfonce le centre de l'armée; Villars reçoit une bleſſure, & la bataille eſt perdue. On compte près de trente mille morts ou bleſſés, parmi leſquels huit à neuf mille François ſeulement. Nos ſoldats avoient manqué de pain un jour entier; ils venoient d'en recevoir quand l'action commença, & ils en jetterent une partie pour courrir ſe battre. Leur courage fut admiré: la retraite que fit le maréchal de Boufflers ne le fut pas moins. Cependant les ennemis malgré

leur perte aſſiégerent Mons & le prirent ; tant le nom ſeul de bataille gagnée influe quelquefois dans les ſuccès d'une campagne. Tout dépend quelquefois de l'opinion.

L'épuiſement de l'état & la miſere des peuples augmenterent de plus en plus, & ce fut pour Louis XIV une cruelle néceſſité de s'humilier de nouveau devant les vainqueurs. Il demanda la paix avec une ſorte de ſoumiſſion, offrant de reconnoître l'archiduc pour roi d'Eſpagne, & même de donner de l'argent pour détrôner ſon petit-fils. Pendant qu'on négocioit, les ennemis s'emparerent de Douai, de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant. Leur inhumanité croiſſoit avec leur fortune. Ils vouloient abſolument que lui ſeul chaſſât d'Eſpagne Philippe V. L'empereur Joſeph, fils de Léopold, avoit déja forcé le pape Clément XI à reconnoitre l'archiduc ſon frere, malgré le penchant du pontife pour la maiſon de France. La bataille de Saragoſſe, gagnée par Staremberg général Autrichien, ſembloit fixer la couronne d'Eſpagne ſur la tête de ce prince. Philippe fuyoit loin de Madrid ; le peu de troupes qui

1710. Le roi s'humilie encore devant les vainqueurs.

lui reſtoient fut rappellé pour les beſoins de la France.

Vendôme ſauve l'Eſpagne. Alors le conſeil de Philippe demande à Louis XIV un ſeul homme, le duc de Vendôme, qui n'étoit plus employé. La préſence de ce général produit une révolution. On s'empreſſe à fournir de l'argent ; on accourt ſe ranger ſous ſes drapeaux ; les vainqueurs reculent devant lui : il les pourſuit rapidement ; il remporte une victoire complette à Villaviciosa. Cette journée fut auſſi glorieuſe que déciſive pour Philippe V, qui combattit à la tête de l'aile droite. On raconte qu'après la bataille, n'y ayant point de lit pour le monarque, *je vais*, lui dit Vendôme, *vous faire donner le plus beau lit ſur lequel jamais roi ait couché.* Il le fit coucher ſur les étendards de l'ennemi.

Bataille de Villaviciosa.

Suſpenſion d'armes avec l'Angleterre. De petites intrigues de cour ſervirent plus que ce grand événement à la concluſion de la paix. La ducheſſe de Marlborough avoit gouverné la reine Anne avec empire, & n'avoit pas peu contribué à rendre le duc maître du gouvernement. Trop de hauteur & de caprice la rendit inſupportable. La reine changea de favori-

te, & bientôt après de miniſtere. Marlborough perdit ſon crédit. Il s'obſtinoit à continuer une guerre avantageuſe à ſa fortune ; mais on ceſſa de ſuivre ſes vues ; on s'apperçut que l'intérêt de la nation n'étoit pas de s'épuiſer en faveur d'une puiſſance étrangere. La mort de l'empereur Joſeph diſſipa toute incertitude. L'archiduc ſon frere (Charles VI) étoit ſon ſucceſſeur. Vouloir encore lui procurer la couronne d'Eſpagne, c'eut été vouloir rétablir la maiſon d'Autriche dans ſon ancienne puiſſance. La haine contre Louis XIV étoit aſſez ſatisfaite. Pourquoi ne pas ſoulager les peuples accablés de tant de fléaux ? Ces conſidérations déterminerent le conſeil de Londres. Une ſuſpenſion d'armes fut conclue entre la France & l'Angleterre, & Dunkerque remis aux Anglois pour ſûreté des engagemens.

Cependant le prince Eugene faiſoit en Flandre de nouveaux progrès. Il aſſiégea Landreci. Les malheurs domeſtiques du roi mettoient le comble à la déſolation de ſes peuples. Le dauphin Monſeigneur étoit mort depuis quelques mois, prince doux & ſage,

1712. Malheu domeſtique de Louis XI

qui promettoit un gouvernement pacifique. Le duc de Bourgogne ſon fils aîné, l'éleve de Fénélon, fait pour exercer ſur le trône toutes les vertus, & pour gouverner les hommes en philoſophe chrétien, mourut auſſi, âgé de trente ans. De deux fils qu'il laiſſa, l'un le ſuivit de près dans le tombeau; le ſecond, nommé le duc d'Anjou, aujourd'hui régnant ſe trouva en danger de mort. Louis XIV n'avoit été le plus heureux des rois, que pour devenir en quelque ſorte le plus malheureux des hommes. Landreci ne pouvoit ſoutenir un long ſiége : on délibéra ſi le roi ne s'éloigneroit point de la capitale. Toujours ferme dans l'adverſité, il dit « qu'en cas d'un nou» veau malheur, il convoqueroit tou» te la nobleſſe de ſon royaume, qu'il » la conduiroit à l'ennemi malgré ſon » âge de ſoixante & quatorze ans, & » qu'il périroit à la tête. »

Villars ſauve la France.

Le maréchal de Villars tira Louis & la France de cet extrême péril. Les lignes du prince Eugene s'étendoient fort loin. Villars feint de vouloir l'attaquer dans ſon camp de Landreci, lui donne le change, & va forcer les retranchemens du duc d'Albemarle à

Dénain. La victoire eſt décidée lorſque Eugene arrive. On le repouſſe; on aſſiége Marchiennes, le dépôt de ces magaſins. Cette ville eſt priſe au bout de trois jours; Landreci délivré; Douai, le Quênoi, Bouchain enlevés à l'ennemi; quarante bataillons faits priſonniers dans le cours de la campagne. Il falloit préconiſer Villars comme le ſauveur de la France; mais l'envie ſe déchaîna toujours contre lui, parce qu'il l'irritoit par une fierté trop voiſine de l'orgueil. En prenant un jour congé du roi, il lui dit publiquement : *ſire, je vais combattre les ennemis de votre majeſté, & je vous laiſſe au milieu des miens.* Un mérite ſupérieur ne peut manquer de ſe rendre juſtice à ſoi-même : rarement il l'obtient des autres, lorſqu'il ſemble écraſer avec dédain leur amour propre.

La paix, ſi deſirée & ſi néceſſaire, fut le fruit des ſuccès du maréchal. On la ſigna enfin à Utrecht. Philippe V renonça à ſes droits ſur la couronne de France. Le duc de Savoye eut la Sicile, avec le titre de roi; on laiſſa la Flandre Eſpagnole à l'empereur; on en livra pluſieurs villes aux

1713. Traité d'Utrecht.

Hollandois, pour leur ſervir de barriere, mais ſans qu'ils en euſſent le domaine; l'Angleterre garda Gibraltar & l'iſle de Minorque; on lui céda Terreneuve, l'Acadie & la baie d'Hudſon en Amérique; le roi fut obligé à démolir & à combler le port de Dunkerque, qui lui avoit coûté des ſommes immenſes; il abandonna une partie de ſes anciennes conquêtes dans les Pays-Bas; Lille, Aire, Béthune & Saint-Venant lui furent rendus. L'empereur Charles VI ne voulut point entrer dans cette négociation, & eut lieu de s'en repentir. Villars paſſa vers le Rhin, reprit Landau, dont les ennemis s'étoient emparés, força leurs lignes dans le Briſgau, ſe rendit maître de Fribourg. Ces exploits produiſirent le même avantage que la victoire de Dénain. La cour de Vienne ſe hâta de faire la paix. Le maréchal en régla les conditions à Radſtadt avec le prince Eugene. (*) De tout ce que la France avoit offert, Straſbourg, l'Al-

1714. Traité de Radſtadt.

(*) Un des premiers diſcours que le maréchal tint au prince Eugene fut celui-ci : *Monſieur, nous ne ſommes point ennemis; vos ennemis ſont à Vienne, & les miens à Verſailles.* (*Voltaire.*)

face, &c, l'empereur n'eut rien pour avoir voulu trop avoir. Il fut obligé de rétablir les électeurs de Baviere & de Cologne, dépouillés de leurs états. Naples & la Sardaigne lui reſterent, démembremens de la Monarchie d'Eſpagne.

Telle fut la fin de cette guerre malheureuſe, qui avoit réduit Louis XIV aux dernieres extrémités, & qui ſembloit devoir lui enlever pluſieurs provinces, & dépouiller ſon petit-fils de la ſucceſſion pour laquelle on avoit embraſé l'Europe. La France perdit ſeulement quelques-unes de ſes conquêtes; Philippe V demeura paiſible poſſeſſeur de l'Eſpagne & des plus riches contrées de l'Amérique. Les Catalans refuſerent d'abord l'obéiſſance à leur roi, & pouſſerent la révolte juſqu'à des excès inouis; mais le maréchal de Berwick les dompta. Barcelone ſe rendit à diſcrétion, après ſoixante & un jours de tranchée ouverte. Cette furieuſe réſiſtance fut en partie l'ouvrage du fanatiſme. Les eccléſiaſtiques & les religieux échauffoient le peuple par leur exemple autant que par leurs diſcours. On prétend qu'il en mourut

L'Eſpagne entiérement ſoumiſe.

plus de cinq cens les armes à la main.

Edit en faveur des princes légitimés.

L'amour paternel inſpira au roi de déclarer héritiers de ſa couronne, au défaut des princes du ſang, le duc du Maine & le comte de Toulouſe, ſes fils naturels légitimés. Leur état devoit être égal en tout à celui des princes du ſang. L'édit fait à cette occaſion fut enregiſtré ſans obſtacle. Louis XV l'a révoqué depuis, en laiſſant toutefois aux enfans légitimés les honneurs dont ils jouiſſoient.

Teſtament du roi.

La mort du roi devoit être ſuivie d'une minorité. Il établit par ſon teſtament un conſeil de régence, dont le duc d'Orléans ſeroit le chef. *Je l'ai fait*, dit-il à une princeſſe, *parce qu'il l'ont voulu ; car du reſte, il en ſera de ce teſtament comme de celui de mon pere : quand j'aurai les yeux fermés, on n'y aura aucun égard.* En effet le titre de régent fut déféré ſans reſtriction au duc d'Orléans.

1715. Mort du roi.

Louis XIV mourant ſoutint la fermeté de ſon caractere. Les ſentimens de religion dont il étoit pénétré lui donnoient une nouvelle force. *Pourquoi pleurez-vous*, dit-il à ſes domeſtiques ? *N'eſt-il pas temps que je finiſſe ? Vous avez dû depuis long-temps*

vous préparer à me perdre. M'avez-vous cru immortel? Il ſe fit apporter le dauphin ſon arriere-petit fils, & le tenant entre ſes bras, il lui adreſſa ces paroles mémorables. *Mon enfant, vous allez être bientôt roi d'un grand royaume. Ce que je vous recommande plus fortement eſt de n'oublier jamais les obligations que vous avez à Dieu. Souvenez-vous que vous lui devez tout ce que vous êtes. Tâchez de conſerver la paix avec vos voiſins. J'ai trop aimé la guerre : ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenſes que j'ai faites. Prenez conſeil en toutes choſes & cherchez à connoître le meilleur pour le ſuivre toujours. Soulagez vos peuples le plutôt que vous pourrez, & faites ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même.* Il expira le 1 Septembre 1715, âgé de ſoixante & dix-ſept ans ; il en avoit régné ſoixante & douze.

Particularités ſur Louis XIV.

Ne juſtifions point la mémoire de Louis XIV ſur les reproches qu'il ſe fit à lui-même dans les leçons qu'il laiſſa au jeune roi ſon ſucceſſeur. Trop de paſſion pour la guerre, trop de penchant au deſpotiſme, trop de

hauteur à l'égard de ſes voiſins, trop de goût pour les dépenſes faſtueuſes & ſuperflues ; une certaine vanité dans ſa conduite, entretenue par les louanges exceſſives des flatteurs : ſans ces défauts, dont une meilleure éducation l'auroit peut-être garanti, quels ſervices n'eut-il pas rendus au genre humain, puiſqu'ils ne l'empêcherent pas de faire tant de choſes également utiles & admirables ? Les poëtes, les orateurs de ſon temps l'ont en quelque ſorte déifié. En rabatant de leurs éloges tout ce qu'une rigide philoſophie peut trouver digne de blâme, on verra encore dans Louis XIV le grand homme & le grand roi.

Sa vie privée.

Sa vie privée fut un modele de décence. Il eut le foible d'une infinité de héros ſéduits par les charmes du plaiſir ; mais il honora toujours la reine, & quand il apprit ſa mort en 1684, *voilà*, dit-il, *le premier chagrin qu'elle m'ait jamais donné.* Il tempéroit par une politeſſe aimable la majeſté de ſa perſonne, attentif aux bienſéances, & connoiſſant mieux qu'aucun autre prince l'art d'enchanter les cœurs par un mot placé à propos. Madame la ducheſſe de Bourgogne,

encore très-jeune, plaisantant un jour à souper sur la laideur d'un officier qui étoit présent; *je le trouve, madame*, lui dit le roi, *un des plus beaux hommes de mon royaume; car c'est un des plus braves.* Son éducation avoit été fort négligée. Il en sentit mieux l'importance de veiller à celle de ses enfans. Des hommes vraiment illustres par leurs vertus, par leurs talens & leur doctrine, un Montausier, un Beauvilliers, un Bossuet, un Huet, un Fénélon, furent chargés de ce précieux dépôt. Jamais choix ne mérita plus d'être applaudi. Il arrivera peut-être un jour que les princes, élevés avec moins de faste & de molesse, accoutumés à voir les hommes plutôt qu'à être encensés par les courtisans, exercés au travail qu'impose la souveraineté plus que tous les autres états de la vie, feront dès l'enfance le pénible apprentissage de leurs devoirs. Il étoit presque impossible qu'un Henri IV sortit de la cour voluptueuse de Louis XIV. Cependant le duc de Bourgogne mérita d'être cité pour modele à tous les princes; tant les leçons de sa sagesse peuvent triompher des attraits du vice! Mada-

Education de ses enfans.

Madame de Maintenon.

dame de Maintenon, femme pleine d'esprit & de sagesse, dégoûta Louis XIV de la galanterie, & sut tellement se rendre maîtresse de son cœur, qu'il l'épousa secrétement en 1686. La dévotion qu'elle lui avoit inspirée servit à sa fortune; mais son désintéressement, soit pour elle-même, soit pour sa famille, ne se démentit point dans une place où elle pouvoit disposer de tout. Le roi lui donna très-peu parce qu'elle ne voulut pas davantage. L'ennui qui la dévoroit doit apprendre à connoître les chimeres de l'ambition. *Ne voyez-vous pas* écrivoit-elle à une amie, *que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on auroit eu peine à imaginer* ?

Etablissemens utiles.

Elle eut beaucoup de part à la fondation de Saint Cyr, pour l'éducation de deux cens cinquante filles nobles. Cet établissement & celui des Invalides, où quatre mille soldats sont récompensés de leurs services & consolés de leurs blessures, sont plus d'honneur à Louis XIV que ce magnifique château de Versailles où il dépensa tant de millions. L'utilité publique met le prix aux choses. Tout se perfectionna en France. On vit naî-

tre les plus belles manufactures. Le commerce, qui enrichit les états, devint un des principaux objets de la politique. L'agriculture, plus eſſentielle encore, fut moins protégée, & c'eſt en quoi l'adminiſtration de Sulli paroît préférable à celle de Colbert. Si Louis XIV laiſſa deux milliards ſix cens millions de dettes, (à vingt-huit livres le marc,) au lieu que Henri IV laiſſa un tréſor dans l'épargne; s'il fut obligé d'avoir recours aux traitans, que Henri IV avoit heureuſement écartés; c'étoit une ſuite preſque inévitable des prodigieuſes dépenſes de la cour, ainſi que des malheurs de la guerre. La capitation établie en 1695, le dixieme impoſé en 1710, pluſieurs taxes onéreuſes, l'altération des monnoies, (*) l'invention d'une multitude d'expérience biſarres pour amaſſer de l'argent, (tel que celui de vendre la nobleſſe deux mille écus, en 1696,) tout cela répandit dans

Commerce, agriculture, finances.

(*) Colbert avoit trouvé la valeur numéraire du marc d'argent à 26 francs, & ne l'avoit pouſſé qu'à 27 & à 28. Dans les dernieres années de ce regne, le marc fut à 40 francs. Toucher aux monnoies a toujours été une reſſource ruineuſe.

le royaume, ſur la fin de ce regne, un mécontentement univerſel. Plus d'économie auroit épargné bien des maux à la nation, & au roi le chagrin terrible de perdre l'affection de ſes ſujets.

Commerce de luxe nuiſible à l'agriculture.

Les matieres d'adminiſtration politique excitent trop la curioſité pour que je ſupprime tout détail. Les riches manufactures en tout genre, multipliées par Colbert, ſont regardées comme une des plus grandes ſources de richeſſe. Cependant Sulli n'aimoit point les manufactures de ſoie. On l'en a ſouvent blâmé. » Mais » ceux qui ſavent, dit M. Thomas, » que le luxe des Soies a parmi nous » fait tomber les laines, que l'aviliſ» ſement des leines a porté ſur le » nombre des troupeaux, que la di» minution des troupeaux a altéré une » des ſources de la fécondité ; ceux » qui ſavent que l'agriculture en Fran» ce ne rend aujourd'hui qu'un ſixie» me de ce qu'elle rendoit alors & » que pour gagner quelques millions » à fabriquer & à vendre de belles » étoffes, nous avons perdu des mil» liards ſur le produit de nos terres ; » ceux enfin qui ont calculé que deux » millions

» millions de cultivateurs peuvent » faire naître un milliard de produc- » tions, au lieu que trois millions » d'artiſtes ne produiront à l'état que » ſept cens millions en marchandiſes » de main-d'œuvre; ceux-là ſans dou- » te ne ſeront pas ſi prompts à con- » damner un grand homme » Il eſt très-difficile de fixer le point où la politique doit s'arrêter par rapport au commerce de luxe; mais il eſt certain que les productions de la terre faiſant la véritable richeſſe d'un pays fertile, tout ce qui intéreſſe l'agriculture mérite ſur-tout l'attention du gouvernement.

Intérêt de l'argent; multiplication des offices; finances.

Colbert réduiſit l'intérêt de l'argent au denier vingt; Sulli l'avoit réduit du denier dix & douze au denier ſeize; & Richelieu, du denier ſeize au dix-huit. Le nombre des offices s'étoit ſi prodigieuſement augmenté, que l'on en compta quarante-cinq mille ſept cens quatre-vingts en 1664. Colbert diminua cet abus, également nuiſible au prince & au peuple. Sulli avoit commencé la réforme. Une de ſes maximes étoit, que la *multiplicité effrenée des offices eſt la marque aſſurée de la décadence prochai-*

ne d'un état. Depuis Colbert on n'a pas laiſſé de les rendre plus nombreux qu'auparavant. Sous ce miniſtre, les revenus ordinaires de la couronne ne montoient qu'à cent-dix-ſept millions, à 27 ou 28 livres le marc d'argent. Pendant la guerre de 1672, il fut obligé de faire pour quatre cens millions d'affaires extraordinaires en ſix années. C'eſt une preuve de ce que dit M. de Voltaire avec trop de raiſon ; *la guerre au bout de quelques années, rend le vainqueur preſque auſſi malheureux que le vaincu.* Selon cet hiſtorien, Louis XIV, dans ſon regne, dépenſa dix-huit milliards ; en 1709, il fut obligé de remettre aux peuples neuf millions de tailles, les vivres de l'armée coûterent quarante-cinq millions, & le roi n'en tira pas quarante-neuf de ſon revenu ordinaire. Auſſi l'état ſe trouvoit-il ruiné à ſa mort.

Principe de gouvernement.

Un de ſes principes de gouvernement étoit qu'après avoir examiné les affaires, il faut prendre ſoi-même un parti, & le ſuivre avec fermeté. On lit dans un écrit de ſa main : *les fautes que j'ai faites & qui m'ont donné des peines infinies, ont été par complaiſan-*

ce & pour me laiſſer aller trop nonchalamment aux avis des autres. Rien n'eſt ſi dangereux que la foibleſſe, de quelque nature qu'elle ſoit. Dans les commencemens, il voulut goûter les douceurs de l'amitié ; mais il fit de mauvais choix. *J'ai cherché des amis*, diſoit-il, *& je n'ai trouvé que des intriguans.* Il diſoit auſſi : *toutes les fois que je donne une place vacante, je fais cent mécontens & un ingrat.* Ceux qui envient le ſort des grands n'ont beſoin que de réfléchir ſur ces paroles.

Réformes utiles.

Les loix furent conſidérablement réformées par ſes ſoins ; les Seguier, les Lamoignon, les Talon, les Bignon, les Puſſort, y travaillerent dès l'an 1667 ; mais la chicane ſubſiſte toujours, & ne ſera extirpée que par un chef-d'œuvre de légiſlation. Sa ſévérité réprima en grande partie la fureur des duels ; la raiſon achevera peut-être de l'éteindre. Les uniformes des régimens, l'uſage de la baïonnette, l'établiſſement des grenadiers, les écoles d'artillerie, le corps des ingénieurs, les exercices réglés des troupes, l'inſtitution de l'ordre de Saint Louis, contribuerent beaucoup à perfectionner l'art militaire, cet art éga-

lement funeſte & utile, qui fait quelquefois la ſûreté des états, & toujours le fléau du genre humain. Nous avons vu la naiſſance, les progrès & la chûte de la marine. L'expérience n'a que trop prouvé combien il étoit eſſentiel de la rétablir. C'eſt ce que pouvoit & ce qu'auroit dû faire le cardinal de Fleuri dans un miniſtere paiſible. Ses vues ne s'étendirent pas ſi loin. Avec des ports admirables ſur les deux mers, avec des avantages pour la navigation que nulle puiſſance maritime ne peut avoir au même degré, la France s'eſt trouvée hors d'état de défendre ſon commerce & ſes colonies. Le malheur a ſervi du moins à l'inſtruire ſur ſes intérêts.

Marine.

rogrès des
tres & des
ences.

Ce qui immortaliſe principalement Louis XIV, c'eſt l'état floriſſant où les lettres & les ſciences parvinrent ſous ſon regne & par ſa protection. Tous les talens ſe développerent; on vit naître des chefs-d'œuvre en tout genre, & le ſiecle d'Auguſte parut ſe renouveller. Corneille, Racine & Moliere éclipſerent la gloire du théatre Grec; la Fontaine ſurpaſſa tous les modeles d'une élégante naïveté; Deſpréaux donna les regles & l'exem-

ple du bon goût ; la ſublime éloquence brilla dans Boſſuet ; Bourdaloue réunit la force du raiſonnement à la profondeur des vérités évangéliques ; Fénélon, par les charmes de ſon ſtyle, rendit aimables les leçons auſteres de la morale. La langue françoiſe, juſqu'alors informe & groſſiere, acquit bientôt ſa perfection. Une foule de bons écrivains l'employerent ſur les objets mêmes dont les ſavans ſembloient ſe réſerver la connoiſſance. Chacun liſant leurs ouvrages, le corps de la nation s'éclaira. Trois académies littéraires raſſemblerent dans Paris les génies nés pour inſtruire le monde. Alors l'état d'homme de lettres, quand il ne fut point avili par un honteux abus des talens, devint d'autant plus reſpectable qu'il ſervoit davantage à la gloire & au bonheur de la ſociété. La lumiere & la politeſſe ſe répandirent juſqu'au fond des provinces, quoique le pédantiſme régnât encore dans les écoles. Sans l'*arrêt burleſque* de Deſpréaux, le Parlement, trompé par de faux rapports ; alloit renouveller la défenſe d'enſeigner une autre philoſophie que celle des Péripatéticiens. Tel eſt l'empire des

Obſtacles à la philoſophie.

préjugés anciennement établis : l'amour propre, l'intérêt, la foibleſſe, les changent en principes, & la crainte de la nouveauté, pouſſée au-delà des bornes, les fait prévaloir ſur des vérités utiles que le temps n'a pas encore miſes à l'épreuve. Mais dès que la carriere eſt ouverte aux bonnes études, les progrès de la philoſophie ſuivent néceſſairement ceux du goût. La France, après avoir eu d'excellens poëtes, a produit d'excellens philoſophes. Fontenelle fut un des premiers & des plus illuſtres. Son exemple lui a ſuſcité des émules qui l'ont ſurpaſſé.

Quiétiſme. Tandis que les gens de lettres cultivoient paiſiblement leur raiſon, les querelles théologiques troublerent l'état. Celle du Quiétiſme, occaſionnée par les extravagances myſtiques d'une dévote nommée madame Guyon, cauſa la diſgrace du célebre archevêque de Cambrai. La piété de Fénélon s'égara dans un faux ſyſtême de ſpiritualité. En croyant rectifier les rêveries de cette femme ſur le pur amour de Dieu, il donna priſe à la cenſure. L'évêque de Meaux, dont il avoit été le diſciple, jaloux

Fénélon & Boſſuet.

peut-être de ſa réputation (car les grands hommes ont leurs foibleſſes, & la paſſion parut ſe mêler au zele,) Boſſuet, dis-je, le dénonça au roi comme un novateur. L'affaire fut portée à Rome. On y condamna les *Maximes des Saints* de l'Archevêque. Loin de ſe défendre après le jugement, comme il avoit fait au commencement de la diſpute, il ſe fit admirer par une ſoumiſſion humble & ſans réſerve : il n'héſita point à ſe condamner lui-même. Retiré dans ſon diocèſe & regretté à la cour, ſur-tout de ſon digne éleve, il ſe délaſſoit des fonctions épiſcopales par les travaux de la littérature. Tant qu'il y aura du goût & de l'humanité parmi les hommes, l'auteur de *Télémaque* ſera cité comme un des plus grands maîtres dans l'art d'écrire & dans celui d'inſpirer l'amour de la vertu.

Janſéniſme.

Si les Théologiens en général avoient eu la noble docilité de Fénélon, le Janſéniſme ſeroit depuis long-temps oublié. Cinq propoſitions, tirées d'un gros livre latin de Janſénius ſur la Grace, & condamnées par Innocent X en 1653, allumerent dans l'égliſe de France cette

guerre malheureuſe qui n'eſt pas encore éteinte. Il s'agiſſoit d'un myſtere que la raiſon ne peut éclaircir ni concevoir. L'eſprit de contention en avoit plus de jeu dans l'obſcurité. Les Jéſuites, zélés défenſeurs du décret de Rome & de leur *ſcience moyenne*, trouverent des adverſaires auſſi redoutables par le talent de bien écrire en François, que par l'étendue de leur doctrine. Le fameux Arnaud, génie profond, ardent & inflexible, décria leurs caſuiſtes avec une véhémence terrible. (*) Le ridicule piquant que Paſcal jetta ſur eux dans les *Lettres Provinciales* fit une impreſſion qui ne s'eſt point effacée. On prit des tempéramens pour appaiſer la querelle. Les écrivains de Port-Royal & leurs partiſans rejetterent les cinq propoſition, ſans vouloir convenir qu'elles fuſſent dans Janſé-

(*) Depuis qu'on avoit ſubſtiliſé ſur la morale, réduit en queſtion les devoirs, calculé abitrairement les degrés de péché, & tiré de même la ligne de ſéparation entre le mortel & le véniel, ſubſtitué enfin les opinions d'un écrivain aux oracles de la conſcience & de l'évangile, une foule de caſuiſtes avoient enſeigné des extravagances monſtrueuſes. De célebres Jéſuites, étrangers pour la plupart, s'étoient ſignalés dans cette carriere : leur probabiliſme ſeul ouvroit un vaſte champ à la cenſure.

nius. Ce point de fait, quoiqu'indifférent au premier coup d'œil, ranima les animosités & la discorde. Il fallut signer un formulaire de Rome où le fait étoit formellement énoncé. Ceux qui se roidirent furent traités comme coupables. En vain les religieuses de Port-Royal protestèrent que, n'entendant pas le latin, elles ne pouvoient signer que Jansénius eût mis dans son livre la doctrine que l'on condamnoit. Leur obstination irrita Louis XIV dirigé par le fameux P. de la Chaise. Il fit enlever, disperser les religieuses; il fit raser leur maison. Le P. Quesnel, de l'Oratoire, avoit publié ses *Réflexions morales* sur le Nouveau Testament. Ce livre fournit matiere à de nouveaux troubles. Le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, moins distingué par son rang que par ses qualités personnelles, s'étoit déclaré le protecteur d'un ouvrage qu'il croyoit propre à inspirer les vertus chrétiennes. C'en fut assez pour le perdre lui-même à la cour. Le P. le Tellier devenu confesseur du roi, dont le caractere violent ne ménageoit rien, dont le crédit pouvoit tout écraser, & que la

feuille des bénéfices rendoit en quelque ſorte le maître du clergé de France, ſe porta contre Queſnel, & contre ceux qu'il ſoupçonnoit de Janſéniſme, à des excès qui attirerent aux Jéſuites une haine irréconciliable. Il inſpira ſes ſentiments à Louis XIV, affoibli par l'âge, trop peu inſtruit pour prévoir qu'en pouſſant à bout des eſprits ardens & entêtés, on perpétueroit une diſpute que la prudence pouvoit aſſoupir. Ce monarque demanda au pape Clément XI la condamnation de Queſnel. Cent & une de ſes propoſitions envoyées de France furent cenſurées en 1713 par la fameuſe bulle *Unigenitus*. Quelques-unes qui paroiſſoient exactes, (celle-ci ſur-tout, *la crainte d'une excommunication injuſte ne doit point empêcher de faire ſon devoir*,) devinrent le prétexe de mille réclamations. Si l'auteur y avoit attaché un mauvais ſens, ſes apologiſtes n'en vouloient pas convenir: & comment, diſoit-on, s'aſſurer du ſens de l'auteur? Louis ordonna que la bulle fût acceptée. Quarante évêques l'accepterent, en expliquant ce qu'on jugeoit avoir beſoin d'explication. Mais le cardinal de Noailles, d'autres évê-

ques en plus petit nombre, une multitude de particuliers & de communautés s'éleverent contre la déciſion du pape, qu'ils regardoient comme l'ouvrage des Jéſuites. Les lettres de cachet, les manœuvres de le Tellier, envenimerent les cœurs. Le roi finit douloureuſement ſes jours au milieu de ces tempêtes eccléſiaſtiques, qu'un autre ſiecle auroit vu dégénérer en guerre civile. Elles ont agité le royaume juſqu'à nos jours, malgré la modération d'un monarque ami de la paix, & attentif aux moyens de la conſerver. L'égliſe gémit de la diſcorde, les incrédules en triomphent, les ſages s'étonnent que l'on ſe déchire par le zele, au lieu de s'unir par l'eſprit de charité : ils croient qu'en diſputant moins ſur le dogme & en pratiquant mieux la morale, on ſeroit tout à la fois meilleur citoyen & meilleur chrétien. Mais l'eſprit de parti eſt toujours aveugle ; l'objet qui l'enflamme lui dérobe l'importance des autres objets, & peu lui importe le ſuffrage des hommes modérés, pourvu qu'il ſoit applaudi de ces hommes inquiets & turbulens dont les éloges éphémeres ſon démentis

par le jugement du public. La décence, la ſaine morale, les lumieres, qui caractériſent depuis un ſiecle le clergé de France, font eſpérer des jours plus ſereins, où la religion reſſerrera les liens de la ſociété, que le fanatiſme a ſi long-temps rendue malheureuſe.

Grand changement dans les mœurs, les opinions &c.

On peut dire qu'il ſe forma ſous Louis XIV une nouvelle nation françoiſe fort ſupérieure à l'ancienne. Les mœurs, les coutumes, les goûts, les opinions changerent, & ce changement fut commun à tous les états. Les grands amollis par le luxe, attachés au prince par intérêt & par devoir, ceſſerent d'être factieux, devinrent courtiſans, & conſacrerent au ſervice de la couronne cette ambition qui les rendoit autrefois ſi dangereux. La nobleſſe joignit au mérite de la bravoure celui de la raiſon, de l'urbanité, de la douceur; & ce qu'elle dut perdre par le raffinement des plaiſirs, fut compenſé par la culture des qualités ſociales. Le clergé ſecoua le joug des préjugés contraires à l'indépendance du ſouverain, & malgré quelques reſtes d'anciens abus, trop difficiles à déraciner dans les

corps, il rendit le miniſtere eccléſiaſtique auſſi reſpectable qu'on l'avoit vu avili auparavant. La robe tempéra ſa gravité par les agrémens de la politeſſe; d'illuſtres magiſtrats, un d'Agueſſeau en particulier, furent des modéles en tout genre; ornement de la ſociété, oracles de la nation, dignes de réformer les loix, & de porter au pied du trône la vérité ſalutaire & le vœu des bons citoyens. Enfin les honnêtes gens de toute condition apprirent à penſer & à vivre; le peuple acquit de l'induſtrie & des talens, & dépouilla une partie de ſa rudeſſe en perdant ſon indocilité fougueuſe. La France, même pour les étrangers, devint le centre du goût, des lumieres & des plaiſirs. Si l'on y trouva des ridicules, des vices plus raffinés qu'autrefois, plus de frivolité, de ſuffiſance, de préſomption, de caprices, de molleſſe, de cupidité, c'eſt une preuve que, même en ſe perfectionnant, l'humanité peut ſe corrompre, ou plutôt, qu'incapable d'une certaine perfection, elle conſerve toujours un fonds vicieux, même en avançant dans le chemin de la vérité & de la vertu. Mais que

ne peuvent pas de bonnes loix, un bon gouvernement, une éducation ſolide, une vigilance particuliere ſur les mœurs, l'autorité en un mot jointe à la raiſon pour faire le bien & pour extirper le mal, dans un état où le ſentiment de l'honneur a tant de force ?

IDÉE GÉNÉRALE
DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS POLITIQUES *DU REGNE* DE LOUIS XV.

JE n'entreprends pas d'écrire l'abrégé de ce regne, qui fera un des morceaux les plus intéreſſans de l'hiſtoire. Il y a des faits dont on ne peut juger avec certitude, qu'en les voyant d'une certaine diſtance ; & des matieres délicates, ſur leſquelles il paroîtroit téméraire de porter un jugement particulier, avant que celui du public ſoit bien arrêté & bien connu. Bornons-nous donc au précis des principaux événemens politiques. Une expoſition

ſimple ſera connoître les viciſſitudes qu'a éprouvées le royaume, & ſa ſituation par rapport aux puiſſances de l'Europe.

Le duc d'Orléans, prince aimable, génie ſupérieur, mais trop livré au plaiſir & trop amoureux de la nouveauté, eut la régence abſolue par arrêt du Parlement malgré les diſpoſitions de Louis XIV. Le cardinal Alberoni gouvernoit l'Eſpagne ſous Philippe V. Il vouloit reprendre la Sardaigne & la Sicile, détachées de ce royaume depuis le traité d'Utrecht; il vouloit renverſer le gouvernement d'Angleterre où régnoit Georges I ſucceſſeur de la reine Anne; il vouloit enlever au duc d'Orléans la régence pour la faire paſſer au roi d'Eſpagne. Ses projets auſſi téméraires qu'ambitieux firent armer la France contre ce monarque François qu'elle avoit établi avec tant d'efforts. Le régent s'unit avec Georges, avec l'empereur Charles VI, avec la Hollande. Les Eſpagnols s'étoient emparés de la Sardaigne & d'une grande partie de la Sicile. Battus par une flotte Angloiſe, ils perdirent bientôt leurs conquêtes. La Sicile où régnoit le duc de Savoye

1715. Régence du duc d'Orléans.

Guerre avec l'Eſpagne, quadruple alliance.

fut donnée à l'empereur ; & la Sardaigne donnée en échange au duc de Savoye. On obligea Philippe V de renvoyer ſon miniſtre. La guerre, commencée en 1718 finit de la ſorte en 1720. Heureux les peuples, s'il n'y en avoit jamais de plus longue !

Syſtême de Law, ſource de malheurs.

Dans le même-temps, un fléau inconnu juſqu'alors, le fameux ſyſtême ravage la France. Ce fut le fruit de l'avidité de Jean Law (vulgairement *Laſſ*) Ecoſſois, qui pour s'enrichir lui-même, avoit propoſé d'établir une compagnie pour payer les dettes de l'état en billets. Le régent ſe laiſſa éblouir par ce projet ſpécieux. En 1716. Law eut une banque en ſon propre nom, qu'on déclara banque du roi en 1718. Le commerce de Miſſiſſipi, du Sénégal & des Indes devint la baſe du ſyſtême ; la compagnie devoit acquitter ſur ſes profits la dette nationale. Bientôt la fureur des richeſſes produiſit un vertige univerſel. On changeoit à l'envi l'argent en papier ; les actions hauſſoient, ſe multiplioient prodigieuſement ; elles valurent en 1719, ſelon M. de Voltaire, quatre-vingts fois tout l'argent que la circulation pouvoit répandre dans le royau-

me ; un édit inconcevable défendoit d'avoir chez ſoi plus de cinq cens francs d'argent comptant ; enfin les créanciers de l'état furent rembourſés en billets. Le crédit tombe tout à coup ; les fonds de la banque s'épuiſent, l'argent diſparoit, il ne reſte qu'un vain papier. Ce ne fut alors que bouleverſement dans les fortunes. Une infinité de familles ruinées ſans reſſources, quelques particuliers horriblement enrichis, la défiance & les ſoupçons répandus par-tout, l'avarice & le luxe portés aux derniers excès, Law obligé de s'enfuir en 1720, après avoir été fait miniſtre des finances, & emportant les malédictions de tout le royaume : voilà ce que produiſit un ſyſtême pernicieux, qui la même année 1720, fut imité en Angleterre avec le même ſuccès.

La majorité du roi mettant fin à la régence, le régent prit le titre de premier miniſtre, & mourut bientôt après. Le duc de Bourbon-Condé, ſon ſucceſſeur dans le miniſtere, ſe vit auſſi-tôt ſupplanté par le cardinal de Fleury, dont la modération & l'économie mériteroient beaucoup plus d'éloges, s'il y avoit joint une politi-

1734. Mort du duc d'Orléans. Le cardinal de Fleury.

que plus prévoyante & plus courageuſe. Fixé à la cour en qualité de précepteur du roi, il s'étoit ouvert par ſes qualités aimables le chemin au comble de la fortune. Il y parvint en 1726, à l'âge de ſoixante & treize ans; & juſqu'à ſa mort en 1743, il conſerva toute ſon autorité, toute ſa tête, & réuſſit preſque en tout. Exemple de bonheur, peut-être unique dans les premieres places de l'état. La France épuiſée avoit beſoin d'un miniſtere ſage & paiſible. Elle répare bientôt ſes pertes, elle s'enrichit à la faveur d'une longue paix.

Double élection d'un roi de Pologne.

Cette paix, contre toute vraiſemblance, fut troublée par l'élection d'un roi de Pologne. Staniſlas Leczinski, que Charles XII avoit déja fait élire en 1704, & que le Czar Pierre avoit détrôné, élu de nouveau (en 1733) après la mort d'Auguſte II, ne put jouir de la couronne, quoique ſoutenu par Louis XV ſon gendre. L'empereur Charles VI agit efficacement pour l'électeur de Saxe fils du dernier roi de Pologne. Le parti le moins nombreux l'emporta dans ce pays, où de mauvaiſes loix ne ſervent qu'à perpétuer l'anarchie & à

rendre tout incertain. La Ruſſie, preſque inconnue avant le regne de Pierre le Grand, & devenue par lui ſeul une puiſſance reſpectable, étoit jointe avec l'empereur contre le roi Staniſlas; le cardinal de Fleury n'envoya qu'un foible ſecours de quinze à dix-huit cens hommes. Staniſlas ſe ſauva de Dandtzick déguiſé, & penſa tomber pluſieurs fois entre les mains des Ruſſes qui avoient mis ſa tête à prix.

On réſolut de venger cet affront ſur l'empereur. Les rois d'Eſpagne & de Sardaigne s'unirent à la France. Philippe V avoit déja établi en Italie don Carlos ſon fils né d'Elizabeth Farneſe ſa ſeconde femme; il avoit engagé Charles VI à lui donner l'inveſtiture de Parme, de Plaiſance, du grand duché de Toſcane, dont la ſucceſſion n'étoit pas ouverte; & il vouloit lui procurer un établiſſement plus conſidérable. Charles-Emanuel roi de Sardaigne, ſucceſſeur de ſon pere Victor-Amédée, (qui en 1730 avoit abdiqué la couronne & s'en étoit inutilement repenti,) eſpéroit agrandir ſes états aux dépens de la maiſon d'Autriche, & lui enlever le Milanès; objet de tant de prétentions oppoſées. La

Guerre de 1734 contre l'empereur.

modération du miniſtere de France étoit ſi connue, que l'Angleterre & la Hollande conſentirent à ne point ſe mêler de cette guerre.

Elle ſe fit avec le plus grand ſuccès en Italie. Le maréchal de Villars y finit à 82 ans ſa carriere par la priſe de Milan, de Tortone, de Novare, &c.; le maréchal de Coigni gagna les batailles de Parme & de Guaſtalla; la bataille de Bitonto gagnée par le duc de Montemar mit don Carlos en poſſeſſion des deux Siciles. La ſeule campagne de 1734 enleva à l'empereur preſque tous ſes états d'Italie; ſuite étrange de l'élection d'un roi de Pologne. *Telle eſt la chaîne inviſible des événemens de ce monde.*

1734. Campagne décisive un Italie.

La France ſouhaitoit la paix & en régla les conditions. On ſigna les articles préliminaires en 1735; il y eut une ſuſpenſion d'armes; cependant le traité ne fut conclu qu'en 1738. Ce traité de Vienne donne Naples & la Sicile à don Carlos, le Novarois, le Tortonois, les fiefs des Langhes au roi de Sardaigne, à qui l'on avoit promis tout le Milanès; l'expectative de la Toſcane au duc de Lorraine gendre de l'empereur; au roi Staniſlas,

Traité de Vienne.

le Barrois & la Lorraine, pour être réunis après ſa mort à la couronne de France. Ainſi, pour la ſeconde fois, on diſpoſa des héritages des Médicis, quoique le dernier grand duc de cette maiſon vécut encore. C'eſt que la Toſcane étoit regardée comme un fief de l'empire. Parme & Plaiſance furent cédés à l'empereur en propriété. Le pape s'en prétendoit toujours ſuzerain, & avoit même reçu l'hommage du dernier duc de Parme; tant le droit bizarre des fiefs a jetté de confuſion dans le ſyſtême politique de l'Europe. L'acquiſition de la Lorraine fut un de ces heureux événemens, où la fortune conduit ſans que la prudence paroiſſe lui avoir préparé les voies.

1740. Mort de l'empereur Charles VI.

Peu de temps après, arrive la mort de Charles VI dernier prince de la maiſon d'Autriche. Pour aſſurer ſa ſucceſſion indiviſible à ſa fille Marie-Thérèſe épouſe du grand-duc, il avoit fait une pragmatique cimentée par la garantie de la plupart des puiſſances. Mais outre que ſes meſures étoient mal priſes, pouvoit-on croire que les princes exclus d'un héritage ſur lequel ils avoient des prétentions, reſpecteroient une loi qu'ils regar-

doient comme injuſte. Charles-Albert électeur de Baviere, Auguſte III roi de Pologne électeur de Saxe, le roi d'Eſpagne Philippe V, ſe croyoient fondés à réclamer la ſucceſſion en tout ou en partie; & ſi le roi de France eût été ambitieux, il ne manquoit pas de titres à alléguer pour lui-même, deſcendant de la branche aînée d'Autriche par les femmes de ſes prédéceſſeurs. Marie-Thérese ſe mit d'abord en poſſeſſion de tous les états de ſon pere, ſans qu'aucune puiſſance remuât. Les Hongrois en particulier, juſqu'alors impatiens du joug d'Autriche, lui marquerent le plus grand attachement, parce qu'elle jura de ne point enfreindre leurs privileges.

Le roi de Pruſſe attaque la reine de Hongrie.

Un prince dont on parloit peu, & qui devoit remplir l'Europe du bruit de ſon nom, Frédéric III roi de Pruſſe porta ſeul les premiers coups. L'empereur Léopold, en faveur de l'électeur de Brandebourg, avoit érigé la Pruſſe en royaume au commencement de ce ſiécle. Le ſecond roi, pere de celui-ci, pendant un regne de vingt-huit ans, s'étoit continuellement occupé du ſoin de peupler ſon royaume, d'en faire défricher les ter-

res incultes, d'amaſſer un grand tréſor par l'économie, de former & de diſcipliner une armée nombreuſe dont il ne ſe ſervoit point. Son fils, capable de tout entreprendre avec ces moyens, & ſur-tout avec un génie & un courage de héros, s'empara ſur le champ de la Siléſie. Il en avoit demandé en vain une partie à Marie-Thérese, lui promettant de la ſervir de toutes ſes forces, & de faire empereur ſon époux. La bataille de Molvitz, qu'il gagna par la diſcipline de ſes troupes, aſſura cette conquête, & apprit combien il étoit redoutable.

La France liguée contre elle.

Au ſignal qu'avoit pour ainſi dire donné le roi de Pruſſe, l'Europe ſe mit en mouvement. Malgré l'averſion du cardinal de Fleury pour la guerre, le comte depuis maréchal duc de Belle-Iſle vint à bout de la faire entreprendre. On l'envoya négocier en Allemagne en faveur du duc de Baviere, qu'on vouloit élever à l'empire & enrichir des dépouilles d'une maiſon ſi long-temps rivale de la France. Il convint de tout avec Frédéric & avec la cour de Saxe.

Guerre de 1743. Charles VII heureux & malheureux.

Le Bavarois, créé lieutenant-général de Louis XV, ſe rend maître

de Paſſau, arrive à Lintz capitale de la Haute Autriche; mais au lieu d'aſſiéger Vienne dont la priſe eût été un coup déciſif, il marche vers Prague, la prend, s'y fait couronner roi de Bohême, & va recevoir à Francfort la couronne impériale ſous le nom de Charles VII. Avec moins de courage & de vertu, Marie-Thereſe auroit été ſans doute accablée. Ses ſujets l'adorent & ſoutiennent ſes eſpérances; l'Angleterre & la Hollande lui envoient des ſecours d'argent; ſes ennemis n'agiſſent point de concert, ſe plaignent les uns des autres; les armées françoiſes en Baviere & en Bohême s'affoibliſſent de jour en jour; Prague eſt aſſiégée, repriſe, & le maréchal de Belle-Iſle ſauve à peine treize mille hommes par une retraite glorieuſe, au mois de Décembre 1742. L'année ſuivante, la bataille de Dettingue, que les François perdirent contre Georges II roi d'Angleterre par trop de précipitation & trop peu de diſcipline, ſembla détruire les reſſources de l'empereur. Le miniſtere en montrant de la foibleſſe; avoit encouragé le parti Autrichien; la reine de Hongrie avoit acquis des Alliés; elle

elle fit la paix au prix de la Siléſie avec le roi de Pruſſe : après la mort du cardinal de Fleury en 1743 , la France qui ne combattoit auparavant qu'en qualité d'auxiliaire , eut ſur les bras l'Autriche , l'Angleterre avec Hanover , la Hollande & le roi de Sardaigne ; mais le roi de Pruſſe reprit avec elle ſes premiers engagemens , dès qu'il craignit que la reine de Hongrie ne fût trop forte avec de tels alliés.

Louis XV , gouvernant par lui-même ſon royaume & commandant ſes armées, acquit la gloire des conquérans , & une gloire plus digne de ſon cœur , celle des bons rois. Après avoir pris Menin , Courtrai , Ipre , il marcha contre le prince Charles de Lorraine qui avoit paſſé le Rhin & pénétré dans le royaume. Une maladie dangereuſe l'arrête à Metz : la France tremble & gémit , comme une famille qui va perdre le meilleur des peres. Il guérit , aſſiége Fribourg & le prend. Il gagne l'année ſuivante (1745), la fameuſe bataille de Fontenoi , où le maréchal de Saxe , frere naturel du roi de Pologne , commandoit l'armée étant malade. Juſqu'à la

Campagne du roi ; ſuccès en Flandre.

fin de cette guerre, on ne vit en Flandre que des ſuccès admirables. La journée de Mêle ſuivie de la priſe de Gand, Oſtende forcée en trois jours, Bruxelle priſe au cœur de l'hiver, tout le Brabant Hollandois ſubjugué, Bergopzoom emporté d'aſſaut, Maeſtricht inveſti en préſence de quatre-vingts mille hommes, &c. ; chacun de ces faits mériteroit un détail particulier : ils reſtent gravés dans la mémoire des contemporains, & paſſeront à la derniere poſtérité.

Campagnes d'Italie. On ſe battoit avec la même ardeur en Italie, pour établir dans le Milanès, Parme & Plaiſance, l'infant don Philippe frere puîné de don Carlos. Le prince de Conti força glorieuſement en 1744, les paſſages des Alpes, les retranchemens de Ville-franche & de Château dauphin. L'infant & ce prince gagnerent la bataille de Coni, ſans pouvoir prendre la ville de Coni qu'ils aſſiégeoient. Cependant don Philippe en 1745, ſe trouva maître de Milan & des pays d'alentour. Mais la bataille de Plaiſance perdue en 1746, par le maréchal de Maillebois ruina totalement les affaires ; on ſe retira ; les ennemis ravagerent la

Provence ; chaſſés de cette province, & enſuite de Genes dont ils s'étoient emparés, ils n'en conſerverent pas moins la ſupériorité de leurs armes ; le funeſte combat de l'Aſſiete où le chevalier de Belle-Iſle ſe fit tuer, ferma l'Italie aux François.

Au milieu de ces viſſicitudes, mourut l'empereur Charles VII, accablé d'infortunes à cauſe de ſon élévation. La reine de Hongrie eut la gloire de procurer l'empire à ſon époux François I, & le roi de Pruſſe après avoir pris Dreſde & remporté d'autres avantages fit encore la paix ſéparément, parce qu'il n'avoit plus beſoin de la guerre. Il reconnut l'empereur, l'impératrice lui céda de nouveau la Siléſie. Cette grande princeſſe fondoit ainſi la nouvelle maiſon impériale d'Autriche Lorraine, après avoir été ſur le point de perdre tous les états de ſa maiſon.

Marie Thérese fonde une nouvelle maiſon impériale.

Pour le malheur du genre-humain, le feu de la guerre ne peut plus embraſer l'Europe, ſans ſe répandre auſſi-tôt juſqu'aux extrêmités du monde. On reconnut trop tard la faute énorme que le cardinal de Fleury avoit commiſe en négligeant la ma-

Pertes ſur mer. Les Anglois trop ſupérieurs.

rine. Tandis que les Anglois avec de nombreuſes eſcadres, avec plus de deux cens quarante vaiſſeaux de guerre ou frégates, ruinoient le commerce de leurs ennemis, la France n'eut à leur oppoſer qu'environ trente-cinq vaiſſeaux qui ſe réduiſirent enfin à un ſeul. Ils s'emparerent (en 1746) de Louiſbourg & du Cap Breton, autrement nommé l'Iſle-royale; ils firent par-tout des priſes immenſes; le fameux Anſon rendit funeſte à l'Eſpagne ſon voyage autour du globe; la bataille navale de Finiſtere, qu'il gagna enſuite ſur les François, (1747) fut un triomphe plus éclatant pour ſa nation. Mais ce que la marine du roi de France n'auroit pu tenter, des négocians guerriers l'exécuterent dans les Indes: M. de la Bourdonnaie enleva Madraſſ aux Anglois; & M. Dupleix leur fit lever le ſiége de Pondicheri dont il étoit gouverneur.

1748. Traité d'Aix-la-Chappelle.

Louis XV, en remportant des victoires, avoit offert généreuſement la paix, & on l'avoit opiniâtrément refuſée; mais on l'a demanda en voyant Maeſtricht ſur le point de tomber en ſon pouvoir & la Hollande menacée

d'une invaſion. (*) Elle fut conclue à Aix-la-Chapelle. Le roi ne voulut garder aucune de ſes conquêtes. Il ſe contenta d'aſſurer Parme, Plaiſance & Guaſtalla à don Philippe ſon gendre, & le royaume des deux Siciles à don Carlos; de rétablir le duc de Modene ſon allié & la république de Genes dans tous leurs droits. Le roi de Pruſſe conſerva la Siléſie; le roi de Sardaigne obtint de nouveaux domaines dans le Milanès; toutes les puiſſances garantirent la pragmatique-Sanction de Charles VI, en vertu de laquelle Marie-Théreſe poſſédoit les états de ſes ancêtres. Le Prince Edouard fils du Prétendant, avoit fait ſur l'Ecoſſe (1745) une tentative audacieuſe, qui ne ſervit qu'à faire périr ſes partiſans ſur les échafauds ou par les gibets. La France garantit l'ordre de ſucceſſion réglé en faveur de la maiſon de Hano-

(*) Le maréchal de Saxe diſoit en homme clairvoyant, *la paix eſt dans Maeſtricht*. On ne conçoit pas comment les Hollandois, fort déchus de leur puiſſance, s'étoient engagés dans cette guerre. Ils pouvoient pacifier l'Europe, & ils s'expoſerent aux derniers malheurs. Ils perdirent même en grande partie leur liberté, en établiſſant le ſtadhoudérat perpétuel & héréditaire; ce qui fait aujourdhui de la Hollande une eſpece de monarchie mixte.

ver, & s'obligea de ne point ſouffrir ſur ſes terres les princes de la maiſon de Stuart. En conſéquence on fit ſortir du royaume ce jeune prince dont la deſtinée, ſi brillante un moment, eſt devenue tout à coup ſi obſcure. Une choſe trop digne d'obſervation, c'eſt que la guerre entre l'Eſpagne & l'Angleterre avoit commencé dès l'an 1739 pour un vaiſſeau, & que l'affaire du vaiſſeau reſta indéciſe.

Entrepriſes des Anglois en Amérique.

Il eût été facile de prévenir par le traité d'Aix-la-Chapelle les funeſtes conteſtations que la France eut bientôt avec l'Angleterre, & qui pour quelques déſerts de l'Amérique armerent de nouveau les nations Européennes, les plus capables de connoître les avantages de la paix. En ſtipulant la reſtitution du Cap-Breton & de toutes les conquêtes des Anglois, on avoit ajouté ces termes vagues : *toutes choſes d'ailleurs ſeront réunies ſur le pied qu'elles étoient, OU DEVOIENT être, avant la préſente guerre.* Avec de pareilles clauſes, quiconque veut envahir, quand il n'y a ni titres ni limites inconteſtables, eſt ſûr de trouver mille prétextes d'invaſion. En 1749, les Anglois établis dans l'Aca-

die qu'ils avoient eue par le traité d'Utrecht, voulant s'étendre ſur le Canada, commirent des hoſtilités contre les François, pour rétablir les choſes ſur le pied où *elles devoient être* ſelon eux. La cour de France eut beau ſe plaindre, & offrir toutes les voies d'accommodement. La négociation traîna en longueur ; l'Angleterre qui ſe préparoit de loin à une rupture éclata en 1755, & ſans déclaration de guerre fit attaquer les vaiſſeaux françois. Louis XV, avec le plus grand amour de la paix, fut obligé de prendre les armes & d'oppoſer la force à la violence.

Nouvelle guerre. Alliances ſingulieres.

Alors on vit dans le ſyſtême politique de l'Europe un changement auſſi inconcevable que cette guerre. Le roi de Pruſſe, auparavant allié de la France, ſe ligue avec les Anglois ; l'Autriche s'unit étroitement avec la France dont elle étoit l'ennemie depuis deux ſiécles ; la Suéde ſe trouve alliée de l'Autriche qu'elle avoit tant combattue depuis Guſtave. L'Eſpagne, le roi de Sardaigne, la Hollande, juſqu'alors ſi intéreſſés dans les guerres, gardent une parfaite neutralité. Chaque puiſſance a pour but ſon intérêt

particulier ; mais l'humanité s'applaudit en général de voir les deux premieres maiſons de l'Europe changer en amitié une haine trop féconde en ruines & en maſſacres. Changement dû au zele du cardinal de Bernis.

1756. Premieres campagnes en Allemagne.

Les commencemens de la guerre furent glorieux pour la France. Les Anglois battus vers le Canada, craignirent une invaſion dans leur iſle ; ils perdirent Port-Mahon regardé comme imprenable, que le maréchal de Richelieu prit d'aſſaut après une victoire navale du marquis de la Galiſſonniere. D'un autre côté, le maréchal d'Eſtrées gagna la bataille de Haſtimbek ſur le duc de Cumberland ; le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à ſa place, pouſſa l'Anglois & le força de capituler à Cloſter-Seven avec toute ſon armée. L'électorat de Hanover étoit conquis. Le roi de Pruſſe qui s'étoit emparé de la Saxe ſur un ſoupçon, qui avoit remporté à Prague une victoire ſanglante, mais qui avoit été vaincu vers le même endroit par le général Daun avec une perte d'environ vingt-cinq mille hommes, le roi de Pruſſe ſembloit infailliblement perdu. Le con-

ſeil aulique le déclare ennemi de l'empire, privé de tous ſes fiefs ; le prince de Soubiſe marche contre lui en Saxe avec une puiſſante armée des Cercles. On ne doutoit point du ſuccès. La bataille de Roſbac (5 Novembre 1757) change la face des affaires en un moment. La manœuvre, l'artillerie, la diſcipline pruſſienne, répandent une terreur panique dont il y a peu d'exemples. Vainqueur preſque ſans combat, le roi de Pruſſe vole en Siléſie, gagne encore la bataille de Liſſa, reprend Schweidnitz & Breſlau que les Autrichiens venoient de lui enlever. L'électorat de Hanover eſt repris de même par les Anglois, malgré la capitulation de Cloſter-Seven dont ils ſe crurent dégagés.

Bataille Roſbac.

On voit en Allemagne une longue ſuite de batailles avec différens ſuccès, ſans que la perte des hommes ni la dévaſtation des pays rende la querelle des princes moins opiniâtre. Les François battus à Crevelt par le prince de Brunſwick en 1758, le battent à Bergen l'année ſuivante, & ſont battus de nouveau à Warbourg & à Minden. Frédéric III de ſon côté, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, mais affoi-

Diverſes révolutions.

bli par ſes victoires mêmes, ſe voit enlever la Pruſſe, Dreſde & une grande partie de la Saxe. Il avoit contre lui la Ruſſie liguée avec l'Autriche. Elizabeth impératrice de Ruſſie meurt; Pierre III ſon ſucceſſeur ſe déclare pour Frédéric ; Pierre eſt détrôné tout-à-coup ; ſa femme Catherine lui ſuccede, & ſe déclare pour la reine de Hongrie. Ces viſſicitudes ſoudaines, en variant la ſituation du roi de Pruſſe lui laiſſent toujours la même intrépidité & une conſtance inébranlable.

Conquêtes prodigieuſes des Anglois.

La France, malgré ſes malheurs, ne fut entamée nulle part ; mais elle perdit dans les Indes Chandernagor, Pondichéri, & tous les établiſſemens de cette compagnie de commerce, dont on a peut-être trop vanté les avantages. En Afrique, elle perdit ce qu'elle avoit ſur le Sénégal avec l'iſle de Gorée, c'eſt-à-dire, tout ſon commerce dans cette partie du monde ; en Amérique, Louiſbourg, Québec, tout le Canada, la Guadeloupe, la Martinique, en un mot, des poſſeſſions immenſes moins dignes de regret que les hommes & les tréſors qu'elles ont coûté.

Ce prodigieux accroiſſement de la puiſſance des Anglois, qui affectoient tant de zele pour l'équilibre, devoit alarmer toute l'Europe. La neutralité de l'Eſpagne ſous Ferdinand VI leur avoit été trop avantageuſe. Don Carlos (Charles III) frere & ſucceſſeur de Ferdinand s'unit enfin avec Louis XV; le *pacte de famille* conclu (en 1761) entre toutes les branches ſouveraines de la maiſon de France, ſuffiroit pour immortaliſer un miniſtre célebre par de grandes vues ſagement exécutées. Cette heureuſe alliance fut néanmoins ſuivie de nouveaux déſaſtres. Les Eſpagnols attaquerent ſans ſuccès le Portugal, qu'on pouvoit regarder alors comme une riche province d'Angleterre. Les Anglois ſauverent ce royaume; prirent à l'Eſpagne dans le golphe du Mexique la Havane & l'iſle de Cuba, où leur butin fut eſtimé plus de quatre-vingts millions, (1762;) ils lui enleverent les iſles Philippines dans la mer des Indes, & s'enrichirent à Manille comme à la Havane. Leurs flottes ſubjuguoient tout dans l'un & l'autre hémiſphere. Belle-Iſle étoit en leur pouvoir; la marine françoiſe

Pacte de famille.

Nouveaux déſaſtres.

qu'on avoit tâché de rétablir étoit ruinée, ainſi que le commerce de la nation.

1763. Traités de Paris & de Huberſbourg.

Toutes les couronnes avoient beſoin de la paix; & l'Angleterre quoi qu'en aient pu dire les ennemis du miniſtere, ne pouvoit la faire dans une conjoncture plus favorable. Car (ſelon la remarque de M. l'abbé de Mably) « il faut faire la paix dès qu'on » la peut faire utilement; c'eſt un prin» cipe qui ne ſouffre aucune excep» tion. Des eſpérances formées dans » l'ivreſſe de la proſpérité n'ont ja» mais été juſtifiées par l'événement: » on doit craindre d'être trop heu» reux, parce qu'un trop grand bon» heur eſt le ſigne d'une décadence. » Par le traité de Paris, la France cede à l'Angleterre Louiſbourg ou le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres ſur la gauche du Miſſiſſipi excepté la Nouvelle-Orléans; l'Eſpagne y ajoute encore la Floride. L'Angleterre gagne environ deux mille lieues de terrain en Amérique; elle accorde à peine aux François le droit de pêche vers l'iſle de Terre-neuve. On lui abandonne le Sénégal, & elle reſtitue la Gorée. On échange Minorque contre

Belle-Iſle. On eſt obligé de démolir les fortifications de Dunkerque du côté de la mer. Le traité de Huberſbourg entre les puiſſances d'Allemagne remit les choſes dans l'état où elles ſe trouvoient avant la guerre. Tel fut le fruit de ſept années d'expéditions ſanglantes & ruineuſes.

Réflexion ſur cette guerre.

Cette guerre peut-être regardée comme une des meilleures leçons de politique. La ſupériorité inouie des armes angloiſes démontre la néceſſité d'une puiſſante marine, pour toute nation qui a un commerce à protéger, & des poſſeſſions à défendre hors du continent qu'elle habite. Les ſuccès & la réſiſtance du roi de Pruſſe contre des forces extrêmement ſupérieures, démontrent qu'avec une ſage économie & avec d'excellentes troupes, un grand capitaine, maître de toutes les opérations, peut faire lui ſeul ce qu'à peine on croiroit poſſible à une ligue formidable. Mais ce qu'il importe ſur-tout d'examiner dans l'état actuel de l'Europe, ce ſont d'une part, les maux infinis de la guerre, & de l'autre, le peu d'avantage qu'elle procure. Prodiguer le ſang des peuples, épuiſer les finances dont on

ſent plus que jamais la néceſſité, faire des millions de malheureux & s'expoſer aux plus grands malheurs, pour un coin de terre qui ſera un objet éternel de haine & de diſcorde : eſt-ce donc un ſyſtême digne de la ſageſſe des gouvernemens ? Pour un intérêt particulier du commerce faudra-t-il ruiner tout le commerce ? faudra-t-il ruiner ſon propre pays pour une acquiſition incertaine ? Faudra-t-il ſemer au dehors à pure perte cet argent devenu ſi précieux, qui fructifieroit au centuple s'il étoit employé à défricher de vaſtes terrains ſtériles, à ouvrir des canaux au commerce intérieur, à vivifier les provinces languiſſantes, à multiplier les reſſources du peuple & par-là celles du prince ? L'Angleterre accablée d'une dette énorme ne ſe repentira-t-elle pas elle-même de cette guerre où elle ſemble avoir gagné un empire ? Cet empire eſt déja l'objet de ſes craintes. Elle ſe ſouviendra un jour de Carthage.

Puiſſent les ſouverains, éclairés par le flambeau de l'hiſtoire & par l'expérience de tous les ſiecles, conduits par les ſentimens de l'humanité

qu'inſpire la droite raiſon, chercher enfin leur bonheur dans celui de leurs ſujets; regarder la guerre comme un fléau d'autant plus horrible, que rien aujourd'hui ne peut compenſer les maux qu'elle entraîne; employer les armes pour la ſûreté publique & non pour l'ambition perſonnelle; s'appliquer de concert à guérir les plaies de leurs états, au lieu de les rendre incurables par de nouvelles diſcordes! Si l'union étroite des Bourbons entre eux & avec la maiſon impériale produit cet effet, (& l'on a ſujet de l'eſpérer,) c'eſt de tous les ouvrages de la politique le plus précieux au genre-humain.

Les lumieres répandues au loin par des gens de Lettres citoyens diſſiperont infailliblement un reſte de préjugés nuiſibles, déja tombés dans le mépris des hommes les plus reſpectables. De vieux abus que leur vetuſté ſoutient tout à la fois & affoiblit ne réſiſteront point à l'évidence; les loix & le gouvernement ſe perfectionneront de jour en jour, parce que l'on en creuſe les principes; tout rentrera peu à peu dans l'ordre ou du moins le déſordre ne ſera plus

Progrès de la raiſon.

ignoré ; l'autorité deviendra plus auguſte à meſure qu'elle connoîtra ſes juſtes bornes, & la ſoumiſſion plus ſolide à meſure qu'elle ceſſera d'être aveugle. Quel exemple ne fourniſſent pas les affaires même de l'égliſe ? Un bref inconſidéré, en renouvelant les anciennes prétentions de Rome, en reſſuſcitant cette bulle *In cœna Domini* où elles ſont comme en dépôt, loin de nuire aux états & aux princes, leur a fait autant de bien que la bulle avoit fait le mal. La puiſſance politique, éclairée ſur ſes droits, les à maintenus avec vigueur ſans bleſſer la puiſſance ſpirituelle ; & l'Italie & l'Eſpagne ont exécuté ſubitement ce qui n'étoit en France que le fruit tardif de la réflexion & des années. On peut regarder l'affaire de Parme avec Clément XIII comme une époque très-intéreſſante pour le genre-humain. Eſpérons tout de la véritable ſcience ; mais craignons tout des paſſions qui abuſent quelquefois de la ſcience auſſi bien que de l'erreur.

FIN.

TABLE
DES REGNES

Contenus dans le Troiſieme Volume.

SUITE DE LA TROISIEME RACE.

François II,	*pag.* 1
Charles IX,	12
Henri III,	51
Henri IV,	94
Louis XIII,	164
Louis XIV,	252
Louis XV,	362

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier, un manuſcrit qui a pour titre, *Elémens de l'Hiſtoire de France* : cet Ouvrage m'a paru très-digne de l'impreſſion. Les faits y ſont expoſés d'une maniere qui n'a rien de la ſéchereſſe des abrégés, & l'Auteur s'y montre par-tout fort attaché à nos maximes. A Paris, ce 27 Juin 1766.

DE PASSE.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le ſieur DURANT, Neveu, Libraire à Paris, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage qui a pour titre : *Elémens de l'Hiſtoire de France*, par M. l'Abbé MILLOT : s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant ; Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, de le vendre, faire vendre & débiter par-tout notre Royaume, pendant le temps de douze années conſécutives,

à compter du jour de la date des Préſentes ; Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe, & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens dommages & intérêts ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilege. Qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit ſieur DE LAMOIGNON, & un dans

celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le ſieur DE MAUPEOU. Le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée ; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Sécretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion ; & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires ; Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Compiégne le vingtieme jour du mois d'Août, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-ſix, & de notre regne le cinquante-unieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 826. *fol.* 19, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 6 *Septembre* 1766.

GANEAU, Syndic.

celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le ſieur DE MAUPEOU. Le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée ; & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Sécretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion ; & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires ; Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Compiégne le vingtieme jour du mois d'Août, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-ſix, & de notre regne le cinquante-unieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 826. *fol.* 19, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce* 6 *Septembre* 1766.
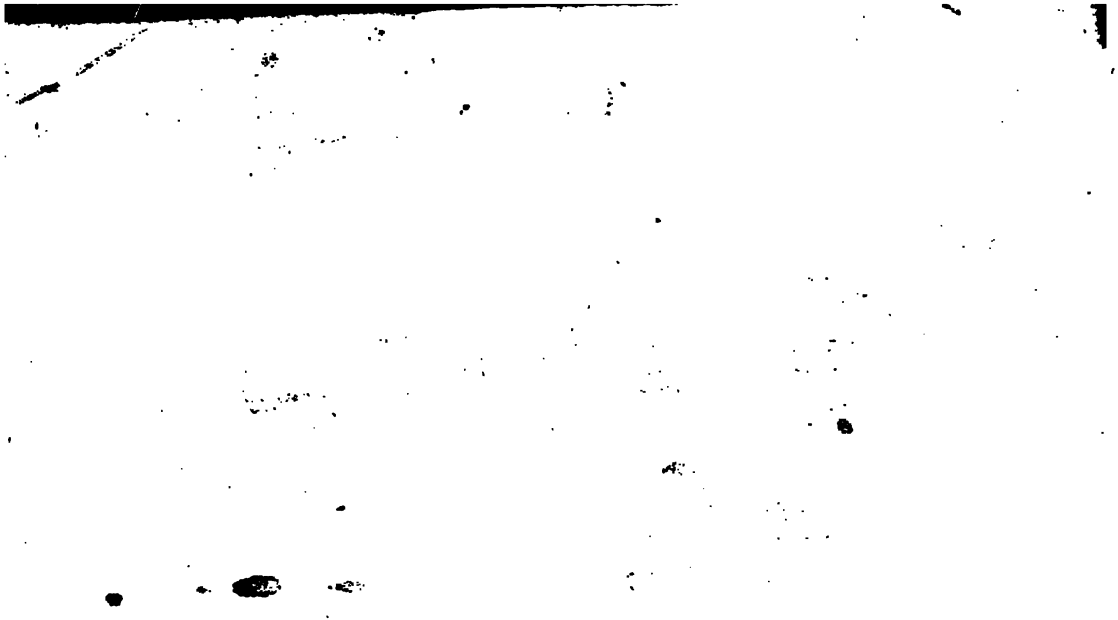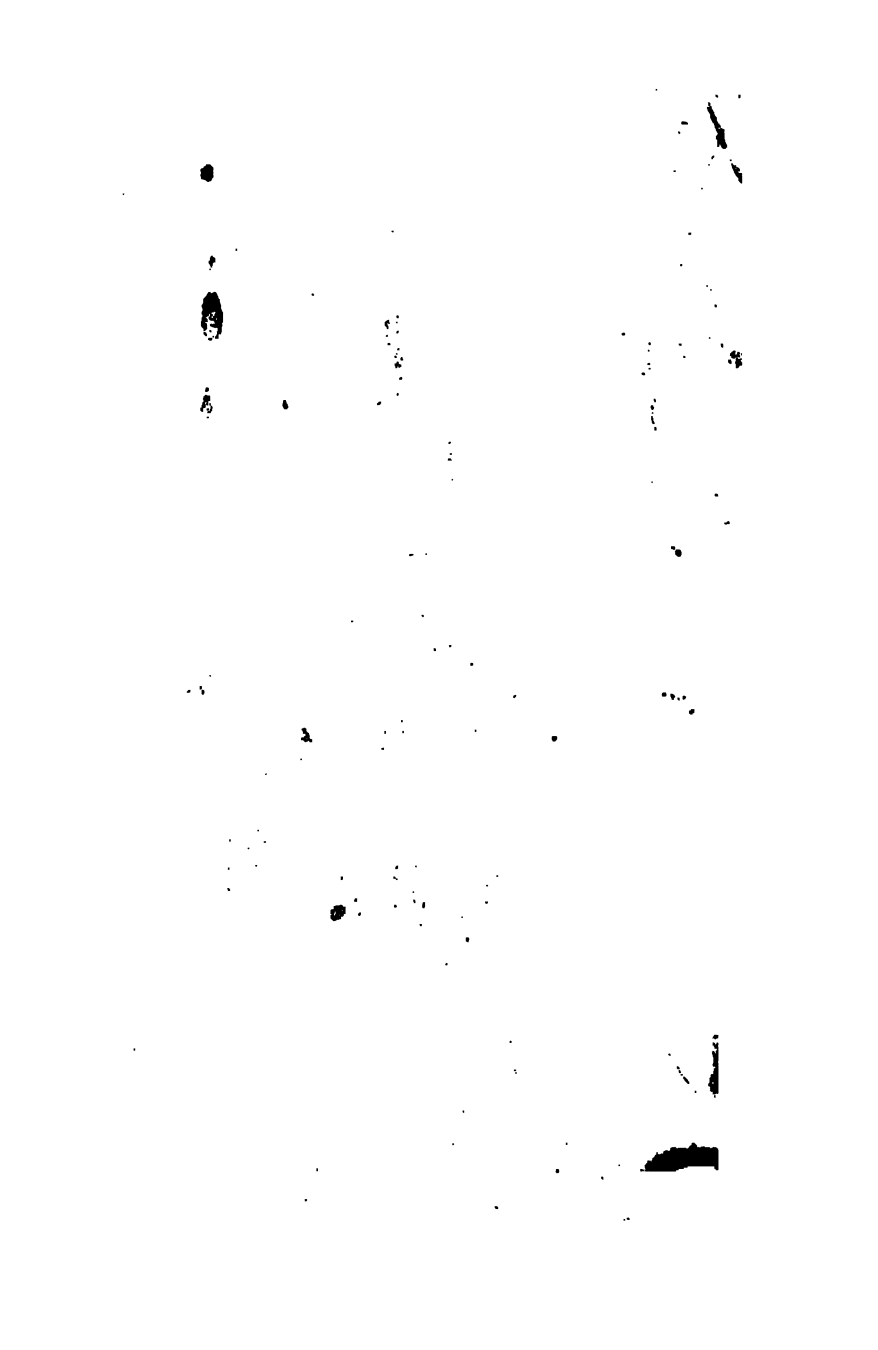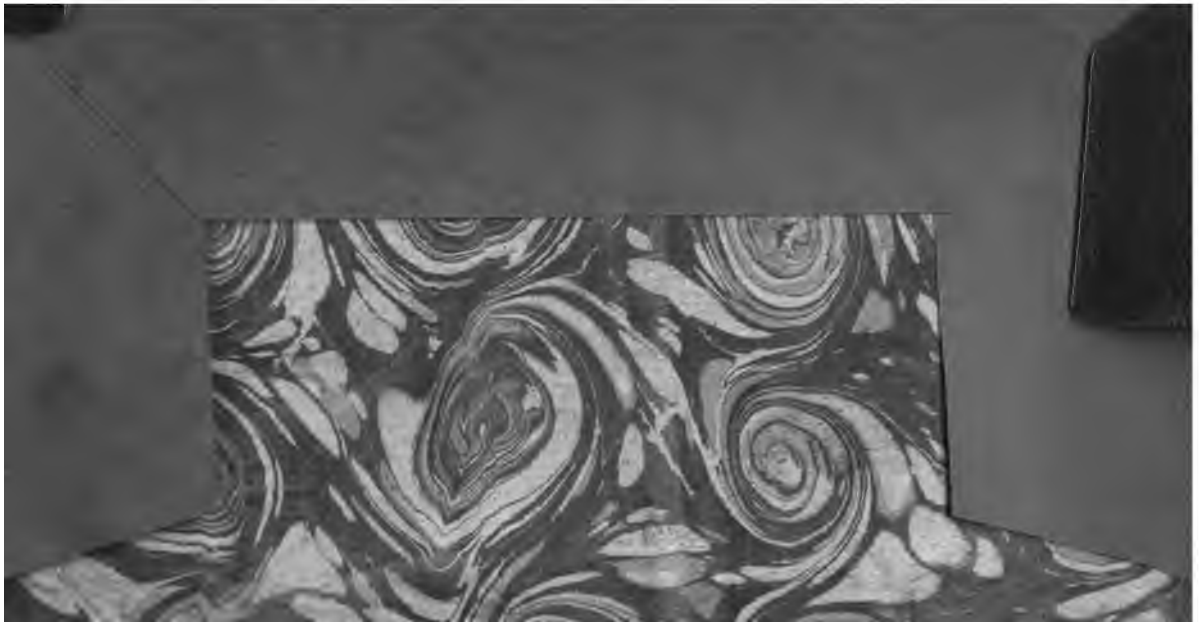
GANEAU, Syndic.